

### CROISSANCE

#### La Bourse veut croire en la reprise

p. 19

### ÉDUCATION

#### Les zones d'éducation prioritaire ont 20 ans. Témoignages

p. 10 et 11



### RUGOVA PRÉSIDENT

#### Le résistant albanais a été élu président du Kosovo

p. 4 et 15

et le point de vue de Bernard Kouchner p. 18

### ACIER AMÉRICAIN

#### Protectionnisme aux Etats-Unis pour sauver la sidérurgie

p.21

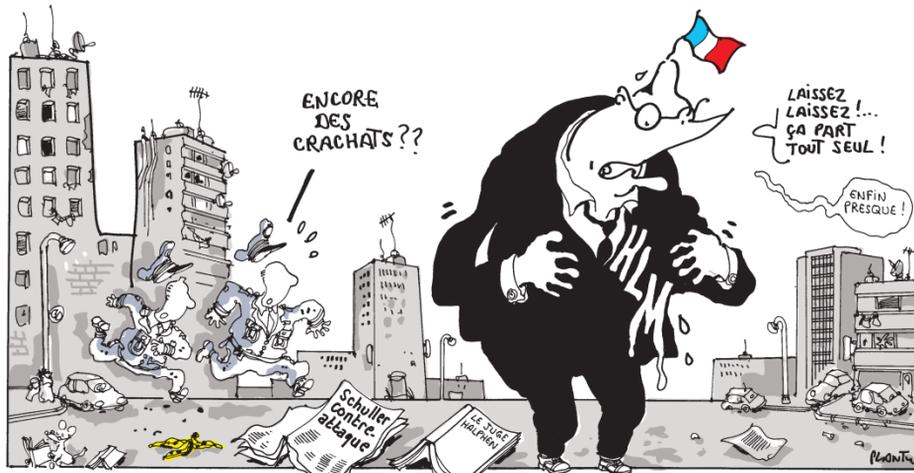
International.....	2	Kiosques.....	16
Union européenne.....	5	Entreprises.....	19
France.....	6	Communication.....	22
Société.....	10	Marchés.....	23
Régions.....	13	Aujourd'hui.....	25
Carnet.....	14	Météorologie-Jeux.....	29
Abonnements.....	14	Culture.....	30
Horizons.....	15	Radio-Télévision.....	35

# Schuller se retourne contre Chirac

L'ex-élu RPR affirme qu'en 1995 il a été « manipulé par les chiraquiens pour provoquer la chute d'Edouard Balladur »

DANS une déclaration au *Monde*, Didier Schuller accuse l'entourage de Jacques Chirac de l'avoir poussé à partir en exil, en 1995, alors que le juge Eric Halphen s'apprêtait à le convoquer dans son instruction sur les HLM des Hauts-de-Seine et leur utilisation pour le financement occulte du RPR. « J'ai fini par comprendre, nous dit-il notamment, qu'en 1995 j'avais été utilisé, manipulé par les chiraquiens pour provoquer la chute d'Edouard Balladur. »

Lors de sa remise en liberté de la prison de la Santé, à Paris, vendredi 1<sup>er</sup> mars, M. Schuller avait déclaré : « Je ne remercie pas ceux qui m'ont fait partir et qui m'ont maintenu en exil pendant sept ans. » L'ancien conseiller général RPR avait fui la justice en février 1995, en pleine campagne présidentielle marquée par l'affrontement de deux candidats issus du parti gaulliste, Edouard Balladur et Jacques Chirac. Son exil, qui a duré sept ans, l'avait conduit en Suisse, puis aux



Bahamas et, enfin, en République dominicaine, d'où il est revenu de son plein gré, le 4 février. Interrogé par *Le Monde* sur le sens de sa déclaration à sa sortie de prison,

M. Schuller met précisément en cause l'un de ses anciens amis, l'avocat Francis Szpiner, aujourd'hui familier de l'Élysée, où ses conseils juridiques à propos des

« affaires » sont écoutés, défenseur d'Alain Juppé et conseil de Claude Chirac. M<sup>re</sup> Szpiner qualifie d'« absurdes » ces accusations et invoque le « secret professionnel ».

► Didier Schuller affirme avoir fui la justice sur les conseils d'un proche de Jacques Chirac

► Extraits : ce que le juge Eric Halphen écrit sur le RPR dans son livre

► Chevènement ne veut pas choisir entre sa droite et sa gauche

► Les campagnes de Chirac et de Jospin

Lire pages 6 à 9, notre éditorial page 17 et Pierre Georges page 36

## Des espions israéliens aux Etats-Unis

UN RÉSEAU de renseignement israélien opérant sur le territoire américain a été démantelé à partir du printemps 2001, selon la *Lettre d'Intelligence Online*, publication spécialisée dans les activités des services secrets. Cette lettre se fonde sur un rapport remis au ministère américain de la justice, en juin 2001, par une *task force* composée de membres de la DEA (l'administration américaine de répression des stupéfiants), du FBI, de l'US Air Force et des services d'immigration. *Le Monde* a obtenu une copie de ce rapport, dont l'authenticité lui a été confirmée à Washing-

ton. Quelque 120 Israéliens ont été suivis, interpellés, interrogés et pour certains incarcérés. « La conduite des individus concernés ainsi que des renseignements amènent à croire que les incidents [auxquels ils ont été mêlés] peuvent bien constituer une activité organisée de renseignement », affirme ce rapport d'enquête. Se faisant passer pour des « étudiants en arts plastiques », ces Israéliens, pour la plupart issus du renseignement militaire ou d'unités de l'armée spécialisées dans des technologies de pointe, cherchaient à entrer en contact avec des agents du FBI ou de la DEA. Ils

ont également essayé d'infiltrer deux bases aériennes américaines. Un tiers d'entre eux étaient domiciliés en Floride, dont une dizaine dans ou à proximité des bourgades où ont également résidé au moins 10 des 19 terroristes auteurs des attentats du 11 septembre. Plusieurs étaient également liés à diverses sociétés high-tech israéliennes travaillant aux Etats-Unis comme prestataires de sociétés américaines de téléphonie ou d'administrations autorisées à mener des écoutes téléphoniques.

Lire notre enquête page 2

### CINÉMA

## Frederick Wiseman, un document sur les violences conjugales



LE FESTIVAL Cinéma du réel, qui a lieu au Centre Pompidou du 8 au 17 mars, présente en avant-première *Domestic Violence*, un film tourné en Floride dans un centre d'aide aux victimes de violences conjugales par Frederick Wiseman, grand nom du cinéma direct. Les sorties de la semaine.

Lire pages 30 à 33

## A Vénissieux, la défense de Nizar et Mourad, prisonniers à Guantanamo

AÏMEN est nerveux, au moment de s'adresser à l'assistance qui a pris place, lundi 4 mars, dans la salle Erik-Satie des Minguettes, à Vénissieux. Nul ne s'attendait à voir affluer autant de monde, près de trois cents personnes, essentiellement des jeunes. Pas même les membres les plus optimistes du collectif de soutien à Mourad Benchellali et Nizar Sassi, deux habitants du quartier toujours détenus par les Américains dans la base de Guantanamo. Comment Nizar et Mourad en sont-ils arrivés là ? On attendra en vain la réponse à cette question. Tel n'était pas l'objet de la réunion. Son seul but : ramener les prisonniers en France.

Aïmen, petit frère de Nizar, dit : « On est tous choqués, personne ne comprend ce qui s'est passé. Ce qui fait le plus mal, c'est que les autorités s'en foutent. » Le collectif dénonce l'absence d'informations sur le sort des deux détenus, qui n'ont pu adresser qu'une lettre lapidaire à leur famille, via la Croix-Rouge.

André Gérin, député et maire (PCF) de Vénissieux, déclare : « Il est très important que le procès ait lieu en France. Je veux savoir, en tant que maire et en tant que père, qui sont les manipulateurs. (...) Je connais bien Nizar. C'était un gamin bien sous tous rapports. » Des représentants locaux des écologistes et du Parti radical sont dans la salle, de même que des associations comme Diversité, implantée depuis longtemps dans les quartiers de Lyon. Le collectif a invité un représentant du ministère des affaires étrangères. « Ils avaient donné leur accord de principe, assure Ounsi, 29 ans, membre du collectif, mais personne n'est venu. Ils ont peur de l'amalgame en période électorale, comme si on défendait des terroristes. »

Le père de Mourad, l'imam Benchellali, rentré le matin même du pèlerinage à La Mecque, a renoncé à venir. L'avocat qui aide le collectif, Jacques Debray, estime que, « sur le plan pénal, on peut parler d'enlèvement et de séques-

tration, voire de voies de fait et de traitements dégradants au vu des droits de l'homme. On ne sait même pas comment ces garçons sont détenus, ni ce qu'on leur reproche ». M<sup>re</sup> Debray évoque une plainte éventuelle contre X..., pour non-assistance à personne en danger.

Les jeunes soutiens des prisonniers, qui ne répondent pas aux formes classiques de l'engagement, se méfient de la politique tout en sentant que rien ne peut se faire sans les élus. La solidarité qui les rassemble derrière le collectif peut être déliée par la colère. « C'est très, très tendu, explique Ounsi. Les jeunes disent que ce qu'on fait ne mène à rien. Ils se disent que la seule solution c'est d'aller brûler une voiture ou bien de taper quelqu'un. » Le collectif va leur proposer une marche, symbolique.

Piotr Smolar

Lire nos informations page 4

### TECHNOLOGIE

## Améliorer la recherche sur Internet



LES MOTEURS de recherche, outils essentiels pour tirer le meilleur profit des richesses de la Toile, progressent sans cesse. Mais ils butent encore sur la compréhension du langage naturel, condition nécessaire pour affiner leurs résultats et faciliter leur utilisation par un large public.

Lire page 26

### ANALYSE

## Présidentielle, malaise de l'électeur

SELON les sondages, deux Français sur trois ne s'intéressent pas à la campagne électorale, seulement un sur deux déclare avoir fait son choix entre les candidats et trois sur quatre ne voient pas de différences sensibles entre les projets de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. On a cru un moment que ces indications résultaient de la non-entrée en campagne des deux principaux protagonistes, mais leur passage au statut de candidat n'a rien changé, tout au moins sur ce plan-là. Les Français paraissent étonnamment distants de l'élection présidentielle, qu'ils ont pourtant longtemps chérie.

Au-delà des explications immédiates, cet éloignement s'explique par l'opacité de nos institutions et l'affaiblissement du lien entre la fonction présidentielle et les électeurs. Pour plusieurs raisons qui s'ajoutent les unes aux autres.

Au scrutin de 2002, se retrouvent face à face, comme en 1995, Jacques Chirac et Lionel Jospin. Effet de lassitude, dit-on déjà, mais il n'avait pas fonctionné en 1981 quand Giscard et Mitterrand avaient joué la revanche de 1974. Le fait nouveau est qu'aux sept ans de Chirac ont correspondu cinq ans de Jospin. Pour les Français, il n'y a pas un sortant mais deux et donc, d'une certaine façon, aucun. Et cela contrairement à la règle démocratique - respectée partout ailleurs - qui veut que le pouvoir en place vienne au terme de son mandat rendre compte à l'électeur pour être reconduit ou sanctionné.

Certes, Jacques Chirac peut avancer comme excuse à son septennat manqué qu'il n'a dirigé le pays que deux ans et respecté ensuite le choix des Français. Lionel Jospin peut répliquer qu'il s'agit d'une

présidentielle et qu'il convient donc de juger le président parvenu au terme de son mandat. Comment l'électeur ne serait-il pas perturbé par ce chevauchement ? Pourra-t-il considérer qu'il y a alternance s'il fait gagner Jacques Chirac déjà en place ? Existera-t-elle davantage s'il permet à Lionel Jospin de franchir la dernière marche du pouvoir, lui qui le détient dans sa réalité depuis cinq ans ? L'un ou l'autre élu, il y aura une continuité institutionnelle ou politique qui prive l'électeur d'une part de sa liberté de choix.

Au surplus, au-delà du nom même du vainqueur, les Français ne savent pas quel président ils vont élire, ce qui ne facilite pas leur mobilisation.

Jérôme Jaffré pour *Le Monde*

Lire la suite page 17

EDITION 2002  
CODE ELECTORAL  
DALLOZ

Nouvelle édition à jour au 15 janvier 2002

DALLOZ

# INTERNATIONAL

## AMÉRIQUES

C'est sans doute la plus grosse affaire d'espionnage israélien aux Etats-Unis rendue publique depuis 1986. En juin 2001, un rapport d'enquête détaille les **ACTIVITÉS** de plus d'une centaine d'agents isra-

liens, certains se présentant comme étudiants en beaux-arts, d'autres étant liés à des sociétés de high-tech israéliennes. Tous ont été **INTERPELLÉS** par les autorités, interrogés et une douzaine d'entre eux

seraient encore incarcérés. L'une de leur **MISSION** aurait été de pister les terroristes d'Al-Qaïda sur le territoire américain, sans pour autant en avertir les autorités fédérales. Des éléments de cette enquête, repris

par la télévision américaine Fox News, renforcent la thèse selon laquelle Israël n'aurait pas **TRANSMIS** aux Etats-Unis tous les éléments en sa possession sur les préparatifs des attentats du 11 septembre.

## Un réseau d'espionnage israélien a été démantelé aux Etats-Unis

Une commission d'enquête a remis en juin 2001 au ministère de la justice un rapport sur les activités de plus d'une centaine d'agents opérant sur le territoire américain, certains étant liés à des sociétés de high-tech israéliennes. Une douzaine d'entre eux sont encore incarcérés

UN VASTE réseau d'espionnage israélien opérant sur le territoire américain a été démantelé, révèle dans sa dernière livraison la *Lettre d'Intelligence Online*, publication spécialisée dans les questions de renseignement. C'est l'affaire la plus spectaculaire mettant en cause l'activité du Mossad (la sécurité extérieure israélienne) aux Etats-Unis depuis la condamnation à la prison à vie de Jonathan Pollard, un employé de l'US Navy, en 1986, pour espionnage au profit d'Israël. Quelle était l'envergure réelle de ce réseau ? Les faits évoqués par un rapport d'enquête américain n'indiquent pas s'il a pu accéder à des informations de premier ordre, ou si les autorités l'ont démantelé dans sa phase initiale.

Selon le rédacteur en chef de *Intelligence Online*, Guillaume Dasquière, ce « vaste réseau d'agents de renseignement israélien a été neutralisé par les services de contre-espionnage du département de la justice ». Les Américains auraient « appréhendé ou expulsé près de 120 ressortissants israéliens ».

M. Dasquière fait état d'un « rapport de synthèse de 61 pages » (lire ci-dessous) de juin 2001, remis au ministère américain de la justice par une « task force » constituée d'agents de la DEA (Drug Enforcement Administration, service de répression des stupéfiants) et de l'INS (Immigration and Naturalization Service) « auxquels ont été associés le FBI [police fédérale] et le bureau d'enquêtes de l'US Air Force ». Interrogé par *Le Monde*, Will

Glaspay, du département *Public Affairs* de la DEA, a authentifié ce rapport, dont la DEA « détient une copie ».

Ce n'est pas la première fois que des informations relatives à l'espionnage israélien apparaissent aux Etats-Unis depuis l'affaire Pollard. En juin 1999, la revue *Insight* avait longuement évoqué une enquête « secrète » de la division 5 du FBI quant à des écoutes télé-

### En 1986, l'affaire Pollard

Jonathan Pollard a été condamné en 1986 à la prison à perpétuité pour espionnage en faveur d'Israël. Tous les gouvernements israéliens l'ont, depuis, présenté comme un « petit poisson » ayant agi par « amour d'Israël ». Dans l'hebdomadaire *The New Yorker* du 18 janvier 1999, Seymour Hersh, à l'évidence puissamment alimenté par des sources de renseignement américaines, avait, à l'inverse, accredité la version d'un espion de haut vol. Pollard y était accusé d'avoir fourni aux Israéliens, pour beaucoup d'argent, le Rasin (pour Radio Signal Notations), manuel de base en dix volumes de la NSA, l'agence américaine d'écoutes téléphoniques, ainsi que le Sigint (Signal Intelligence) fournissant les codes d'accès et de cryptage du Rasin.

En octobre 1998, lorsque le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, avait demandé sa libération à Bill Clinton, le directeur de la CIA et le chef d'état-major de la marine américaine avaient menacé de démissionner sur-le-champ.

phoniques israéliennes ciblant la Maison Blanche, le département d'Etat et le Conseil national de sécurité.

Après les attentats du 11 septembre, des informations peu détaillées avaient évoqué l'arrestation d'une soixantaine d'Israéliens. Enfin, du 11 au 14 décembre 2001, la chaîne de télévision Fox a diffusé une enquête en quatre par-

ties sur l'espionnage israélien aux Etats-Unis, dans l'émission « Carl Cameron Investigates ». L'ambassade d'Israël à Washington a immédiatement indiqué qu'elle ne contenait « rien de vrai ». Des organismes juifs américains – le Jinsa (Jewish Institute for National Security Affairs), l'Aipac (America-Israeli Political Action Committee) et d'autres – ont dénoncé une « machination ». Fox a retiré de

naissance du script intégral de cette enquête. Carl Cameron y évoque « une vaste enquête tenue secrète » concernant « 140 Israéliens se faisant passer pour des étudiants de l'Université de Jérusalem ou de l'Académie des Beaux-Arts Betzalel [qui ont] sans cesse cherché à entrer en contact avec des fonctionnaires et, selon un document, ciblé et pénétré des bases militaires, des douzaines de bâtiments de la DEA et du FBI et d'autres ».

Son enquête se focalise sur deux aspects. Un : les Israéliens pouvaient-ils avoir une connaissance préalable des attentats du 11 septembre et ne pas avoir informé les Américains ? Ses sources, explique Carl Cameron, lui disent : « La question principale est "comment auraient-ils pu ne pas savoir ?" ». A l'écran, son rédacteur en chef lui dit alors : « Certains rapports confirment que le Mossad a envoyé des représentants aux Etats-Unis pour les prévenir, avant le 11 septembre, de l'imminence d'une attaque terroriste majeure. Cela ne va pas dans le sens d'une absence de mise en garde. » Réponse de Cameron : « Le problème n'est pas l'absence de mise en garde, mais l'absence de détails utiles » par rapport à ceux que des services américains soupçonnent Israël d'avoir détenus.

Le second volet de l'enquête touche à des sociétés israéliennes prestataires d'administrations ou de sociétés américaines, qui déroberaient des informations. Sont visés le fabricant de logiciels Amdocs, coté à Wall Street, qui liste, pour les 25 premières sociétés de téléphone aux Etats-Unis, tous les appels passés sur, vers et à partir du territoire américain, ainsi que les sociétés Nice et Comverse Infosys, cette dernière fournissant des programmes informatiques aux administrations américaines autorisées à procéder à des écoutes. Comverse est soupçonnée d'avoir introduit dans ses systèmes des « portes dérobées » afin d'« intercepter, enregistrer et emmagasiner » ces écoutes. Ce matériel rendrait l'« écouteur » lui-même « écouté ».

Question à Cameron : « Y a-t-il des raisons de croire le gouvernement israélien impliqué ? » Réponse : « Non, aucune, mais une enquête classée top secret est menée. » L'émission avait été préalablement montrée aux plus hauts responsables de la CIA, du FBI, de la NSA (l'agence d'écoutes téléphoniques), de la DEA et du ministère améri-

can de la justice, qui n'avaient pas émis d'objection à sa diffusion.

Le rapport remis au ministère américain de la justice, auquel *Le Monde* a eu accès, montre que beaucoup des « étudiants en art plastique » soupçonnés d'activité illicite ont un passé militaire dans le renseignement ou des unités de technologies de pointe. Certains sont entrés et sortis des Etats-Unis à plusieurs reprises, restant chaque fois pour de courtes périodes. Plusieurs sont liés aux sociétés de high-tech israéliennes Amdocs, Nice et Retalix. Interpellée, une « étudiante » a vu sa caution de 10 000 dollars payée par un Israélien travaillant chez Amdocs. Interrogés, deux autres reconnaissent être employés par Retalix.

*Le Monde* a obtenu d'autres informations non contenues dans ce rapport. Six des « étudiants » interceptés possédaient un téléphone cellulaire acheté par un ex-vice-consul israélien aux Etats-Unis. Deux autres seraient, à un moment non spécifié, arrivés à Miami par vol direct de Hambourg pour se rendre au domicile d'un agent du

n° 11 d'American Airlines – Mohammed Atta, Abdulaziz Al-Omari, Walid et Waïl Al-Shehri – ainsi qu'un des cinq terroristes du vol United 175, Marouane Al-Shehhi, ont tous été domiciliés à divers moments à... Hollywood, en Floride. Quant à Ahmed Fayeze, Ahmed et Hamza Al-Ghamdi et Mohand Al-Shehri, du vol United 75, comme Saïd Al-Ghamdi, Ahmed Al-Haznawi et Ahmed Al-Nami, du vol United 93 qui s'est écrasé le 11 septembre en Pennsylvanie, et Nawaq Al-Hamzi, du vol AA 77 (tombé sur le Pentagone), ils ont tous été un moment domiciliés à Delray Beach, au nord de Fort Lauderdale.

Cette concordance peut être, entre autres, à l'origine de la conviction américaine selon laquelle l'une des missions des « étudiants » israéliens aurait été de pister les terroristes d'Al-Qaïda sur leur territoire, sans en informer les autorités fédérales.

Deux énigmes demeurent. Pourquoi le réseau israélien « tamponnait-il » en priorité des agents de la répression des stupéfiants ? Une hypothèse : la DEA est le principal organisme américain enquêtant sur le blanchiment d'argent. Un réseau comme Al-Qaïda usait de filières « sales », et l'Afghanistan des talibans était le premier exportateur d'opium au monde. Pourquoi cette étonnante « couverture », de faux étudiants démarchant pour de piètres tableaux ? Le réseau israélien semblait détecter des listes nominales. Ses membres savaient à quel bureau ou à quelle résidence privée se rendre. L'objectif était, semble-t-il, d'entrer en contact, même pour un court moment.

Selon un spécialiste israélien de l'espionnage, « cette histoire est une farce ridicule, pas sérieuse ». Contactés, les services du premier ministre israélien n'avaient, lundi soir 4 mars, toujours pas répondu à nos questions. Le ministère américain de la justice nous a indiqué qu'« une douzaine » de ces « étudiants » seraient toujours incarcérés, les autres auraient tous été relâchés ou expulsés. Le FBI nous a indiqué qu'il ne faisait « aucun commentaire à ce stade ». La CIA, le FBI, la DEA, l'INS, la NSA, le ministère de la justice et le Pentagone ont tous désigné un enquêteur sur ce dossier.

Sylvain Cypel

### Plus du tiers de ces « étudiants » ont déclaré résider en Floride, où au moins 10 des 19 terroristes du 11 septembre ont été domiciliés

FBI, lui proposer des tableaux, repartir à l'aéroport pour Chicago, se rendre au domicile d'un agent du ministère de la justice puis reprendre directement l'avion pour Toronto ; le tout en un jour.

Plus du tiers de ces « étudiants », qui, selon le rapport, se sont déplacés dans au moins 42 villes américaines, ont déclaré résider en Floride. Cinq au moins ont été interceptés à Hollywood, et deux à Fort Lauderdale. Hollywood est une bourgade de 25 000 habitants au nord de Miami, près de Fort Lauderdale. Or, au moins 10 des 19 terroristes du 11 septembre ont été domiciliés en Floride.

Quatre des cinq membres du groupe ayant déroulé le vol

VERBATIM

### « Une activité organisée de renseignement »

LES ACTIVITÉS suspectes impliquant des étudiants en art israéliens vis-à-vis de la DEA [Drug Enforcement Administration, service de répression des stupéfiants], tel est le titre du rapport remis en juin 2001 par une commission d'enquête au ministère américain de la justice, obtenu par *Intelligence Online*. Voici les principaux extraits de son introduction.

« En janvier 2001, le bureau des programmes de sécurité (IS) de la DEA a commencé à recevoir des rapports concernant les tentatives, par des étudiants en arts plastiques israéliens, de pénétration de plusieurs bâtiments de la DEA. D'autres rapports faisaient état de visites d'étudiants en art israéliens aux domiciles privés d'employés de la DEA.

Le nombre des incidents constatés a crû en novembre-décembre 2000, et ils perdurent à ce jour. Ces incidents ont également touché d'autres organismes de maintien de l'ordre [surtout le FBI] et des agences du ministère de la défense. Géographiquement, ces incidents étaient très étendus, de la Californie à la Floride. (...) L'activité la plus importante étant située en Floride. Depuis avril 2001, le nombre des incidents constatés a décliné ; cependant,

leur spectre géographique s'est élargi. »

Le rapport indique que, dans un premier temps, les enquêteurs ont penché pour une tentative d'infiltration de la DEA par le crime organisé israélien. Finalement, « la conduite des individus concernés ainsi que des renseignements (...) amènent l'IS à croire que ces incidents peuvent bien constituer une activité organisée de renseignement. (...)

Ces individus semblent être organisés en équipes de 8 à 10 personnes, l'une d'elles décrite comme le « chef d'équipe ». (...) Les femmes sont habituellement très attirantes, âgées d'environ 25 ans. (...) La majorité des personnes interpellées ont reconnu avoir servi dans des unités de renseignement militaires, d'interception de signaux électroniques ou de manœuvre d'explosifs. Certaines sont liées à des personnalités de haut rang dans l'appareil militaire israélien. L'un est le fils d'un général deux étoiles, un autre a servi de garde du corps au chef d'état-major de l'armée israélienne, un autre encore a effectué son service militaire dans une unité de missiles Patriot.

Toutes ces personnes voyagent aujourd'hui à travers les Etats-Unis pour vendre des tableaux, ce qui ne semble pas compatible avec leur formation. Hollywood, en Floride, semble être un lieu central

pour ces gens. Lorsqu'ils se rendent aux résidences privées [des agents fédéraux], certains insistent pour entrer dans les appartements. Certains demandent à utiliser le téléphone avant de partir. (...) De plus, cette information a été également constatée par d'autres organismes fédéraux de maintien de l'ordre. »

Suit un recensement, sous forme de fiches de police, des « incidents » et des « interrogatoires » des personnes interpellées. Les fiches sont classées de 1 à 182, par secteur géographique et ordre alphabétique, d'« Atlanta division » à « Washington division », ainsi qu'à la « division des opérations spéciales », au « bureau des opérations aéronautiques », dans divers « laboratoires » de la DEA, à la base de l'US Air Force de Tinker et à la base aérienne de la garde nationale de Camp Douglas (Wisconsin).

Le rapport se conclut par la liste de 125 noms de personnes ayant été suivies, interpellées ou interrogées, certaines incarcérées, ainsi que de personnes citées lors des interrogatoires – tels des responsables des sociétés israéliennes de logiciels ou de matériel d'écoutes téléphoniques Amdocs, Nice et Retalix – et d'autres soupçonnés d'être en relation avec les personnes faisant l'objet de l'enquête ou d'être leur employeur réel.

## Voir la vie en rose, quand on est dans le rouge ?



Crédit Municipal de Paris

Un banquier pour allié.

PRÊT PERSONNEL  
Les crédits sans justifier vos achats  
01 44 61 63 63

Comment faire face à une difficulté passagère ? Auprès de qui obtenir rapidement un prêt en remboursant des mensualités raisonnables ? Rencontrez le Crédit Municipal de Paris, il vous fait confiance et vous aide à sortir du rouge. Son "Prêt Personnel" pourrait être le vôtre. Un prêt sans obligation d'ouverture de compte.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 16h30.  
Paris : 55, rue des Francs-Bourgeois • Antony - Chartres - Corbeil - Meulan - Nanterre - Saint-Denis - Versailles

## Zhu Rongji met en garde contre le « choc » de l'entrée de la Chine dans l'OMC

Le premier ministre chinois a ouvert la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire

### PÉKIN

de notre correspondant

Gare au choc de la mondialisation ! Dans son discours d'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP), le premier ministre Zhu Rongji a mis en garde mardi 5 mars contre l'impact sur la Chine de l'entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), effective depuis la fin de l'année passée. « Dans le court terme, le choc risque d'être dur pour certains secteurs et entreprises peu compétitifs », a-t-il déclaré devant les 2 866 députés réunis au Palais du peuple.

Réformateur, M. Zhu a joué un rôle-clé dans l'adhésion de son pays à l'OMC, mais il ne lui déplaît pas de jouer les Cassandra afin de hâter un ajustement de l'économie chinoise qui, selon lui, reste à ce stade insuffisant. Une des tâches qui attendent cette session de l'ANP sera précisément d'entamer un vaste chantier de refonte législative visant à intégrer les nouvelles contraintes de l'OMC : une vingtaine de lois et de décrets devraient ainsi être déposés durant la dizaine de jours que dureront les travaux de l'Assemblée. Mais la modernisation complète de l'arsenal législatif chinois prendra des années. Elle pourrait s'échelonner jusqu'à... 2010.

Cette entrée à l'OMC survient pour la Chine à un moment délicat. Le ralentissement de la conjoncture internationale pèse sur la croissance chinoise, qui s'est élevée à 7,3 % sur l'ensemble de l'année 2001, mais avec un taux de 6,6 % seulement au dernier trimestre. Fort honorables aux normes

des pays développés, de tels taux (auxquels il faut défalquer autour de 2 points en raison de manipulations statistiques) sont plutôt préoccupants au regard des tensions sociales qui couvent dans un pays embarqué dans une douloureuse restructuration de son secteur d'Etat.



« La folie des grands fait des ravages »

ZHU RONGJI

Afin de pallier l'essoufflement du moteur du commerce extérieur, M. Zhu a donc réitéré l'objectif de « stimulation de la demande intérieure ». Celle-ci passe par une relance des investissements publics – quitte à augmenter de près de 20 % le déficit budgétaire et alourdir l'endettement de l'Etat – mais aussi par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages.

### HANDICAPS STRUCTURELS

M. Zhu a qualifié de « tâche prioritaire » le relèvement du revenu des paysans, dont la croissance est « trop lente », voire même négative dans « certaines régions ». Le premier ministre exprime là une inquiétude qui gagne en acuité en Chine : la crainte de voir le monde rural – autour de 900 millions de personnes, soit les trois quarts de la population – sacrifié par une modernisation économique bénéficiant pour l'essentiel aux pôles urbains, notamment ceux qui sont

situés sur la frange côtière, ouverte au commerce international.

Mais la stimulation d'une demande intérieure solvable se heurte de multiples handicaps structurels dont M. Zhu est l'inlassable contempteur. Le premier ministre a une nouvelle fois instruit le procès de l'« irrationalité de la structure industrielle » et des « tares du système économique » qui, a-t-il dit, « s'accroissent ». Il a cité le caractère « préoccupant de l'état de l'environnement » ou « la résistance des cloisonnements régionaux » à l'initiative de fonctionnaires dressant « des barrières arbitraires » à la « libre circulation des marchandises » et à la « concurrence loyale ».

Très à l'aise dans sa posture du grand commis de l'Etat pourfendant l'incivisme ambiant, M. Zhu s'en est pris à la « corruption », à la « dilapidation » et au « gaspillage ». « La folie des grands fait des ravages, a-t-il dénoncé. Alors que les échéances de paiement des salaires ne peuvent même pas être respectées, on a lancé de façon aberrante des projets de construction d'immeubles publics de luxe. » Visant les cadres corrompus autant que les différents opérateurs d'une économie de marché insuffisamment « saine » à son goût, M. Zhu a fustigé « la contrefaçon », « la fraude fiscale », « la contrebande », « le trucage des états financiers » et « le maquillage des comptes ».

En dressant un tel inventaire, le réformateur en chef de la Chine a brossé un tableau fort sombre des arrières-cuisines d'une économie chinoise peut-être plus fragile que ne le suggèrent ses taux de croissan-

ce toniques. La dénonciation de telles tares n'est pas franchement nouvelle dans les discours de M. Zhu, ce qui donne une idée de l'impudence de l'Etat à les enrayer.

Sur le chapitre plus politique, le premier ministre est resté fort discret, pour ne pas dire fileux. S'il a appelé les cadres du gouvernement à être « attentifs aux revendications populaires », à se « soucier des difficultés des habitants » et à éviter les « procédés autoritaires et coercitifs », il s'est bien gardé d'évoquer la « promotion de la réforme du système politique », formule utilisée dans son discours de l'an dernier.

Dernier rendez-vous avant le seizième congrès du Parti communiste prévu à l'automne, qui verra une relève de génération à la direction suprême, cette session de l'Assemblée ne se prête guère, il est vrai, à la moindre audace. Alors que les manœuvres s'intensifient en coulisse pour fixer le scénario de la transition, chacun prend soin d'éviter de soulever les questions sensibles. Au risque de s'enliser dans un immobilisme que Zhu Rongji est pourtant le premier à dénoncer.

Frédéric Bobin

## Tchéchénie : nouveaux « ratissages » de l'armée russe

L'administrateur installé par Moscou dénonce des « nettoyages massifs » autour de Grozny

### MOSCOU

de notre correspondante

De vastes « ratissages » menés par l'armée russe se produisent depuis plusieurs jours dans la région de Grozny, suscitant, lundi 4 mars, une réaction du chef de l'administration locale mise en place par Moscou. « Les nettoyages massifs » de localités tchéchènes doivent cesser, a déclaré Akhmed Kadyrov, cité par Interfax, « il n'y a aucune nécessité de tenir fermés, pendant des jours » des villages entiers. Il a aussi dénoncé le fait que « les membres des forces de l'ordre portent des masques » lors de ces opérations.

Les « ratissages » dans Grozny ont été déclenchés après « les dizaines d'attaques » menées « ces derniers temps » par des combattants tchéchènes contre « des policiers, des militaires et des fonctionnaires », ont indiqué des officiels russes. Quelque 200 habitants seraient détenus, notamment aux environs du marché de Grozny, selon des sources tchéchènes. La plupart sont dirigés vers des « points de filtration », des lieux de détention souvent improvisés, et d'où disparaissent régulièrement, sans laisser de traces, des

hommes tchéchènes de tous âges, dénoncent les organisations de défense des droits de l'homme.

Selon l'AFP, citant des sources proches du président tchéchène Aslan Maskhadov, un charnier a été découvert dans la région d'Argoun (est de Grozny), contenant les corps d'une vingtaine de civils. Des habitants ont retiré, le 3 mars, trois premiers corps, des hommes âgés de 62, 38 et 34 ans, qui se trouvaient dans un silo à grain et portaient des traces de mort violente. En début d'année, l'armée russe avait mené une longue opération de « nettoyage » dans Argoun.

« Cette guerre est dans une situation d'impasse, commentait pour sa part, sur les ondes de radio Liberté, le parlementaire démocrate Vladimir Loukine. Notre hiérarchie militaire n'a pas été capable de parvenir à un résultat. Elle nous promet depuis des années que ce sera réglé en l'espace de deux semaines. »

Selon une étude de l'institut de sondages Vtsiom, 51 % des Russes sont favorables à la tenue de négociations, et 37 % souhaitent la continuation de la guerre.

Natalie Nougayrède

## Après une élection truquée, des villageois du Shandong dénoncent une « démocratie de décoration »

### SHILAOREN (Chine de l'Est)

de notre envoyé spécial

Le « rocher du vieil homme » : Shilaoren doit son nom à cette saillie rocheuse – au profil de

### REPORTAGE

## Une illustration des limites de l'expérience des élections de village

Sage – surgie des flots de la mer Jaune qui baigne la péninsule du Shandong. Shilaoren est un village de pêcheurs qui ferme, au nord, la baie de Qingdao, croissant de sable blanc et complexe de villas. Le contraste est saisissant entre la station balnéaire au luxe tapageur de nouveaux riches et cette banlieue de briques et de tôles, où les filets de pêche s'étalent dans la poussière des bas-côtés. Un contraste aussi criant que l'abysse séparant les beaux discours sur les élections de village – une réforme fièrement brandie par le régime pour illustrer l'enracinement de la démocratie – et une pratique dévoyée sur le terrain.

« Un crime en pleine lumière ». Le villageois – s'exprimant sous réserve d'anonymat – ne décolère pas. Il est outré par la manière dont les élections de Shilaoren, tenues fin janvier, ont été truquées. Il explique comment le chef du village a confisqué leur carte d'électeur à trois cents habitants jugés non loyaux et qui « pesaient » un millier de suffrages par le jeu de procurations. C'est un tiers du corps électoral qui a ainsi été amputé.

Devant l'ampleur de la fraude, qui a permis d'éliminer de la course les candidats indépendants dénonçant l'« absence de transparence » de la gestion des affaires locales, environ quatre cents villageois ont manifesté jusqu'au siège de la municipalité de Qingdao. « Rendez-nous notre droit de vote, clamait une de leurs banderoles de couleur rouge. On réclame une élection juste. » Les protestataires ont entonné l'Internationale. « On pleurait en chantant », raconte le villageois rebelle.

Les officiels locaux ont recouru

à l'intimidation physique pour les réduire au silence. De « gros bras » stipendiés se sont livrés à des passages à tabac. Un coup de feu a même été tiré en direction du domicile d'un des opposants, le blessant d'éclats de verre. Devant une telle effervescence, l'élection a finalement été invalidée, mais aucune sanction n'a été prise contre les manipulateurs. C'est au contraire les contestataires qui, après avoir été rudoyés par les « voyous », sont maintenant dans le collimateur de la police qui procède à des interpellations. Le villageois qui livre son témoignage au Monde n'exclut pas que son tour finisse par arriver. « Ces élections

### À 550 KILOMÈTRES DE PÉKIN



de village, c'est de la démocratie de décoration, explique-t-il, amer. En fait, les officiels du parti continuent de diriger comme avant. »

Ce genre de poussée de fièvre jette une lumière crue sur les limites de l'expérience des élections de village en Chine. L'histoire de ce chantier politique remonte à 1987 quand fut adoptée une loi organique sur les comités de village à l'initiative du vétérinaire Peng Zhen, alors président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP). Alarmé par la détérioration des relations entre cadres et villageois, M. Peng était convaincu – contre une large partie de l'appareil – que de telles élections de villages permettraient d'éliminer les chefs corrompus ou tyranniques et relégitimerait ainsi le Parti communiste auprès de la base rurale.

L'application de cette loi a pu jouer dans certains cas ce rôle stabilisateur. Mais elle a aussi attisé

des tensions, notamment quand les autorités du canton refusaient d'organiser les scrutins de peur d'y perdre leur autorité dans les villages. A de très nombreuses reprises, les villageois ont dû militer activement – manifestations, pétitions... – pour que leur droit théoriquement reconnu s'inscrive dans la réalité. Le gouvernement clame que les deux tiers des huit cent mille villages que compte la Chine ont pu accéder au vote. Les experts étrangers sont plus sceptiques : le taux serait, selon eux, plutôt de 10 %, au maximum 30 %.

Et quand bien même la consultation finit par être organisée, de nouveaux problèmes surgissent, dus en particulier aux manipulations par lesquels les chefs en place tentent d'évincer les rivaux. Une révision de la loi en 1998, en assurant la tenue de primaires pour la sélection des candidats et la confidentialité du vote, était censée remédier à ces dérives. Elle n'a toutefois pas pu prévenir la fraude de Shilaoren. Tout comme elle n'a pas empêché un grave conflit d'éclater fin 1999 dans le village de Quanwang, dans la même province du Shandong. Triomphalement élu à la tête du comité de village, l'« outsider » Sun Xuede s'est aussitôt opposé au secrétaire local du Parti communiste, impopulaire en raison de malversations financières. Le duel a fini par tourner à l'avantage de ce dernier, qui a obtenu l'arrestation de son rival au motif qu'il aurait organisé des attroupements subversifs : Sun Xuede a été condamné à huit ans de prison.

La grande fragilité de cette réforme tient au fait que ses concepteurs ont d'abord voulu en faire un instrument de consolidation du parti. A moins d'être désavoué par l'échelon supérieur, le secrétaire du parti du village se sent en général investi de l'autorité nécessaire pour museler ses rivaux, fussent-ils validés par le suffrage universel. Loïn de clarifier les choses, la révision de la loi en 1998 les a compliquées en posant que la branche locale du parti constituait le « noyau de la direction » du village. C'est précisément ce que contestent les villageois de Shilaoren, contempteurs de ce « crime en pleine lumière ».

F. B.

# Jean-Marie COLOMBANI

Tous Américains ?

le monde après le 11 septembre 2001

Fayard

## L'Amérique n'est au bout ni de ses métamorphoses, ni de ses peines. Nous non plus.

**FAYARD**  
www.editions-fayard.fr

## De nouveaux attentats meurtriers répondent à une bavure de l'armée israélienne à Ramallah

Une femme et cinq enfants palestiniens ont été tués, lundi 4 mars, « par erreur », selon Tshal. Un porte-parole de Yasser Arafat promet « une escalade à l'escalade »

### JÉRUSALEM

de notre correspondante

La réponse palestinienne ne s'est pas fait attendre. A 2 heures, mardi 5 décembre, un homme armé d'un fusil M16, de grenades, d'un couteau et ceinturé d'une charge d'explosifs, a ouvert le feu sur deux restaurants, situés dans l'une des artères principales de Tel Aviv, tuant trois Israéliens et en blessant une vingtaine, avant d'être tué à son tour par un client. Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, la branche militaire non officielle du Fatah de Yasser Arafat, ont revendiqué l'attaque, précisant, dans un communiqué, qu'elle était destinée à venger « la massacre des femmes et des enfants à Ramallah et les massacres de Jénine », survenus la veille. Mardi, dans la matinée, un attentat-suicide a, en outre, fait un mort et plusieurs blessés dans un bus à Afoula. Cette localité du nord d'Israël, cible régulière d'attaques, est située à quelques kilomètres de la ville palestinienne de Jénine, dont le camp de réfugiés a fait l'objet d'une offensive israélienne sans précédent ces jours derniers. Une femme colon a, par ailleurs, été tuée près de Bethléem.

Conformément à ses décisions, annoncées après la mort de 22 Israéliens au cours du week-end, le gouvernement d'Ariel Sharon avait intensifié, lundi, ses frappes militaires dans les territoires palestiniens. Seize Palestiniens ont été tués, dont six au moins ont été victimes d'une bavure de l'armée

israélienne. Cherchant à atteindre un responsable du Mouvement de la résistance islamique Hamas de la région de Ramallah, les militaires ont pris pour cible son véhicule, à bord duquel se trouvaient uniquement sa femme et ses trois enfants. Ils ont été tués par des tirs d'obus de char, ainsi que deux autres enfants présents dans une voiture voisine. L'armée a présenté

accusé les ambulances du Croissant-Rouge de faciliter le transport de militants palestiniens, auteurs d'attaques anti-israéliennes. Cette mise en cause a toujours été vigoureusement démentie par le Comité international de la Croix-Rouge.

Poursuivant sa guerre d'intimidation, M. Sharon a ordonné le bombardement de plusieurs bâtiments des renseignements palestiniens et

« engagé dans une véritable guerre face à un ennemi cruel et sanguinaire », devait annoncer, mardi dans l'après-midi, un resserrement du confinement imposé au chef de l'Autorité palestinienne. Les chars, qui s'étaient éloignés il y a une semaine de son quartier général, pourraient reprendre position. Cette décision s'est imposée contre l'avis du ministre travailliste de la défense, Benyamin Ben Eliezer.

Dans ce nouvel embrasement, un incident sans précédent s'est produit à Jérusalem-Est, dans le quartier arabe de Tzur Baher, mardi matin. Plusieurs Palestiniens ont été blessés devant une école par l'explosion d'une bombe. Trois autres engins explosifs ont été découverts sur les lieux et dans les environs. Selon la radio israélienne, l'attaque a été revendiquée par un groupe clandestin d'extrême droite israélien et visait à « venger les enfants juifs tués par les terroristes palestiniens ».

Dans ce contexte, la dernière initiative diplomatique en date est venue d'Égypte : le président Hosni Moubarak a proposé une rencontre entre M. Sharon et M. Arafat. Une offre jugée « intéressante » par le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell. M. Sharon a donné une réponse dilatoire, sinon menaçante, rapportée par le quotidien *Ha'aretz* : « Je serai heureux d'y aller, mais Arafat ne pourra pas s'y rendre ; il va être très occupé à Ramallah. »

Stéphanie Le Bars

### M. Sharon : « Il faut frapper les Palestiniens »

Ariel Sharon a déclaré, lundi 4 mars, que, « pour obtenir des négociations de paix avec les Palestiniens, il faut d'abord les frapper durement ». Les Palestiniens doivent encore subir « beaucoup de pertes » afin qu'ils « sachent qu'ils n'obtiendront rien par le terrorisme », a dit le premier ministre israélien. « Les Palestiniens doivent subir des coups très durs et de tous côtés (...) S'ils ne sentent pas qu'ils ont été vaincus, on ne pourra pas revenir à la négociation », a-t-il ajouté. « Ils savent ce que je leur proposerai politiquement, mais ils veulent obtenir plus par le terrorisme », a encore déclaré le chef du gouvernement. Ces propos ont été vivement critiqués par le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo. « Sharon n'a pas besoin de dialogue : il a besoin d'un traitement psychiatrique », a-t-il dit. — (AFP, Reuters.)

ses excuses. En réponse aux derniers incidents survenus dans les territoires, le secrétaire du gouvernement palestinien a promis « une escalade à l'escalade » et assuré que « la résistance palestinienne [allait] résister aux crimes du gouvernement israélien ».

Aux environs de Jénine, c'est une ambulance palestinienne qui a essuyé des tirs israéliens ; le médecin, directeur des services de secours de la ville, a été tué, et trois étudiants en médecine blessés. Depuis le début de l'intifada, les Israéliens ont régulièrement

de la Force 17, la police de Yasser Arafat, à Bethléem. L'armée a également imposé un couvre-feu dans deux villes de la bande de Gaza et, mardi matin, des hélicoptères ont tiré des roquettes dans le sud du territoire. Mais c'est à Ramallah, la ville de Cisjordanie où est assigné à résidence le président de l'Autorité palestinienne, depuis trois mois, que la pression se fait de plus en plus forte. Des hélicoptères ont tiré un missile sur un bâtiment des renseignements palestiniens, situé au cœur du complexe où vit Yasser Arafat. Et M. Sharon, qui se dit

## L'OTAN dément la trahison d'un officier français en Bosnie

BRUXELLES. Le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, a démenti, lundi 4 mars, les informations du journal allemand *Hamburger Abendblatt* et du quotidien britannique *The Times* selon lesquelles un capitaine de l'armée française, relevant de la Force de stabilisation de la paix de l'OTAN (SFOR) en Bosnie, aurait fait échouer, en l'événement, l'opération menée, jeudi 28 février, près de Celebeci (sud-ouest de Sarajevo), pour capturer Radovan Karadzic, l'ancien chef bosno-serbe. En accord avec le général américain Joseph Ralston, commandant suprême des forces alliées en Europe, Lord Robertson a parlé de « pures spéculations », ajoutant : « Nous n'avons aucune preuve pour les corroborer ». A l'OTAN, on précise que ces propos ne sont pas contradictoires avec l'enquête ouverte à la SFOR. A Washington, le département d'Etat a démenti qu'un diplomate américain ait porté cette accusation. — (Corresp.)

## Sierra Leone : comparution du chef rebelle Foday Sankoh

FREETOWN. Détenue

depuis deux ans dans un lieu tenu secret, le chef rebelle Foday Sankoh, 70 ans (photo), a comparu, lundi 4 mars, devant un tribunal de la capitale sierra-léonaise, Freetown, pour « conspiration, meurtres et vols aggravés ». Des milliers de badauds s'étaient attroupés autour du palais de justice et le chef du Front révolutionnaire uni



BRENNAN LINSLEY/AP

(RUF), menotté, est apparu très diminué, à peine capable de marcher sans assistance. Il encourt la peine de mort au terme d'un procès dont la prochaine audience a été fixée au 11 mars. L'abrogation de l'état d'urgence, en vue des élections législatives et présidentielle, programmées pour le 14 mai, a obligé le gouvernement à traduire en justice son plus célèbre prisonnier, qui a comparu avec 49 autres membres du RUF. Foday Sankoh devrait également être poursuivi devant le tribunal spécial des Nations unies qui, après sa mise en place à Freetown, prévue pour cet été, aura à le juger pour « crimes de guerre ». — (AFP, Reuters.)

## Les forces américano-afghanes se heurtent à une vive résistance à Chah-e-Kot

### ZORMAT

de notre envoyée spéciale

Les combattants talibans et étrangers réfugiés dans la montagne enneigée de Chah-e-Kot, à 45 kilo-

### REPORTAGE

« Les étrangers sont venus il y a deux mois. Ils ont creusé de nouvelles grottes »

mètres de Gardez, au sud de Kaboul, opposent une résistance farouche aux troupes américano-afghanes qui tentent, depuis samedi 2 mars, de les encercler. Toute la nuit et ce mardi matin, des avions ont survolé la région, soumise à d'intenses bombardements.

Pour la première fois depuis le début de la guerre, les Etats-Unis ont reconnu que deux de leurs hélicoptères, dont l'un s'est écrasé, ont été touchés par les tirs des assiégés. Les troupes américaines ont subi leurs plus lourdes pertes, avec 9 militaires tués dans la seule journée de lundi.

Selon plusieurs témoignages recueillis dans la région de Zormat, les combattants étrangers qui se trouvent à Chah-e-Kot sont des soldats endurcis qui n'en sont pas à leur première bataille.

Travailleur immigré au Pakistan, Ahmed est revenu à Chah-e-Kot il y a vingt jours pour évacuer sa famille. « Les étrangers - 600 hommes, plus une centaine de femmes et d'enfants - sont venus il y a deux mois », raconte-t-il. « Ils se sont mis à creuser de nouvelles grottes à côté de celles datant du djihad contre les Soviétiques, dit-il, et ils ont dit à la population : "Vous pouvez partir ou rester, mais nous allons occuper ces grottes car elles étaient à nous au

temps du djihad". Le conseil du village s'est alors réuni et a opté pour le départ », ajoute-t-il. « Les étrangers ont aidé les familles à partir avec leurs propres véhicules, mais nous avons tout abandonné là-bas », déplore Ahmed, qui est retourné à Chah-e-Kot il y a trois jours pour voir sa maison.

Qader Chah, lui, a vu plusieurs milliers d'« Arabes » (terme souvent employé par les Afghans pour désigner tous les étrangers qui se battent aux côtés des talibans) venir à Zormat au lendemain de la chute de Kaboul, le 13 novembre. Chauffeur de minibus, Qader Chah affirme : « J'en ai emmené alors beaucoup, par une route secondaire, dans le désert de Ghazni, où nous avons gagné le village de Qari Baba. Puis nous avons traversé le désert pour nous rendre à Mukur, dans la province de Zabul. Là le chef du district les a envoyés à Kandahar », dit-il. « Mais après la chute de Kandahar [le 7 décembre], je les ai vus une fois de plus ici. »

### SOLIDES SOUTIENS

Qader Chah montre, dans le village de Bigwal, à quelques kilomètres de Zormat, un grand fort où, dit-il, vivaient des « Arabes » et un autre où était installé leur commandant. Dans ce dernier, les fenêtres vertes à carreaux de couleurs creusées dans la boue séchée des tourelles témoignent d'une présence étrangère : l'œuvre d'un commandant saoudien, d'après Qader Chah. « Durant le mois de ramadan, ils étaient environ 2 000 ici », dit-il. « Brusquement, ils se sont mis à tout acheter au bazar : riz, sucre, conserves, etc., et, petit à petit, ils sont montés à Chah-e-Kot. Beaucoup, aussi, sont allés à Urgun, dans la province de Paktika, où ils ont payé des passeurs pour évacuer leur famille vers le Pakistan. »

Vingt-cinq veuves de miliciens « arabes » demeurent toujours à

Zormat, où les combattants étrangers disposent, selon toute probabilité, de solides soutiens. La peur que suscitent les questions des étrangers, la peur de leur parler tend à prouver que les talibans ou

feraient mieux de donner aux Afghans les moyens d'agir plutôt que de s'impliquer eux-mêmes », affirme un ancien responsable taliban. « Nous connaissons ces montagnes, nous connaissons les villageois et

### Premiers raids des avions français

Des Mirage 2000 D, sur les six basés à Manas (Kirghizstan), et des Super Etendard, sur les seize embarqués à bord du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, ont participé, pour la première fois, dimanche 3 et lundi 4 mars, dans la région de Gardez, à des frappes contre trois objectifs qui leur ont été désignés par le commandement américain des opérations à Al-Kharg (Arabie saoudite). Depuis la mi-octobre 2001, les avions français n'avaient reçu que des missions de renseignement et de reconnaissance dans le cadre de la coalition antiterroriste en Afghanistan. Cette fois-ci, cinq tirs de bombes et de missiles guidés au laser ont été exécutés par les appareils français contre des campements où se sont retranchés les talibans et des combattants étrangers. Le choix des cibles, répertoriées à l'avance ou qualifiées d'« opportunités », c'est-à-dire sélectionnées quand elles se présentent, est fait avec l'accord de l'état-major français des armées.

le réseau Al-Qaida gardent ici des fidèles. Ceux-ci pourraient être responsables de l'attaque, lundi après-midi, à la sortie de Zormat, contre la voiture de journalistes du *Toronto Star*. Kathline Kenna a été blessée gravement à la cuisse par ce qui pourrait être une grenade lancée contre la voiture.

Cette région montagneuse de l'est de l'Afghanistan, frontalière du Pakistan, abrite encore des milliers de combattants étrangers qui n'ont d'autre choix que de se battre jusqu'à la mort. « Les Américains

nous savons comment agissent les Arabes », dit-il.

Déjà, à Gardez, certains commandants ou soldats afghans déplorent la mauvaise conduite des opérations militaires par les Américains. L'épisode des premiers morts de cette opération, tués dans une gorge où ils s'étaient imprudemment avancés, tend à prouver aussi que, dans cette guerre, les Etats-Unis ont, sur le terrain, un réel problème de renseignement.

Françoise Chipaux

## Elu par le Parlement, Ibrahim Rugova devient président du Kosovo

IBRAHIM RUGOVA, le leader nationaliste modéré, est devenu, lundi 4 mars, le premier président élu du Kosovo. Ce vote du Parlement (88 voix pour, 3 contre et 15 abstentions, probablement celles des élus serbes), met un terme à quatre mois de blocage politique dans cette province autonome de Yougoslavie, sous administration internationale depuis juin 1999.

M. Rugova avait échoué par trois fois à se faire élire, des divergences sur le partage du pouvoir opposant, depuis les élections législatives de novembre, les trois principaux partis albanais : la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), son parti (47 députés sur 120), le Parti démocratique du Kosovo (PDK, 26 élus) et l'Alliance pour l'avenir du Kosovo (AAK, 8 élus). Le 28 février, un accord a été trouvé, sous la pression de la communauté internationale. Dès son arrivée à Pristina, le 14 février, le nouveau chef de l'administration de l'ONU au Kosovo (Minuk), Michael Steiner, avait fait de la sortie de la crise sa priorité.

Le poste de premier ministre échoit au candidat du PDK, Rexhep Bajrami. Ce chirurgien de Mitrovica, un modéré, a officié pendant la guerre dans les hôpitaux de campagne de l'Armée de libération du Kosovo, puis fut un

temps le maire autoproclamé de la ville. Le PDK et l'AAK obtiennent, chacun, deux portefeuilles, la formation de M. Rugova quatre, dont l'économie et l'éducation.

Le vote du Parlement a été salué par le chef de la diplomatie européenne, Javier Solana, qui a félicité « les dirigeants albanais du Kosovo », ajoutant : « J'attends d'eux qu'ils confirment leur sens des responsabilités pour bâtir un Kosovo meilleur pour tous ses habitants. » A distance, M. Rugova lui a répondu qu'il ne devait pas de son objectif d'un « Kosovo démocratique, pacifique, prospère et indépendant » ; ce dernier point, essentiel aux yeux des Albanais de la province, faciliterait, selon lui, l'intégration du Kosovo dans l'Europe.

Pour les Serbes, les institutions autonomes sont un premier pas vers une indépendance qu'ils réprochent. Michael Steiner a cherché à les rassurer en fixant comme l'un des objectifs de son mandat le retour dans leur foyer des quelque 200 000 non-Albanais qui ont quitté la province depuis 1999. Les élus serbes ne sont pas non plus sans savoir que les nouveaux dirigeants ne disposent d'aucune prérogative en matière de sécurité ou de diplomatie.

Christophe Châtelot

## A Antananarivo, le gouvernement « bis » s'installe

L'armée malgache tolère la prise de pouvoir pacifique des partisans de Marc Ravalomanana

### ANTANANARIVO

de notre envoyée spéciale

Les Malgaches seraient-ils en train d'inventer l'insurrection à la bonne franquette ? Lundi 4 mars, le gouvernement parallèle nommé par le président autoproclamé, Marc Ravalomanana, a pris ses quartiers, à défaut d'entrer véritablement en fonctions. Un à un, les ministres « bis » se sont présentés devant leur ministère, accompagnés par une foule compacte. Douze - sur dix-huit - ont pu s'installer sans encombre dans les bureaux désertés par les ministres « officiels », même lorsqu'un détachement militaire avait été disposé devant les portes.

Casqués et lourdement armés, les soldats semblaient à la pour la forme. Ils n'ont pas bronché quand, accompagné de son « gouverneur », Jacques Sylla, le premier

ministre choisi par M. Ravalomanana, s'est présenté devant eux, invitant chacun de ses ministres à entrer dans les lieux. Une procession de milliers de partisans de Marc Ravalomanana, certains riant aux éclats, d'autres émus jusqu'aux larmes, a suivi chaque « intronisation », dans une atmosphère de communion populaire, au son des cantiques et des chants de victoire. Pour le régime vacillant de Didier Ratsiraka, cela ressemblait à un chemin de croix.

Certes, la troupe n'a pas fraternisé avec la rue, mais certains militaires ont répondu par des sourires aux acclamations. Les brèves échauffourées de la veille étaient déjà oubliées. « L'armée fait acte de présence », expliquait-on au gouverneur militaire d'Antananarivo, pourtant chargé de faire respecter la loi martiale décrétée, le 1<sup>er</sup> mars,

par le président « officiel ». « La loi martiale ne sera appliquée que si la négociation n'aboutit pas », a précisé le porte-parole du gouverneur militaire, Léon-Claude Raveloarison. Ce dernier n'aurait pas renoncé à « nouer un dialogue avec M. Ravalomanana et ses partisans ».

### CONQUÊTE BON ENFANT

Mais le maire d'Antananarivo semble avoir épuisé ses réserves de patience. Il a nommé, aussi, un ministre de la défense, le général Jules Mamiraza : « Notre premier devoir est de remettre de l'ordre dans les forces armées, a déclaré cet officier, issu de la gendarmerie. Certains ne sont pas encore complètement convaincus, mais la majorité pense comme nous. » Comment réagiront les officiers supérieurs de l'armée ? L'issue pacifique du processus en cours est entre leurs

mains. Le pays a deux présidents, deux gouvernements ; il ne saurait garder durablement deux armées. Mardi matin, la capitale se préparait à poursuivre sa conquête bon enfant des bâtiments ministériels. Sans intervention des forces de l'ordre dans les prochaines heures, le glissement du pouvoir pourrait devenir irréversible, au moins à Antananarivo.

Dans les provinces, la situation est encore incertaine. L'amiral-président Didier Ratsiraka a quitté son palais pour s'installer à Toamasina (ex-Tamatave), sur la côte est, son fief. C'est dans cette ville, également, que les gouverneurs des cinq provinces, hormis celle d'Antananarivo, ont annoncé, lundi soir, leur décision de se « regrouper » et d'en faire leur « capitale »...

Jean-Jacques Bozonnet

Trois écoles de commerce

BAC + 5

CONCOURS EN TERMINALE

ACCÈS

ESSCA

Angers-Paris

0811 811 881

IÉSEG

Lille

03 20 54 58 92

ESDES

Lyon

04 72 32 50 48

Clôture des inscriptions le 25 avril 2002

S'entraîner en ligne : [www.concours-acces.com](http://www.concours-acces.com)

BP 651, 49006 Angers Cedex 01

# Les Quinze décident de ratifier le protocole de Kyoto

En entérinant les objectifs de limitation des gaz à effet de serre, contenus dans le traité sur le changement climatique, les ministres de l'environnement ont critiqué les Etats-Unis, qui ont renié leurs engagements pris en 1997

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Les ministres de l'environnement des Quinze ont décidé, lundi 4 mars, la ratification par l'Union européenne (UE) du protocole de Kyoto sur le changement climatique. Ce traité, signé en 1997, impose aux pays industrialisés de réduire leurs émissions des gaz à effet de serre à l'horizon 2010 - de 8 % en ce qui concerne l'UE. La décision de ratification a été qualifiée d'« historique » par Romano Prodi, le président de la Commission européenne. Les Quinze ont aussi adressé une critique ferme, même si elle est formulée en termes diplomatiques, aux Etats-Unis, qui refusent le protocole.

La décision de ratification permet à l'Europe de garder son rôle de leader dans le domaine de l'environnement. Son objectif est de faire en sorte que le protocole entre

## La « cogénération » en Allemagne

La Chambre haute du Parlement allemand, le Bundesrat, a approuvé, vendredi 1<sup>er</sup> mars, une loi pour développer les centrales de cogénération. Cette technique permet de produire à la fois de l'électricité et de la chaleur, avec un très bon rendement énergétique.

Le gouvernement de Berlin prévoit que le développement de la cogénération permettra de réduire les émissions de gaz carbonique, d'ici à 2010, d'au moins 20 millions de tonnes par rapport à 1998. Environ 10 % de l'électricité en Allemagne sont actuellement produits dans des usines de cogénération. La loi, qui a déjà été entérinée par le Bundestag, la Chambre basse, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril.

en vigueur lors de la conférence mondiale sur le développement durable qui se tiendra, en août, à Johannesburg. Actuellement, 47 pays ont ratifié le texte, qui doit être approuvé par les pays responsables de 55 % des émissions des pays industrialisés en 1990.

Pour parvenir à l'accord de lundi, les ministres ont dû conclure un compromis politique : le texte a été voté à la majorité qualifiée - comme le désirait notamment l'Allemagne - plutôt qu'à l'unanimité, comme le voulaient de nombreux autres Etats. Mais les Quinze ont convenu que les décisions, qui suivront et qui concerneront l'application du protocole de Kyoto, seront adoptées par consensus.

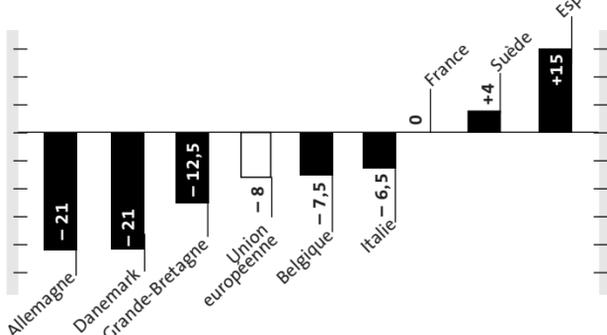
## « UN PLAN BUSH-EXXON »

C'est la règle qui avait prévalu en 1998, lorsque les Européens se sont répartis leurs objectifs de réduction des émissions : certains Etats pourront se contenter de stabiliser leurs émissions de gaz, d'autres devront les réduire fortement, d'autres encore pourront les augmenter. Une objection soulevée par le Danemark sur ces objectifs à atteindre avait été levée lors de la préparation du Conseil.

« Nous n'avons heureusement pas le choix, mais nous avons adressé un signal fort aux Américains, qui ne respectent même pas le texte de la Convention de Rio qu'ils ont signée en 1992 et qui prévoyait la stabilisation des émissions de gaz », commente Olivier Deleuze, le secrétaire d'Etat belge à l'énergie. Dans une déclaration commune, les Quinze invitent les Etats-Unis, principal pollueur de la planète avec un tiers des émissions de CO<sub>2</sub> à « assumer leurs responsabilités » et à produire « un effort comparable » à celui prévu par le protocole.

## LES EUROPÉENS ONT PANACHÉ LEURS OBJECTIFS NATIONAUX

Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2010 par rapport aux niveaux de 1990, en pourcentage



Pour tenir compte des particularités de chaque pays, les Européens ont décidé en juin 1998 de différencier leurs objectifs. En moyenne, l'Union a un objectif de réduction de 8 %.

Un vœu pieux ? Le président américain, George W. Bush, refuse le traité qu'avait signé son prédécesseur, Bill Clinton en 1997. Il estime qu'il en coûterait 400 milliards de dollars (près de 445 milliards d'euros) et 4,9 millions d'emplois à son pays. Le contre-projet du président, présenté

le 14 février, n'est pas contraignant et très éloigné des objectifs européens. « On peut dire que c'est un plan Bush-Exxon », a commenté, lundi, Yves Cochet, le ministre français de l'environnement.

Les experts européens estiment que, dans ces conditions, les Etats-

Unis connaîtront une hausse probable de 39 % de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012, par rapport à leurs niveaux de 1990. Le programme de M. Bush ne limiterait, au mieux, cette augmentation que d'un tiers.

## PROMESSES RUSSE ET JAPONAISE

A court terme, il mise sur des engagements volontaires des entreprises ; à plus longue échéance, il table sur de nouveaux procédés de production, moins polluants. Or, selon les Quinze, les entreprises ne lanceront des recherches que si elles sont préalablement contraintes de réduire les émissions.

Les membres de l'Union espèrent isoler les Etats-Unis et amener d'autres grandes nations industrialisées à ratifier rapidement le protocole de Kyoto. La Russie et le Japon ont promis de le faire, mais ne sont pas encore passés à l'acte. Au Canada, le ministre de l'environnement se heurte aux industriels du secteur de l'énergie, mais a lancé récemment un cri d'alarme. Selon David Anderson, « l'Arc-tique canadien est en péril ».

Jean-Pierre Stroobants

## Le candidat grec est favori pour la vice-présidence de la BCE

### BRUXELLES, FRANCFORT

de nos correspondants

Le gouverneur de la Banque centrale de Grèce, Lucas Papademos, tient la corde pour remplacer, comme vice-président de la Banque centrale européenne, le Français Christian Noyer, dont le mandat s'achève le 31 mai. C'est la première fois depuis la mise en place de la BCE, en juin 1998, que les responsables européens doivent procéder au renouvellement d'un des six membres du directoire. Les ministres des finances de l'Union ont évoqué le sujet lors de leur rencontre, mardi 5 mars à Bruxelles.

D'après le président de l'Ecofin, le grand argentier espagnol Rodrigo Rato, un accord pourrait survenir d'ici la mi-avril : « Il est parfaitement possible de respecter ce calendrier », a-t-il dit lors d'une conférence de presse, lundi soir. Dans le meilleur des cas, une décision pourrait être prise dès le sommet européen de Barcelone, les 15 et 16 mars. Les membres du directoire de la BCE sont nommés par les chefs d'Etat et de gouvernement, sur recommandation du conseil des ministres.

### EXPÉRIENCE INTERNATIONALE

A 55 ans, Lucas Papademos, ancien professeur de l'université de Columbia, à New York, dispose d'une bonne expérience internationale : il fut économiste auprès de la composante régionale de la Réserve fédérale américaine, à Boston. Nommé en 1994 à la tête de la Banque centrale de Grèce, il pilote alors avec succès une bataille vigoureuse contre l'inflation et sera l'un des artisans de l'adhésion de son pays à l'euro, le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Il siège, depuis, au conseil des gouverneurs de la BCE. L'organe qui pilote la politique monétaire est composé des membres du directoire et des douze présidents des banques centrales nationales membres de l'euro.

Interrogé au sujet de M. Papademos, M. Rato a eu des commentaires flatteurs : « C'est quelqu'un de tout à fait pertinent, non seulement dans une perspective intérieure grecque mais aussi au point de vue européen, c'est une personne à la stature reconnue ». Mais le gouverneur de

la Banque centrale du Luxembourg, Yves Mersch, serait également en lice.

Le candidat retenu pour remplacer M. Noyer devra-t-il automatiquement être le numéro deux de la BCE ? La question reste posée. Une autre hypothèse à l'étude voudrait que le vice-président soit désigné parmi les actuels membres du directoire. Compte tenu du flou juridique, il n'est pas sûr qu'une personnalité comme l'Italien Tommaso Padoa-Schioppa, à qui l'on prête des ambitions, reçoive le soutien de tous les gouvernements.

Six pays entrent en ligne de compte pour occuper la place bientôt vacante, parce que ne disposant pour l'instant d'aucun représentant dans le petit cercle présidé par le Néerlandais Wim Duisenberg : outre la Grèce, il s'agit de l'Autriche, de la Belgique, de l'Irlande, du Luxembourg et du Portugal. Quant à la France, qui n'aura plus personne au directoire, la succession de M. Noyer est liée à celle de M. Duisenberg, qui se retirera en juillet 2003 : son successeur devant être un Français, Paris ne devrait pas présenter de candidat pour la vice-présidence.

En coulisse, les gardiens monétaires de l'Europe ont plaidé pour la nomination d'un banquier central : à leurs yeux, la désignation d'un homme du sérail permettrait de renforcer la crédibilité internationale de la jeune institution. Ce n'est pas l'idée de tous les dirigeants européens, comme le ministre belge des finances Didier Reynders, qui préférerait une personnalité plus politique.

La décision reviendra aux chefs d'Etat et de gouvernement : le conseil de ses gouverneurs est juste censé donner son avis, comme le Parlement européen. La désignation en douceur du vice-président aura cependant valeur de test alors que la moitié du directoire sera renouvelée en un peu plus d'un an. Après M. Noyer, la Finlandaise Sirkka Hamalainen sera en fin de mandat en 2003, avant le départ de M. Duisenberg.

Arnaud Leparmentier et Philippe Ricard

## ÉCHOS

■ ZONE EURO : « Les principaux indicateurs semblent confirmer que le pire est passé », a déclaré lundi 4 mars le commissaire européen Pedro Solbes, qui prévoit pour 2002 une croissance de 1,5 % dans la zone euro. L'indice de confiance économique de la Commission a progressé légèrement en février, pour le troisième mois consécutif dans la zone euro, passant de 99,1 à 99,2 points. L'indice était de 100,1 en août et septembre 2001. S'il a bondi en février en Italie (+0,6) et aux Pays-Bas (+0,5), l'indice a diminué de manière significative en Allemagne (-0,3) et en France (-0,2). Eurostat a estimé que le passage à l'euro avait entraîné en janvier une hausse des prix pouvant atteindre 0,16 %, mais M. Solbes espère que l'inflation, qui était de 2,7 % en janvier, passera sous la barre des 2 % avant la fin du semestre.

■ PRÉSIDENTIELLE : Valéry Giscard d'Estaing, président de la Convention sur la refondation européenne, s'est déclaré « étonné » que Jacques Chirac et Lionel Jospin « n'aient pas jusqu'à présent exprimé de vœux fortes sur l'Europe » dans leur campagne des présidentielles. « Nous allons passer à un stade nouveau dans la vie de l'Europe. Les Français doivent être conscients qu'il s'agit d'une étape très importante », estime-t-il dans une interview parue le 4 mars dans le quotidien La Montagne.

faire du ciel le plus bel endroit de la terre

AIR FRANCE

L'Espace Affaires. Offrez-vous quelques heures de bien-être.  
Service à bord raffiné, fauteuil convertible, équipement audiovisuel individuel  
haute technologie. [www.airfrance.com](http://www.airfrance.com)

Membre de

# FRANCE

## AFFAIRES

Remis en liberté le 1<sup>er</sup> mars, Didier Schuller a jeté le trouble en déclarant ne pas remercier « ceux qui [l'] ont fait PARTIR ET MAINTENU EN EXIL pendant sept ans ». Des propos qui, selon ses explications,

visent l'entourage de Jacques Chirac et plus particulièrement l'avocat FRANCIS SZPINER, familier de l'Élysée et défenseur d'Alain Juppé. Selon l'ancien conseiller général des Hauts-de-Seine, c'est M. Szpi-

ner qui l'aurait ENGAGÉ À QUITTER LA FRANCE en 1995 à la suite de l'imbroglio de l'affaire Schuller-Maréchal. Une accusation qualifiée d'« absurde » par M. Szpiner : « On n'oblige pas quelqu'un à partir », a

déclaré l'avocat au Monde. Dans un livre à paraître le 7 mars, ERIC HALPHEN, magistrat dessaisi dans l'affaire des HLM de Paris, dénonce la « TRAGÉDIE JUDICIAIRE » dont il aurait été l'objet.

## Didier Schuller accuse les chiraquiens de l'avoir poussé à l'exil

Avocat et familier de l'Élysée, Francis Szpiner est mis en cause par l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine. Ce dernier lui reproche de lui avoir conseillé de fuir en février 1995, à la veille de la présidentielle. Dans son livre, le juge Halphen dénonce un système dont il aurait été la victime

**LA PHRASE** dissimulait un soupçon, peut-être un secret – en tout cas une menace. A sa sortie de prison, vendredi 1<sup>er</sup> mars, Didier Schuller déclarait, devant la porte de la maison d'arrêt de la Santé : « Je ne remercie pas ceux qui m'ont fait partir et qui m'ont maintenu en exil pendant sept ans. » (Le Monde daté 3-4 mars.) Cette fois, les attaques de l'ancien conseiller général (RPR) ne visent plus seulement ses pairs en politique, le maire (DVD) de Levallois-Perret, Patrick Balkany, son épouse, vice-présidente du conseil général des Hauts-de-Seine, et Charles Pasqua ; elles désignent l'entourage de Jacques Chirac, dont l'influence fut « décisive », assure M. Schuller, dans la « manipulation » dont il dit avoir été l'objet.

L'auteur – ou l'instrument – du montage qui l'aurait conduit à quitter la France, il y a sept ans, sous la pression de l'enquête judiciaire sur les HLM des Hauts-de-Seine, est un avocat qui, pour M. Schuller, « était d'abord un ami » : Francis Szpiner. Pénaliste parisien réputé, fin procédurier et tacticien rompu aux affaires politiques, ce dernier est présenté par l'ancien conseiller général (RPR) comme « celui dont les conseils [l'] ont déterminé à partir », au mois de février 1995, en pleine campagne présidentielle. Depuis lors, M<sup>me</sup> Szpiner est aussi devenu un familier notoire de l'Élysée chiraquien, pilier de la cellule de crise informelle et néanmoins permanente qui organise la défense du président de la République depuis que celui-ci est tourmenté par les juges. Il est aussi l'avocat d'Alain Juppé dans l'enquête instruite à Nanterre sur le financement du RPR, et conseilla Claude Chirac, au mois de juillet 2001, lorsque celle-ci fut convoquée dans l'enquête sur les voyages du chef de l'Etat réglés en argent liquide. Il est aujourd'hui candidat à l'investiture RPR en Saône-et-Loire contre le député sortant, Arnaud Montebourg (PS).

Ce rapprochement inspire l'accusation portée par M. Schuller : « J'ai fini par comprendre, a-t-il déclaré au Monde, qu'en 1995, j'avais été utilisé, manipulé par les chiraquiens pour provoquer la chute d'Edouard Balladur. » A en croire l'ancien élu, sa fuite soudaine



DUFOUR-ROSSI/CAMMA

aurait été l'aboutissement d'un « climat de peur » entretenu autour de lui et de sa compagne, Christel Delaval, et qui mêlait le risque judiciaire aux menaces physiques. Venant après l'imbroglio de l'affaire Schuller-Maréchal, qui était apparu comme une tentative de déstabilisation du juge Halphen

et avait affaibli la candidature présidentielle de M. Balladur, alors premier ministre, le départ en « cavale » d'un baron du RPR des Hauts-de-Seine, devenu le fief des balladuriens, avait contribué au discrédit de son camp.

Qualifiant d'« absurde » l'accusation de M. Schuller, Francis Szpiner

a indiqué, mardi 5 mars, ne pas vouloir « entrer dans cette polémique », affirmant être empêché de se défendre en raison du « secret professionnel qui lie l'avocat à son client ». « Lorsque Didier Schuller m'a dit qu'il allait déposer plainte contre le beau-père du juge Halphen [le docteur Jean-Pierre Maréchal], je lui ai

dit que c'était une erreur et que cela se retournerait contre lui, a néanmoins expliqué l'avocat. Lorsqu'il a décidé de quitter la France, il a fait lui-même son choix. On n'oblige pas quelqu'un à partir. » Quant à l'idée d'une « machination politique », l'avocat la repousse en ces termes : « La seule considération qui a guidé les conseils que je lui ai donnés, c'était son intérêt. »

### « FAIRE BAISSER LA PRESSION »

Selon le récit de M. Schuller, la décision de son départ aurait été acquise à Genève, quelques jours après la perquisition conduite par la police à son domicile de Clichy, le 10 février 1995. Alerté à l'avance par plusieurs informateurs – dont Francis Szpiner, dit-il – des intentions policières, il s'était réfugié en Suisse « pour faire baisser la pression » jusqu'à l'élection présidentielle. Son défenseur officiel dans l'affaire Maréchal, M<sup>re</sup> François Gibault, lui avait formellement déconseillé de s'enfuir. Quelques jours auparavant, cet avocat avait pourtant été prévenu par le juge Halphen lui-même de « menaces » anonymes formulées contre M. Schuller. L'ex-conseiller général assure que les arguments de

Francis Szpiner, annonçant notamment l'incarcération de sa compagne, l'auraient convaincu de s'exiler. Les deux hommes se connaissent depuis 1974, date à laquelle ils militaient tous deux chez les radicaux de gauche. Durant les années 1980, l'avocat s'était fait une réputation en défendant plusieurs proches de François Mitterrand, des gendarmes de la « cellule » de l'Élysée à Christian Nucci, ministre (PS) de la coopération impliqué dans l'affaire Carrefour du développement, jusqu'à Bernard Tapie. A aucun moment, assure aujourd'hui M. Schuller, son ami et avocat ne lui confia « qu'il était dans l'entourage de Chirac », notamment par l'entremise de Dominique de Villepin, alors directeur du cabinet de M. Juppé – et futur secrétaire général de l'Élysée.

« Le lendemain de la victoire de Chirac, raconte-t-il, j'ai appelé Francis [Szpiner]. Je lui ai dit : "Je rentre." Il m'a répondu : "OK." Une demi-heure plus tard, il m'a rappelé pour me dire d'attendre... » Au cours des années suivantes, M. Schuller dit avoir téléphoné régulièrement aux « quelques amis » qu'il avait gardés en France. Outre M. et M<sup>me</sup> Balkany, l'avocat aurait été de ceux qui lui déconseillaient de revenir. « Les démarches que j'ai effectuées n'allaient pas dans ce sens », répond M<sup>re</sup> Szpiner. En mars 1995, de fait, il avait tenté de négocier avec les juges de Créteil chargés du dossier le retour du fugitif contre la promesse qu'il ne serait pas écroué. Les magistrats refusèrent tout compromis et lancèrent un mandat d'arrêt.

Au mois de janvier 2002, quelques heures après la divulgation par son fils, dans Le Parisien, du lieu de son refuge, en République dominicaine, l'ex-conseiller général dit avoir appelé Francis Szpiner. « Il m'a simplement conseillé de tenir trois mois », raconte M. Schuller – c'est-à-dire jusqu'à l'élection présidentielle. Le 1<sup>er</sup> février, Didier Schuller annonçait son retour et déclarait au Monde : « J'ai peut-être contribué à la défaite d'Edouard Balladur. Je ne voudrais pas contribuer à celle de Jacques Chirac. »

Hervé Gattegno

## En 1995, un imbroglio politico-policière qui pesa sur la présidentielle

SEPT ANS après, Edouard Balladur en est encore persuadé : l'affaire Schuller-Maréchal, en portant atteinte à son « crédit moral », a lourdement contribué à sa défaite lors de l'élection présidentielle de 1995. Dans un livre de souvenirs publié quelques mois après le scrutin (*Deux ans à Matignon*, Plon), l'ancien premier ministre (RPR) évoque les effets « dévastateurs » sur sa campagne qu'aurait entraîné l'éclosion de ce scandale politico-policière, à l'hiver 1994.

Tout commença par une plainte, déposée le 15 décembre de cette année-là, par le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine Didier Schuller, pour « tentative d'extorsion de fonds ». Visé par la plainte, le psychiatre Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge d'instruction Eric Halphen, était accusé par l'élu d'avoir voulu lui soutirer de l'argent en contrepartie d'une intervention auprès de son genre pour interrompre les investigations. A cette époque, l'enquête du juge Halphen, jusqu'alors centrée sur les HLM de la ville de Paris, menaçait de s'orienter vers les HLM des Hauts-de-Seine, dont M. Schuller avait été le directeur général, de

1986 à 1994. Au-delà des malversations qu'elle visait à établir, l'instruction comportait un arrière-plan politique : du fief parisien de Jacques Chirac, elle s'élevait brusquement à celui de son rival, Edouard Balladur, soutenu par les « barons » des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Patrick Balkany, maire (RPR) de Levallois-Perret et président de l'office HLM départemental.

### AU CŒUR DU « SYSTÈME PASQUA »

Le dépôt de la plainte de M. Schuller fut orchestré au cœur du « système Pasqua » : le conseiller général des Hauts-de-Seine, que préside le ministre. C'est là que le directeur de la police judiciaire vient recueillir les déclarations de l'élu, là que se monte le piège contre M. maréchal. Une enquête est confiée au service de police chargé des trafics de stupéfiants, dans le cadre de laquelle M. Schuller rappellera M. Maréchal en présence des policiers, qui enregistreront le dialogue. Durant cet entretien, l'élu et le psychiatre s'entendent sur le versement d'un million de francs en échange d'une intervention sur le juge Halphen. Le

20 décembre, lorsque s'effectue la remise de la somme, à l'aéroport de Roissy, M. Maréchal est interpellé.

La régularité de la procédure sera mise en cause en raison de l'absence de cadre juridique des enregistrements téléphoniques policiers. D'autant qu'apparaît, au mois de février 1995, le fait que le beau-père du juge avait été placé sur écoutes administratives – donc sur ordre de Matignon – aussitôt après la plainte de M. Schuller, sans que l'objet précis en fût mentionné. En dépit de ses premières explications publiques, M. Balladur devra admettre l'irrégularité du dispositif. En 1995, le Conseil supérieur de la magistrature, saisi par François Mitterrand, dénoncera une « volonté de porter atteinte à l'indépendance » du juge Halphen. Un an plus tard, la Cour de cassation annulera l'ensemble de la procédure suivie contre M. Maréchal. Affirmant avoir obéi à l'ordre de M. Pasqua pour déposer plainte, M. Schuller expliquait, à Saint-Domingue : « Il était visiblement devenu prioritaire d'arrêter ce juge parce qu'il menaçait des intérêts qui me dépassaient de très loin » (Le Monde du 1<sup>er</sup> février).

## Le récit d'une « tragédie judiciaire » sur le ton d'un plaidoyer

**BIBLIOGRAPHIE**  
**Sept Ans de solitude**  
d'Eric Halphen

Denoël, mars 2002, 249 p., 19 €.

**ANNONCÉ** comme un pamphlet antichiraquien susceptible de faire basculer la campagne électorale, le livre d'Eric Halphen risque de décevoir ceux qui espéraient y trouver des révélations sur les dessous de l'enquête sur les HLM de Paris. *Sept ans de solitude*, comme son titre le suggère, se veut d'abord et surtout du témoignage d'un magistrat désabusé, brisé par une affaire émaillée de chausse-trappes et de coups tordus. Il en dit plus sur la personnalité d'un homme victime de multiples attaques que sur l'enquête qui lui a valu sa notoriété. « Je ne crois plus. A une justice égale pour tous. Au fait qu'un homme seul puisse triompher d'une organisation nichée au sommet de l'Etat », écrit Eric Halphen. Au fil des pages, le juge égrène les épisodes les plus marquants de l'affaire des HLM, avouant au passage : « Je ne sais toujours pas si ça a été une chance de m'occuper de cette instruction, ou un malheur. »

Du piège tendu à son beau-père à son dessaisissement par la cour d'appel en passant par le refus des policiers de l'assister lors d'une perquisition chez Jean Tiberi, le magistrat raconte sur le ton désenchanté comment il a vécu cette succession d'événements qui ont fait de son enquête une affaire « extraordi-

nnaire ». « On a utilisé à mon endroit tous les moyens possibles et imaginables pour me faire douter, me déstabiliser, me faire perdre la tête », constate le magistrat, qui évoque des menaces, pressions et autres écoutes téléphoniques sauvages... Derrière la chronique amère d'une enquête placée dès l'origine « sous haute surveillance », se dessine le portrait d'un homme fragile et attachant, héros malgré lui d'une authentique « tragédie judiciaire ». Son récit, souvent émouvant, prend parfois des allures de plaidoyer pro domo, notamment lorsqu'il répond point par point aux nombreuses critiques qui ont été formulées sur la conduite de son instruction et les libertés qu'il aurait prises avec la procédure. Quitte, au passage, à renforcer ses détracteurs dans leurs convictions, notamment quand il affirme que Xavière Tiberi a été mise en examen pour « emploi fictif », incrimination inconnue du code de procédure pénale, ou lorsqu'il met en cause, sur le mode de la rumeur, la magistrate de la chambre de l'instruction qui a ordonné son dessaisissement : « Les bruits courent que la présidente est connue de longue date pour ses attaches avec le RPR, y compris lorsqu'elle était en poste en province. »

Eric Halphen, qui a demandé sa mise en disponibilité de la magistrature, confie en conclusion qu'il « ne rêve plus beaucoup », évoquant le « sentiment de frustration, d'inutilité » qui l'anime aujourd'hui.

Fabrice Lhomme

## Eric Halphen : M. Chirac « à la confluence de toutes les pistes »

Dans son livre, le juge de l'affaire des HLM de Paris met plusieurs fois en cause le président

**DANS** son ouvrage, le juge Halphen évoque les temps forts de son enquête, notamment la mise en cause du RPR et l'implication de Jacques Chirac.

► **Les marchés truqués de l'office HLM (OPAC) et le rôle du promoteur Jean-Claude Méry.** « En tombant sur Méry, l'affaire change de dimension. (...) Tout le gotha du BTP parisien, les plus grosses entreprises du secteur figurent dans la comptabilité Méry. (...) Toutes les entreprises « cotisantes » obtiennent simultanément des marchés avec l'OPAC (...) La majorité des chefs d'entreprise concernés sont des sympathisants ou des membres du RPR. De plus, un bon nombre sont francs-maçons. Je m'apercevrai aussi que les dirigeants de l'OPAC connaissent tous Jean-Claude Méry, [notamment le] président du conseil d'administration de l'office de l'époque, Jean Tiberi. (...) Jean-Claude Méry, membre du comité central du RPR, a eu un rôle très important sur les éventuelles malversations de l'OPAC. C'est à lui que les entreprises doivent s'adresser pour avoir une chance d'obtenir un marché. Le jour de son inculpation [le 29 septembre 1994], ma greffière a entendu le collaborateur de son avocat M<sup>re</sup> Sarda, connu d'ailleurs pour être l'avocat de la mairie de Paris, dire à son patron : "vous avez raison, c'est une opération qui vise Chirac". »

► **Les confidences recueillies « off » sur le financement occulte du RPR.** « La scène [se déroule]

avant les élections municipales de 2001, alors que la bataille fait rage entre les tenants de Jean Tiberi et les partisans de Philippe Séguin. L'un des avocats de Tiberi vient dans mon bureau pour m'annoncer que son client est prêt à me donner "les docs". (...) Je m'enquiers de la nature de ces documents. "Les relevés des comptes bancaires à l'étranger de Jacques Chirac et des chiraquiens. Il en a marre. Il veut parler". Evidemment, en échange, il faudrait faire un geste. Un non-lieu, par exemple. Là encore, faute de céder à ce chantage, je n'aurai plus aucune nouvelle ».

► **L'origine des « coups tordus », notamment d'éventuelles écoutes sauvages, dont il a été victime.** « Compte tenu de la nature des faits que j'instruisais, je ne pouvais pas m'attendre à beaucoup de cadeaux. Avec l'affaire des HLM

de Paris, j'avais un dossier visant le RPR et la mairie de Paris, à un moment où le RPR était le parti de gouvernement. J'enquêtai de ce fait sur le parti de mes deux ministres de tutelle, intérieur et justice. Il était inévitable que l'on tente, en haut lieu, de prendre quelques précau-



« Je n'avais pas du tout prévu la réaction violente de l'Élysée »  
ERIC HALPHEN

tions d'une part pour connaître les intentions du juge, et d'autre part pour se sortir d'ennuis éventuels. Avec les moyens en hommes et en matériel que donne le fait d'être au gouvernement ».

### ► La convocation du président

## Des poursuites pénales contre le juge ?

Mis en cause par Eric Halphen, qui l'accuse dans son livre d'avoir fait obstruction à son enquête, le procureur de la République de Créteil, Michel Barrau, a indiqué au Monde, lundi 4 mars, qu'il envisageait de « lancer des poursuites pénales » contre le juge. « Le procureur Barrau, marqué à droite, a toujours eu la réputation d'être aux ordres de sa hiérarchie », écrit notamment M. Halphen. « Ces accusations sont gravissimes », affirme M. Barrau, qui estime que « M. Halphen a dépassé toutes les limites ».

Le procureur, qui pourrait poursuivre le juge pour « diffamation », « violation du secret de l'instruction » et « violation du secret professionnel », ne souhaite, en revanche, « pas répondre sur le fond par médias interposés ». « Je n'ai pas à justifier les choix que j'ai faits en tant que procureur », indique-t-il. « Le dossier des HLM de Paris a déjà été examiné, à de multiples reprises, par les instances compétentes, qu'il s'agisse de la cour d'appel ou de la Cour de cassation », conclut le procureur.

**de la République.** « Cet acte du printemps 2001 va causer ma perte. Cette demande sera en effet à l'origine de mon dessaisissement. Elle sera pourtant parfaitement normale et logique. Dans le dossier des HLM de Paris, des chefs d'entreprise expliquent sur procès-verbal qu'ils versent de l'argent pour le RPR. A l'époque, le président de ce parti s'appelle Jacques Chirac. D'autres témoins assurent que l'argent va aussi à la mairie de Paris. Le maire de Paris de l'époque s'appelle Jacques Chirac. Tout milite donc pour qu'à un moment ou un autre Jacques Chirac soit entendu. Si j'avais voulu peser volontairement sur l'élection présidentielle de 1995, j'aurais pu le convoquer quelques semaines avant le premier tour. (...) « Survient alors l'épisode de la cassette Méry. (...) [Ces confessions] mettent directement en cause Jacques Chirac. L'estime toutefois, contrairement à ce que diront certains ensuite, n'avoir pas suffisamment d'éléments le mettant en cause pour l'entendre comme témoin assisté. Car s'il est à la confluence de toutes les pistes, rien ne l'implique directement. Je décide donc de l'entendre comme témoin. (...) Je n'avais pas du tout prévu la réaction violente de l'Élysée. Dans mon esprit, Jacques Chirac était quelqu'un d'assez "sportif" pour accepter de jouer le jeu. Il a préféré s'expliquer à la télévision, trouvant sans doute qu'une interview avec des journalistes plus ou moins complaisants valait explication devant le juge ».

## M. Chevènement maintient sa ligne « ni Chirac ni Jospin » malgré un tassement dans les sondages

Le candidat, qui organise un meeting, mardi 5 mars, à Paris, refuse les marques d'amitiés du premier ministre. Les souverainistes de droite le pressent de donner des signes à leur électorat

EN RÉUNISSANT ses troupes, mardi 5 mars, au Cirque d'hiver, à Paris, Jean-Pierre Chevènement engage une nouvelle phase, décisive, de sa campagne. Relayé par ses partisans, à commencer par le président du « pôle républicain », Max Gallo, seul autorisé à mêler sa voix à celle du candidat, mardi soir, le nouveau « logiciel » du député de Belfort est prêt. Il tient en deux points : résister aux insistantes marques d'affection du candidat premier ministre à son ancien « bon » ministre de l'intérieur ; tenter de mettre à profit l'effritement de l'audience du second sortant, Jacques Chirac, actuellement en difficulté dans les sondages.

Le fondateur du Mouvement des citoyens (MDC) a bien conscience du piège que lui tend M. Jospin, qui, multipliant les messages à son égard, ne « désespère pas » de M. Chevènement et proclame l'« amitié » qu'il a pour lui. « Il est resté dans mon cœur », a-t-il lancé, dimanche 3 mars, sur TF1.

Cette politique de la main tendue, relayée, lundi, par le député (PS) de Paris Jean-Christophe Cambadélis, laisse son destinataire « de marbre ». Une réponse cinglante, sur laquelle M. Chevènement devrait abondamment broder, mardi soir, a immédiatement fusé : « Jospin veut embrasser pour mieux étouffer. » « La stratégie est habile, commente le député de Belfort, mais les sentiments sont une chose, la politique en est une autre. Personnellement, je continuerai à situer le débat sur le terrain des orientations politiques. »

Les quinze jours à venir seront décisifs si M. Chevènement veut dépasser la barre des 10 à 12 % des intentions de vote. A cet égard, le fléchissement sensible de Jacques



Jean-Pierre Chevènement, ici en campagne à Mérignac (Gironde), le 27 février, dit se placer « dans la perspective du dépassement d'une gauche qui a tourné le dos au peuple et d'une droite qui a tourné le dos à la nation ». L'ancien ministre affirme qu'il « ne roule ni pour Chirac ni pour Jospin ».

Chirac dans les enquêtes d'opinion est perçu comme une aubaine. « Un président sortant à moins de 25 % des intentions de vote à cinquante jours du premier tour de l'élection, cela ne s'est jamais vu !, s'enthousiasme Jean-Yves Autexier, vice-président du MDC. Jacques Chirac dévisse et, contrairement à ce qu'avait prédit le PS, la candidature de Jean-Pierre Chevènement ne s'est pas écroulée au lendemain de l'entrée en campagne de Lionel Jospin. »

### « PROMÈNE-COULLONS »

On ne peut certes pas parler d'écroulement, mais il y a bien le signe d'un tassement du maire de Belfort dans les sondages, dont ses plus ardents partisans font mine de ne pas s'inquiéter. Un sondage CSA, paru lundi 4 mars dans *Libération*, le donnait en baisse de trois

points en un mois (11 %) au premier tour de scrutin. De même, l'institut Ipsos le crédite, mardi 5 mars, dans une enquête publiée par le *Figaro*, d'un score de 10 %, soit une baisse de deux points en deux semaines.

Les « turbulences » promises pour début mars par M. Chevènement tardent donc à se manifester. Du coup, le trio souverainiste transfuge du RPF, Florence Kuntz, William Abitbol et Paul-Marie Coûteaux, en profite pour réclamer, à grands cris, un recadrage à droite du positionnement de leur candidat. Vendredi 1<sup>er</sup> mars, dans *Libération*, M. Abitbol avait qualifié le pôle républicain de M. Gallo de « promène-couillons » et il avait appelé à la disparition pure et simple du MDC. Plus exigeant, M. Coûteaux, artisan de la tentative de rapprochement avortée

entre le député de Belfort et celui de Vendée, Philippe de Villiers, estime qu'« on est loin du compte en fait d'homme de la nation » et souligne qu'il n'est « pas là pour élargir les parts de marché du MDC à gauche ». « Si Chevènement n'accroche pas d'ici quinze jours à trois semaines, grince encore le député européen, ses incantations sur sa présence au second tour risquent de devenir franchement ridicules. Elles le sont déjà à moitié. »

Balayant ces impatiences d'un revers de main, M. Chevènement répète que c'est à lui « de conduire cette affaire ». Qu'on ne compte pas sur lui pour changer de stratégie, répète-t-il, tandis que M. Autexier assure qu'« il n'est pas question que Jean-Pierre Chevènement serve de force d'appoint à la gauche plurielle. D'ailleurs, il n'y a plus de gauche plurielle et, ce qu'il en reste, nous le laissons volontiers à Robert Hue et Noël Mamère ».

M. Chevènement, le mécanicien du programme commun de la gauche en 1972, devait donc, mardi soir, s'en tenir strictement à la ligne qu'il suit depuis le début de sa campagne : un coup pour Chirac, un coup pour Jospin. Secondé par M. Gallo, qui renverra dos à dos les deux têtes de l'exécutif – « l'un ment et l'autre maquille » –, il devrait appeler à « transcender l'opposition gauche-droite habituelle ». Exalter à la fois « les valeurs qu'il faut emprunter à la gauche » – la justice sociale, l'égalité, la laïcité et la défense des services publics – et celles de la « transmission », couramment rangées à droite – la famille, l'école, la revalorisation de l'effort et du travail.

Propos recueillis par Christine Garin

Ch. G.

## Lionel Jospin propose un plan pour aider les familles et épauler l'« autorité parentale »

Il conteste la « crédibilité » de Jacques Chirac

À ENTENDRE Lionel Jospin, il n'a plus besoin, à la différence de la campagne présidentielle de 1995, de « fendre l'armure ». « Je n'ai pas d'armure », a-t-il assuré, mardi 5 mars, sur France-Inter. M. Jospin a insisté sur la nécessité de « faire reculer le scepticisme » des électeurs tentés par l'abstention et a balayé l'absence de différences entre les programmes des principaux candidats, qualifiée de « classique de début de campagne ».

Le candidat socialiste a réitéré, tout au long de son intervention, ses critiques contre Jacques Chirac. « Je ne crois pas qu'il soit souhaitable pour notre pays que Jacques Chirac soit à nouveau président de la République pendant cinq ans », a-t-il martelé. M. Jospin est revenu sur son concept de « modernité partagée », en souhaitant « arriver par le dialogue à réduire les corporatismes ». « Je peux symboliser une inspiration socialiste. Mais je ne présente pas aux Français un programme socialiste », a-t-il répété, tout en jugeant, à propos d'une ouverture au centre, que « le centre est une référence un peu littéraire ». Sur l'Europe, il a évoqué le double défi de l'élargissement et de la réforme des institutions et a plaidé pour une « fédération d'Etats-nations ».

Sur l'avenir des retraites, M. Jospin a repris l'idée contenue dans le projet du PS d'un « contrat de générations », en soulignant que l'objectif « central » était de « maintenir le niveau des retraites ». Les retraites, a-t-il dit, seront le premier dossier de négociation, s'il est élu, entre l'Etat et les partenaires sociaux. Reprochant à M. Chirac, en proposant des « fonds de pensions individuels », d'« introduire une rupture dans le système de répartition », il a suggéré de faire appel à une partie de l'épargne collective, à travers les fonds d'épargne salariale, pour le financement des « retraites complémentaires ». Ce serait, a-t-il indiqué, « une solution de compromis ». Interrogé sur ce qu'il faudrait faire en cas d'impasse, M. Jospin a répondu, sans utiliser le mot de référendum : « Oui, si c'était nécessaire, les Français auraient à trancher. »

M. Jospin a qualifié d'« injustes et irréalistes » les propositions de M. Chirac sur la fiscalité, qui, en préconisant une baisse de 33 % de l'impôt sur le revenu, auquel 50 % des Français ne sont pas assujettis, va « favoriser les hautes tranches de revenus et non pas les tranches intermédiaires ». Le candidat n'est pas opposé aux baisses de charges pour les entreprises mais « à condi-

tion qu'il y ait des contreparties ». Plus globalement, il a estimé que M. Chirac « a un problème de crédibilité, indiscutable. On le voit à chaque fois qu'il fait des propositions, surtout quand elles sont mirobolantes ». Et, a-t-il ajouté, « il a un problème d'identité. Au fond qui est Jacques Chirac, quelles sont vraiment ses convictions ? ». Sur l'avenir de la majorité plurielle, M. Jospin a assuré que « c'est la dynamique de la présidentielle qui permettra de créer cette majorité ».

Mardi après-midi, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), M. Jospin devait, pour son premier déplacement thématique, présenter sa vision de la politique de la famille, inspirée du bilan et des projets de Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille. Voulant faire de son quinquennat « une réussite pour le passage d'une société de biens à une société de liens », le candidat socialiste devait faire plusieurs propositions : la création de 1 000 internats familiaux de proximité, pour « épauler l'autorité parentale » et prévenir « l'échec scolaire et des mauvais comportements qui s'y rattachent », l'achève-

### « Pour le passage d'une société de biens à une société de liens »

LIONEL JOSPIN

ment de la réforme du droit de la famille, avec un « droit à la médiation et au conseil conjugal », pour aider les couples en difficulté, et éventuellement un « divorce déjudiciarisé ».

M. Jospin va rétablir le fonds d'investissement, malgré son invalidation par le Conseil constitutionnel, pour offrir 40 000 places d'accueil supplémentaires dans les crèches. Il veut en créer un nouveau pour encourager les crèches d'entreprise. Il préconise aussi un « chèque enfance » (notamment pour le paiement des frais de crèche) et un plan national sur les métiers d'aide aux personnes. M. Jospin devait annoncer de nouvelles étapes sur la lutte contre les violences conjugales et la protection des droits de l'enfant, en particulier en rendant « imprescriptibles les crimes commis sur les enfants ».

Michel Noblecourt

### TROIS QUESTIONS À... FLORENCE KUNTZ

**1** Vous êtes députée européenne, élue sur la liste du RPF conduite par Charles Pasqua en 1999, et vous avez aujourd'hui rejoint Jean-Pierre Chevènement. Pensez-vous que ce dernier doit adresser des signes plus forts à droite ?

Quand ont commencé les rumeurs sur le ralliement de Philippe de Villiers, une partie de l'électorat de droite s'est soudain sentie à même de voter pour Jean-Pierre Chevènement. Nous recueillions, à ce moment-là, jusqu'à 14 % des intentions de vote. Je reste persuadée qu'il y a un gros réservoir de voix, à droite, pour Chevènement. Philippe de Villiers n'est pas venu. Il ne faudrait pas que ces électeurs, du

coup, se disent qu'ils n'ont rien à faire dans la campagne de Chevènement. Je crois que notre candidat doit lancer un appel fort aux républicains de droite et que d'autres, alors, le rejoindront.

**2** A quels responsables politiques pensez-vous ?

Charles Pasqua et Philippe Séguin sont les deux personnalités les plus emblématiques, à droite, du discours national-républicain. La manière dont Philippe Séguin est utilisé dans la campagne de Jacques Chirac laisse penser que son absence ne ferait pas vraiment problème. Sur le fond, Séguin a toujours été le plus proche, à droite, de Chevènement. Et il continue à le dire.

**3** Quelle doit être, selon vous, l'attitude de Jean-Pierre Chevènement pour le second tour ?

Ce qui nous permettra de passer à la vitesse supérieure, c'est la sortie définitive de son ambiguïté actuelle vis-à-vis de Chirac et de Jospin. C'est sa posture qui fera la crédibilité de Chevènement. Il faut qu'il dise clairement qu'il se présente contre le système et que, s'il n'est pas au second tour, il n'appellera à voter ni pour Chirac ni pour Jospin. C'est son silence actuel sur l'attitude qui sera la sienne au second tour qui retient une partie des électeurs de droite de franchir le pas.

Propos recueillis par Christine Garin

**DENIS TILLINAC**

**Chirac le Gaulois**

« Longtemps j'ai cru qu'un écrivain ne devait pas se commettre avec la politique... »

**LA TABLE RONDE**

Robert Hue et Charles Pasqua au « Grand Débat RTL-«Le Monde» »

## « Résister aux plans sociaux » ou « baisser les charges »

ROBERT HUE ET CHARLES PASQUA sont tombés d'accord, lundi 4 mars, au « Grand Débat RTL-Le Monde », pour regretter ce qu'ils considèrent comme une confiscation de la campagne par les deux principaux candidats. « Il n'y a pas de débat de fond. Nous sommes déjà dans une perspective de second tour », a affirmé M. Pasqua. « On est en train de vivre une campagne présidentielle, dont le débat va être escamoté comme il ne l'a jamais été », a renchéri M. Hue.

Le président du Rassemblement pour la France (RPF) a toutefois relativisé la portée de l'élection, en estimant que « le pouvoir est ailleurs, dans les marchés, à Bruxelles, de moins en moins en France ». Sous forme de boutade, M. Pasqua a ajouté qu'« il eût été plus intéressant de présenter la candidature de M. Prodi », le président de la Commission européenne.

Concernant le chômage, M. Pasqua considère qu'« il n'y a pas de dynamisme propre à l'Union européenne » et que celle-ci est « totalement tributaire des Etats-Unis ». « Vous n'êtes pas né de la dernière couvée », lui a rétorqué M. Hue, en rappelant l'appartenance de M. Pasqua au gouvernement de Jacques Chirac, de 1986 à 1988, et à celui d'Edouard Balladur, de 1993 à 1995. « Nous avons été au gouvernement trois fois deux ans, et

la gauche aura été au gouvernement pendant quinze », a répondu l'ancien ministre de l'intérieur. Parmi les propositions qu'il avance, M. Pasqua prône « la révision du traité de Maastricht » et celle du « dogme de la Banque centrale européenne ». Il faut, a-t-il expliqué, « donner à la Banque centrale,



« Une campagne présidentielle dont le débat va être escamoté comme il ne l'a jamais été »

ROBERT HUE

en dehors de l'objectif qui est le sien actuellement – la lutte contre l'inflation –, le même objectif que celui de la Federal Reserve américaine, c'est-à-dire assurer le développement économique ». Le président du conseil général des Hauts-de-Seine estime, par ailleurs, « possible » de baisser les charges salariales de 1 % par an pendant cinq ans. Le candidat communiste, lui, propose de « résister aux plans sociaux » des entreprises. « L'une des premières mesures à imaginer, c'est un dispositif qui donne davantage de moyens aux salariés de résister à cette politique des marchés, à cette politique ultralibérale qui entraîne tant de dégâts dans la société », a affirmé M. Hue.

L'analyse de M. Pasqua, sur ce point, n'est pas très différente. « L'arrivée des fonds de pension change complètement la conception de la direction des entreprises, puisqu'avec l'arrivée des fonds de pension qui veulent une rentabilité immédiate, il n'est plus question pour les entreprises d'investissement à moyen terme ni à long terme (...). Un certain nombre d'entreprises, compte tenu de ce qu'il y a un arbitrage tous les trois mois, n'hésitent pas à licencier quand elles n'en auraient pas besoin, uniquement pour des raisons de profit », a affirmé le président du RPF.

Concernant les retraites, le candidat du PCF récuse « la démarche de dramatisation du Medef et d'une grande partie de la droite, visant à dire qu'il faut introduire les fonds de pension en France ». Il est favorable au « maintien » du système de retraites par répartition et à sa « modernisation ».

Les deux candidats sont aussi tombés d'accord pour refuser l'idée d'une Constitution européenne. « On n'a jamais arbitré entre les trois possibilités d'organisation de l'Europe : l'Europe des nations, une Europe confédérale, l'Europe fédérale ou, au contraire, une simple zone de libre échange », a expliqué M. Pasqua, avant d'ajouter : « On n'a pas besoin de Constitution européenne. »

Pour M. Hue, « l'idée de Constitution rapproche trop du sentiment de la Constitution française ». « Je crains que ça ne mette en cause notre Constitution nationale », estime le candidat communiste. « Il faut rompre avec les critères mastrichtiens, ceux du pacte de stabilité qui nous empêchent de faire les dépenses publiques qu'on pourrait faire. Je crois à une Europe indépendante des marchés financiers et de la puissance américaine », a conclu M. Hue, en assurant que, si « le poids du Parti communiste est suffisamment fort, les thèses social-libérales ne l'emporteront pas ». « On



« Il eût été plus intéressant de présenter la candidature de M. Prodi »

CHARLES PASQUA

ne fera pas une politique à la Blair en France », a affirmé le président du PCF.

M. Pasqua, lui, a espéré qu'il y ait « suffisamment de forces à gauche et à droite pour mettre un terme à la domination de la Banque centrale européenne », ajoutant qu'à ses yeux une victoire de la majorité plurielle aux prochaines élections constituerait « un véritable échec pour la France ».

## A Mantes-la-Jolie, Jacques Chirac réaffirme sa volonté de lutter « contre l'impunité »

Le candidat a été chahuté par des jeunes après une visite dans un quartier difficile des Yvelines

C'EST la deuxième fois qu'il vient parler d'insécurité et, cette fois, Jacques Chirac a choisi le quartier du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie. Cela fait près de deux heures, ce lundi 4 mars, qu'il participe à une table ronde, dans le centre culturel Charlie Chaplin, sur l'insécurité dans les transports. Il y a là le maire de Mantes-la-Jolie, le RPR Pierre Bédier, des directeurs de la SNCF et de la RATP, des conducteurs de bus, des « agents d'accompagnement », un chauffeur de taxi et une jeune fille venue raconter sa peur lorsqu'elle doit rentrer le soir en train. Jacques Chirac a devant lui trois ou quatre petites fiches auxquelles il jette un coup d'œil, chaque fois qu'il doit prendre la parole. Un des organisateurs de sa campagne vient deux fois, trois fois, lui apporter un verre de Coca-Cola que le candidat boit d'un trait. Par les fenêtres, on voit de temps en temps la tête d'un gosse, resté à l'extérieur, qui saute pour « voir Chirac » discuter.

Dehors, justement, la petite foule qui s'est assemblée commence à s'échauffer. Lorsque le président est arrivé, en début d'après-midi, deux ou trois cents personnes l'ont accueilli dans une chaleur bon enfant, sous le contrôle discret de dizaines de policiers en civil. Mais maintenant, ils aimeraient bien au moins lui parler. On crie donc des « Chi-rac, Chi-rac ! », des « Eh ! Président ! ». Un jeune beur proteste contre ces « hommes politiques qui ne viennent que pour amadouer les électeurs », un autre explique « moi, je suis pour Chirac parce qu'il est contre Israël ». Puis, un adolescent a évoqué « les pièces jaunes de Bernadette » et déjà, les autres rigolent en évoquant la marionnette des Guignols qui, sur Canal+, représente le président de la République en « Supermenteur ». Les

imitateurs du chef de l'Etat sont légions mais les références sont manifestement celles de la figurine en latex d'un Chirac brassant des montagnes de billets. Les gosses parlent des « voyages payés en liquide », crient « Chirac voleur ».

A l'intérieur, le candidat explique calmement, pour la troisième

gouvernement, et que la justice ne s'applique pas « de la même façon sur l'ensemble du territoire ».

Un jeune patron d'une société de taxi lui a bien demandé « bon, OK pour la présence humaine dans les transports, pour plus de policiers, etc. Mais on paye ça comment si on n'augmente pas les impôts ? »,

### Sa fille Claude : « Je ne vois pas les critiques »

Claude Chirac, qui organise la communication du candidat Chirac, comme elle le faisait à l'Élysée, fait aujourd'hui l'objet de bon nombre de critiques de la part des élus de droite. Ils lui reprochent pêle-mêle son goût du secret, sa volonté de ramener Jacques Chirac vers « le centre gauche », et surtout son fonctionnement « quasi solitaire » dans cette campagne. Interrogée par *Le Monde*, lundi à Mantes-la-Jolie, sur les reproches qui lui sont faits, elle a expliqué : « Je n'ai rien à répondre à tout cela. De toute façon, je ne lis pas ce genre de choses, je ne les entends pas, je ne les vois pas. Je suis sur le terrain toute la journée. J'essaie, nous essayons, de faire les choses avec cœur et efficacité. Et c'est la seule chose qui compte. »

mais le maire de Mantes, Pierre Bédier, a repris la parole dans une pirouette : « Merci pour cette question de chef d'entreprise. » Et M. Chirac a redit encore « le problème c'est l'impunité ». « Il n'est pas admissible qu'il y ait une agression quelconque » dans les transports en commun, explique-t-il, « ça fait

mais le maire de Mantes, Pierre Bédier, a repris la parole dans une pirouette : « Merci pour cette question de chef d'entreprise. » Et M. Chirac a redit encore « le problème c'est l'impunité ». « Il n'est pas admissible qu'il y ait une agression quelconque » dans les transports en commun, explique-t-il, « ça fait

partie du contrat passé par le transporteur, et plus globalement l'Etat, et le citoyen ».

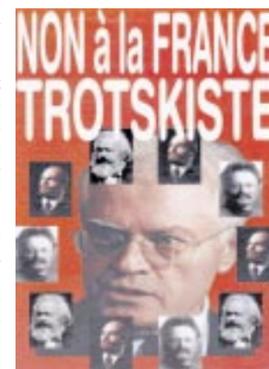
Maintenant, le président s'apprête à sortir et rejoindre sa voiture. Peut-il cependant ignorer les cris qui fusent de la foule « Supermenteur ! », « Chirac, voleur ! », « Vive Schuller » ? Entouré de policiers en civil, M. Chirac est la cible de quelques crachats et d'un projectile. « Cela demande toujours un certain courage, d'aller dans ces quartiers difficiles », ont ensuite expliqué ses conseillers.

Mardi matin, sur France-Inter, Lionel Jospin, a rappelé, pour sa part, son bilan en matière de sécurité, et souhaité « aller plus loin » en proposant notamment de créer des « centres qui soient encore plus fermés » pour les mineurs délinquants. Lui aussi a déploré la « dérive et la permissivité » qui a découlé de Mai-68. Répondant enfin directement à Jacques Chirac, il a expliqué « on parle d'impunité zéro, il faut qu'il n'y ait alors aucune impunité pour personne, le principe est clair : du haut jusqu'en bas ».

Raphaëlle Bacqué

## La « France trotskiste » des « étudiants avec Chirac »

UNE PHOTO-PORTRAIT de Lionel Jospin entourée d'une galaxie représentant Lénine, Marx et Trotski. Les « étudiants avec Chirac » distribuent depuis plusieurs jours, dans les réunions politiques et sur les campus universitaires, un tract de quatre pages intitulé « Non à la France trotskiste », en référence au passé militant du premier ministre candidat. Les auteurs déclinent huit thèmes – l'esprit républicain, l'école, l'emploi, la sécurité, l'égalité des citoyens, la loi républicaine, la violence en milieu scolaire et le dialogue social – pour affirmer que M. Jospin « a menti », sur fond de slogan « Jospin partout, la France nulle part ».



En conclusion, le manifeste décrit en ces termes l'action du premier ministre depuis 1997 : « Une France où tout passe par l'Etat, où la vie est planifiée de la naissance à la mort, du RMI jeunes à l'allocation minimum d'autonomie vieillesse. Bienvenue à Trotskiland ! »

### DÉPÊCHES

■ **CHRISTIAN BLANC** : l'ancien président d'Air France et de la RATP renonce à se porter candidat à la présidence de la République. Dans un entretien au *Figaro* du 5 mars, M. Blanc estime que « le débat est confisqué par les deux candidats du RPR et du PS », l'obligeant ainsi « à faire campagne sans être candidat ». Il annonce, toutefois, son intention de « lancer un mouvement politique, d'ici au 21 avril ».

■ **JEAN-MARIE LE PEN** : le président du Front national s'est plaint, lundi 4 mars, lors de l'émission « Mots croisés », sur France 2, du fait que, suite à des « pressions venues du RPR », un certain nombre d'élus qui avaient donné leur « parole d'honneur » de lui accorder leur signature refusent, aujourd'hui, de parrainer sa candidature à l'élection présidentielle.

### REGARD SUR UNE FICHE

Pour le président de la République, face à un « système qui se dégrade », il faut mettre en place « des mécanismes permettant la sanction qui seule permet la dissuasion ». « L'arrivée du gendarme, c'est le début de la sagesse. Si le gendarme ne sanctionne pas, il n'y a plus de gendarme. » Un regard sur une fiche et « les tribunaux sont débordés et découragés », explique M. Chirac qui déplore qu'il n'y ait « plus de politique pénale » alors que c'est une « responsabilité » du

## Le candidat a écouté les policiers qui sécurisent la gare

LES policiers de l'unité de gare et d'ilotage spécialisé (UGIS) de Mantes-Station sont perplexes. Le candidat Jacques Chirac s'est essentiellement contenté de les écouter, en commençant sa visite à Mantes-la-Jolie par leur « bunker » rutilant et ultra-protégé, installé au-dessus des quais d'une des gares de la ville. Le président a donc appris à cette occasion que sur ces lignes de banlieue difficiles de l'Ouest parisien se met en place, depuis 1999, la police de proximité chère au gouvernement, après avoir été inaugurée par Jean-Pierre Chevènement.

Sept gardiens de la paix et six adjoints de sécurité de l'UGIS de Mantes patrouillent en permanence sur les quais et dans les trains d'une dizaine de gares de cette ligne desservant plusieurs grandes cités des Yvelines entre Mantes et Paris. En liaison permanente avec le poste de commandement central de la gare Saint-Lazare, ils collaborent à la fois avec les contrôleurs et avec des agents de la SUGE, la police de la SNCF.

Leur seule présence semble avoir suffi à faire diminuer une insécurité très mal ressentie par les dizaines de milliers d'usagers quotidiens de cette ligne, par ailleurs particulièrement inconfortable et sujette à de nombreux retards. Si 4 000 incidents ont encore été recensés en 2001, les vols avec violence, les dégradations

de matériel, les déclenchements de signaux d'alarme ont diminué de plus de 5 % d'une année sur l'autre.

« Avant notre arrivée, la gare de Mantes était le territoire réservé des bandes de banlieue, raconte un agent de l'UGIS. Les jeunes faisaient la loi sur les quais et terrorisaient les passagers, même aux heures de pointe. Ils rackettaient les voyageurs, mettaient les pieds sur les banquettes, fumaient, crachaient dans les voitures. » Les équipes de l'UGIS de Mantes ont effectué 169 interpellations pendant les neuf premiers mois de 2001. Contrairement aux agents de la SNCF, ils peuvent ainsi mettre hors d'état de nuire les responsables des délits les plus graves.

Après Mantes, Chanteloup-les-Vignes et Conflans-Sainte-Honorine une quatrième équipe de policiers de l'UGIS vient d'être mise en place aux Mureaux par le ministère de l'intérieur. Leur local est financé par la SNCF, le conseil régional, et par le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF). Cette initiative du directeur départemental de la sécurité publique des Yvelines pourrait être étendue à d'autres lignes de la banlieue parisienne. Avec deux millions de voyageurs par jour, celles-ci transportent, chaque jour, deux clients sur trois de la SNCF.

Christophe de Chenay

### ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Dominique Voynet n'est pas une lectrice de Jospin.** Elle n'avait déjà pas lu, *L'invention du possible* (Flammarion) avant d'entrer au gouvernement. Elle n'a pas lu *Le Temps de répondre* (Stock) que le premier ministre-candidat vient de publier. « Je ne lis que les livres que je reçois. Il paraît qu'il n'a pas le temps d'envoyer ni de dédicacer, tant pis ! », a ironisé la secrétaire nationale des Verts.

### ILS ONT DIT

■ **Julien Dray** (porte-parole de Lionel Jospin) : « Pour le candidat Chirac parlant des problèmes de violence, il apparaît plus facile de s'en prendre à Mai-68 plutôt qu'au triomphe de l'argent roi et au chômage de masse. » (Communiqué, lundi 4 mars.)

■ **Anne-Marie Idrac** (secrétaire générale de l'UDF) : « Lionel Jospin décolle peut-être dans les sondages mais ne fait pas décoller le débat du terrain purement tactique. » (Communiqué, lundi 4 mars.)

Elue Compagnie aérienne de l'année - Asie Centrale

Gagnez un voyage pour 2 personnes au Sri Lanka et aux Maldives!  
Pour participer : [www.srilankan.lk/amical](http://www.srilankan.lk/amical)

# Où pourriez-vous trouver une montagne les pieds dans l'eau?



**Sri Lanka Maldives.** Lorsque vous aurez fini de contempler la vie sous-marine, essayez l'ascension des luxuriantes collines de théiers de Kandy. Le signe particulier de SriLankan Airlines ? Plusieurs séjours en un. Balades sur les plages de sable d'or des Maldives et Trekking à travers le Sri Lanka, une île aux multiples facettes... Des safaris dans la jungle, aux visites de vestiges archéologiques, en passant par la découverte de ses villes cosmopolites. Une vue impressionnante au-dessous et au-dessus du niveau de la mer.

Et si vous partiez pour des vacances inoubliables à bord du premier vol direct pour le Sri Lanka et les Maldives ?

Pour toute information, appelez Sri Lankan Airlines au 01 42 97 43 44 ou contactez votre agence de voyages.  
[www.srilankan.lk](http://www.srilankan.lk)  
pardzul@srilankan.lk

Notre monde, c'est vous

**SriLankan Airlines**

\*Une gratification obligatoire d'achat, valable du 01/02/02 au 30/04/02. Lots à gagner d'une valeur de 3 500 €. Tarifs : 2 billets d'avion A/R en classe affaires pour le Sri Lanka et les Maldives. Séjours de 7j ou 14j à 3000 €. Voyages soumis à conditions particulières. Pour plus d'informations consultez le règlement complet sur le site [www.srilankan.lk/amical](http://www.srilankan.lk/amical).

# SOCIÉTÉ

## ÉDUCATION

Vingt ans après leur création, dont l'anniversaire est célébré, mardi 5 et mercredi 6 mars, lors d'un colloque international sur la **DISCRIMINATION POSITIVE**, les zones d'éducation prioritaire (ZEP) ne font

plus débat. Intégrées dans le paysage éducatif, elles scolarisent 15 % des écoliers et 18 % des collégiens. Destinées à réduire les inégalités scolaires, ont-elles pour autant atteint leur objectif ? Les élèves de ZEP

obtiennent de **MOINS BONS RÉSULTATS** aux évaluations que les autres. Cependant, selon une étude récente, le dispositif semble avoir réussi à **COMPENSER L'EFFET** de la concentration des publics défavori-

sés dans certaines zones géographiques. *Le Monde* a interrogé par écrit les états-majors des **PRINCIPAUX CANDIDATS** à l'élection présidentielle sur l'avenir de la discrimination positive en France.

# En vingt ans, les ZEP ont partiellement atténué les inégalités scolaires

Créées au lendemain de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, les zones d'éducation prioritaire accueillent aujourd'hui près d'un élève sur cinq. Ce dispositif de discrimination positive a permis de compenser les effets de la concentration de populations défavorisées dans certains établissements

**CRÉÉES** dans l'élan de la victoire socialiste de 1981 pour réduire les inégalités sociales, les zones d'éducation prioritaire (ZEP) fêtent leurs vingt années d'existence. Mais, malgré le symbole de l'anniversaire, célébré mardi 5 et mercredi 6 mars à Paris lors d'un colloque international sur la discrimination positive, les ZEP restent dans une situation paradoxale. Alors qu'elles scolarisent aujourd'hui 15 % des écoliers et 18 % des collégiens, elles ne font plus vraiment débat ; durablement installées dans le paysage éducatif, les ZEP ne sont pas parvenues, pour autant, à faire la preuve de leur efficacité.

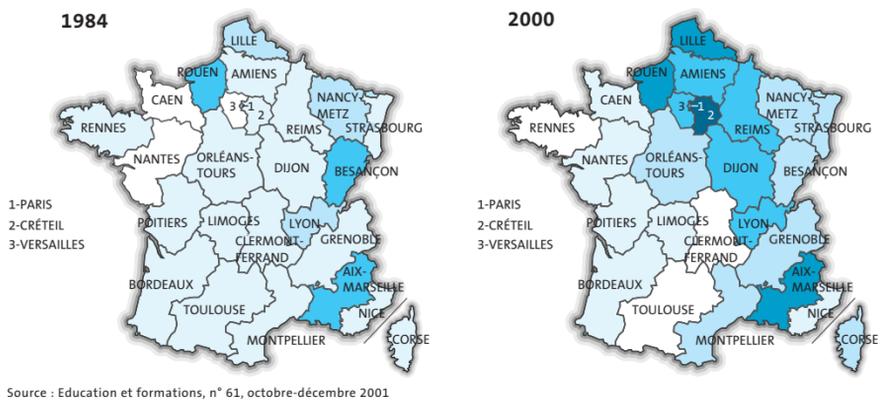
Destinées à « donner plus à ceux qui ont moins », les ZEP devaient réduire les inégalités sociales. Le ton volontaire, Alain Savary, ministre de l'éducation sous le gouvernement de Pierre Mauroy, à l'origine de leur création, plaçait, dans la première circulaire évoquant les « zones prioritaires », pour le « renforcement sélectif de l'action éducative ». Pour la première fois dans l'éducation nationale, une stratégie inégalitaire était mise en œuvre dans un but d'équité – une politique résumée par l'expression de « discrimination positive ». L'augmentation des moyens devait être subordonnée au « rendement escompté » en matière de « démocratisation » du système scolaire.

Ce « rendement escompté », deux études récentes, publiées par le ministère de l'éducation dans la revue *Education et formations*, viennent le mesurer, démontrant la complexité de l'évaluation en matière scolaire. La première étude dres-

### 442 000 COLLÉGIENS CONCERNÉS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Proportion d'élèves de collège en ZEP selon les académies

□ Moins de 6 % □ de 6,1 à 12 % □ de 12,1 à 18 % □ de 18,1 à 24 % □ de 24,1 à 30 % □ plus de 30 %



Source : Education et formations, n° 61, octobre-décembre 2001

se un portrait plutôt pessimiste des ZEP à partir d'un constat et d'une hypothèse. Le constat est connu depuis longtemps (*Le Monde* du 19 février 2000) : lors des évaluations conduites auprès de l'ensemble des sixièmes, les élèves de ZEP obtiennent de moins bons résultats que leurs camarades scolarisés dans d'autres types d'établissements. En français, pour l'année 1999, le taux de réussite des élèves de ZEP est de 57,3 %, contre 68 % pour les autres collèges. En mathématiques, ce taux est de 51,8 % en ZEP, contre 65 % hors ZEP.

Pour analyser ces écarts, les experts de la direction de la program-

mation et du développement (DPD) ont comparé les résultats des élèves selon le type de leur établissement. D'où il ressort une hypothèse, souvent avancée dans les salles des profs mais rarement reprise par le ministère lui-même : en s'adaptant au niveau des élèves, les enseignants de ZEP pourraient contribuer à accroître les écarts avec les élèves issus d'autres établissements. Entre autres facteurs, « une trop grande simplification des situations proposées aux élèves » pourrait conduire « à renforcer encore les écarts », note la DPD à propos des mathématiques. En français, la DPD émet l'hypothèse que les difficultés rencontrées par les élèves les

plus forts pourraient notamment découler d'une « baisse des exigences des enseignants de ZEP ».

La seconde étude porte un regard plus optimiste. La DPD suit très précisément le parcours scolaire de deux cohortes d'élèves entrés en sixième en 1989 et 1995. Chaque année, elle fait le point sur leur devenir. Sans surprise, il apparaît que les élèves de ZEP s'en sortent globalement moins bien que les autres. La DPD a voulu savoir ce qui déterminait les résultats des premiers. Parmi les facteurs de réussite, figurent le milieu social et le parcours à l'école élémentaire, mais aussi le fait d'avoir suivi l'ensemble de sa scolarité dans le collège en

question. Cet élément se révèle décisif. Car les jeunes qui ont effectué l'intégralité de leur parcours au sein d'un collège ZEP réussissent aussi bien que des élèves jamais scolarisés en zone d'éducation prioritaire. « La concentration de publics défavorisés n'a pas été un obstacle à leur réussite », note l'auteur de l'étude, en rappelant qu'il s'agit là d'un des objectifs de l'éducation prioritaire.

Après vingt ans, les ZEP peuvent-elles mieux faire ? Et comment peuvent-elles évoluer ? Ces dernières années, plusieurs pistes ont été explorées. L'accroissement général des moyens consacrés à l'éducation prioritaire représente une première voie, même si, en ZEP, les écoles disposent déjà de 17,1 % d'enseignants en plus et les collèges de 8,8 % de dotations horaires supplémentaires. « Malgré les demandes d'établissements qui se mettent en grève, on doit faire attention de ne pas élargir indéfiniment l'éducation prioritaire. Ce serait irresponsable », explique-t-on au ministère de l'éducation. Une seconde piste privilégie l'évolution des pratiques pédagogiques et des modes d'organisation des établissements. Dans un rapport sur les déterminants de la réussite en ZEP, remis à Ségolène Royal en 1997, Catherine Moisan et Jacky Simon insistent ainsi sur la nécessité de privilégier les apprentissages fondamentaux. Cette logique avait sous-tendu le dernier plan de relance des ZEP, en 1999. Une troisième piste consiste à cibler un peu plus encore les moyens affectés aux baisses d'effectifs. C'est notamment la thèse défendue par le

Haut Conseil de l'évaluation de l'école, qui estimait, dans un avis de mars 2001, qu'une réduction des effectifs par classe devait d'abord concerner le cours préparatoire. Il suggérait d'« aller vers des classes ayant nettement moins de 20 élèves ».

### RÉVISER LA CARTE

La refonte de la carte des ZEP constitue un dernier chantier majeur, parmi les plus délicats. Ségolène Royal avait tenté en 1999 de la réviser pour y intégrer de nouveaux établissements, et en faire sortir des écoles et des collèges ne remplissant plus les critères. Mais la pression des parents d'élèves et des enseignants – inquiets à l'idée de perdre des moyens pédagogiques et les indemnités liées à l'exercice en ZEP – a bloqué la réforme : pour satisfaire un maximum de demandes, un millier de nouveaux établissements ont finalement intégré l'éducation prioritaire, marquant un nouvel élargissement. « Une vraie révision de la carte des ZEP est très difficile, si ce n'est impossible », conclut, sans la prudence habituelle des hauts fonctionnaires, Jean-Claude Fortier, recteur de l'académie de Lille, dans le même numéro de la revue *Education et formations*. « En définitive, témoigne-t-il, la démarche a confirmé les craintes qu'on pouvait avoir sur notre capacité à réviser des situations acquises. » Ce n'est pas le moindre des paradoxes que d'associer aujourd'hui les zones d'éducation prioritaire à des « situations acquises ».

Luc Bronner

### « Donner plus à ceux qui ont moins »

● **Fonctionnement.** L'éducation prioritaire, fondée sur la discrimination positive qui consiste à « donner plus à ceux qui ont moins », recouvre deux structures d'aide spécifique : les zones d'éducation prioritaire (ZEP), instaurées en 1982, et les réseaux d'éducation prioritaire (REP), mis en place en 1999. A la rentrée 2000, il existait 702 ZEP (contre 363 en 1982) et 784 REP. Le REP est une structure de mutualisation des moyens et de coordination des pratiques. Fréquemment associé à une ZEP, il y ajoute le plus souvent des établissements en situation un peu moins difficile ou qui viennent de sortir de ZEP.

● **Contenu.** L'éducation prioritaire consiste en l'attribution de moyens supplémentaires et en l'affirmation d'une série d'objectifs : encourager la scolarisation des enfants de 2 ans, renforcer l'éducation à la citoyenneté, resserrer les liens avec les familles, ouvrir l'école sur le quartier.

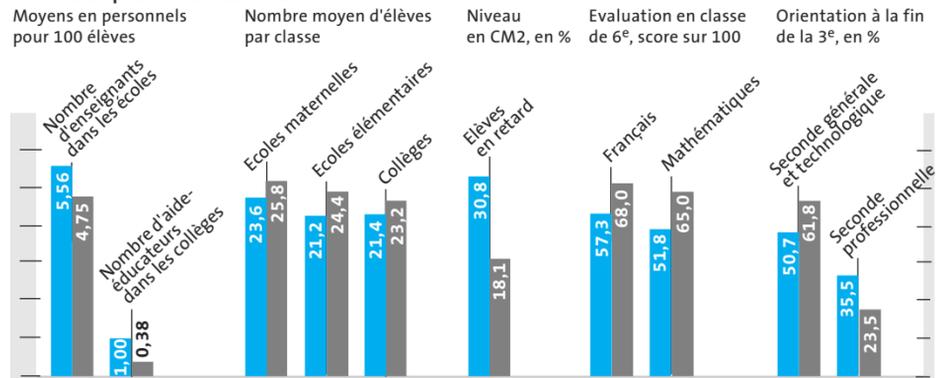
● **Moyens.** La discrimination positive se traduit par des postes et des heures d'enseignement supplémentaires. Les écoles bénéficient de 17 % de maîtres en plus, soit environ 8 300 postes. Dans les collèges, le surcroît d'heures est de 8,8 %. Les effectifs de classe sont réduits. Les 100 000 instituteurs et professeurs travaillant en ZEP (soit

près de 1 enseignant du public sur 5) bénéficient d'une indemnité de 1 077 euros par an et de facilités de mutation. En 2000, 22,5 % des professeurs de collèges ZEP avaient moins de 30 ans, contre 14 % dans les collèges non ZEP.

● **Effectifs.** 15 % des écoliers (soit près de 1 million) et 18 % des collégiens (soit 470 000) sont concernés aujourd'hui en France par le dispositif ZEP (en 1982, ils étaient respectivement 8 % et 10 %) répartis dans 7 700 établissements. Les enfants d'ouvriers ou d'inactifs sont surreprésentés : plus de 60 % des élèves sont d'origine défavorisée, contre 39 % pour les établissements hors ZEP.

### DES RÉSULTATS OBTENUS AU PRIX D'EFFORTS FINANCIERS IMPORTANTS

Indicateurs pour l'année 1999-2000 : ■ en ZEP ■ hors ZEP



Source : Education et formations, n°61, octobre-décembre 2001

### TROIS QUESTIONS À... ANTOINE PROST

**1 En tant qu'historien, comment analysez-vous l'apparition de la discrimination positive dans l'éducation nationale en France ?**

L'histoire de l'école au XX<sup>e</sup> siècle est une histoire de la découverte de la profondeur des inégalités. On avait pensé dans un premier temps qu'il suffisait de rendre l'école gratuite pour assurer sa démocratisation. Cela n'a pas suffi. On a estimé ensuite qu'il fallait fonder l'orientation sur la réussite scolaire. Puis il est apparu que la réussite était socialement déterminée. La notion de handicap social, apparue au milieu des années 1970, a permis de franchir un nouveau pas : il devenait acceptable de créer des « zones d'éducation prioritaire » pour lutter contre ces inégalités. Le Parti socialiste a intégré l'idée dans son programme sur l'éducation en 1978 ou 1979. L'école s'est ainsi vu assigner, progressivement, un objectif que l'école de Jules Ferry ne visait pas : la réduction des inégalités.

**2 Quelle place occupaient les zones d'éducation prioritaires dans les programmes de la gauche pour les élections de 1981 ?**

Une place secondaire. Il est vrai que, d'un point de vue pédagogique, les ZEP ne constituaient pas vraiment une rupture. C'était pensé comme une mesure d'exception. Et cela s'inscrivait dans le droit-fil de la différenciation pédagogique : l'idée de cours de soutien ou de renforcement pour les

élèves qui échouent est un premier pas dans ce sens. Il faut « donner plus à ceux qui en ont moins », comme on le disait à l'époque. En arrière-plan apparaît l'idée que l'application uniforme de la règle crée beaucoup d'inégalités, qui sont mieux acceptées socialement parce que invisibles. Pour cette raison, il est toujours difficile d'affirmer que la véritable justice consiste à administrer et à répartir différemment selon les besoins.

**3 Après vingt ans d'existence, les ZEP ont-elles démontré leur efficacité ?**

Nous manquons d'études – qu'elles n'aient pas été réalisées ou qu'elles n'aient pas été publiées – pour dire quelle est l'ampleur de la discrimination positive, qui en sont les bénéficiaires, quels sont ses résultats. Ces études, en outre, se révèlent complexes. D'un point de vue méthodologique, il faut comparer deux établissements qui présentent des caractéristiques socio-économiques proches et qui sont dotés de manière très différente. Il faut aussi prendre en compte la créativité pédagogique des ZEP, où des enseignants font preuve d'une inventivité remarquable. On ne peut pas, au final, se contenter de gérer l'ensemble à l'aveugle en disant que, si les ZEP n'avaient pas été là, ce serait pire. Même si c'est sans doute vrai.

Propos recueillis par L. Br.

## Au collège de Hem, la « chance extraordinaire » a failli tourner

Paradoxalement, les résultats obtenus à Elsa-Triolet l'ont contraint à se battre pour garder son label ZEP

**HEM (Nord)**  
de notre envoyé spécial

Dans cet établissement où la crise économique et l'explosion démographique s'étaient conjugu-

### REPORTAGE

**Une prof d'anglais : « Dès que vous réussissez, on vous enlève des moyens »**

gués, à la fin des années 1970, pour rendre l'enseignement « impossible », la création d'une zone d'éducation prioritaire (ZEP) à la rentrée 1982 fut « un soulagement ». Vingt ans après, les enseignants du collège Elsa-Triolet, à Hem (Nord), une commune de la périphérie de Roubaix, assurent que, sans cet « élan formidable », les conditions d'enseignement seraient terriblement dégradées. « C'est bien simple, raconte Christian Camerlynck, enseignant dans la commune depuis 1972, nous n'arrivions plus à remplir les missions qui étaient les nôtres. » Dans le souvenir collectif, ce sont d'abord les classes surchargées qui rendaient le travail si difficile. L'animatrice d'une association de quartier rap-

pelle : « A l'époque, pour expliquer nos problèmes, on avait fait un dessin représentant les élèves qui tombaient par les fenêtres tellement il y avait du monde au collège ! »

Le classement en ZEP fut une « chance extraordinaire » avec, à la clé, des moyens jugés considérables à l'époque : deux postes d'enseignant supplémentaires pour le collège, cinq pour les écoles primaires, un surveillant, un demi-poste de conseiller principal d'éducation, la même chose pour le centre de documentation. « Avec la circulaire sur les ZEP, on s'est dit : enfin, on nous entend là-haut, à Paris. On y a tous cru », souligne M. Camerlynck.

En 1999, les enseignants ont cru tout perdre. Dans son projet de refonte de la carte des ZEP – une démarche engagée au plan national –, le rectorat proposait alors de supprimer le label ZEP pour Elsa-Triolet, au motif que celui-ci ne figurait plus parmi les collèges les plus en difficulté. « C'est terrible comme logique. Ça voulait dire que dès l'instant où vous réussissez, où vous avez moins de difficultés, on vous enlève des moyens, on vous sanctionne », commente Annie Dematte, professeur d'anglais dans l'établissement depuis 1977. Les parents et les enseignants furent reçus en délégation au rectorat pour dire leur indignation. Et là, comme dans la plupart des établis-

sements menacés de perdre leur label ZEP, le ministère fut obligé de faire machine arrière. La ZEP Elsa-Triolet fut maintenue. Les indemnités spécifiques versées aux professeurs – 1 077 euros par an – le furent également. « N'allez pas dire que ça a pu être un argument », proteste Christian Camerlynck. « On ne vient pas en ZEP pour des questions d'indemnités ou de mutation. C'est impossible d'être passif, de ne pas s'engager. Sinon on ne s'en sort pas », reprend Arnaud Thuillier, professeur d'histoire-géographie, volontaire pour venir, sur son premier poste, à Elsa-Triolet.

### « REDONNER DU SENS À L'ÉCOLE »

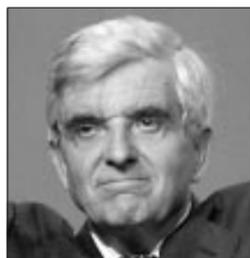
Tout n'est certes pas parfait. La réussite au brevet des collèges a chuté cette année : 60 % de succès en 2001, contre 76 % en 2000. « Nous avons toujours eu des hauts et des bas », commente laconiquement le principal adjoint, Bernard Viez. « Il ne faut pas penser que l'école peut tout régler », soulignent les enseignants. Au-delà des résultats scolaires, la ZEP a surtout contribué à rapprocher l'école du quartier. Des associations de parents d'élèves, qui n'existaient plus au début des années 1980, ont été créées. Un long travail d'information en direction des parents a permis de mieux les associer à la vie du collège. « L'essentiel, c'est que la

ZEP a redonné du sens à l'école. Pour les parents, pour les élèves comme pour les enseignants », plaide Marie-Colette Patin, animatrice au sein d'une association de quartier depuis vingt ans. Les problèmes de discipline, notamment, n'ont pas atteint le collège. Il y a bien quelques incidents qui émaillent la vie de l'établissement, quelques exclusions définitives d'élèves perturbateurs. Mais le collège reste protégé, « loin de l'image des ZEP donnée par les médias », glisse M. Thuillier.

Après vingt ans, de l'avis général, le dispositif des ZEP n'appelle pas de transformation majeure. « La construction est là, il faut juste rafraîchir les peintures », dit une mère d'élève de façon imagée, pour montrer que les changements se situent à la marge. Tout au plus les enseignants demandent-ils un effort pour les postes d'assistante sociale et d'infirmière scolaire, seulement présentes deux demi-journées par semaine. « C'est curieux : on n'arrête pas de nous dire que c'est la permanence qui compte. Mais pour ces postes, qui sont essentiels, on se contente d'une présence minimale, pourtant insuffisante », affirme le principal adjoint. « Par rapport à l'élan de 1981, on demande de petits moyens », sourit Christian Camerlynck.

L. Br.

## LA DISCRIMINATION POSITIVE VUE PAR LES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



Jean-Pierre Chevènement  
Mouvement des citoyens



Jacques Chirac  
RPR



Robert Hue  
Parti communiste



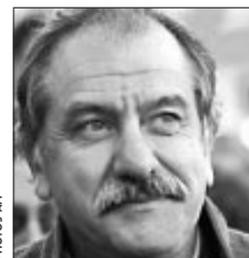
Lionel Jospin  
Parti socialiste



Jean-Marie Le Pen  
Front national



Alain Madelin  
Démocratie libérale



Noël Mamère  
Verts

« La politique des ZEP a permis de contenir les disparités scolaires, mais pas de les réduire. Les enseignants ont fait face tout en subissant les faiblesses de la politique gouvernementale : affichage d'un zonage trop systématique et stigmatisant, isolement spatial et social des ZEP, accentué par les stratégies d'évitement des parents, accent insuffisant donné à la maîtrise des savoirs fondamentaux. Il faut donc la repenser de manière volontariste. Elle ne doit jamais conduire à un différencialisme des programmes, même si elle peut s'assortir d'une différenciation des méthodes. En outre, il faut prendre les moyens d'y nommer des professeurs chevronnés. »

« En vingt ans d'existence, les ZEP n'ont jamais fait l'objet d'un débat national et je le regrette. Je crois qu'il faut poursuivre la politique de discrimination positive mais en lui donnant tous les moyens de réussir. Un bilan sérieux, qui analyse les échecs et les succès rencontrés, doit être dressé. Il devra être porté devant la représentation nationale, qui puisse fixer des objectifs à cinq ans. Il faudra lutter avec énergie contre la violence et l'échec scolaire, qui se nourrissent l'une de l'autre. Je crois à la nécessité d'accorder une priorité absolue à l'acquisition de la langue française, qui n'est pas toujours la langue maternelle de ces enfants. »

« Malgré l'engagement des enseignants, le bilan des ZEP est décevant. Sans doute doit-on s'interroger sur le fondement même de la démarche. S'agit-il réellement pour les enfants des milieux populaires de rattraper les autres ? Je ne pense pas que l'échec scolaire renvoie à des "manques". Il faut donner la priorité au recul des inégalités sociales. C'est pourquoi je propose la création d'un fonds d'action, abondé par l'Etat, les régions et les entreprises, et qui atteindrait 1 % du PIB. Il comporterait un volet social, avec l'objectif de réaliser la gratuité totale de l'éducation, un volet éducatif et un volet démocratique, pour donner de réels pouvoirs aux différents acteurs. »

« Même si je n'aime pas ce terme anglo-saxon de "discrimination positive", je suis persuadé qu'un des rôles majeurs de l'Etat consiste à réguler le libre jeu de la concurrence. Il faut donc continuer à soutenir très activement l'effort dans les zones les moins favorisées. Cela doit être le cas dans le premier degré, notamment pour l'acquisition des savoirs fondamentaux. A cet effet, je propose que, chaque fois que c'est nécessaire (notamment en ZEP), on ajoute un poste d'enseignant par école ou groupe d'écoles d'une quinzaine de classes. Il faudra continuer aussi d'être très attentif au risque de fracture « informatique », à la situation des Segpa et des lycées professionnels. »

« Le bilan des ZEP est égal à zéro. Dans son principe, la discrimination positive est une des modalités de la préférence étrangère mise en œuvre par tous les gouvernements de droite et de gauche depuis vingt ans. Dans son application, elle est un échec retentissant, mais très coûteux, comme le rapport de la Cour des comptes [sur la politique de la ville] vient de le démontrer : des centaines de milliards ont été engloutis et cela n'a pas fait bouger d'un iota la proportion des élèves qui entrent en 6<sup>e</sup> sans maîtriser ni les fondements de la langue française ni les rudiments des mathématiques. Les ZEP, véritable racisme d'Etat, doivent être supprimées. »

« Je me suis toujours battu par principe contre les discriminations, quelles qu'elles soient. En revanche, je suis passionnément attaché à l'égalité des chances. Celle-ci n'existe plus dans certains quartiers. Il faut faire place à la diversité, libérer l'initiative, faire confiance aux enseignants. Je propose de créer un statut de pleine autonomie pour les établissements qui le souhaitent, en matière d'organisation, de recrutement, d'ouverture sur l'extérieur, de pédagogie, d'aménagement des rythmes scolaires. Je propose de supprimer progressivement la carte scolaire pour favoriser la liberté de choix des parents, réduire les injustices et casser la "ghettoïsation scolaire". »

« Disons-le clairement : le soutien scolaire et la mobilisation bénévole ne peuvent suffire à lutter contre les difficultés scolaires actuelles. Les ZEP présentent donc un bilan en demi-teinte. Elles sont pourtant injustement décriées, ne serait-ce parce que ses acteurs n'ont jamais démerité. Aujourd'hui, la ségrégation engendrée par l'échec scolaire n'est plus circonscrite au strict zonage des ZEP. Une politique différente doit donc être menée. Il faut renforcer la discrimination positive. En particulier, vers les enseignants dans les quartiers difficiles. Il faut réduire et réaménager leur temps de travail, revaloriser leur statut et leur traitement. » (PHOTOS AFP)

## Un bilan « positif » pour François Bayrou

Sollicité par *Le Monde*, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale de mai 1995 à juin 1997, estime que, « sur bien des aspects, le bilan des ZEP est positif ». Il rappelle qu'il a contribué à réduire le nombre d'élèves par classe et à augmenter l'encadrement. « Je reconnais que Jack Lang a utilement poursuivi ces efforts en valorisant la carrière des enseignants. » Regrettant que la « carte des ZEP soit restée totalement figée », il s'engage à la « mettre à jour ». M. Bayrou, qui juge « anti-républicaine l'idée des quotas », préfère « corriger les inégalités initiales », en luttant notamment contre l'illettrisme.

Sans remettre en cause la discrimination positive, Charles Pasqua estime que le « bilan très insuffisant des ZEP » tient à « trois séries de facteurs » : un ministère centralisé et inefficace, une école qui a « trop oublié » de transmettre « les valeurs de citoyenneté », et « l'insuffisance de la politique des quartiers ». Olivier Besancenot (LCR) plaide, de son côté, pour la mise en place d'un « véritable plan Orsec pour les établissements les plus défavorisés ». Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), également sollicitée, n'a pas répondu.

## Ouaïba, ancienne élève de ZEP, aujourd'hui enseignante « acharnée »

LES ZONES d'éducation prioritaire, Ouaïba les connaît bien. Parce qu'elle y a été élève et qu'aujourd'hui, à bientôt 27 ans, elle y enseigne. Avec une énergie

## TÉMOIGNAGE

« Ça a été possible pour moi, ça peut l'être pour d'autres »

et une conviction sans faille. « Ça a été possible pour moi, ça peut l'être pour d'autres ».

Douzième d'une famille de treize enfants, elle est née à Saint-Denis, où elle a effectué toute sa scolarité. Ses parents, arrivés de Bejaïa, en Algérie, dans les années 1950, sont « très axés sur l'éducation ». « Ma mère qui ne sait pas lire a toujours fait confiance aux enseignants. » Quand Ouaïba évoque son parcours scolaire, c'est d'abord à trois institutrices « extraordinaires » qu'elle pense. « En CE1, j'allais tous les lundis soir à la bibliothèque municipale. La maîtresse m'emmenait avec sa voiture et m'offrait un petit goûter », raconte avec émotion la jeune femme, qui, par pudeur et respect pour ses parents, ne veut pas s'attarder sur les conditions matérielles de la famille. Deux autres enseignantes s'occuperont particulièrement d'elle, en CE2 et CM2, lui donnant souvent des livres. « Ces trois institutrices se sont beaucoup parlé. Il y a eu une continuité dans leur action. »

Le terrain était favorable. « J'aimais l'école et je pense que j'étais prédisposée aux études, estime Ouaïba avec modestie. Ma mère m'a raconté que je lisais le dictionnaire pendant que mes frères et sœurs regardaient la télévision. » En maternelle, elle sait déjà écrire. Très vite, elle fait la fierté de toute la famille, qui se serre les coudes pour elle. « Les plus grands m'encourageaient et m'achetaient ce que je voulais en fournitures. » En sixième, elle choisit allemand première

langue et latin. Le décalage social avec ses camarades de collège devient plus prégnant. « Quand j'allais chez eux, il y avait tout dans leur chambre. Je n'étais pas envieuse mais plutôt fière de moi : même avec rien, on peut y arriver. »

Après son bac, Ouaïba, qui ses enseignants voient devenir « avocate » ou « médecin », préfère avoir « rapidement » un diplôme, « au cas où ». Et choisit un DUT de gestion des entreprises et administration. « Je voulais connaître la comptabilité car mes sœurs en faisaient, s'amuse la jeune femme. Autant dire que cela ne m'a pas plu ! » Elle choisit finalement d'être enseignante, parce que c'est « un beau métier », qui permet de « concilier vie de famille et vie professionnelle ».

Depuis 1997, elle enseigne à Stains, en Seine-Saint-Denis. Par choix. Elle s'est mariée et a eu un enfant. Et s'engage à fond pour donner « envie d'apprendre » à ses élèves, dont certains lui donnent encore de leurs nouvelles. Il y a deux ans, elle a demandé à s'occuper d'enfants en grande difficulté. « Une sorte de challenge », estime-t-elle.

## « À MOI DE TROUVER LA SOLUTION »

Pour eux, dont elle dit « ressentir parfois la douleur », elle « fonce » et « fait preuve d'imagination ». Avec acharnement. « L'an dernier, j'avais un enfant qui refusait de parler. Cela me minait. J'en ai parlé au psychologue scolaire puis j'ai compris que c'était à moi de trouver la solution. Je me suis acharnée à ce qu'il sache lire. J'ai varié les supports au maximum, essayé toutes les méthodes. Et puis, il y a eu un déclic. Aujourd'hui, il est en CE1, et je suis hyper-fièvre de lui. »

Des zones d'éducation prioritaire, Ouaïba dit qu'on ne voit « pas trop les moyens supplémentaires ». Quant aux points de bonification en cas de mutation, elle n'y prête pas vraiment attention. « Je veux travailler en Seine-Saint-Denis jusqu'à la fin de mes jours », assure la jeune institutrice. Elle s'y sent utile. « Peut-être parce que quand un enseignant vient lui-même de ZEP, il comprend mieux. »

M.-L. P.



Arcelor, l'événement qui fait avancer l'acier

Leader mondial de l'acier, la Société Arcelor est le fruit du rapprochement des Sociétés ACERALIA, ARBED et USINOR

## Un franc succès !

L'Offre Publique d'Echange close le 31 janvier 2002 a été largement suivie et a permis à Arcelor de recevoir **93,35 %** du capital d'Usinor.

Afin que tous les actionnaires d'Usinor puissent accompagner ce nouveau Groupe mondial,

## Arcelor réouvre l'Offre Publique d'Echange

Les termes de l'Offre restent les mêmes que ceux exposés dans la note d'information relative à l'Offre Publique d'Echange d'Arcelor sur Usinor



à raison de :

1 action Arcelor pour 1 action Usinor

1 « O.C.E.A.N.E » Arcelor 3,875% 2005 pour 1 « O.C.E.A.N.E » Usinor 3,875% 2005

1 « O.C.E.A.N.E » Arcelor 3% 2006 pour 1 « O.C.E.A.N.E » Usinor 3% 2006

Des exemplaires de la note d'information, du prospectus et du document de référence d'USINOR peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès de :

BNP Paribas, 4, rue d'Antin 75002 Paris, France

Merrill Lynch, 112, avenue Kléber, 75761 Paris Cedex 16, France

Société Générale, 17, cours Valmy, 92962 La Défense 7 Cedex, France

Arcelor, 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg

Usinor, Immeuble la Pacific, 11-13 cours Valmy, 92070 La Défense 7 Cedex, France

N° Vert 0 800 222 666

# Hôtels et campings sont devenus une solution de repli pour les mal-logés

La Fondation Abbé Pierre a rendu public son 7<sup>e</sup> rapport annuel, mardi 5 mars

À LA RUE, entassés dans des taudis ou recueillis par des proches, les mal-logés et les sans-logis forment une population composite qui connaît des fortunes diverses. Certains « élisent domicile » dans des structures bien identifiées – centre d'hébergement d'urgence, foyers de travailleurs migrants... ; d'autres, au contraire, se réfugient dans des formes d'habitat atypiques qui demeurent largement méconnues : campings, hôtels, etc. Dans son septième rapport annuel, qu'elle a rendu public mardi 5 mars, la Fondation Abbé Pierre se penche sur ces « nouvelles poches de mal-logement » qui émergent depuis quelques années.

Les hôtels à bon marché sont ainsi devenus une solution de repli pour des publics démunis qui ne parviennent pas à « accéder à un logement classique » : immigrés isolés, chômeurs de longue durée, sortants de prison, RMistes, familles monoparentales... Difficile à quantifier, le phénomène est, en tout cas, particulièrement visible à Paris. D'après la direction des affaires sanitaires et sociales (DASS), quelque 900 établissements reçoivent des « personnes en difficultés d'hébergement » dans la capitale. En octobre 2001, elles étaient environ 5 000 dans cette situation. Plus de la moitié d'entre elles sont des étrangers demandeurs d'asile. D'autres ont « atterri » là à la suite d'accidents de la vie – expulsion locative, rupture conjugale... Leur présence s'explique à la fois par la « saturation des dispositifs d'accueil » et l'embolie du parc HLM. Le coût de ce mode d'héberge-

ment est très élevé. « Il n'est pas rare qu'il avoisine, voire dépasse, 10 000 francs par mois pour une famille », précise la Fondation Abbé Pierre. En dépit des aides qui leur sont versées, les ménages concernés doivent souvent payer à l'hôtelier des sommes équivalentes à un loyer mensuel dans le parc d'habitat social. Pour les finances publiques, le fardeau est lourd : « Le logement en hôtel représente un pos-

## Trois millions de personnes concernées

D'après la Fondation Abbé Pierre, plus de 3 millions de personnes sont confrontées au « mal-logement ». L'association parvient à ce chiffre en additionnant diverses statistiques tirées d'études de l'Insee. D'abord, le nombre de sans-domicile s'élevait, en janvier 2001, à 86 000 personnes (*Le Monde* du 30 janvier). Lors du recensement de 1999, l'Institut avait, par ailleurs, constaté que 41 000 personnes vivaient dans des habitats de fortune (barraques de chantier, caravanes...); 51 000 personnes avaient une chambre d'hôtel comme résidence principale et 100 000 autres étaient hébergées par des tiers.

En outre, un demi-million d'individus étaient « en situation d'habitat précaire ou temporaire » (sous-location, hôtels meublés...). Enfin, 1,9 million de personnes occupaient un logement privé du confort sanitaire de base (absence de douche, de W-C ou des deux) et près de 600 000 vivaient « en situation de surpeuplement accentué » (elles étaient 120 000 à subir simultanément ces deux difficultés, précise la Fondation Abbé Pierre).

te très important dans les financements de l'aide sociale à l'enfance, voire le premier poste sur certains arrondissements de Paris », indique le rapport. Cette situation, dénoncée à maintes reprises par l'association Droit au logement (*Le Monde* du 29 mai 1999), semble d'autant moins satisfaisante que les familles recueillies à l'hôtel ont des conditions d'existence difficiles : les chambres sont exiguës, il est souvent interdit de cuisiner et

le propriétaire de l'établissement peut à tout moment expulser les occupants.

Le phénomène n'en continue pas moins de se développer, y compris dans d'autres régions de France. En Isère, le nombre de locataires en « meublé » et de personnes vivant durablement à l'hôtel a doublé au cours des dix dernières années : plus de 10 000 personnes recouraient à ces formes d'habitat

## en 1999 sur l'ensemble du département

Les terrains de camping constituent une autre voie de garage pour les publics fragiles. Ce « phénomène émergent et inquiétant » a notamment été pointé en Normandie, dans le Nord et en Bretagne. Il s'est aussi beaucoup développé dans les Bouches-du-Rhône : six des vingt campings situés sur le pourtour de l'étang de Berre et le long de la côte Bleue accueillent

des permanents à l'année ; dans quelques établissements, cette clientèle représente les deux tiers des résidents. Environ 600 personnes sont, au total, concernées.

Dans certains cas, le camping « sert d'hébergement d'urgence » à des personnes qui ont été expulsées de leur logement ; il arrive même qu'elles soient aidées financièrement par les services sociaux. Mais, le plus souvent, camper est « une solution provisoire » pour des personnes qui attendent d'avoir un logement ou dont l'avenir est incertain. C'est notamment le cas des familles qui ont quitté le nord ou l'est de la France au moment des restructurations industrielles ; cela concerne aussi des travailleurs saisonniers qui cherchent à s'employer dans les zones touristiques côtières. Enfin, le camping correspond aussi à « un mode d'habitat permanent ». Une poignée de ménages, relativement aisés, l'ont volontairement choisi ; pour les autres – la très grande majorité –, il s'agit « d'une résidence principale par défaut ». C'est, semble-t-il, la seule option qui reste à « des personnes seules ou à faibles ressources », mentionne le rapport : la moitié des résidents qui campent à l'année sur les rives de l'étang de Berre ont des revenus inférieurs à 762 euros par mois. Le camping peut, parfois, être synonyme de contacts, de vie sociale, mais « il apparaît aussi comme [une] source de relégation et d'exclusion », conclut la Fondation Abbé Pierre.

Bertrand Bissuel

# Baisse du nombre d'infections contractées lors d'hospitalisations

Les résultats d'une vaste enquête sur les maladies nosocomiales ont été rendus publics

LE TAUX d'infections contractées lors d'une hospitalisation – ce que l'on appelle les infections nosocomiales – est en diminution dans les établissements de soins français. Rendus publics mardi 5 mars lors d'un colloque organisé par le ministère délégué à la santé, les premiers résultats d'une vaste enquête réalisée en 2001 auprès de plus de 1 500 établissements, soit 78 % des lits d'hospitalisation, fournissent le chiffre global de 6,9 % de patients infectés contre 8 % trouvés lors de la précédente enquête effectuée en 1996. Il s'agit des chiffres mesurant la prévalence pour un jour donné dans les établissements sondés. « Si la comparaison brute de ces taux doit être prudente en raison des différences méthodologiques entre ces deux enquêtes, l'observation d'une réduction du taux d'infections de 13 % dans les centres hospitaliers universitaires et de 24 % dans les centres hospitaliers est tout de même encourageante et probablement significative », souligne Bernard Kouchner.

La précédente enquête, en 1996, avait concerné 830 établissements de soins. La participation, sur la base du volontariat a donc quasiment doublé puisque 1 533 établissements, représentant 381 303 lits d'hospitalisation, ont répondu en 2001 au questionnaire d'enquête. Parmi ces établissements, 47 % étaient publics, 37 % étaient privés et 17 % privés participant au service public hospitalier. L'enquête a porté sur 91 % des lits hospitaliers publics et 55 % des lits privés. En 1996, les lits des cliniques privées ne représentaient que 4 % des lits pris en compte.

## STAPHYLOCOQUE DORÉ

Le jour de l'enquête, 305 656 patients étaient présents, avec un âge moyen de 61,5 ans, une pathologie sévère dans 23 % des cas et une dépression de l'immunité pour 9 % d'entre eux. Un nombre total de 23 024 infections

acquises lors du séjour hospitalier a été recensé. Dans près de 40 % des cas, il s'agissait d'une infection urinaire (23,6 % d'infection asymptomatique et 16,3 infections symptomatiques) ; les infections cutanéo-muqueuses représentaient 11 % du total, celles du site opératoire 10 %, les pneumopathies 10 % également, et les infections respiratoires hautes 9 %. Dans plus de la moitié des cas, le germe identifié était soit *Escherichia coli*, le staphylocoque doré ou *Pseudomonas aeruginosa*. 64 % des staphylocoques dorés étaient résistants à la métilicilline, un taux en augmentation par rapport à 1996, où il s'élevait à 57 %.

Au ministère de la santé, on prend ces chiffres avec prudence, mais Bernard Kouchner veut y voir un encouragement à approfondir une lutte organisée depuis une douzaine d'années, qu'il reconnaît être « difficile ». Cette lutte a été systématiquement mise en place à partir de 1988 avec la création de comités de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) dans les établissements publics. Ce dispositif obligatoire a été étendu aux cliniques privées par le décret du 6 décembre 1999. Au niveau interrégional, cinq centres de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (Cclin) ont été mis en place en 1992. Parallèlement, ont été instaurés en 2001 le Réseau d'alerte, d'investigation et de surveillance des infections nosocomiales (Raisin), qui unit les efforts des Cclin et de l'Institut de veille sanitaire, et un système de signalement obligatoire des ces infections.

Entre 1998 et 2001, plus de 120 millions d'euros ont été dédiés aux actions d'amélioration de l'hygiène et de prévention des infections nosocomiales, rappelle-t-on au ministère de la santé et plus de 45 millions ont été prévus à cet effet en 2002.

Paul Benkimoun

# Le procès en appel de Roland Dumas a été renvoyé

LA NEUVIÈME CHAMBRE de la cour d'appel de Paris a prononcé, lundi 4 mars, le renvoi du procès en appel de Roland Dumas en raison de l'état de santé de l'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, actuellement hospitalisé au Liban (*Le Monde* du 6 mars). La cour a ordonné qu'une expertise médicale soit effectuée pour préciser cet état de santé, le rapport devant lui être remis le 7 mai au plus tard. Les juges décideront alors le 13 mai d'une nouvelle date de fixation du procès, qui ne devrait pas se tenir avant la rentrée de septembre.

Dès le début de l'audience, l'un des avocats de l'ancien patron du groupe pétrolier, M<sup>e</sup> Philippe Pétillault, qui s'est rendu à son chevet ce week-end, a produit deux certificats médicaux établis par les médecins de l'hôpital de Zghorta, une ville située au nord du Liban, attestant de ce que M. Le Floch-Prigent, sous réserves d'examens complémentaires, souffrait d'une pancréatite aiguë, affection le rendant indisponible pour « quinze jours au moins », sans compter « une longue période de convalescence ».

Rappelant que Loïk Le Floch-Prigent ne s'était jusqu'à présent jamais soustrait à la soixantaine de convocations de justice qui lui ont été signifiées, M<sup>e</sup> Pétillault a estimé qu'il était « inconcevable au regard du dossier » d'imaginer que le cas



Cheveux raccourcis, Roland Dumas, condamné en mai 2001 à six mois de prison ferme pour « recel d'abus de biens sociaux », s'est présenté, lundi 4 mars, devant la 9<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Paris. Loïk Le Floch-Prigent, ex-PDG d'Elf, hospitalisé au Liban, ne s'est pas présenté. La date de report sera connue le 13 mai.

de son client puisse être disjoint et examiné séparément de celui de ces quatre co-prévenus : son ancien bras droit, Alfred Sirven, l'ancien ministre Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, et l'homme d'affaires Gilbert Miara.

Seul à s'opposer à la demande de renvoi, acceptée également par la partie civile, Elf, M<sup>e</sup> Jean-René Farthouat, avocat de Roland Dumas, n'a pas mis en doute « les souffrances de M. Le Floch-Prigent », mais a souhaité « opposer à celle-ci la souf-

rance morale de Roland Dumas qui, après avoir occupé un certain nombre de fonctions, a-t-il dit, a vu sa réputation mise en cause, sa vie bafouée et vilipendée ».

## EXPERTISE MÉDICALE

M<sup>e</sup> Sophie Bottaï, avocat de Christine Deviers-Joncour, s'est étonnée d'une telle position, rappelant que l'ancien ministre avait lui-même demandé un report de la première audience, en juin 2000, pour raisons médicales. En quête d'un pro-

cess « équitable et contradictoire », M<sup>e</sup> Jean-Yves Liénard, avocat de Gilbert Miara, a lui aussi rejeté l'idée d'une disjonction.

N'estimant pas avoir de raison de suspecter l'authenticité des certificats médicaux, le substitut général Marc Guirimand ne s'est pas non plus opposé à la demande de renvoi, moyennant une expertise médicale. Il a cependant relevé une difficulté d'ordre procédural, la cour n'ayant pas les moyens, à ses yeux, de désigner un expert pour qu'il se rende au Liban. Ou bien M. Le Floch-Prigent est rapatrié et examiné en France, a-t-il expliqué en substance, ou bien, s'il doit rester hospitalisé au Liban, les autorités judiciaires françaises devront envoyer une commission rogatoire internationale au Liban, pour qu'un expert y soit nommé : une situation plus complexe, a-t-il indiqué, les deux pays n'ayant pas signé de convention d'entraide judiciaire.

M<sup>e</sup> Pierre Haïk et Jean-Pierre Gastaud, avocats d'Alfred Sirven, ont partagé l'analyse, réaffirmant à la cour, qui le leur demandait, que leur client entendait bien cette fois s'expliquer. A l'issue de l'audience, M<sup>e</sup> Haïk a estimé que son client était désormais « libre dans cette affaire », la cour d'appel n'ayant pas ordonné son maintien en détention. M<sup>e</sup> Haïk a précisé qu'il allait bientôt déposer une demande de remise en liberté dans le cadre des autres volets du dossier Elf pour lequel M. Sirven demeure placé en détention provisoire.

Dominique Luneau

Jean-Michel Dumay

# Loire-Atlantique : 420 postes d'instituteurs promis sur trois ans

La police a expulsé les manifestants qui occupaient le rectorat de Nantes

## NANTES

de notre correspondant

Le ministère de l'Éducation nationale s'est engagé, lundi 4 mars, à créer 420 postes supplémentaires de professeurs des écoles en Loire-Atlantique dans les trois ans. Cette annonce n'a pas satisfait les instituteurs en grève, qui réclament la création immédiate de 500 postes. En grève depuis un mois et demi, ils ont voté la poursuite du mouvement, pour la journée de mardi, par 388 voix contre 302. Mais, vers 1 h 30, mardi matin, les quelque 130 d'entre eux qui occupaient le rectorat de Nantes ont été délogés sans ménagement par la police.

L'engagement du ministère fait suite à une mission d'inspection générale destinée à expliquer le cas de la Loire-Atlantique, dont le taux d'encadrement de 4,88 postes pour 100 élèves est le plus faible de France, et à

proposer des solutions. La situation de ce département est, selon le rapport présenté lundi, la conséquence de son dynamisme démographique et des difficultés rencontrées pour prévoir l'évolution précise des effectifs scolarisés dans le département. « Une erreur de prévision de 250 élèves sur 80 000 est marginale, mais ses conséquences sont importantes sur le terrain quand la situation est tendue », explique Annie Cheminat, rectrice de l'académie de Nantes.

Sur les 420 postes promis sur trois ans, 175 sont liés à des questions pédagogiques et 245 aux prévisions démographiques. Au plan pédagogique, la « priorité des priorités » est mise sur le remplacement des maîtres en congés maladie ou maternité. S'y ajoute la nécessité reconnue d'améliorer le taux d'accueil des enfants de deux ans, descendu à 24,8 %, et

« l'amélioration qualitative de l'enseignement », chiffrée volontairement sans précision à une centaine de postes, afin de permettre des ajustements locaux.

« Vouloir 25 élèves par classe partout ce n'est pas adapté aux situations difficiles, pour lesquelles il faut pouvoir descendre à 20, alors que ce n'est pas nécessaire ailleurs », plaide Bernard Thomas, l'un des quatre inspecteurs généraux venus en mission. Au plan démographique, la prévision retenue pour la rentrée 2002 est de 1 450 élèves supplémentaires. Les rentrées 2003 et 2004 sont calées sur des prévisions de 2 300 élèves supplémentaires chacune. « Si ces prévisions s'avéraient sous-estimées, la dotation serait revue à la hausse », indique le ministère.

# Le grand canal Seine-Nord reliera Paris à Dunkerque

Jean-Claude Gayssot a annoncé, le 4 mars à Amiens, le tracé de cette « autoroute fluviale » qui, via Compiègne, ouvrira le passage à des convois de 5 000 tonnes. Ce tronçon renforcera la compétitivité des ports de la Manche et de la mer du Nord

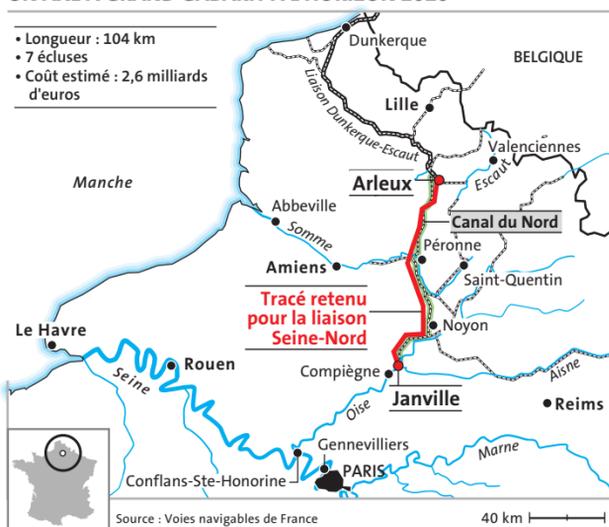
APRÈS des années d'atermolements, d'études et de contre-expertises, voilà que la question de la liaison fluviale Seine-Nord connaît un nouveau rebondissement. Ce n'est sans doute pas demain que de lourds convois de 3 000 ou 4 000 tonnes – transportant céréales, hydrocarbures, conteneurs ou matériaux de construction – navigueront entre Gennevilliers, Conflans-Sainte-Honorine ou la basse Seine et le canal Dunkerque-Valenciennes, via Compiègne, Noyon et Péronne. Mais l'annonce par Jean-Claude Gayssot, lundi 4 mars, que le gouvernement avait retenu, parmi les variantes étudiées, le tracé le plus à l'ouest, redonne espoir à ceux qui militent pour le creusement de cette nouvelle infrastructure de transport à grand gabarit et le transport par voie d'eau en général.

Pas moins de 21 tracés – que les experts appellent des fuseaux – avaient été soumis entre septembre et décembre 1997 à la concertation avec les élus, les associations et les habitants, essentiellement les Picards, qui sont les plus concernés. Le tracé ouest, à proximité de l'actuel canal du Nord, accessible seulement à des bateaux de 600 tonnes, compte 104 km et nécessitera la construction de sept écluses. Il est le plus court et évite les cantons les plus urbanisés. « Ce choix, plaide le ministre de l'équipement et des transports, répond le mieux à l'ensemble des exigences posées sur le plan technique, économique et environnemental, notamment du point de vue de la gestion hydraulique, et c'est un choix soucieux de l'intérêt général. »

L'annonce du tracé permet de déverrouiller deux processus. Les études techniques, géologiques et économiques dites d'« avant-projet sommaire » (d'un coût de 15 millions d'euros environ) vont pouvoir commencer... si le futur gouvernement en manifeste la volonté. Elles déboucheront sur l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) retenant une bande de 300 mètres de large pour les acquisitions de terrain. Par ailleurs, la libération des emprises foncières sur les fuseaux éliminés – où toutes les procédures d'urbanisme étaient gelées

## UN AXE À GRAND GABARIT À L'HORIZON 2020

- Longueur : 104 km
- 7 écluses
- Coût estimé : 2,6 milliards d'euros



depuis longtemps – va redonner de l'air aux élus qui nourrissent, ici ou là, des projets de lotissements ou de zones d'activités économiques, notamment autour du canal de Saint-Quentin. Plusieurs chapitres du contrat de plan Etat-région de Picardie étaient hypothéqués jusqu'à maintenant par le « non-choix » de Seine-Nord.

« A supposer que Seine-Nord ne subisse pas le sort de la liaison

Rhin-Rhône (réclamée de plusieurs côtés depuis des décennies et abandonnée en 1997 avec l'arrivée de la gauche et des Verts au gouvernement), des convois lourds de 4 000 à 5 000 tonnes pourront naviguer sur le nouvel axe à l'horizon 2020, selon les estimations officielles. Mais si le canal Seine-Nord – contrairement à d'autres grands projets routiers, ferroviaires ou aéroportuaires – ne

## M. Gayssot confirme le troisième aéroport dans la Somme

IL N'Y AVAIT PAS un nuage, lundi 4 mars, sur Amiens (Somme), pour assombrir la rencontre entre les élus picards et Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, qui a rallié tous les suffrages à propos du choix du « fuseau » du canal Seine-Nord à grand gabarit entre Compiègne et le canal Dunkerque-Escaut ; celui-ci passera près de Noyon et de Péronne à proximité du canal du Nord.

En revanche, le thème du troisième aéroport n'a pas provoqué la même unanimité. Alain Gest (UDF), président du conseil général de la Somme, a refusé de rencontrer le ministre. Il considère ce débat « comme une nouvelle étape de la manœuvre politique ten-

dant à faire croire que ce projet irréaliste poursuit sa marche en avant, sans tenir compte des échéances électorales ». Par ailleurs, les représentants départementaux des syndicats agricoles n'ont pas pu exposer leur point de vue auprès du ministre, qui a refusé de les recevoir.

En réalité, Jean-Claude Gayssot s'est contenté de confirmer les grandes lignes « d'un projet phare qui tient compte des riverains et de l'environnement ». Grâce au « droit de délaissement », introduit par la loi relative à la démocratie de proximité, votée le 13 février, les riverains concernés pourront céder leur maison au prix évalué avant la décision gouvernementale du

provoque pas, à ce jour, de tollés de la part des populations touchées ou des associations de défense de l'environnement, le coût de l'opération peut cependant paraître considérable : 2,6 milliards d'euros en euros constants. Les polémiques sur la balance coût-avantages ou rentabilité directe-améliorations environnementales (un grand convoi fluvial équivaut à 220 camions) ne sont évidemment pas closes.

La genèse du canal remonte loin. En octobre 1993, Seine-Nord était inscrit au schéma directeur trans-européen des grandes voies navigables. Suivirent de longues périodes de concertation, de mises à jour d'études antérieures, enfin de relance politique au comité interministériel d'aménagement du territoire du 9 juillet 2001. Mais la spécificité de ce futur ouvrage tient à sa nature même. Il est moins conçu comme un canal « isolé » que comme le prolongement et le lien entre deux grands ensembles portuaires en fort développement (concurrents par ceux du Benelux) : Dunkerque d'une part, Le Havre-Rouen de l'autre. En effet, au débouché de la Seine et du canal Dunkerque-Valenciennes, ces ports ne peuvent gagner dans la compétition européenne que s'ils sont bien « arriérés » à leur hinterland (arrière-pays maritime).

Les « autoroutes fluviales » com-

me Seine-Nord participent de cette politique d'infrastructures, fondée plus sur l'intérêt des interconnexions et des plates-formes logistiques que sur le simple passage plus aisé d'une marchandise en transit d'un point à l'autre. L'une des forces d'Anvers est la concordance entre transport maritime et fluvial (vers l'Allemagne centrale, la Belgique et les Pays-Bas) : si le trafic océanique a atteint, en 2001, 130 millions de tonnes dans le port flamand, la batellerie anversoise a enregistré un nouveau record – 72,2 millions. « Il faudra qu'à l'ave-

## Le coût de l'opération, 2,6 milliards d'euros constants, est considérable

nir les autorités des ports du Havre – surtout avec l'extension prévue de Port 2000 – et de Dunkerque intègrent, davantage que par le passé, la problématique fluviale pour démultiplier leurs chances commerciales », estime François Bordry, président de Voies navigables de France (VNF), l'établissement public qui sera maître d'ouvrage de Seine-Nord.

Le maillon fluvial que représente ce nouveau canal n'est donc qu'une étape d'un projet d'équipement plus général, réalisé par paliers, et dont les responsables du Port autonome de Paris escomptent une augmentation de leur trafic. Les priorités, depuis 1997, ont été les suivantes : au nord, l'amélioration des caractéristiques du canal Dunkerque-Valenciennes, la desserte du port de Lille et les raccordements avec le réseau belge ; au sud et à l'ouest, les travaux pour que la Seine, jusqu'en amont de Paris, et l'Oise forment un véritable hinterland derrière le complexe portuaire normand. A long terme, l'objectif est d'associer les destins logistiques du Havre, de Dunkerque, de Lille avec celui de Paris et de concevoir ensemble une politique d'aménagement territorial.

Dominique Bufferin

François Grosrichard

## Le port de Gennevilliers, qui veut attirer plus d'entreprises grâce à la nouvelle liaison, cherche à étendre sa surface et modernise ses installations

LA PLUS GRANDE PLATE-FORME logistique d'Île-de-France doit tout à la voie d'eau. Avant même la mise en service, à l'horizon 2015, de la liaison Seine-Nord, qui devrait lui donner une dimension supplémentaire, le port de Gennevilliers n'en finit pas de se développer autour de ses six grandes darses, survolées en permanence par des nuées de goélands qui ont accompagné les caboteurs ou les convois venus de Normandie. A 5 kilomètres de la Grande Arche de la Défense, à peine plus loin du centre de la capitale, le Port autonome de Paris (PAP) n'a de cesse de se donner des moyens supplémentaires pour garder son rang de plus grand port intérieur français.

Cet établissement public, dont l'Etat est l'actionnaire unique, vient de décider d'augmenter de 22 % ses investissements au cours des cinq prochaines années : une grande partie des 173 millions d'euros du plan pluri-

annuel sera ainsi consacrée à l'achat de terrains et à la modernisation des installations de Gennevilliers. Occupant actuellement 400 hectares, le site a besoin de s'étendre. Ainsi, le nombre de conteneurs qui transitent chaque année par les quais du port des Hauts-de-Seine, avant d'être chargés sur les semi-remorques des camions, est passé de 7 000 en 1994 à 100 000 aujourd'hui.

### CONVAINCRE LES POUVOIRS PUBLICS

Par ailleurs, à côté des entrepôts proprement dits, des entreprises sont de plus en plus nombreuses à chercher à s'implanter sur cette zone, où 500 000 m<sup>2</sup> de hangars, bureaux et ateliers ont déjà été construits autour des bassins. Les quelque 250 entreprises déjà présentes génèrent 6 000 emplois directs et 10 000 emplois indirects. Elles profitent avant tout de la combinaison d'un grand nombre d'infrastructures de trans-

port, à proximité immédiate de Paris et du quartier d'affaires de la Défense. En dehors des voies fluviales qui relient Gennevilliers à Rouen, Le Havre et la mer, le port est accessible par trois autoroutes (A86, A14 et A15). C'est également une des premières gares de marchandises d'Île-de-France. Et le port est relié aux raffineries de la basse Seine par plusieurs pipe-lines.

Seules les entreprises qui utilisent directement la voie d'eau pour leurs activités bénéficient de ristournes commerciales, qui peuvent atteindre 30 % sur les tarifs pratiqués par le PAP, car l'essentiel des activités du port doit rester tourné vers le transport et la logistique. C'est par les installations du port de Paris que transitent, par exemple, 99 % des matériaux de construction nécessaires aux travaux dans la capitale : environ deux tonnes par habitant et par an.

Soucieux d'intégrer installations et bâti-

ments dans l'environnement paysager et urbain de cette vallée de la Seine, magnifiée par les impressionnistes, les responsables du port de Gennevilliers cherchent, dans le même temps, à convaincre les pouvoirs publics de l'intérêt du renouveau du transport par la voie d'eau. Jean-François Dalaise, nouveau président du PAP, leur rappelle souvent que « chaque convoi fluvial de 5 000 tonnes remplace 250 camions ».

A l'heure de la mise en œuvre du plan de déplacements urbains (PDU) d'Île-de-France, qui va imposer une réduction importante du trafic automobile, cette meilleure répartition de l'approvisionnement de la métropole francilienne est aussi un atout supplémentaire pour ceux qui militent en faveur de l'accélération des grandes infrastructures fluviales.

Christophe de Chenay

## Les missiles de la Hague isolent Aurigny du continent

### CHERBOURG

de notre correspondant

Après les attentats du 11 septembre, le gouvernement français a pris des mesures de protection autour de sites sensibles. En Basse-Normandie, à la pointe du Cotentin, l'usine de retraitement des combustibles radioactifs de la Hague, cible potentielle pour des terroristes, fait donc l'objet d'une surveillance militaire. Des batteries de missiles Crotales ont été disposées autour du complexe nucléaire. A ce déploiement s'ajoute un périmètre d'interdiction de survol d'un rayon de 30 km. C'est cette interdiction qu'une délégation de l'île anglo-normande d'Aurigny est venue contester, jeudi 28 février, à Cherbourg.

Battu par les vents et les courants marins de la Manche, l'îlot britannique, de 3,5 km sur 5, est situé juste en face de l'usine de la Cogema, à 18 km du cap de la Hague. L'avion est son seul lien avec le continent. « Or depuis que la France a décidé de protéger son usine, nous ne pouvons plus rallier directement Cherbourg. La courte piste de notre île n'autorise en effet que des avions de petite taille, pénalisés par ce large contournement imposé par les autorités françaises », explique Ralph Burridge, représentant l'Etat anglo-normand et responsable du tourisme. Les insulaires évoquent une chute de fréquentation de leur aéroport de près de 50 %. Malgré plusieurs appels au gouvernement français, dont ils dénoncent « l'attitude arrogante », ils n'ont jamais obtenu de réponse.

### 2 000 AVIONS LÉGERS PAR AN

Vue de cette ancienne possession du duché de Normandie, l'affaire est sérieuse. « Chaque année, notre île reçoit 2 000 avions légers qui font vivre nos hôtels et nos commerces. » Soit près de 6 000 visiteurs, plutôt aisés, indispensables à l'économie de cette communauté de 2 400 âmes. La rigueur française coupe aussi les ailes du projet de la compagnie aérienne insulaire, Le Cocq's Air Link. « Nous devons commencer une liaison hebdomadaire avec Cherbourg en janvier. Le contournement de la pointe de la Hague entraîne un surcoût de près de 40 %, inacceptable pour une aussi petite ligne », indique le directeur commercial, Dickie Bird.

Egalement propriétaire de l'unique supermarché de l'île, la compagnie s'approvisionnait en produits frais à Cherbourg. « Désormais, nous nous fournissons en Angleterre. C'est dommage, les gens d'Aurigny aiment bien venir le jeudi au marché de Cherbourg. » « Cela ne peut pas durer, se fâche M. Burridge. En juin, notre meeting aérien attend 150 petits monomoteurs. Si les interdictions de survol ne sont pas assouplies, il ne pourra pas se dérouler correctement : une catastrophe économique pour notre île. »

La délégation a reçu le soutien de la chambre de commerce de Cherbourg, des 300 membres de l'aéroclub local et des associations de vol libre et de planeur. Des dizaines de courriers ont été expédiés à Jacques Chirac et à Lionel Jospin, « sans que le dossier n'obtienne la moindre réponse ». Aurigny commence à trouver les retombées du nucléaire un peu trop contraignantes.

Jean-Pierre Buisson

## L'Oise a dépassé sa cote d'alerte à l'Isle-Adam et à Pontoise

Une charte de gestion interdépartementale vise à constituer des capacités de stockage pour faire face aux grandes crues

### PONTOISE

de notre correspondante

Lundi 4 mars, l'Oise a dépassé la cote d'alerte aux stations d'annonce des crues de l'Isle-Adam et de Pontoise (Val-d'Oise). Plusieurs tronçons de route ont été fermés. Parallèlement, la charte de gestion du risque d'inondation sur les bassins de l'Oise et de l'Aisne, signée le 8 janvier 2001, commence à s'appliquer. Il s'agit d'identifier quelque 80 sites susceptibles de pouvoir être transformés chaque année, de la fin novembre à avril, en zones d'expansion des crues.

Le 15 février, l'Entente Oise-Aisne chargée de cette gestion et qui regroupe six départements

(Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Oise et Val-d'Oise) ainsi que Voies navigables de France (VNF) et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, a lancé une première opération sur le site pilote (Le Monde du 3 avril 2001) de Longueil-Sainte-Marie (Oise). Au total 500 hectares, répartis sur huit communes, pourront accueillir quelque 10 millions de mètres cubes d'eau. L'ensemble devrait être terminé dans quatre à cinq ans. Deux autres zones de surstockage sont en cours d'examen, à Montmacq (Oise), en amont de Compiègne, et à Proisy (Aisne).

Fin 2002, d'autres investigations seront menées dans la haute vallée de l'Aisne et de l'Aire. « Le château

d'eau de l'Oise ne se situe pas à sa source, mais en amont de l'Aisne », indique M. Berthery, qui estime à plus de dix ans le temps nécessaire pour aménager des bassins déviation. Selon lui, il faudrait pouvoir stocker 100 millions de m<sup>3</sup> pour que la prévention soit efficace, même si les conséquences des grandes crues centennales ne pourront pas être évitées.

La lutte contre les inondations de l'Oise – qui s'inscrit dans le cadre plus large du chantier du canal Seine-Nord – inclut, sur les 103 km de la rivière aval qui relie Janville (Oise) à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), plusieurs opé-

rations, ce programme, estimé à 97 millions d'euros, prévoit la reconstruction des huit barrages (deux sur la Seine et six sur l'Oise) qui se manoeuvrent encore aujourd'hui à la main et qui, pour Gilles Leblanc, directeur interrégional de VNF, « ne répondent plus aux exigences de sécurité et d'efficacité, notamment en période de crue ». Tout devrait être terminé fin 2007.

VNF devrait enfin déposer un dossier auprès de chaque préfecture fin 2002 pour le dragage de la rivière entre Creil et Conflans-Sainte-Honorine. On estime que plus de 800 000 tonnes de boues provenant des stations d'épuration ou des rejets industriels et domesti-

ques tapissent le fond de la rivière entre ces deux villes. Le but de VNF est de redonner à l'Oise ses 4 mètres de tirant d'eau nécessaires à la navigation des futurs convois de 4 400 tonnes. Mais le dragage participe également de la lutte contre les inondations. Un traitement des boues, grâce à plusieurs filtres, permettrait de recycler le maximum de matériaux et de sédiments. « Le restant, comme les métaux lourds, qui ne sera pas réutilisable, sera considéré comme déchet ultime », précise M. Leblanc, qui estime ces résidus à moins de 1 % du volume initial.

Jacqueline Meillon

### DÉPÊCHES

■ MARSEILLE : Guy Vallet a été nommé directeur général de l'AP-hôpitaux de Marseille par un décret du 4 mars. Venant de Rouen, il va succéder à Fernand Lorrang (Le Monde du 20 février 2002). Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), président du conseil d'administration de l'APM, a souhaité un « nouvel élan pour les hôpitaux publics ». – (Corresp.)

■ LYON : le conseil régional de Rhône-Alpes a adopté, le 1<sup>er</sup> mars, la convention sur l'exploitation des TER, qui la liera pour cinq ans à la SNCF. Cette dernière devra accroître l'offre d'au moins 1,4 million de trains-kilomètre, dont la moitié à un coût d'exploitation inférieur de 20 % au coût actuel. Un système de pénalité progressive en cas de non-circulation des trains sera programmé. – (Corresp.)

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du dimanche 3 mars sont publiés :

● **Solidarité** : un décret modifiant le code de la sécurité sociale et portant réforme du statut de la fondation d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations.

● **Transports** : un décret approuvant des avenants aux cahiers des charges annexés aux conventions passées entre l'Etat et la Société des autoroutes Esterel, Côte d'Azur, Provence, Alpes (ESCOTA) et la Société des autoroutes du sud de la France (ASF) pour la concession de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'autoroutes.

## NOMINATION

**Jean-Philippe Cotis**, directeur de la prévision au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, a été nommé économiste en chef de l'OCDE.

## DOCUMENTS OFFICIELS

Le site du premier ministre a mis en ligne le rapport 2001 de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes.

[www-org.premier-ministre.gouv.fr/ressources/fichiers/mils2002.pdf](http://www-org.premier-ministre.gouv.fr/ressources/fichiers/mils2002.pdf)  
La Commission des communautés européennes publie une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la brevetabilité des inventions mises en œuvre par ordinateur.

[www.europa.eu.int/eur-lex/fr/com/pdf/2002/com2002\\_0092froi.pdf](http://www.europa.eu.int/eur-lex/fr/com/pdf/2002/com2002_0092froi.pdf)  
Et tout le personnel du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN), ont la tristesse de faire part du décès du

[www.europa.eu.int/eur-lex/fr/com/pdf/2002/com2002\\_0088froi.pdf](http://www.europa.eu.int/eur-lex/fr/com/pdf/2002/com2002_0088froi.pdf)

## TARIF CARNET 2001-2002

**Tarif à la ligne : 22 € - 144,31 F TTC**  
**Tarif abonnés : 18,50 € - 121,35 F TTC**

Tél. 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: [carnet@mondepub.fr](mailto:carnet@mondepub.fr)

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Valérie LOWIT**  
et  
**Dick TURNER**  
sont heureux d'annoncer la naissance de  
**Simon,**  
le 1<sup>er</sup> janvier 2002, à Paris.

## Décès

– M<sup>me</sup> Charles Maignan,  
ses enfants et petits-enfants,  
M<sup>me</sup> Maurice Duault,  
ses enfants et petits-enfants,  
M. Dominique Duault,  
Marina, Cédric et Bénédicte Bossard,  
ont le grand chagrin de faire part de la mort de

**M<sup>me</sup> Paul BOSSARD,**  
née **Marie Paule DUAULT,**  
sculpteur.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 7 mars 2002, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame, 82, rue Raymond-du-Temple, à Vincennes (Val-de-Marne).

10, rue de Nesle,  
75006 Paris.

– M. Hervé Bresson,  
son épouse,  
Christian et Catherine Bresson,  
Armelle et Christophe Trichard,  
Sabine Bresson,  
ses enfants,  
ses petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Annie BRESSON,**  
née **CHARRIÈRE,**

survenu le 3 mars 2002, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie civile aura lieu le jeudi 7 mars, à 13 h 45, au crématorium de Mont-Valérien, chemin du Calvaire, à Nanterre (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

40 ter, route de Montesson,  
78110 Le Vésinet.

– Jean-Claude Mallet,  
secrétaire général de la défense nationale,  
Et tout le personnel du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN), ont la tristesse de faire part du décès du

**colonel**  
**Christian CARBONNEAUX,**  
chef du centre de transmissions gouvernemental,

survenu le samedi 2 mars 2002, à Clichy.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches, comme à leur espérance.

– Charlotte Corbin,  
son épouse,  
Joseph (†) et Madeleine Marqués,  
Elisabeth Corbin-Été et Michel Bureau,  
Cécile Corbin,  
Pierre et Marie Claude Corbin,  
ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants,  
Jean et Georgette Suret-Canale,  
ses beau-frère et belle-sœur,  
et leurs enfants,  
Philippe Suret-Canale,  
son beau-frère,  
et ses enfants,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Raymond CORBIN,**  
graveur, médaille, sculpteur,  
professeur honoraire  
de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris,  
membre de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France,  
officier de la Légion d'honneur,  
chevalier des Palmes académiques,  
officier des Arts et des Lettres.

survenu à son domicile, le 1<sup>er</sup> mars 2002, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La célébration religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de Boulogne, le vendredi 8 mars, à 10 h 30.

Un registre sera ouvert pour recueillir les messages de sympathie.

L'inhumation aura lieu à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Charlotte Corbin,  
3, rue des Arts,  
92100 Boulogne.

– M. Pierre Carron,  
président,  
M. Arnaud d'Hauterives,  
secrétaire perpétuel,

Et tous les membres de l'Académie des beaux-arts, ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère,

**Raymond CORBIN,**  
membre de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France,  
officier de la Légion d'honneur,  
chevalier des Palmes académiques,  
officier des Arts et des Lettres,

survenu le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2002, à Boulogne, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, 2, rue de l'Eglise, à Boulogne (Hauts-de-Seine), suivies de l'inhumation, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,  
23, quai de Conti,  
75006 Paris.

## Alain HAYEM

s'en est allé.

Anne Mennesson-Hayem  
et ses enfants.

21, rue Pasteur,  
80100 Abbeville.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M<sup>e</sup> François DELMAS,**  
ancien ministre,  
ancien député,  
ancien maire de Montpellier,  
avocat honoraire  
près la cour de Montpellier,  
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats,  
engagé volontaire  
et croix de guerre 1939-1945,  
le 3 mars 2002, à Montpellier.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Thérèse de Montpellier, sa paroisse, le mercredi 6 mars, à 15 heures, suivie de l'inhumation à Florac (Lozère) dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Delmas,  
7, rue Sainte-Beuve,  
75006 Paris.  
Famille Rigaud-Fassio,  
9, rue des Dahlias,  
34000 Montpellier.

– Thérèse Garestier-Hélène,  
sa fille,  
Claude Hélène,  
son gendre,  
Anne Montenay-Guéro,  
sa petite-fille,  
François Montenay,  
son petit-fils,  
Guillaume et Gabriel Guéro,  
ses arrière-petits-fils,  
ont la grande douleur de faire part du décès de

**Raymonde GARESTIER,**  
née **FAGES,**

survenu le 3 mars 2002, en son domicile, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 mars, à 16 heures, en l'église Sainte-Anne de La Riche (Indre-et-Loire), suivie de l'inhumation au cimetière de La Riche dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

35, rue Broca,  
75005 Paris.

*« Mon fils, donne-moi ton cœur,  
et que tes yeux se plaisent dans mes  
voies ».*  
(Proverbes, 23, 26).

A tous ceux qui l'ont connu, aimé, contesté ou estimé, c'est dans la tristesse et l'espérance que nous remettons à Dieu

**Jean-Paul HAAS,**  
pasteur,  
aumônier militaire en Algérie  
(1960-1962),  
rédacteur en chef du *Messageur*  
*évangélique* (1972-1991).

Il est entré dans la Paix du Seigneur, le 2 mars 2002, là où il n'y aura plus ni deuil ni douleur, à cinq jours de son soixante-douzième anniversaire.

Le culte d'à Dieu aura lieu le 7 mars, à 15 heures, en l'église protestante de Neuville-la-Roche (Bas-Rhin).

Registre de condoléances.

L'inhumation se fera dans l'intimité de la famille.

Les fleurs peuvent être remplacées par des dons en faveur de la Mission luthérienne pour le Nord-Cameroun et pour la paroisse de Neuville-la-Roche.

Nous vous en remercions à l'avance.

Edith Haas,  
Ses enfants et petits-enfants,  
Ainsi que les familles alliées.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– M. et M<sup>me</sup> Christophe Karvelis,  
Anna et Edouard,  
leurs enfants,  
M<sup>me</sup> Hélène Senn Foulds,  
Parents et amis,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Ugné KARVELIS,**  
survenu le 4 mars 2002, en son domicile, à l'âge de soixante-six ans.

Un office religieux sera célébré le mercredi 6 mars, à 17 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6<sup>e</sup>.

La crémation aura lieu le même jour dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M<sup>me</sup> Marie-José Pats-Sartori,  
son épouse,  
Delphine (†), Etienne et Julie Pats,  
ses enfants,  
Le général et M<sup>me</sup> Jean Pats,  
ses parents,  
M. et M<sup>me</sup> Mathieu Sartori,  
ses beaux-enfants,  
M. Jean-Louis Pats,  
Le docteur et M<sup>me</sup> Pierre Pats,  
M. et M<sup>me</sup> François-Xavier Pats,  
Le médecin chef des services et  
M<sup>me</sup> Bruno Pats,  
M. et M<sup>me</sup> Johel Guitton,  
leurs enfants et petits-enfants,  
ses frères, belles-sœurs, beau-frère,  
nièces, neveux, petites-nièces et petits-neveux,  
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Gérard PATS,**  
officier du Mérite agricole,  
ancien directeur de la communication de l'UCCMA,

le 3 mars 2002, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 3, place de l'Eglise, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

9, rue Chef-de-Ville,  
92140 Clamart.

## Anniversaires de décès

– En ce mois de mars,  
Patrick Bloche  
remercie toutes celles et tous ceux qui  
auront une pensée pour sa sœur,

## Hélène BLOCHE

et pour sa mère,

## Anne-Marie BLOCHE-JALOUNEIX,

à l'occasion du douzième anniversaire de leur disparition.

– Il y a cinq ans,

## Paul-André LESORT,

écrivain,  
nous quitte.

Il vit dans son œuvre.  
Il vit dans nos cœurs.  
Il vit.

Monique, Dominique, Emmanuelle,  
Marc, Christophe.

## Messas anniversaires

## Roger CHALVON-DEMERSAY

nous a quittés il y a dix ans...

Messe du souvenir le 11 mars 2002, à 18 h 30, à Saint-Honoré d'Eylau, Paris-16<sup>e</sup>.

## Cours

PHOTOGRAPHIE  
Cours technique et théorique.  
Labo NB, l'art du tirage NB,  
analyse de l'image, réflexion,  
**Atelier recherche et création,**  
**pH. Neutre.**  
**Tél. : 01-43-61-47-60.**

– **Cours de chinois oral.** Tous niveaux pour adultes. Les cours commenceront le 18 mars 2002. Association **Comme un Chinois à Paris.** Tél. : 01-45-85-52-64. 21, rue des Malmaisons, Paris-13<sup>e</sup>.

## Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris : Colloque d'éthique médicale,** 9 et 10 mars 2002, « **Intervenir sur le vivant** », samedi 9 mars, 20 h 30 : « **A l'épreuve de la connaissance** », ouverture : Emmanuel Hirsch ; David Messas, grand rabbin de Paris ; « **Une éthique juive de l'incertitude** », grand rabbin Gilles Bernheim ; « **Du vivant à l'humain** », Jean-Claude Ameisen - Discutant : Philippe Lazar.

Dimanche 10 mars, 10 heures, « **Maîtriser la création ?** », président de séance : Albert Najman. **1. Enjeux : « Thérapies innovantes »**, Gérard Reach ; « **Recherches sur l'embryon, greffe, et cellules souches embryonnaires et fœtales** », Eliane Gluckman ; « **Diagnostic prénatal, préimplantatoire** », Israël Nisand ; « **Le déferlement des techniques** », Michel Tibon-Cornillot. **2. Point de vue rabbinique** : rabbin Claude Sultan. **3. Argumentation** : Mylène Botbol-Baum, Antoine Lazarus, David Smadja. **15 heures, « Améliorer l'homme ? »**, président de séance, Jean-Claude Gluckman.

**1. Enjeux : « Génétique, tests de prédictivité »**, Marc Fellous ; « **Neurosciences** », Hervé Chneiweiss ; « **Prélèvements et greffes d'organes** », Henri Bismuth ; « **Brevetabilité et commercialisation du vivant** », Brigitte Chamak ; « **Considérations juridiques** », Bernard Edelman ; « **Contexte décisionnel et analyse des discours** », Gérard Wormser. **2. Point de vue rabbinique** : rabbin Michel Serfaty. **3. Argumentation** : Edwige Bourstyn, François Hirsch, Claude Birman. **20 heures, « Des limites à la transgression ? »**, président de séance : Alain Claeys (député de la Vienne), Henri Atlan, grand rabbin René-Samuel Sirat.

**Renseignements : Centre communautaire de Paris, 119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>.**

**Tél. : 01-53-20-52-61 et 68. (PAF.)**  
**Programme détaillé : [www.espace-ethique.org](http://www.espace-ethique.org)**

– **Journée de la femme** au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 7 mars 2002, à 20 h 30. Françoise Xénakis, écrivain, journaliste : « **Les épouses des hommes célèbres et les maris des femmes célèbres** ». Réservations au 01-42-71-68-19. (De même pour le concert Klezmer-Yankele du samedi 9 mars, à 20 h 30).

**Nouveau : [www.leforum.de](http://www.leforum.de)**  
Consultez gratuitement l'essentiel de l'actualité franco-allemande et européenne.  
Forum de libre expression 24 h/24.

## Soutenances de thèse

– **Elie Khoury** soutiendra, le 11 mars 2002, à l'École supérieure des affaires de Grenoble, sa thèse de doctorat en sciences de gestion intitulée « **Impact de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la formation : le cas de la distribution de la connaissance au travers de l'interaction** ». Le jury est composé de M<sup>me</sup> Christiane Rakotoarivelo et de MM. Yves Dupuy, Claude Jameux, Alain Spalanzani et Jacques Trahand, directeur de recherche.

## Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui,** je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  M<sup>me</sup> Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : | | | | | Localité : .....

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQP4E

**Autorisation de prélèvements** N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 Organisme créancier : **Société Editrice du Monde** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [Signature]

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

**Pour tout renseignement concernant** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :  
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

**Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)**

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Financiers, exportateurs, industriels,  
donnez de l'assurance à vos entreprises

C'est maintenant une évidence, les dirigeants manquent de repères.  
*Nord Sud Export*, l'expert français de l'analyse du risque-pays apporte avec la série

## Perspectives

les éléments qui vous manquent pour mieux apprécier les situations politique et économique, financière et sociale  
**des pays émergents**

Commandez, dès aujourd'hui, l'ouvrage qui vous fera gagner de l'argent et du temps :

<input type="checkbox"/> Perspectives Chine (janvier 2000)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Chine (complément novembre 2001)	90 € ht	94,95 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Egypte (octobre 2001)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Afrique du Sud (septembre 2001)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Inde (octobre 2001)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Iran (novembre 2001)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Iran (version anglaise à paraître)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Chili (à paraître 1 <sup>er</sup> trimestre 2002)	230 € ht	242,65 € ttc

**La méthode Nord Sud Export, c'est :**

– prendre en compte la diversité des approches du risque politique (social, militaire, religieux, ethnique, etc.);  
– croiser les données politiques, sociales, financières et économiques pour une appréciation globale du risque-pays.

Renseignements, sommaires et bons de commande auprès de **Nord Sud Export**  
58 B, rue du Dessous-des-Berges – 75013 Paris

Tel. : 01.44.97.55.35 - Fax : 01.44.97.55.36 – e-mail : [nse@lemonde.fr](mailto:nse@lemonde.fr)

Les abonnés à la lettre *Nord Sud Export* bénéficient d'un tarif spécial

**L**E « docteur » Rugova entre au musée. Au Musée du Kosovo, une solide bâtisse à la façade jaune, évocation austro-hongroise dans le quartier des Mosquées de Pristina. Le

bâtiment, qui arbore une cage d'escalier en marbre, tranche dans cette ville disgracieuse et à l'urbanisme chaotique. Les détracteurs d'Ibrahim Rugova le raillent. A les entendre, la figure emblématique de la lutte des Albanais du Kosovo pour l'indépendance de cette province yougoslave depuis 1989 ne serait plus bonne que sur un rayonage de l'histoire, voire comme buste de cire dans l'équivalent kosovar du Musée Grévin. Certes, le visage de l'homme se prête à la caricature : une chevelure clairsemée aux mèches rebelles encadrant un large front ridé, un regard souvent perdu derrière des lunettes de myope grandes comme des hublots glissant régulièrement sur la pente de son nez, une légendaire écharpe nouée autour du cou. Mélange de fragilité et de détermination farouche.

Ibrahim Rugova appartient à l'histoire contemporaine du Kosovo. Mais le musée dans lequel il va entrer n'en est d'ailleurs plus un. Le bâtiment est dorénavant le siège de la présidence du Kosovo et Ibrahim Rugova est son (premier) maître des lieux depuis son élection, lundi 4 mars, par le Parlement multiethnique issu des élections du 17 novembre 2001.

Cela aurait pu être le couronnement de sa lutte pour l'indépendance du Kosovo après avoir organisé, dix ans durant, la résistance albanaise au pouvoir de Milosevic. Las, pour lui, c'est une présidence tronquée. Le véritable pouvoir au Kosovo reste entre les mains du représentant de l'ONU dans cette province sous protectorat international depuis juin 1999 et simplement dotée d'une « autonomie substantielle » au sein de la Fédération yougoslave. Rugova se contentera-t-il, comme le prévoit le cadre constitutionnel adopté en mars 2000 et organisant l'autonomie de la province, d'inaugurer les chrysanthèmes ? Ou sera-t-il capable de peser sur l'avenir d'un Kosovo dont la question du statut définitif (autonomie ou indépendance ? sortie ou maintien au sein d'une Yougoslavie réformée ?) n'est pas encore inscrite sur les agendas des grandes puissances ? Quittera-t-il cette torpeur qui semble l'envelopper depuis la guerre ou s'enfermera-t-il dans l'ancien musée comme il s'est progressivement isolé dans sa grande villa sur les hauteurs de Pristina ?

Son élection à la présidence est le fruit amer d'après négociations qui soulignent ses faiblesses actuelles davantage que sa force passée. Il ne fait plus l'unanimité au sein

**L'homme qui organisa pendant dix ans la résistance albanaise à Milosevic est devenu, le 4 mars, président de la province autonome du Kosovo**

# LA LONGUE MARCHÉ



Ibrahim Rugova, chez lui à Pristina, capitale de la province autonome du Kosovo.

# DE RUGOVA

de la communauté albanaise. « Il vit dans un temps révolu, juge un observateur européen, il se contente souvent de faire le gros dos et d'être à la traîne des décisions de l'administration internationale [l'UNMIK]. »

Cet ancien étudiant en lettres à la Sorbonne, écrivain passé en politique, est sorti affaibli du conflit de 1998-1999 avec les forces serbes. Au regard de ses convictions pacifistes, les affrontements entre l'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui conteste alors la gestion non violente de la crise par la LDK (Ligue démocratique du Kosovo), et la police serbe sont un échec. Malgré l'intensification de la répression serbe, Ibrahim Rugova s'en tient encore aux propos reproduits en 1994 dans un livre d'entretiens avec Marie-Françoise Allain et Xavier Galmiche : « Nous sommes orientés vers le pacifisme, la non-violence à long terme pour résister, pour tenir nos gens, pour durer. (...) La politique est une guerre sans armes, la mauvaise politique finit par les armes. »

Mais, à l'aune de son combat politique, jamais le Kosovo n'a été aussi proche de l'indépendance. Grâce à une guerre qu'il n'a pas voulue. Rugova doit gérer cette contradiction et une nouvelle concurrence politique, celle de jeunes commandants de l'UCK, tels Hashim Thaçi ou Ramush Haradinaj, sortis de la guerre en vainqueurs.

Ibrahim Rugova donne alors l'impression de courir après les événements. « Le tournant, c'est 1995. Suite à l'échec de la politique pacifiste, la lutte armée s'est vraiment développée », estimait Bardhyl Mahmuti, l'un des représentants politiques de l'UCK pendant la guerre. La question du Kosovo a été écartée des accords de Dayton, mettant un terme aux guerres yougoslaves. Les Albanais se retrouvent seuls face au régime de Slobodan Milosevic qui répond par la force ou le mépris à leurs revendications politiques.

Le 28 novembre 1997, l'UCK sort de l'ombre pour la première fois à l'occasion de l'enterrement au village de Lhousa d'un instituteur tué par les forces serbes. L'assaut par la

police serbe du village de Prekaz, dans la Drenica, le 5 mars suivant, fournit à l'UCK son héros et martyr en la personne d'Adem Jashari. La photo de cet homme barbu comme un Robinson en uniforme camouflé et bardé de cartouchières est devenue une icône dans les foyers kosovars. Les observateurs étrangers s'interrogent alors sur la genèse de cette organisation de plus en plus populaire. Rugova commet alors son premier faux pas. Il accuse l'UCK de pouvoir « être partiellement un jeu des services secrets serbes pour servir de prétexte à des attaques massives contre la population ». Il n'y a pas au Kosovo d'accusation alors plus grave. Un accord sur l'éducation au Kosovo est foulé aux pieds par Milosevic sitôt signé.

La jeunesse kosovare, elle, sauf peut-être à Pristina, se rapproche de l'UCK, tout comme d'anciens membres de la LDK tel Jakup Krasniqi, le premier porte-parole de la guérilla. Rugova, lui, ferme la porte à la rébellion armée. Aucun deutschemark parmi les millions gérés par son gouvernement en exil ne quittera ses coffres pour financer l'UCK. Il organise contre vents et marées des élections clandestines en mars 1998 pour se faire réélire à la présidence du Kosovo, pour réaffirmer dans l'urgence sa légitimité face à la force montante de l'UCK. Poussé, dit-on, par les Américains, il s'attache à préserver une façade légaliste alors que la période est à l'insurrection.

La guerre a troublé l'image d'Ibrahim Rugova. Après le début des frappes, retenu en otage par les forces serbes, il lance un étonnant appel en faveur de « l'arrêt des bombardements » de l'Otan. Le 1<sup>er</sup> avril, une semaine après les débuts des frappes et des déportations, il rencontre Milosevic à Belgrade dans des conditions qu'il refusera ensuite d'éclaircir. La communauté albanaise se divise devant ses hésitations et son manque de détermination. Une partie d'entre elle le juge trop naïf vis-à-vis d'un Milosevic retors. Réfugié à Rome après que Belgrade l'eut autorisé à quitter le Kosovo, Rugova se tait. Il attend plus d'un mois après l'entrée de l'OTAN et le départ des forces serbes du Kosovo pour revenir dans sa province. Quand il revient, la scène politique a changé. On le dit mort politiquement mais il rebondit. Les commandants de l'UCK descendus de leur maquis dans le sillage des armées étrangères ont certes fait main basse sur un pouvoir à prendre. « La LDK était complètement désorganisée et Rugova apathique. Leurs représentants avaient peur de s'opposer à l'UCK, ils venaient sans arrêt nous demander de les aider, sans prendre aucune initiative », se rappelle un ancien administrateur régional de l'UNMIK (administration provisoire de l'ONU au Kosovo).

La LDK n'est plus cette organisation qui domine le Kosovo sans partage. Ibrahim Rugova feint-il de l'ignorer ou vit-il dans l'illusion de son omnipotence passée ? Il est taciturne, ne se déplace pas beaucoup plus dans le pays qu'il n'a visité de camps de réfugiés pendant la guerre. Ses militants sont désorientés, lui reprochent son népotisme. Le résultat des élections locales de l'automne 2000 puis législatives un an plus tard est d'ailleurs mitigé. Certes, la LDK demeure la première force politique du pays mais elle ne rassemble plus la majorité des électeurs albanais. Elle conserve le crédit de la construction d'une société parallèle de résistance avant la guerre et engrange les erreurs de jeunesse de ses concurrents. Mais « la LDK

**Nous sommes orientés vers le pacifisme, la non-violence à long terme pour résister, pour durer. La politique est une guerre sans armes, la mauvaise politique finit par les armes**

Rugova, fils d'un commerçant exécuté par les communistes quelques semaines après sa naissance en 1944, recherche encore et toujours le dialogue avec la Serbie. En mars 1998, il accepte de rencontrer Slobodan Milosevic dans ce qui devait être une série de consultations programmée grâce aux bons offices de Richard Holbrooke, l'émissaire américain. Le projet tourne court à cause de l'intransigeance de Belgrade. « Ibrahim Rugova est critiqué, y compris au sein de la LDK, pour avoir accepté le principe de négociations directes avec Belgrade alors que la présence et la médiation internationale ont toujours été données comme l'une des conditions de base du dialogue », rappelle Joël Hubrecht (Kosovo 1981-2001, Etablir les faits. Editions Esprit).

Dans les coulisses, des proches tel Fehmi Agani, assassiné par les Serbes pendant les bombardements, tentent de recoller les morceaux. Ils sentent que le pouvoir de la LDK s'érode au profit de l'UCK. On redistribue les cartes du pouvoir. Cela saute aux yeux durant les négociations de Rambouillet organisées à partir du 6 février 1999 par le groupe de contact (Etats-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie) entre représentants serbes et albanais. Pour cette ultime tentative d'éviter la guerre, Rugova, le président élu triomphalement mais clandestinement le 24 mai 1992, réélu dans la contestation le 22 mars 1998, est relégué au second plan d'une délégation des Albanais du Kosovo présidée par un jeune homme alors inconnu, Hashim Thaçi, chef politique de l'UCK.

ne peut plus gouverner seule, or Rugova n'aime pas partager le pouvoir », nous déclarait récemment Bujar Bukoshi, l'ancien premier ministre du gouvernement kosovar en exil des années 1990, fâché depuis plusieurs années avec son ancien ami. Ibrahim Rugova semble refuser cette réalité. Il a estimé que sa victoire, même relative, aux législatives du 17 novembre 2002 autorise la LDK à faire main basse sur les institutions : la présidence du Kosovo, pour lui bien sûr, celle du Parlement, effectivement détenue par l'académicien Nexhat Daci (LDK) et le poste de premier ministre.

**P**AR trois fois, il subira l'affront d'autant d'échecs devant les députés chargés d'élire le président. « Il espérait que les députés serbes le soutiendraient sans rien en échange, juste pour faire barrage à Hashim Thaçi », affirme un fonctionnaire de l'UNMIK, de ceux qui jugent Rugova rigide et naïf en politique. Il ne cédera qu'à l'arrivée du nouvel administrateur de l'ONU au Kosovo, l'Allemand Michael Steiner, qui a pesé pour sortir le Kosovo de trois mois d'impasse politique. Il laisse le poste de premier ministre et quatre portefeuilles sur neuf au PDK et à l'AAK, qui rassemblent un tiers de l'électorat.

Les trois partis (LDK, AAK, PDK) partagent bien sûr le même objectif : l'indépendance. Mais le moyen d'y parvenir diverge, et les privilèges associés aux nouveaux pouvoirs, mêmes réduits, aiguissent les appétits. Ibrahim Rugova « se montre plus prudent et pragmatique [que le PDK et l'AAK], privilégiant l'unique objectif de l'indépendance et considérant que celle-ci ne pourra se réaliser qu'après une période transitoire d'autonomie sous protection internationale », analyse Joël Hubrecht. Les autres dirigeants et les plus jeunes électeurs sont à la fois plus radicaux et finalement plus patients. Animé d'une profonde défiance vis-à-vis de « son » président, Hashim Thaçi a réalisé le trompe-l'œil de cette fonction sans pouvoir. Ibrahim Rugova, lui, court le risque de s'exposer aux critiques des Albanais, pour peu que les discussions sur le statut définitif du Kosovo tardent trop et que le successeur de Slobodan Milosevic à Belgrade, Vojislav Kostunica, demeure sur sa ligne : restaurer la souveraineté de la Yougoslavie sur le Kosovo.

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

## L'HUMANITÉ

Pierre Laurent

Lionel Jospin ne postule pas à la présidence de la République pour confirmer le leadership socialiste sur la gauche plurielle et poursuivre, bon an mal an, l'expérience entreprise il y a cinq ans. Son ambition va au-delà, elle vise à déplacer le centre de gravité de la vie politique française, en imposant à toute la gauche, voire au centre, une hégémonie durable et élargie de la social-démocratie. Lionel Jospin est un candidat habile. A se laisser endormir par son ton professoral, on pourrait presque croire à la réussite progressive et pragmatique de la nouvelle étape dans laquelle il propose à la France d'entrer. Là est la supercherie, car l'inflexion à laquelle il invite, certes par petites touches, mais au fond très nettement, conduirait tout droit à l'échec.

## LES ÉCHOS

Favilla

Quand les électeurs disent ne pas voir de différence significative entre les projets des deux candidats à l'élection présidentielle, ils ne font que mettre en évidence le flou des propositions qui leur sont faites. Mais sans vouloir exonérer à tout prix les candidats, on peut se demander si leur prudence, sans doute excessive, ne tient pas d'abord au caractère contradictoire des aspirations des électeurs eux-mêmes. Un seul exemple : la réforme de l'Etat. Ils veulent tout et son contraire, que l'Etat fasse preuve de plus d'autorité et qu'il les laisse plus libres, qu'il embauche plus d'infirmières, de professeurs et de policiers mais qu'il fasse moins de dépenses, qu'il les protège davantage mais qu'il intervienne moins.

## LIBÉRATION

Patrick Sabatier

Internet s'invite dans la présidentielle. Le réseau vibronne d'une véritable campagne parallèle qui se déroule dans un désordre général sur les dizaines de sites officiels, parodiques, pirates ou citoyens qui ont fleuri aux côtés (ou autour) des sites officiels des candidats à l'Élysée. On y voit germer de nouvelles manières de faire et de s'intéresser à la politique. Le réseau est après tout le seul véritable équivalent du forum antique. C'est l'affaire d'une génération qu'il devienne un des lieux privilégiés du débat et de l'action politique.

## LA CROIX

Bruno Frappat

Après un demi-siècle d'hésitations, les Suisses ont finalement choisi de dire oui au monde en acceptant par référendum l'adhésion à l'ONU. Les Suisses ne vivent pas hors du temps ni hors de l'espace. Ils sont au cœur d'une Europe en train de chercher son unité. Ils ont assisté à la fin d'une « guerre froide » dont les crispations antagonistes justifiaient le concept de neutralité. Ils mesurent aussi les risques et les chances de la mondialisation. Et sans doute concluent-ils que le bonheur d'être seuls peut, à trop durer, se muer en danger d'être seuls. Comment peut-on être « neutre » ?, demanderait aujourd'hui Montesquieu

## AU COURRIER DES LECTEURS

## STABILITÉ POLITIQUE

La vie politique a-t-elle beaucoup changé depuis *Une partie de campagne*, le documentaire de Raymond Depardon sur la campagne de Valéry Giscard d'Estaing pour l'élection présidentielle de 1974 ? Plus précisément, la composition sociologique du personnel politique a-t-elle connu des modifications notables ? Les femmes occupent-elles enfin une place en rapport avec leur importance dans la société ? Peut-on compter sur la présence de personnes issues de l'immigration (l'immigration de l'après-guerre, vieille de plus de cinquante ans) ? Les classes sociales populaires fournissent-elles enfin des hommes nouveaux ? Formuler ces questions signifie malheureusement y répondre par la négative. Il ne s'agit pas ici de dénigrer une technocratie issue des grandes écoles de la République (...). Mais on peut déplorer que ceux qui nous gouvernent soient à ce point frileux et corporatistes (c'est amusant de faire ce reproche à une clas-

se politique qui se plaint d'habitude des horribles corporatismes qui sclérosent la France et empêchent les réformes), au même titre d'ailleurs que les élites économiques. La société fait preuve d'un bien plus grand dynamisme et les métiers « réels » donnent plus de chances aux femmes, aux immigrés, aux pauvres. (...) Le manque d'ouverture des hommes politiques n'est que le symptôme des inégalités persistantes (et parfois accrues) de la société que la génération des sexagénaires a largement contribué à modeler depuis vingt-cinq ans. Une génération qui, visiblement, va remplir.

Yannick Le Gruic  
Arcueil (Val-de-Marne)

## L'ILLUSION RÉGIONALE

Dans les années 1960, on opposait l'Europe supranationale et l'Europe des patries. Aujourd'hui, n'est-ce pas plutôt l'Europe fédérale et celle des régions ? D'aucuns suggèrent de réhabiliter ces dernières sous prétexte qu'elles seraient parfois plus importantes que certains Etats – ainsi la Bavière par rapport au Luxembourg – et ce, aux fins de renforcer l'Europe démocratique. En



vices spéciaux américains en Amérique latine, et en particulier au Chili et en Argentine.

Rencontrant pour la première fois Zhou Enlai le 9 juillet 1971 à Pékin lors d'une visite secrète préalable à celle – officielle – de Nixon en février 1972, « Dear Henry » avait offert à la Chine maoïste un changement radical de politique envers Taïwan en échange d'un soutien du Grand Timonier au désengagement américain du Vietnam. A l'époque, Washington reconnaissait le régime nationaliste taïwanais comme l'unique représentant du peuple chinois. Embourbé dans un conflit sans fin, meurtrier, et qui divisait violemment l'opinion américaine, soucieux de se faire réélire en 1972, Nixon était disposé à lâcher son vieil allié Tchang Kaï-chek. Ainsi Henry Kissinger offrit-il de retirer les troupes américaines de Taïwan et déclara : « En ce qui

concerne l'avenir politique de Taïwan, nous ne sommes favorables ni à une solution de « deux Chines » ni à une solution « une Chine, un Taïwan ». L'évolution politique devrait plutôt aller dans la direction indiquée par le premier ministre Zhou », c'est-à-dire la reconnaissance du fait – exigé par Pékin en préalable à toute normalisation – qu'il n'y a qu'une seule Chine, la République populaire.

## BUSH EST « TROP MOU »

Ce n'est pas ce que M. Kissinger avait écrit dans ses Mémoires, dans lesquels il affirmait n'avoir abordé qu'en passant et seulement sur le plan des principes la question de Taïwan. Dans le *New York Times*, il tente de fournir des explications embarrassées de ce que James Mann, un expert de l'Asie au Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), qualifie de « contre-vérité ». Le conseiller de Nixon expliquait par ailleurs aux Chinois que Washington était prêt à quitter « unilatéralement » le Vietnam en

échange d'un accord lui permettant de se dégager de ce bourbier par une « paix honorable ». Dans une de ces formules ambiguës dont il a le secret, M. Kissinger admettait que cela pourrait bien signifier l'effondrement du régime de Saigon face aux Nord-Vietnamiens. L'offre était tentante mais Pékin demeura prudent, Hanoï aussi.

D'autant que tout n'était pas si simple. Washington continuait à soutenir Saigon, et Nixon lança même, fin 1972, ses bombardiers géants B-52 – les mêmes qui ont été utilisés récemment au-dessus de l'Afghanistan – pilonner le Vietnam du Nord, causant des pertes considérables dans la population civile. Ce qui n'empêcha pas le régime sudiste de s'effondrer comme un château de cartes le 30 avril 1975. Mais, entre-temps, les « boys » étaient rentrés à la maison et Nixon avait été réélu. Ce qui ne l'empêcha pas de démissionner au lendemain du Watergate. Qui plus est, la transcription de bandes magnétiques de l'époque qui vient

d'être rendue publique révèle qu'en juin 1972 Nixon avait envisagé de lancer une bombe atomique sur le Vietnam ; une idée qu'il avait déjà suggérée en vain au président Eisenhower en 1954 pour éviter l'effondrement français en Indochine. « J'utiliserais bien la bombe A. (...) Ça vous ennuie ? Il faut voir les choses en grand », déclarait-il à un Kissinger dubitatif. Les pertes civiles, « je n'en ai rien à foutre », ajoutait-il avec cette vulgarité qui transparait souvent dans ces enregistrements.

Finalement, la transcription d'un échange entre Nixon et Kissinger le 27 avril 1971 montre le peu d'estime qu'avait « Dear Henry » pour George Bush – le père de George W. Bush –, alors représentant américain à l'ONU. « Il est trop mou et pas assez sophistiqué » pour servir de négociateur avec Pékin.

Patrice de Beer

★ www.nytimes.com

★ www.gwu.edu/~nsarc

## SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

■ Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doit avoir reçu les projets de création de chaînes numériques hertziennes avant le 22 mars. Son site présente le calendrier et le cadre juridique de cette opération. [www.csa.fr/html/autoo.htm](http://www.csa.fr/html/autoo.htm)

■ Le rapport Eymery-Cottet (pour le ministère de la culture) et celui de Jean-Marie Le Guen (pour l'Assemblée nationale) présentent les enjeux de la télévision numérique terrestre (TNT).

[www.culture.fr/culture/actualites/rapports/cottet-eymery/sommaire.htm](http://www.culture.fr/culture/actualites/rapports/cottet-eymery/sommaire.htm) et [www.assemblee-nationale.fr/rap-info/12963.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/rap-info/12963.asp)

■ En 1996, le rapport Levrier a lancé le chantier de la numérisation. <http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/964121700/0000.pdf>

■ En 1998, le groupe de travail du ministère de l'Industrie a défini le « potentiel » de cette technologie. [www.industrie.gouv.fr/observat/innov/tele/hertzien/toc.htm](http://www.industrie.gouv.fr/observat/innov/tele/hertzien/toc.htm)

■ L'Agence nationale des fréquences a établi les conditions techniques de sa mise en place. [www.anfr.fr/fr/textedoc/television.html](http://www.anfr.fr/fr/textedoc/television.html)

■ Raphaël Hadas-Lebel a proposé au ministère de la culture des stratégies de développement. [www.culture.fr/culture/actualites/rapports/hadas-lebel/intro.htm](http://www.culture.fr/culture/actualites/rapports/hadas-lebel/intro.htm)

■ En février 2002, la direction de la concurrence a remis un rapport sur la mise en œuvre des règles de concurrence dans la distribution de la TNT.

[www.minefi.gouv.fr/DGCCR/consommation/telecom/tnt0202.pdf](http://www.minefi.gouv.fr/DGCCR/consommation/telecom/tnt0202.pdf)

■ Le site de TDF rend compte des premières expérimentations. [www.tdf.fr/dossiers/dossiers.php4?dID=2602](http://www.tdf.fr/dossiers/dossiers.php4?dID=2602)

vincent.truffay@lemonde.fr

## La lutte antiterroriste vue par la presse américaine

L'extension de l'implication de forces spéciales hors d'Afghanistan suscite un certain débat

A QUELQUES réserves près, les grands quotidiens américains approuvent l'extension de la guerre antiterroriste vers les Philippines, la Géorgie ou le Yémen par l'envoi de conseillers militaires chargés d'aider les armées locales à combattre les « forces du mal ». Dans chaque cas, l'intérêt national est mis en avant. « On ne peut guère

douter de la présence au Yémen de militants d'Al-Qaida, parmi lesquels figurent peut-être les organisateurs de l'attentat contre le destroyer Cole d'octobre 2000 », qui a tué 17 marins américains, écrit le *Washington Post*. L'intérêt d'une implication américaine lui semble double : « Éliminer les membres du réseau sur place » et « encourager

le gouvernement yéménite, réticent à poursuivre les terroristes avant le 11 septembre, à devenir un partenaire de l'Occident plutôt qu'un régime hors-la-loi à la manière talibane. »

En Géorgie, poursuit le *Post*, « identifier les éléments talibans et d'Al-Qaida parmi les réfugiés tchéchènes dans les gorges de Pankissi, au nord du pays, sera difficile et dan-

gereux. C'est la raison pour laquelle les forces américaines entraîneront et équiperont les forces géorgiennes, sans participer à leurs opérations. Si celles-ci réussissent, une autre poche potentiellement importante d'Al-Qaida sera anéantie, et la Russie se verra privée d'un prétexte pour bombarder la Géorgie, un pays pro-occidental dont Moscou n'a jamais vraiment accepté l'indépendance ». Un expert cité par le *Christian Science Monitor* de Boston ajoute que Washington espère aussi « protéger la production de pétrole de la mer Caspienne », qui transite par la Géorgie, en cas de guerre avec l'Irak.

« Prudence dans le Caucase », conseille de son côté le *New York Times*, pour lequel les Etats-Unis « devraient interdire à leurs forces spéciales d'entraîner les Géorgiens dans les gorges du Pankissi » afin de réduire les risques de voir des Américains impliqués dans des combats. Le *Times* prie aussi Washington de se tenir à l'écart des séparatistes d'Abkhazie, République autonome de Géorgie qui demande son rattachement à la Russie. Aux Philippines, les liens entre le groupe Abu Sayyaf et Al-Qaida sont « ténus », reconnaît le *Post*, mais les « bérets verts », à pied d'œuvre depuis la mi-février, « peuvent aider le gouvernement démocratique et pro-américain à liquider un groupe dont la principale activité est de kidnapper, torturer et assassiner des Occidentaux, parmi lesquels un couple d'Américains toujours détenu en otage. Ce résultat, même si Al-Qaida n'est pas impliqué, vaut le modeste investissement de ressources américaines dans ce pays », conclut le *Post*.

lemonde.fr pour Le Monde

## « THE BALTIMORE SUN » (ETATS-UNIS)



Séparation de l'Eglise et de l'Etat. La Cour suprême va devoir trancher : les écoles privées, notamment religieuses, pourront-elles, comme le souhaite le président Bush, bénéficier de chèques d'éducation (vouchers) distribués par l'Etat aux familles modestes ? Dessin de Mike Lane.

(« COURRIER INTERNATIONAL » POUR « LE MONDE »)

se engageant dans cette voie, on risque certes de mettre sur pied une structure apparemment plus équitable et plus cohérente que celle des Etats, car fondée sur des identités économiques, culturelles et linguistiques mieux marquées. Serait-elle pour autant de nature à consolider la construction européenne ? Observons d'abord que le nombre de régions est bien supérieur à celui des Etats. Ne risque-t-il pas de paralyser le fonctionnement des institutions européennes si chacun peut s'y exprimer dans sa « langue dialectale » ? L'Europe ne redeviendrait-elle pas la mosaïque d'Etats qu'elle était encore au XVII<sup>e</sup> siècle ? D'autre part, rares seront les régions qui adhéreront à ce projet pour des raisons exclusivement culturelles. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer l'Italie, l'Espagne, la Belgique, le Royaume-Uni... Que deviendra le modèle social européen si chaque région riche se sépare de l'entité nationale dont elle était solidaire ? Qu'advient-il de la dette publique de chaque Etat ? Ainsi en Belgique, on peut douter que le fédéralisme ait grandement favorisé la prospérité du pays, en rai-

son notamment du coût des multiples institutions régionales, communautaires et fédérales qu'il a générées et qui ont parfois tendance à se développer. On peut donc se demander si ce retour à l'autonomie régionale va bien renforcer l'intégration européenne ou s'il ne va pas au contraire paralyser son fonctionnement.

René Dumont

Libramont (Belgique)

## LE POIDS DES DÉPUTÉS

Notre éditorial du 22 février évoque « le moment essentiel de la vie publique qu'est l'élection présidentielle ». Cette appréciation me paraît fort discutable ; l'élection présidentielle constitue l'événement le plus tumultueux de la vie publique, mais l'essentiel reste quand même l'élection à l'Assemblée nationale. En effet, quand le président de la République est de la même sensibilité que son Parlement, il en conduit naturellement la politique, mais, s'il y a cohabitation, l'expérience montre que la discorde se résout en faveur des députés. Autrement dit, dans tous les cas, c'est la majorité régnant à l'Assemblée nationale qui inspire la

politique de la France. La seule supériorité de l'élection présidentielle apparaît quand elle précède de très peu l'élection législative et réside dans l'espoir qu'elle influencera alors, par effet d'entraînement, le résultat de cette dernière. Mais c'est là un pari assez risqué, surtout en un temps où les citoyens manifestent de plus en plus leur indépendance d'esprit et se plaisent dans les urnes à créer l'inattendu. (...)

Gabriel Périn

Motey-Bésuche (Haute-Saône)

## UN SOLIDE ÉPOUVANTAIL

La droite aime Mai 1968. Boutin, Juppé, Pasqua : plus une déclaration, pas un meeting sans en référer au grand trauma national. Quel facile argument, *ad nauseam*, que d'évoquer la chienlit... Mais calculons : ce scandale si menaçant est vieux de... 34 ans. Connaît-on d'autres exemples comparables par lesquels, en dehors d'une pensée magique, on irait chercher si loin la cause de tous les malheurs d'aujourd'hui ? Evoquait-on encore le Front populaire dans les débats politiques de 1970 ? Il reste que la droite reprend ainsi, étrangement (par quelle secrète nos-

talgie ?), l'une des inscriptions les plus malicieuses, les plus chargées de sens de ce printemps décidément mythique : « Assez d'actes ! Des mots ! »

Patrick Combes

Paris

## PARCOURS AGRICOLE

Le parcours agricole du président de la République en rappelle un autre. En juin 1935, à l'occasion d'un voyage en URSS, le président du Conseil, Pierre Laval, visitait une ferme modèle. « A quoi reconnaissez-vous qu'une vache est une bonne beurrière ? », demanda-t-il au commissaire du peuple en charge de l'agriculture avant de donner sa réponse : « A Châtelon, nous passons l'index au fond de l'oreille de la vache et s'il ramène beaucoup de matière grasse, autrement dit de cérumen, c'est que la vache est une bonne beurrière. » Laval racontait plus tard : « Tout le monde s'esclaffa de la déconfiture du ministre soviétique – excepté Staline. Lorsque je revins en France, j'appris que le commissaire du peuple avait été destitué. »

Jean-Jacques Ledos

Versailles

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## « Bon appétit, messieurs ! »

IL NE FAISAIT PAS BON être ministre ou l'avoir été, même intègre, le 28 février, quand l'Académie française a fêté le plus glorieux des siens, Hugo. Les invités de la Coupole se faisant face et s'offrant mutuellement en spectacle, on reconnaissait, à leurs yeux au ciel, ceux des spectateurs que pouvait concerner la fameuse volée de bois vert de *Ruy Blas* aux pilleurs de l'Espagne exsangue (acte III, scène II).

Sacré Luchini ! Quelle fougue dans la sainte colère ! Connu pour « en faire trop », le comédien trouve toujours le moyen d'en rajouter. Telle est sa fièvre de faire partager le goût des textes ; une ferveur qui ne frapperait pas tant si les enseignants n'en étaient incroyablement interdits, au nom d'un égalitarisme dévoyé. Et Hugo lui va à ravir, qui ne lésine pas, non plus, sur les moyens d'empaumer son monde. Est-ce la faute de l'imprécauteur si ses diatribes tombent à pic, après un siècle et demi ?

On reconnaît les chefs-d'œuvre à ce qu'ils semblent, tôt ou tard, « de circonstance ». Témoin le projet de discours, exhumé par Pierre Messmer, où Hugo redoutait, dès 1840, les

suites de la conquête de l'Algérie. Il arrive que les postérités pieuses créditent les œuvres de plus d'allusions courageuses à l'actualité qu'elles n'en contenaient sur le moment. De l'*Antigone* d'Anouilh et des *Mouches* de Sartre, la pièce la plus « résistante » face à l'occupation allemande n'était peut-être pas celle qu'on a voulu dire.

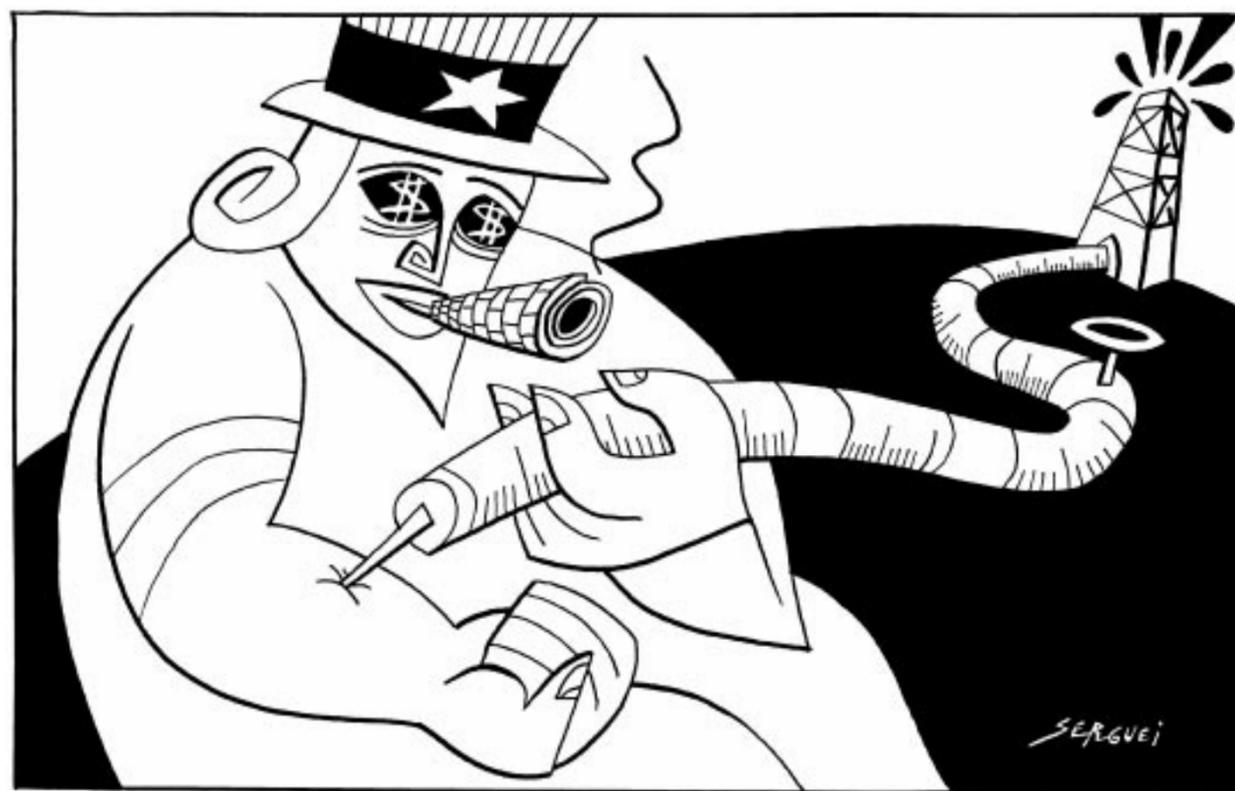
Les intuitions scientifiques se prêtent mieux à l'évaluation. Celles de Bourdieu, par exemple, apparaissent nettement, le 2 mars, au Centre Pompidou, à écouter universitaires et syndicalistes dire leur dette envers le sociologue disparu. Même s'il s'en défendait, par horreur de faire autorité hors du champ de sa recherche, Bourdieu a aidé beaucoup de lecteurs soucieux d'échapper individuellement aux violences et aux faux-semblants de la vie sociale ; Annie Ernaux en a témoigné ici même. L'été dernier, à Cerisy-la-Salle, le chercheur avait mis une rigueur de simple honnête homme à tester ses méthodes d'autoanalyse sociologique sur son propre parcours, ses origines béarnaises ou son passage, obligé, par la philosophie.

Devant les exigences du militantisme de terrain, Bourdieu savait admettre la simplicité de certaines évidences. J'ai souvenir d'une conversation captivante, au-dessus des douves où les colloques de Cerisy s'accordent à la récréation. Avec le mélange de scrupules tâtonnants et d'ironie abrupte qui le caractérisait souvent, il s'en prenait au concept de complexité, qui se répand et promet de fleurir longtemps. Il y voyait une commodité de théoriciens empêtrés, et la dernière ruse des libéraux pour taxer de simplisme les analyses qui les dérangent ; ruse comparable, selon lui, à la distinction dénoncée naguère, et appelant une élucidation symétrique. Avis aux continuateurs !

Une chose est sûre : le recueil de nouvelles offert ces jours-ci à un candidat à l'Elysée, qu'on dit neuf, par des auteurs aussi peu nouveaux que leur champion tant ils ont eux-mêmes traîné leurs guêtres et vendu leurs services, ce recueil de circonstance ne risque pas de passer les siècles.

Comme aurait dit l'Autre : « Bon appétit, Messieurs ! »

## Dépendance PAR SERGUEI



## Présidentielle : le malaise de l'électeur

Suite de la première page

La V<sup>e</sup> République dispose en magasin de deux modèles : le président-gouvernant s'il y a concordance de la majorité présidentielle et de la majorité législative, le président-spectateur engagé en cas de dissociation des majorités. Ce n'est pas le 5 mai, jour du deuxième tour, que le pays saura le type de président qu'il a élu, mais au terme du marathon des quatre dimanches électoraux, présidentiel et législatif, le 16 juin prochain. Au fil de ces dernières décennies, les élections législatives ont reconquis la première place que ne voulait pas leur accorder le général de Gaulle, qui n'y voyait qu'une somme d'élections locales. Ce sont elles aujourd'hui qui décident de l'attribution réelle du pouvoir, recréant par là même dans le pays une forte opacité du système institutionnel. Ce serait une raison pour expliquer pourquoi les Français doutent de la portée des projets présentés par les principaux candidats à l'élection présidentielle.

Mais ce n'est pas la seule. Tous les scrutins depuis 1974 montrent que la victoire ne va pas sans dissimulation ou démagogie. Comment, instruits par l'expérience, les Français ne considéreraient-ils pas avec le plus grand scepticisme les « propos de campagne » des uns et des autres. En 1974, Giscard cache au pays les conséquences du premier choc pétrolier et les années de crise qu'il s'annonce. En 1981, Mitterrand promet 1 million de chômeurs en moins, avant de les compter mais en plus. En 1988, le même promet « la France

unie » avant de gouverner cinq ans avec le seul Parti socialiste. En 1995, Chirac gagne sur la « fracture sociale » avant de la jeter aux orties moins de deux trimestres plus tard.

Dans ces conditions, l'élection est vécue comme un moment de parenthèse, où il fait bon rêver un peu, plutôt qu'un temps de débat démocratique, avec la mise à plat des problèmes du pays et une confrontation sur son avenir. Le scepticisme né de ce décalage nourrit l'éloignement des Français à l'égard de la politique. D'autant que, parallèlement, s'inscrit l'idée que les marges de manœuvre du pouvoir se réduisent, sous l'effet des contraintes de la mondialisation et de la construction européenne. Les électeurs en sont réduits à écouter avec doute ceux qui prétendent s'y opposer et avec crainte ceux qui déclarent les accepter. Dans les sondages portant sur des sujets comme les retraites, les services publics ou la Sécurité sociale, l'écart ne cesse de s'accroître entre ce qu'ils veulent comme solution souhaitable et ce qu'ils imaginent comme solution probable. Si la politique perd de ses pouvoirs, comment le bulletin de vote ne perdrait-il pas de son importance ?

## UN HOMME ET LE PEUPLE

Dans la geste gaullienne, qui rendait l'élection présidentielle si populaire, le scrutin était la rencontre d'un homme et du peuple. Cette belle image d'Epinal s'est estompée avec la cohabitation, la primauté de fait des élections législatives et le quinquennat. L'élection présidentielle est devenue une bataille de partis politiques, ce qui accroît le malaise de l'électeur. Son premier tour, le 21 avril prochain, verra s'affronter les représentants de tous les partis ou courants politiques ou presque, obligés de s'aligner pour assurer la mobilisation de leurs

troupes en vue des législatives qui suivent et pour être invités à la table des négociations, puisque dans un deuxième tour à 50/50 chaque appel à voter peut faire l'objet d'échange ou de négociations plus ou moins discrets, 2 ou 3 % des voix atteignant une valeur marginale. Le souci des présidents respectifs du Parti communiste et de l'UDF est d'assurer la survie de leurs organisations, objectif de nature à passionner les électeurs, on en conviendra. Et n'est-il pas évident depuis le début qu'ont toute chance de se qualifier pour le second tour le représentant du principal parti de la gauche et celui du principal parti de la droite ?

## ÉLECTEURS NOSTALGIQUES

2002 voit ainsi arriver à son terme le processus de « partisanisation » de l'élection présidentielle, qu'en 1988 ou 1995 encore Barre ou Balladur avaient voulu enrayer. Dès l'entre-deux-tours du scrutin de 1965, le général de Gaulle pressentait la fragilité de sa construction : « *Ce qui est en train d'être essayé, c'est, par le détour de l'élection du président au suffrage universel, de rendre l'Etat à la discrétion des partis. On a fait des confessionnaires, c'est pour tâcher de repousser le diable, mais si le diable est dans le confessionnal, cela change tout !* » Aujourd'hui, seule la candidature de Jean-Pierre Chevènement s'inscrit dans cette conception d'un candidat libre des partis et détaché du clivage gauche-droite. Son audience dit assez la nostalgie qui saisit les électeurs assez âgés pour avoir connu la V<sup>e</sup> première manière, mais les limites de son succès confirment que cette bataille-là est sans doute perdue.

Au cours des quinze dernières années, le régime normal du pays est devenu la cohabitation, choisie à trois reprises sur les quatre

dernières élections législatives. Moins concerné qu'auparavant par le choix électoral, l'électeur français de 2002 aura pourtant entre ses mains le pouvoir décisif de rétablir ou non la clarté de nos institutions. Soit il choisit une majorité législative du même bord que le président qu'il élit, et il rétablira une République gouvernante avec unité du pouvoir exécutif et mise en jeu de sa responsabilité au terme de son mandat. Soit il choisit une majorité législative de sens contraire, et la réforme du quinquennat ainsi que l'inversion du calendrier électoral n'auront servi à rien. Cette dernière hypothèse n'est guère prise au sérieux dans les états-majors, mais elle ne peut être exclue si l'on veut bien songer que les résultats des scrutins législatifs de 1988 et de 1997 se sont joués à moins de 1 % des voix et que le différentiel de participation entre le second tour de l'élection présidentielle et le scrutin législatif ouvre la voie à une forte mobilité électorale.

Est-il raisonnable d'accepter l'hypothèse d'un Jacques Chirac réélu et devant subir sous ses présidences dix ans de gouvernement de gauche ? Est-il davantage concevable d'accepter un Lionel Jospin franchissant la dernière marche du pouvoir qu'il détient déjà et le perdant aussitôt tout entier, pour ne conserver qu'un rôle de représentation et de commentateur ? Le premier ministre évoque déjà la dissolution, mais dans un cas semblable il s'agirait moins de dissoudre une Assemblée que de refuser le choix du peuple souverain. Dans cette hypothèse redoutable, mieux vaudrait constater l'acte de décès de la V<sup>e</sup> République et construire sans plus tarder de nouvelles institutions.

Jérôme Jaffré pour Le Monde

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Le juge et l'Elysée

Parmi les causes qui peuvent expliquer l'apparent manque d'enthousiasme des Français à l'égard de l'élection présidentielle et la relative atonie de la campagne, la moins souvent mentionnée mais peut-être la plus déterminante est le désenchantement, pour ne pas dire l'écoeurement, suscité par les « affaires » qui touchent, directement ou indirectement, l'Elysée. Cette perte de confiance ne date pas de Jacques Chirac. Au temps de François Mitterrand déjà, quand sévissaient les gardarmes de la fameuse cellule antiterroriste, la présidence de la République était apparue à beaucoup comme un lieu où se nouaient en toute impunité des intrigues délébiles.

Le septennat de Jacques Chirac n'aura pas rehaussé le prestige de la fonction. Le livre que publie le juge Eric Halphen, après avoir annoncé son intention de s'éloigner de la magistrature, et les déclarations de l'ancien conseiller général RPR Didier Schuller, de retour d'un long séjour plus ou moins forcé à Saint-Domingue, mettent, une fois de plus, en lumière des pratiques qui attestent une étrange conception de la moralité publique. On ne saurait trop souligner l'effet destructeur de tels agissements sur le crédit des hommes et des institutions politiques en France.

Victime d'une guérilla qui l'a empêché de mener à bien son enquête sur les HLM de la Ville de Paris, Eric Halphen est devenu, à son corps plus ou moins défendant, le symbole du petit juge en butte à la vindicte des puissants, qui mettent tout en œuvre pour le déstabiliser et, en fin de compte, le neutraliser.

Livré à lui-même, isolé au sein de son institution, gagné par la peur, il a porté un fardeau trop lourd. Mêlé malgré lui à la manipulation à laquelle s'est prêté Didier Schuller en décembre 1994 pour tenter de le compromettre, il raconte ses « sept ans de solitude » face à ceux qui ne voulaient pas que la vérité fût établie sur le financement occulte du RPR et qui, après avoir essayé d'utiliser contre lui Didier Schuller, ont favorisé la fuite de celui-ci à l'étranger.

Ancien président du RPR, ancien maire de Paris, Jacques Chirac est, à l'évidence, au centre des soupçons. Si « rien ne l'implique directement », explique Eric Halphen dans son livre pour justifier la convocation qu'il lui a adressée en 2001, « il est à la confluence de toutes les pistes de ce dossier ». Il était donc inévitable que l'affaire, aussi déplaisante soit-elle, vienne ternir la campagne présidentielle. Au-delà même de la personne du président sortant, elle pose en effet de graves questions sur le fonctionnement de la justice, l'éthique de l'action politique et la logique d'institutions favorisant le pouvoir personnel.

L'échec du juge Halphen a marqué un coup d'arrêt à la lutte contre la corruption, qui était devenue enfin possible malgré les obstacles. La presse étrangère ne s'y est pas trompée : « *La monarchie ne se laisse pas abattre* », écrivait récemment le quotidien allemand *Berliner Zeitung*. Qui pourrait nier que la relation entre la justice et la politique, l'un des fondements de la démocratie, soit aussi un enjeu majeur de l'élection présidentielle ?

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

## Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenclz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

## Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

## Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

## Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

## Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

## www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde  
DOSSIERS & DOCUMENTS

Documentalistes et professeurs d'histoire

Ne manquez pas le numéro de mars sur :  
**LA GUERRE D'ALGÉRIE**

- Dossier exceptionnel sur une page d'histoire douloureuse
- Articles, reportages et analyses du Monde de l'époque

OFFRE SPÉCIALE ENSEIGNANT !

Pour tout renseignement : hamalian@lemonde.fr  
Tél. : 01 42 17 33 29

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunsbourg  
94852 Ivry cedexLe Monde  
PUBLISSEURPrésident-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Core21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

## Un gouvernement pour le Kosovo

par Bernard Kouchner

**L'**ASSEMBLÉE du Kosovo, démocratiquement élue en novembre 2001, votait lundi 4 mars en faveur d'un président de la région autonome, Ibrahim Rugova, et d'un premier ministre, Bajram Rexhepi. Il était temps. Après trois mois perdus depuis les élections générales, les militants de la démocratie s'inquiétaient et le soutien des nations vacillait.

La communauté internationale n'aime pas le succès. Nous avons oublié le Kosovo, les efforts diplomatiques, les souffrances nées d'un régime d'exception qui ressemblait à l'apartheid. Nous avons perdu de vue les centaines de milliers d'Albanais chassés de la région par les partisans de Slobodan Milosevic, la guerre aérienne que nous y menâmes, la reconstruction commencée, la victoire de la démocratie, les élections réussies et les atterrissements des Albanais eux-mêmes.

Notre attention s'était détournée vers les tours fondues du World Trade Center et les débuts ambigus d'un autre conflit. Pendant les campagnes d'Afghanistan, la Mission des Nations unies au Kosovo (Minuk) se poursuivait.

Puis Milosevic, effrayant et talentueux bateleur, vint occuper les tréteaux. Paradant devant le Tribunal de La Haye, terrorisant, méprisant les témoins venus raconter les tueries de leurs propres familles, il nous faisait douter de notre mémoire balkanique. Où en étions-nous ? Avions-nous rêvé ? L'arrogance de l'ancien maître de la Yougoslavie gommait dans les mémoires la honte et la souffrance des années Bosnie, des mois Kosovo ; ces maisons brûlées, ces femmes violées, ces meurtres planifiés, et l'exode immense des populations. Des esprits serviles se délectaient des barbaries imposées au nom de la raison d'Etat. L'un des derniers satrapes du communisme brutal revendiquait la violence et l'assassinat au nom de la cause d'un peuple serbe auquel il aura profondément nuï, et contestait sa responsabilité en vertu d'une conception caduque de la souveraineté des Etats. Nous étions à nouveau plus sensibles à la mise en scène qu'à la réalité. Certains négationnistes redressaient la tête : « Vous voyez, Milosevic l'affirme, il n'y a pas eu de massacres à Pristina. » Le Kosovo subissait une éclipse d'indignation.

Aujourd'hui, au nom de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies, grâce aux efforts d'une communauté internationale pour une fois obstinée, l'élection de deux hommes marque une étape décisive vers la paix dans les Balkans. Ibrahim Rugova, patron de la Ligue démocratique du Kosovo, et Bajram Rexhepi, membre du Parti démocratique du Kosovo, dirigeront dix ministères multiethniques.

Leurs priorités : le combat contre le chômage, le développement économique et la lutte contre la corruption. Mariage de la lutte armée et de la non-violence, mélange de deux cultures et de deux générations politiques, les deux hommes font une curieuse paire.

Ibrahim Rugova, 58 ans, surnommé le Gandhi des Balkans, l'homme au foulard de soie porté en permanence. Un père et un grand-père tués par les communistes. Des études de lettres, à Paris, sous la direction de Roland Barthes. En 1989, Milosevic supprime l'autonomie du Kosovo et chasse les Albanais des services publics. Rugova et sa LDK organisent la société civile en système parallèle, avec des écoles souterraines et des cliniques clandestines. Il soigne, enseigne et soutient. Un gouvernement en exil encadre la résistance passive. Rugova est élu clandestinement président du Kosovo. Pacifiste convaincu, il refuse de prendre les armes. C'est un érudit, volontiers autocrate, imprévisible et flexible à la fois, passionné par les pierres du Kosovo, des quartz aurifères, de l'argent, du gypse, des fragments rares qu'il offre à ses visiteurs. C'est un homme de paix, très populaire, toujours poli, que sa timidité et une culture profonde rendent parfois hautain.

Bajram Rexhepi est un médecin de 46 ans, aux yeux très bleus sous

des cheveux prématurément blanchis qui lui assurent un air d'extrême douceur. Il ne s'empêche jamais mais il ne renonce pas plus. On ne lui connaît pas d'attaches politiques avant sa décision de gagner le maquis de l'UCK après les horreurs commises en 1998 et 1999 par les milices serbes. Il y sera le chirurgien

**BERNARD KOUCHNER** est ministre délégué à la santé, ancien administrateur de l'ONU au Kosovo.

de la guérilla et gagnera durablement l'amitié et le respect de Hacim Thaci, le dirigeant des combattants. A l'arrivée des troupes de l'OTAN, il sera un des maires autoproclamés de sa ville de Mitrovica, cité meurtrière et divisée par le conflit ethnique. Pendant les longs mois d'affrontements, il se montrera sage et tentera, sans jamais rien céder, de trouver la voie la moins sanglante, face à un autre dirigeant autoproclamé, le Serbe Oliver Ivanovic qui règne sur l'autre rive de la rivière Ibar.

Le guerrier médecin et l'homme de lettres seront-ils assez sages pour donner au monde l'exemple d'une victoire de l'esprit sur les violences et les haines ancestrales ? Pourront-ils éteindre les souvenirs des meurtres et ménager une place pour la minorité serbe qui demeure attachée à sa terre du Kosovo ? Sauront-ils apaiser les désirs de revanche, rétablir les liens avec Belgrade ? Je le crois.

Les Kosovars prennent officiellement leurs affaires en main. Ils dirigeront la région, sous la responsabilité et avec l'aide de la Minuk et de son nouveau responsable, Michael Steiner. Et les 40 000 hommes de l'OTAN veilleront sur la paix nécessaire. Sans illusion sur la suite, on peut se réjouir d'une telle évolution.

L'actualité a la mémoire courte. Les interventions internationales pour protéger les populations locales sont acceptées sous la pression des citoyens que les horreurs télévisées révoltent. Lorsque les images disparaissent, les indignations s'émoussent. Certains souverainistes en ricangent. Ils doutent par système de la réalité des massacres et donnent du menton pour condam-

ner les solidarités mondiales qui s'organisent.

Les missions d'ingérence, ou d'interventions humanitaires, comme on les nomme à l'ONU, passent en France pour politiquement incorrectes

ner les solidarités mondiales qui s'organisent.

Ces missions d'ingérence, ou d'interventions humanitaires comme on les nomme à l'ONU, passent en France pour politiquement incorrectes. On s'y résigne en traînant des pieds, pour ne pas laisser d'autres pays en retirer gloire militaire et prestige politique. Surtout les Etats-Unis que l'on brocarde souvent et que l'on appelle toujours à la rescousse. Ainsi Jacques Chirac vient-il de refuser une prolongation du mandat de nos soldats en Afghanistan. Pour mieux l'accepter plus tard, sans doute, puisque nous y serons obligés.

L'ingérence, cette « nécessité de protéger », semble un mot repoussoir pour notre diplomatie, comme pour la majorité des candidats à la présidence. A l'ONU, on l'appelle la « french interference ». C'est une des faces positives de la globalisation. On l'a admise au long de plusieurs centaines de résolutions votées. Il conviendrait, à mon sens, d'en être fiers. D'abord parce que nous, la France, nous l'avons inventée. Et parce qu'elle est un des exemples de ce que des peuples souffrants attendent de notre pays.

## Tibet : avant qu'il ne soit trop tard

par Claude B. Levenson

**E**N TRE Budapest – 1956 – et Prague – 1968 –, il y a eu Lhasa – 10 mars 1959. A l'époque, qui s'en est vraiment soucié ? Aujourd'hui, qui le sait encore hormis les Tibétains, qui veut réellement s'en souvenir ? Comme les Hongrois trois ans auparavant, comme les Tchèques neuf ans plus tard, les Tibétains se sont insurgés contre un occupant étranger, chinois en l'occurrence, qui avait envahi leur terre en 1950, profitant du fait que l'opinion internationale avait les yeux rivés sur le conflit en Corée, où se jouait l'avenir de la guerre dite froide.

La révolte de Lhasa fit plus de 80 000 victimes en quelques jours, avec, à la clef, l'exil du dalaï-lama suivi par une centaine de milliers de ses compatriotes. Vinrent ensuite la chute de plomb, les années terribles de la révolution dite culturelle, le rideau de bambou et le mur du silence : au total, 1,2 million de morts, près du cinquième de la population tibétaine.

Il y a une vingtaine d'années, des portes enfin entrebâillées permettent la découverte de la réalité officielle, « libérée » et, petit à petit,

son revers : une résistance passive, celle d'un peuple muselé qui refuse sa mise à mort programmée. D'où vient que cette voix-là demeure si systématiquement ignorée des responsables politiques, des dirigeants démocratiques au premier chef ? Aussi ténue puisse-t-elle sembler, elle éveille des échos toujours plus sonores dans l'opinion, à l'aube d'un millénaire où la donne a brutalement changé. L'acharnement d'une propagande officielle soigneusement orchestrée pour

La dernière colonie du monde, tandis que s'achève la décolonisation

l'étouffer ressemble curieusement à une volonté délibérée de se convaincre soi-même de son bon droit. Sinisation à outrance, Lhasa méconnaissable, société à deux vitesses – Tibet, dernière colonie du monde, tandis que s'achève la décolonisation.

A l'heure où la campagne présidentielle française est engagée pour façonner un avenir que chacun cherche à vouloir meilleur, le Tibet, à lui tout seul, résume les multiples facettes de nos interrogations. Assurer la sécurité civile ? Indéniablement, une éducation à la paix et à la non-violence a un rôle à jouer. Sauvegarder le milieu naturel et l'environnement ? C'est la condition d'un développement durable et harmonieux. Tenir compte de l'être humain plutôt que de la course aveugle aux profits exorbitants ? C'est faire primer le respect des libertés fondamentales, approcher l'autre dans sa différence et sa diversité. Aujourd'hui, la plupart des témoins s'accordent à dire que le Tibet et son peuple en sont privés et qu'à terme, à tant tergiverser, ils seront sacrifiés sur l'autel de la Realpolitik chère aux chancelleries.

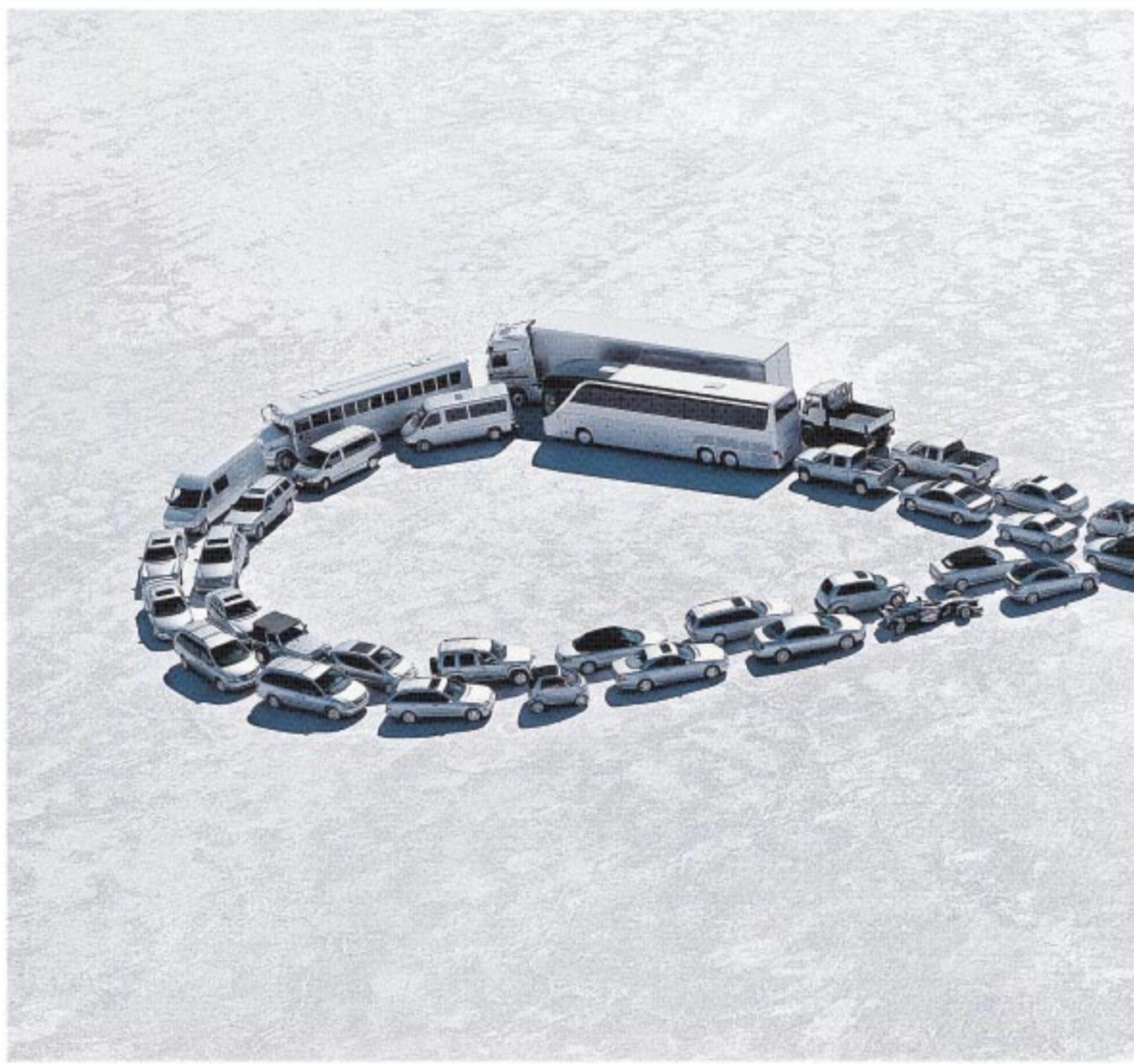
Au nom de la modernisation ou du développement et au mépris des intérêts locaux, sur le Toit du monde, on assiste à une véritable conquête de l'Ouest accélérée à la chinoise... selon le modèle américain. Occupation des terres, militarisation du terrain, exploitation anarchique des ressources au bénéfice des autorités centrales et colonisation par

transferts massifs de population – tout cela naturellement sous prétexte de « civiliser un peuple arriéré ». Le début des travaux de construction de la voie ferrée reliant le cœur du Tibet à la Chine continentale, en dépit des avertissements des spécialistes et contre l'avis des Tibétains redoutant d'être ainsi définitive-

**CLAUDE B. LEVENSON** est écrivain.

ment marginalisés chez eux, devrait rappeler à Pékin que l'avance du chemin de fer en territoire chinois poussée par les intérêts des puissances coloniales de l'époque, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a fini par entraîner la chute de la dynastie des Qing. « Il faudra un siècle pour instaurer le socialisme au Tibet », déclarait un jour Zhou Enlai à Jawaharlal Nehru. A mi-chemin de cette prophétie, le socialisme chinois est imposé de force aux Tibétains qui persistent à vouloir demeurer eux-mêmes. D'année en année, ils rappellent au monde leur drame et s'obstinent à croire qu'un jour justice leur sera rendue.

La question tibétaine est toujours en suspens. Elle nous concerne tous. Le temps presse. Demain il sera trop tard.



## Des possibilités infinies.

... jusqu'ou vous voulez. En tant que grand constructeur automobile, DaimlerChrysler a fait progresser la mobilité en développant d'innombrables solutions. Du micro coupé citadin à l'autocar de grand tourisme. Du 4 x 4 au camion à 18 roues. Quels que soient vos besoins, nous avons le véhicule qui pourra vous emmener ...

Pour plus de renseignements, visitez notre site [www.daimlerchrysler.com](http://www.daimlerchrysler.com).

# ENTREPRISES

## FINANCE

Après avoir broyé du noir au cours du mois de février, les opérateurs boursiers ont poussé les **COURS À LA HAUSSE** depuis quelques jours. Les chiffres de la croissance américaine sur le dernier trimestre

2001, révisés à la hausse, ont servi de détonateur à ce « rallye » boursier. A 4 577 points mardi matin, l'indice CAC 40 des **VALEURS VEDETTE**s de la Bourse de Paris a quasiment effacé ses pertes du début d'an-

née. Lundi, les actions Axa, Vivendi Universal, Alcatel, ST Microelectronics LVMH, France Télécom ou Cap Gemini ont gagné de 5 % à 8,5 %. Mais les valeurs de télécommunications font toujours l'objet

de la méfiance des investisseurs, qui s'inquiètent de leur fort endettement. En outre, **L'AFFAIRE ENRON**, qui avait jeté un froid sur les places boursières ces derniers mois, n'est pas encore totalement digérée.

## Les marchés financiers veulent croire à la reprise économique

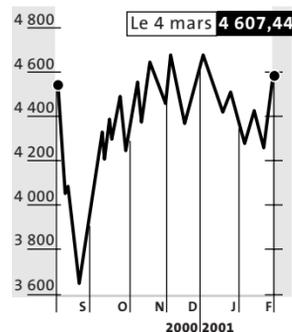
Les chiffres révisés à la hausse de la croissance américaine, dévoilés la semaine dernière, ont amorcé une nouvelle phase d'optimisme sur les grandes places boursières. Les indices ont effacé les pertes enregistrées après le 11 septembre. Les valeurs de télécommunications restent déprimées

**APRÈS** avoir broyé du noir au cours du mois de février, les opérateurs boursiers ont poussé les cours à la hausse depuis quelques jours, permettant aux grands indices de renouer avec leurs niveaux de la fin 2001. Les chiffres révisés à la hausse de la croissance américaine sur le dernier trimestre 2001 (1,4 % contre 0,2 %) et les commentaires positifs d'Alan Greenspan, le patron de la Banque centrale américaine, sur la reprise économique ont servi de détonateur à ce « rallye » boursier.

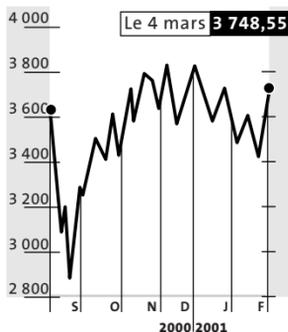
Les Bourses européennes ont aussitôt emboîté le pas. Au-dessus de 4 600 points, lundi soir 4 mars en clôture, le CAC 40 a ainsi pratiquement effacé ses pertes depuis le début 2002. Cotant 4 577 points mardi matin, l'indice parisien est revenu à un cheveu de son niveau de la fin 2001, n'affichant plus qu'une perte de 1,02 %. En neuf séances - depuis son plus bas niveau de l'année, à 4 238,99 points

### LES PRINCIPAUX INDICES ONT DÉPASSÉ LE NIVEAU DE L'AVANT-11 SEPTEMBRE

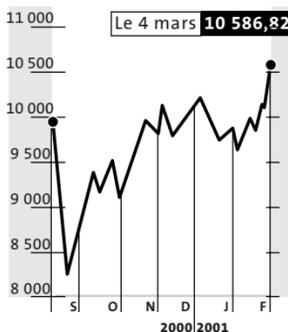
Indice CAC 40



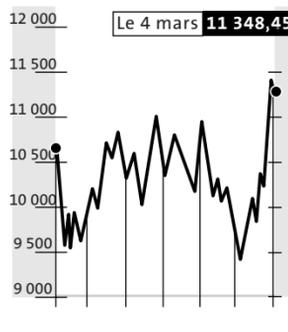
Indice Euro Stoxx 50



Indice Dow Jones



Indice Nikkei



Les grands indices boursiers, après un passage à vide en février, ont retrouvé leur niveau de la fin de l'année 2001, et dépassent celui d'avant les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Source : Bloomberg

le 20 février -, le CAC 40 a repris environ 8 %. Lundi, les actions Axa, Vivendi Universal, Alcatel, ST Micro-

electronics LVMH, France Télécom et Cap Gemini ont notamment gagné de 5 à 8,5 %. Depuis le début de

l'année, les plus fortes hausses ont été enregistrées par les titres Renault (+ 33,3 %), LVMH (+ 26,48 %),

Michelin (+ 19,03 %), EADS (+ 18,04 %) et Alstom (+ 14,49 %). Ces cinq valeurs ont bénéficié d'un effet de rattrapage après avoir subi la défiance des investisseurs pour leur exposition à la conjoncture mondiale. Les valeurs de télécommunications, fortement endettées, n'ont pas bénéficié de la même mansuétude de la part des investisseurs. Depuis le début 2002, les plus fortes baisses du CAC 40 ont été enregistrées par les titres Vivendi Universal (- 21,95 %), France Télécom (- 27,59 %) et Orange (- 28,59 %).

Le recul enregistré par les places financières en février était nourri, du côté des investisseurs individuels, par « les inquiétudes liées à la persistance de la faiblesse économique », selon un sondage réalisé par la banque UBS et l'institut de sondage Gallup. 41 % des investisseurs individuels européens interrogés se déclaraient pessimistes sur la croissance économique, contre 33 % en janvier. Du côté des investisseurs professionnels, de part et d'autre de l'Atlantique, « l'Enronite » a déclenché une vague de panique et de défiance à l'égard des comptes des sociétés.

Après cette phase, qui a conduit les fonds spéculatifs à jouer la baisse des actions, certains analystes ont changé leur fusil d'épaule, à la mi-février, recommandant à leurs clients de « chasser les bonnes affaires ». Les responsables de la stratégie européenne de Morgan Stanley, dans une note du 12 février, ont notamment conseillé : « Soyez fous ! » (*You must be crazy !*). « Nous pensons que la panique récente sur les règles comptables confond un événement classique de fin de cycle [de croissance] avec quelque chose de plus important. Avec des valorisations boursières toujours très attractives, un renforcement de la croissance et des profits, (...) nous augmentons le poids des actions et voyons une performance à deux chiffres pour les trois prochains mois », écrivaient-ils.

Sur les principales places européennes, les indices boursiers ont, depuis, retrouvé leur niveau de la fin 2001. A Londres, l'indice Footsie gagne 0,41 % depuis le début 2002, à 5 242,00 points. A Francfort, l'indice progresse de 1,66 %, à 5 245,84 points. A 3 748,55 points, l'indice Euro Stoxx 50 regagne 9,28 % en sept séances, depuis son recul à 3 430,18 points le 22 février.

A New York, le Dow Jones a encore progressé de 2,10 % lundi, à 10 586,82 points. Il affiche une hausse de 5,64 % depuis le début de l'année, et de 9,99 % depuis son plancher du 7 février. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a bondi de 3,14 %, lundi, à 1 859,32 points. Malgré tout, le Nasdaq perd encore 4,67 % depuis le début de l'année.

A Tokyo, l'indice Nikkei bénéficie des espoirs suscités par les mesures gouvernementales de soutien au secteur bancaire, mais aussi des restrictions annoncées contre les opérations des fonds spéculatifs. Le Nikkei enregistre une hausse de 7,64 % depuis le début de l'année et de 20,46 % depuis le 6 février.

Adrien de Tricornot

## Les ombres d'Enron ne sont pas dissipées

**FACE** à la soudaine reprise des marchés boursiers, nombre d'investisseurs affichent leur scepticisme. Il est difficile de comprendre comment une place financière qui vient

### ANALYSE

#### La croissance reste incertaine, et les investisseurs très nerveux

de subir un traumatisme de l'ampleur de la faillite d'Enron peut garder une telle confiance en elle. En quelques mois, les Etats-Unis ont découvert que leur système comptable n'est pas fiable. Que les principes du gouvernement d'entreprise ne sont que de bien faibles garde-fous. Que les conseillers financiers et les analystes peuvent être, au mieux, myopes, au pire, complaisants. Pire encore, Enron a montré la grande fragilité d'un pan du système d'épargne-retraite aux Etats-Unis.

Comment, dans ce contexte, une Bourse peut-elle rebondir aussi vite ? Jean-Pierre Petit, économiste au sein de la société d'investissement française Exane, fournit un début d'explication : Enron est « une crise de l'information financière, mais il ne s'agit en aucun cas d'une crise du capitalisme américain ». Les derniers indicateurs de croissance aux Etats-Unis corroborent cette idée, mais surtout, « Enron n'a pas été renfloué et les problèmes n'ont pas été masqués ».

Au contraire. A la différence de ce qui s'est passé en France dans l'affaire du Crédit lyonnais, ou au Japon dans la crise bancaire, les Etats-Unis

ne se voilent pas la face et veulent au contraire tirer rapidement des leçons. Les marchés d'actions veulent croire dans la capacité du système à ressortir plus fort de la crise. Ils sont confortés par le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan, qui, lors de son dernier discours, a indiqué qu'il comptait sur la discipline du marché, pour remettre de l'ordre dans le gouvernement d'entreprise, et par les déclarations du secrétaire au Trésor Paul O'Neill.

### PLUS D'EFFET DE LEVIER

Cette sérénité a des limites. La remontée des cours ne doit pas faire oublier leur très grande volatilité, signe de nervosité. Même plus optimistes, les investisseurs s'interrogent encore sur les « ressorts qui permettraient de soutenir une hausse des bénéfices des entreprises et donc des cours des actions », comme le rappelle la société de gestion indépendante Expertise Asset Management. Celle-ci rappelle que la croissance des bénéfices par action ne bénéficiera plus de l'effet de levier, ni des opérations de fusions et d'acquisitions, ni de manipulations comptables...

Deuxième source de doute pour la Bourse : le marché du crédit, où se négocient les obligations émises par les entreprises. « On peut craindre un nouveau durcissement des conditions de crédit par les banques et les marchés de dette, qui sont de nature à retarder quelque peu la reprise de l'investissement courant 2002 », et donc de la croissance, reconnaît M. Petit. Ce durcissement est déjà sensible dans les statistiques. Pour que la Bourse oublie vraiment l'affaire Enron, il faudra qu'elle ait une confiance de fer dans la croissance, ce qui n'est pas encore le cas.

Sophie Fay



DAIMLERCHRYSLER  
Répondre aux questions à venir.

## Nouvelles plaintes dans le dossier de l'Association française d'épargne retraite

D'anciens adhérents, courtiers et cadres accusent l'assureur britannique CGNU, repreneur de la filiale de courtage de l'AFER incriminée, de « recel d'abus de confiance »

L'INSTRUCTION du dossier de l'Association française d'épargne retraite (AFER) connaît de nouveaux développements. En décembre 2000, soupçonnés d'avoir opéré d'importants détournements de fonds au détriment des adhérents, les deux dirigeants fondateurs de cette association d'assurance-vie à but non lucratif, Gérard Athias et André Le Saux, étaient mis en examen pour « abus de confiance ». Une plainte avait été déposée un an auparavant par d'anciens adhérents, courtiers et cadres de l'AFER, regroupés au sein du collectif SOS Principes AFER.

Quatorze mois plus tard, une plainte complémentaire pour « recel d'abus de confiance » a été déposée, selon nos informations, le 20 février 2002, par les mêmes plaignants auprès du tribunal de grande instance de Paris (TGI), contre certaines sociétés du groupe d'assurance britannique CGNU et leurs dirigeants. Cette plainte, présentée, selon les avocats, sous la forme de conclusions complémentaires à la première plainte, est entre les mains du juge d'instruction Philip-

« Le changement de propriétaire et de nom n'a pas modifié le caractère irrégulier de la mécanique de détournement »

FRANÇOIS NOCAUDIE

pe Courroye, chargé de l'affaire depuis l'origine, au sein du pôle financier du TGI. Les plaignants cherchent à prouver que le préjudice subi par le passé par les membres de l'AFER - c'est-à-dire les détournements attribués entre 1986 et 1997 à MM. Athias et Le Saux, pour un montant estimé à 90 millions d'euros par un rapport d'expertise remis début 2001 au juge Courroye - se perpétue, à travers un circuit financier opaque. L'association AFER continuerait donc d'être lésée, privée d'autant de bénéfices potentiels.

Selon les plaignants, le système de commissionnement qui a permis aux deux dirigeants de s'enrichir indûment, perdurerait. Ce système, fondé sur un accord de rémunération tenu secret et conclu en 1986 avec la société Abeille Vie, filiale de l'assureur britannique CGNU et unique fournisseur des contrats d'assurance-vie de l'AFER, passait par la société de courtage Sinafer. Cette structure commerciale, détenue à 90 % par MM. Athias et Le Saux, était rémunérée en fonction de la croissance de l'activité de l'associa-



tion et de ses économies de frais de gestion. Or, Sinafer, passée en 1997 dans le giron de Commercial Union (devenu CGNU) via Abeille Vie, poursuit son activité sous le nom d'Epargne actuelle.

« Le changement de propriétaire et de nom de Sinafer n'a pas modifié le caractère irrégulier de la mécanique de détournement mise en place », a indiqué lundi 4 mars au Monde François Nocaudie, ancien courtier de l'AFER et membre de SOS Principes AFER. Ce collectif demande en conséquence la qualification de recel pour les sociétés du groupe CGNU qui ont acquis les actifs de l'ex-Sinafer et leurs dirigeants, ainsi que pour la société Epargne actuelle et ses dirigeants. Interrogé lundi soir par Le Monde, CGNU France a

toutefois indiqué qu'il n'avait pas connaissance de nouveaux développements dans le dossier de l'AFER.

« Nous espérons un retour au système de distribution des conventions AFER de 1982, conforme aux principes associatifs ; non seulement le système actuel a servi les intérêts de MM. Athias et Le Saux mais il a eu raison de l'indépendance de l'AFER, en liant celle-ci à CGNU », poursuit M. Nocaudie. Au vu des premiers éléments de l'enquête, CGNU France aurait versé en une dizaine d'années aux anciens fondateurs de l'AFER plus de 150 millions d'euros, notamment sous forme de salaires.

Cette nouvelle plainte révèle un dossier ouvert il y a trois ans. Jusqu'à présent isolé dans sa démarche contre les anciens dirigeants de

l'association, le collectif SOS Principes AFER est désormais appuyé par une association de consommateurs, l'Union féminine civique et sociale (UFCV), qui s'est constituée partie civile à ses côtés. L'UFCV a déposé, en novembre 2001, une plainte pour « publicité de nature à induire en erreur et déclarations mensongères » contre MM. Athias et Le Saux.

Ces derniers, cependant, continuent de faire valoir leurs arguments. Un audit réalisé au printemps 2000 par le cabinet Salustro Reydel, à la demande du conseil d'administration de l'AFER, a jugé la situation au sein de l'association parfaitement conforme au droit fiscal et des sociétés. En juillet 2001, au moment de passer le témoin à Pierre-Marie Guillon à la tête de l'association, M. Athias écrivait dans la Lettre de l'AFER qu'il s'en allait « avec le sentiment du devoir accompli (...). On juge l'arbre à ses fruits, le reste n'est que dérisoire péripétie ».

Lundi, M. Guillon a signalé au Monde qu'« au plan économique, tout était normal, les adhérents de l'association n'ayant, par le passé, pas payé davantage les frais d'entrée statutaires ». Se fondant sur les déclarations des commissaires aux comptes, il a précisé que MM. Athias et Le Saux n'avaient plus d'intérêt dans l'ancien Sinafer. Il a enfin précisé qu'avec désormais 565 000 adhérents, l'AFER, « association indépendante », était « en position de force pour défendre les intérêts de ces derniers face à l'assureur ». La collecte de l'association est en hausse de 10 % en 2001 dans un marché de l'assurance-vie pourtant en repli de 10 %.

Anne Michel

## En 2001, Deutsche Telekom affiche une perte de 3,5 milliards d'euros

Sa dette atteint 62,1 milliards d'euros

L'OPÉRATEUR de télécommunications allemand, Deutsche Telekom, a annoncé mardi 5 mars, ses premières pertes historiques depuis son introduction en Bourse en 1997. L'entreprise affiche une perte nette de 3,5 milliards d'euros pour l'exercice 2001, à comparer à un bénéfice net de 5,9 milliards d'euros l'année précédente.

Même si les analystes s'attendaient à ce résultat négatif, son montant dépasse leurs estimations. Il correspond en fait pour une large part à la prise en compte de la dévalorisation de la société américaine Voicestream, acquise en mai 2001. L'opérateur allemand, désireux à l'instar de ses concurrents européens comme France Télécom ou British Telecom, de se déployer hors de ses frontières, rêvait d'une grande alliance transatlantique, selon le modèle DaimlerChrysler, souvent vanté par Ron Sommer, son PDG. Deutsche Telekom n'a donc pas hésité à débours 25 milliards de dollars (28,75 milliards d'euros) pour concrétiser cette ambition. L'opérateur allemand a dû également ouvrir largement sa bourse pour décrocher une licence de téléphonie mobile du futur UMTS en Allemagne et en Grande-Bretagne. Après le dégonflement de la bulle spéculative qui entourait les valeurs de télécommunications, Deutsche Telekom doit, comme d'autres, faire une opération véridité sur ses comptes.

Cette politique agressive d'acquisitions s'est accompagnée d'une dégradation de la situation financière de l'opérateur allemand. Le groupe dirigé par Ron Sommer est confronté à une dette massive. Le

groupe a annoncé que cette dernière avait baissé de 4,8 % entre septembre et décembre 2001, pour s'élever désormais à 62,1 milliards d'euros. Selon les agences de notation, Deutsche Telekom et France Télécom partagent le triste privilège d'être les opérateurs européens les plus endettés et les plus piégés par leurs dettes.

### NOUVEAU REVERS

L'opérateur allemand a, en effet, bien du mal à respecter son plan de désendettement. Le 27 février, il a essuyé un nouveau revers, lorsque l'Office des cartels allemand a décidé d'interdire la vente des deux tiers du réseau câblé de Deutsche Telekom à la société américaine Liberty Media. L'opération devait contribuer à soulager la dette d'un montant évalué à 5,5 milliards d'euros. Depuis, l'entreprise allemande a précisé qu'elle travaillait « d'arrache-pied » pour trouver un autre repreneur. Deutsche Telekom misait également sur la mise en Bourse de sa filiale de téléphonie mobile, T-Mobile, pour réduire sa dette. Le projet, initialement prévu en 2001, a été ajourné.

A contrario, Deutsche Telekom affiche un chiffre d'affaires de 48,3 milliards d'euros en 2001, en croissance de 18,1 %, et un Ebitda (résultat brut d'exploitation avant impôts, intérêts des emprunts, amortissements et provisions) en progression de 17 %, à 15,1 milliards d'euros. Mieux, le résultat d'exploitation de sa filiale de téléphonie mobile a plus que doublé, à 3,1 milliards d'euros. Un résultat en ligne avec les prévisions du groupe.

Laurence Girard

## Les associations de consommateurs exigent que la SNCF indemnise les usagers en retard

LA RUPTURE de la caténaire en Saône-et-Loire, samedi 2 mars, qui a entraîné d'importantes perturbations sur le trafic ferroviaire du dernier week-end des vacances scolaires et au-delà, n'en finit pas de mécontenter les usagers. A l'origine de cette grogne généralisée, il y a la décision prise par la SNCF de suspendre à partir de dimanche midi, sur tout l'axe des TGV Sud-Est, son « engagement régularité », qui consiste à rembourser 30 % du prix des billets pour les passagers affectés par des retards excédant la demi-heure. Selon la SNCF, ces règles commerciales, qui régissent l'indemnisation et qui ont été prises en accord et après consultation des associations de consommateurs, permettent de suspendre cet engagement, en cas de gros incident exceptionnel, dès lors que l'entreprise publique a pris soin d'alerter le public et les médias.

Mais, alors que la SNCF a mis en place cette disposition, les associa-

tions de consommateurs qui ont été consultées pour cet accord le jugent aujourd'hui non satisfaisant. « Cette disposition est prévue par les textes, rappelle Guillaume Pepy, directeur général délégué clientèles. La suspension de l'engagement régularité intervient notamment dans le cas des incidents qui entraînent des opérations de remise en état si la durée de ces travaux excède six heures. » Or les travaux sur la ligne Sud-Est mobilisent depuis samedi 180 personnes qui doivent changer 2,5 km de câbles d'alimentation et en vérifier 12 km. Mardi matin, reconnaissait M. Pepy, les trains qui empruntaient ce tronçon étaient obligés d'effectuer deux ralentissements à 160 km/heure, qui se traduisent par des retards à l'arrivée de 5 à 30 minutes.

L'UFC-Que Choisir a appelé lundi les consommateurs à saisir les tribunaux d'instance « pour obtenir de justes indemnités »,

après la décision de la SNCF jugée « scandaleuse » et « pas admissible ». L'association de consommateurs souligne également que, si elle n'a jamais signé l'accord de la SNCF sur la régularité, « c'est justement parce qu'il permet à l'entre-

prise de remboursement partiel n'a aucun équivalent dans aucun moyen de transport

se nationale de la suspendre unilatéralement ». Et de dénoncer un accord « plus restrictif que ce que la loi permet, une des premières obligations d'un transporteur étant d'achever le détenteur d'un billet à destination en temps et en heure ». L'as-

sociation Consommation logement et cadre de vie (CLCV) a également demandé lundi « une réforme complète des conditions de transport et des règles d'indemnisation ». Pour sa part, la Fédération nationale des associations des usagers des transports (Fnaut) demande que l'engagement régularité soit dorénavant appliqué avec plus de souplesse commerciale par la SNCF et « qu'un numéro vert soit mis à la disposition des usagers pour avoir des informations sur les retards, car payer 0,23 euro la minute, comme c'est le cas, est inacceptable ».

Pour le directeur général, le tollé suscité par la levée de l'indemnité est à la hauteur de son succès : ce système n'a aucun équivalent dans aucun moyen de transport dans le monde. Aucune compagnie ferroviaire n'a voulu appliquer cette mesure. Les Chemins de fer autrichiens ont tenté l'expérience pendant un an et ont renoncé au prétexte qu'elle revenait trop chère.

En France, cette disposition coûte chaque année 15 millions d'euros à la SNCF, soit le prix d'achat de dix autorails. Initiés par Loïk Le Floch-Prigent, ces engagements clients ont été réalisés au printemps 1995 par Louis Gallois, actuel président de la SNCF.

Au vu de la montée au créneau de certaines associations de consommateurs, qu'elles aient ou non été consultées par l'entreprise publique, la direction songe aujourd'hui à inviter dans des délais brefs l'ensemble des associations pour rediscuter de la pérennité de cette mesure commerciale « qui n'a rien de légal », précise M. Pepy. La plupart des associations recommandent aujourd'hui d'intenter des actions en justice. « Après tout, si ce texte n'est pas soutenu par les associations, pourquoi le conserver et ne pas faire confiance au juge », confie Guillaume Pepy.

François Bostnavaron

## Les cadres japonais se tournent vers les sociétés étrangères

TOKYO correspondance

Travailler pour une *gaishi-kei*, une entreprise étrangère, a longtemps été au Japon le dernier souci des cadres locaux : la rigidité du système de recrutement des firmes nippones, qui embauchent par vagues à la sortie des universités mais font très rarement appel à des transfuges en milieu de carrière, rendait difficile le retour en arrière. La précarité, associée dans la mentalité collective à la supposée propension au licenciement des étrangers, faisait le reste. Quant aux salariés japonais qui avaient étudié hors de l'archipel, ils ont souvent suscité la méfiance chez leurs employeurs nippons, une fois de retour.

De leur côté, les firmes étrangères se sont longtemps plaintes d'une pénurie de main-d'œuvre de qualité. La récession et la crise du mode de gestion japonais ont changé la donne : « Il y a un effet d'image. Tout à coup, les gens ont dans la tête que les grandes boîtes japonaises ne marchent pas. Cette année, j'ai vu pour la première fois des candidats venant de très grandes sociétés nippones », explique Jérôme Partos, directeur général de SCETI, une maison de négoce française qui représente des sociétés étrangères au Japon, lors du dernier Salon international de l'emploi, organisé chaque année à Tokyo depuis six ans par l'agence de recrutement Disco.

« Il y a deux sortes de personnes. Celles qui choisissent les entreprises japonaises pour avoir l'assurance de ne pas être licenciés, et cel-

les qui cherchent plus de stimulation », estime Yusaku, 27 ans. Diplômé de l'université de Keio, Yusaku a étudié l'anglais quatre mois en Australie et décroché à son retour un poste chez Accenture dans le secteur biomédical. « Je pensais que j'allais utiliser l'anglais dans mon travail, mais cela n'a pas été le cas. En revanche, j'ai plus de liberté et on m'a tout de suite donné des responsabilités, indépendamment de mon âge », constate Yusaku.

### UN MOYEN DE SE PERFECTIONNER

Comme Yusaku, nombre des 2 100 candidats présents au salon ont une expérience de séjour d'études à l'étranger : « Ceux qu'on appelle désormais au Japon les bilinguals, c'est-à-dire qui parlent une langue étrangère - sans d'ailleurs être bilingues - sont maintenant plus recherchés. Ils apportent aussi des exigences différentes », estime Isabelle Brucker, en charge du développement international de Disco. C'est ainsi que les bilinguals sont 82 % à prévoir de changer d'emploi afin de construire leur carrière, selon un sondage de Disco. Et ils ne citent que quatre sociétés japonaises parmi les vingt dans lesquelles ils souhaiteraient entrer en priorité.

Travailler dans une entreprise étrangère est vu comme un moyen de se perfectionner : « Dans une entreprise japonaise, on ne fonctionne pas efficacement, il y a toujours toutes sortes d'obligations qui ne sont pas liées au travail », estime Kenichi, 32 ans, qui a travaillé chez Mitsubishi Electric dans la fourniture de

centrales électriques, avant de démissionner. Il est à la recherche d'un emploi chez un consultant étranger. De même, nombre de Japonaises espèrent trouver dans une entreprise étrangère un environnement moins phallosocra- : « Je pense que les sociétés étrangères sont plus justes vis-à-vis des femmes, car on prend en compte vos compétences », explique Yuki, 26 ans, qui a vécu cinq ans à Londres et vient de rencontrer les recruteurs de Shinsai, une banque japonaise à capitaux américains.

A mesure que l'emploi à vie et la progression à l'ancienneté, les deux piliers du système de l'emploi au Japon régressent, il n'est plus tabou d'envisager de quitter son employeur : 36 % des nouvelles recrues le font au bout de trois ans, selon Disco. L'exigence de développement personnel pousse désormais les entreprises nippones à mettre en place des formations à la carte, afin de se doter de managers « capables de penser individuellement ». Une révolution dans l'entreprise japonaise. Les universités, elles, découvrent le stage en entreprise. A terme, la refonte des pratiques d'emploi est vue comme un passage obligé dans l'aggiornamento économique que traverse le pays : « La mobilité provoque donc un effet déflationniste sur l'emploi. Mais à mesure qu'elle s'accroît, la productivité devient meilleure, ce qui devrait relancer l'emploi », estime Kiyoshi Uchida, un dirigeant de Disco.

Brice Pedroletti

**LE MONDE**  
diplomatique

**DOSSIER**

**LE GRAND MENSONGE**  
**DES « GUERRES PROPRES »**

De la réalité des armes à l'uranium appauvri  
Bombarder pour contrôler, Washington a défini sa stratégie  
Au Vietnam, le napalm tue encore  
La mort venait déjà du ciel

Par Robert James Parson, Paul-Marie de La Gorce,  
Schofield Coryell et Sven Lindqvist

Egalement au sommaire :  
Faux privilégiés, vrais nantis ; Ces soldats israéliens qui disent non ;  
Les origines culturelles de la crise malgache ; etc.

NUMÉRO DE MARS 2002  
En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

## Les Etats-Unis imposent des taxes à l'importation et des quotas pour sauver leur sidérurgie

L'administration Bush devait instaurer, mercredi 6 mars, des droits de douane de 20 % à 30 % sur certains produits. L'automobile et les industries de consommation contestent ces mesures

### NEW YORK

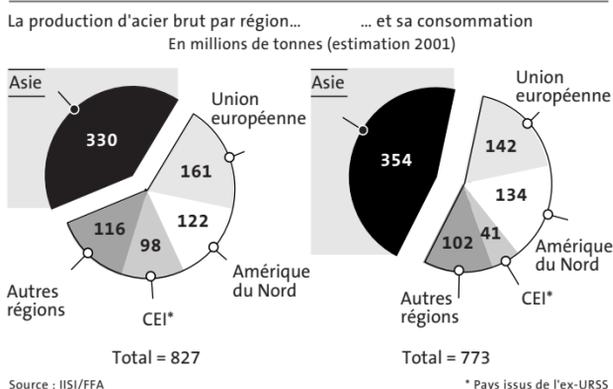
de notre correspondant

Au pays du libéralisme, une industrie entière ne cesse de demander à l'Etat de la mettre à l'abri de ses concurrents étrangers et de l'aider à payer les retraites de ses salariés. La sidérurgie américaine a renoncé à la compétition. Elle ne compte plus, pour survivre, sur la technologie, les gains de productivité ou la qualité de sa production, mais sur l'efficacité de ses lobbyistes à Washington. Ils réclament des taxes de 40 % sur les importations d'acier et des milliards de dollars pour alimenter les fonds de pension et payer les assurances maladie de leurs employés. En dépit du soutien d'une commission d'experts du commerce international (International Trade Commission), ils n'obtiendront pas tout. Mais, à quelques mois des élections parlementaires de la mi-mandat, l'administration Bush s'apprête à annoncer, mercredi 6 mars, une série de mesures protectionnistes, au risque de provoquer la colère en Europe et en Asie.

Les conseillers de la Maison Blanche craignent qu'un soutien trop timide à l'acier américain se traduise par le basculement du côté démocrate d'Etats comme l'Ohio et la Pennsylvanie et coûte aux républicains leur majorité à la Chambre des représentants. « Si le président n'impose pas des barrières douanières sur l'acier importé, alors cette industrie appartiendra au passé dans ce pays », a averti dimanche soir, sur la chaîne de télévision NBC, Tom Daschle, le leader de la majorité démocrate au Sénat.

Des produits courants comme les « coils » à chaud et les laminés qui déferlent aux Etats-Unis en provenance de Russie, d'Asie et d'Amérique latine devraient être taxés de 20 % à 30 %. Pour les matériaux plus élaborés, l'administration décidera d'un dosage de taxes et de quotas. La Chine, le Japon, l'Allemagne, Taiwan et la Corée du Sud seraient les plus pénalisés, tandis

### UNE SURPRODUCTION DE 54 MILLIONS DE TONNES



que le Canada et le Mexique, membres de l'Aléna (Accord de libre-échange nord-américain), seraient épargnés, ainsi que certains pays pauvres comme le Brésil et l'Afrique du Sud et, peut-être même, la Russie.

### « NOS ARMES »

Les Etats-Unis cherchent ainsi à se faire des alliés quand l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sera saisie. En cas de restrictions à l'importation, la Communauté européenne a déjà annoncé son intention de porter l'affaire devant l'OMC. Le Japon a menacé,

lundi 4 mars, de faire de même.

Mais la contestation est aussi intérieure. Des industriels et non des moindres, comme ceux de l'automobile, dénoncent le recours au protectionnisme et les effets pervers d'une hausse des prix de l'acier. Dans une étude publiée il y a deux mois, l'association américaine des industries de consommation, la Citac (Consuming Industries Trade Action Coalition), estime que des taxes sur les importations d'acier pourraient coûter au pays au moins 74 000 emplois. Pour la Citac, huit postes de travail dans l'industrie seraient perdus

### Tokyo et Moscou critiquent Washington

Le Japon pourrait saisir l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si les Etats-Unis imposaient des droits de douane exceptionnels sur les importations d'acier, a indiqué un représentant du gouvernement japonais. « S'ils établissent [des droits de douane particuliers] ou prenaient une quelconque décision, nous étudierions scrupuleusement leurs raisons pour déterminer ce que nous ferions pour porter l'affaire avec l'OMC », a déclaré Katsusada Hirose, vice-ministre japonais de l'économie. La Russie a également exprimé mardi sa préoccupation devant des restrictions aux importations d'acier russe étudiées par Washington. « De telles actions, qui ne peuvent s'expliquer ni en termes de droit international ni en termes d'opportunité économique, peuvent gravement porter atteinte aux relations bilatérales », a indiqué le ministre des affaires étrangères dans un communiqué. Dans un entretien à Libération, lundi 4 mars, Pascal Lamy, commissaire européen au commerce extérieur, dénonce pour sa part « le poids des lobbies sur la politique américaine ».

pour en sauver un dans la sidérurgie. Dans tout le pays, les demandes d'exemptions aux quotas et aux hausses des tarifs douaniers se multiplient. Elles concernent des centaines de produits : aussi bien les charnières de portières pour l'automobile que les équipements de forage pour l'Alaska, qui ne sont pas fabriqués aux Etats-Unis. « Nos armes sont faites d'acier », déclarait la semaine dernière le sénateur démocrate Carl Levin, président de la Commission des armées.

### 600 000 RETRAITÉS

Entre différents inconvénients, l'administration Bush doit choisir le moindre et ne pas donner le sentiment de laisser disparaître la sidérurgie sans rien faire. Lors des quatre dernières années, 31 des 70 sidérurgistes américains se sont mis sous la protection de la loi sur les faillites. Leurs 63 000 salariés sont pratiquement condamnés. « L'industrie américaine est incapable de faire face en même temps à une demande affaiblie par la récession, un dollar fort et des importations à bas prix, qui ont commencé en 1997 avec la crise asiatique », explique Robert Crandall, économiste de la Brookings Institution. Les prix de l'acier sont tombés à leur plus bas niveau depuis vingt ans.

Pour se sauver, les grands groupes tentent des alliances. Le numéro un, USX-US Steel Group, a annoncé un rapprochement avec Bethlehem Steel, National Steel, WSX et Wheeling-Pittsburgh Steel. Le nouvel ensemble produirait plus de 30 millions de tonnes d'acier par an, 30 % des 102 millions sortis en 2001 des hauts-fourneaux du pays. Mais il ne pourra voir le jour que si les autorités antitrust ferment les yeux et, surtout, si l'Etat fédéral accepte de prendre à sa charge les 13 milliards de dollars de plans de retraite garantis aux salariés. Or l'administration Bush n'en a manifesté pas l'intention et la fusion risque de ne pas se faire.

La sidérurgie américaine compte aujourd'hui 200 000 salariés et plus de 600 000 retraités. « Si la concentration pourrait être utile, elle ne s'attaque pas aux deux principaux problèmes : des capacités de production excessives et la force du dollar », estime Chuck Bradford, président de Bradford Research, un cabinet d'études de New York. Deux industries très différentes cohabitent : des petits hauts-fourneaux dynamiques, dont les parts de marché ne cessent d'augmenter, et de vieilles et grandes usines, dont les produits sont chers et médiocres. Elles sont condamnées depuis des années.

Eric Leser

## Igor Landau a été nommé à la tête d'Aventis

LE LABORATOIRE pharmaceutique franco-allemand Aventis a annoncé, lundi 4 mars, la nomination d'Igor Landau (57 ans) à la tête du directoire, en remplacement de l'allemand Jürgen Dormann, à partir de mai. Horst Waesche (62 ans) succédera à Jean-René Fourtou comme vice-président du directoire. Ces nominations seront proposées mercredi au conseil de surveillance.

« Nous avons achevé avec succès le processus d'intégration d'Aventis et réalisé le recentrage sur la pharmacie. Nous pensons le moment venu de rejoindre le conseil de surveillance », ont indiqué MM. Dormann et Fourtou dans une déclaration commune. Le nouveau directoire comprendrait aussi l'américain Richard Markham, directeur général, et Patrick Langlois, directeur financier.



## L'Etat cède 13,6 % de Thomson Multimedia

PROFITANT d'un contexte boursier amélioré, l'Etat a vendu sans difficultés aux investisseurs institutionnels, lundi 4 mars, 36 millions d'actions Thomson Multimedia (TMM) à 30 euros. Ce placement, représentant 13,64 % du capital du numéro quatre mondial de l'électronique grand public, lui rapportera près de 1,1 milliard d'euros. L'essentiel sera utilisé pour éponger la dette de 853 millions d'euros de Thomson SA, la holding détentrice de 33 % de Thalès et désormais de 22 % de TMM. TMM a lancé simultanément une augmentation de capital par le biais d'une émission de 522 à 600 millions d'euros d'Océanics (obligations échangeables en actions nouvelles ou existantes), représentant de 4,5 % à 5 % de son capital. Avec ces fonds, TMM prévoit de multiplier les acquisitions dans les services vidéo (Le Monde du 13 février).

## Un ex-DRH d'Alstom condamné pour fichier clandestin

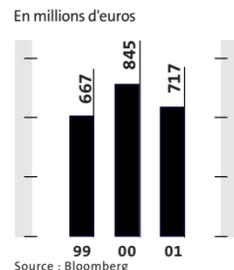
LE TRIBUNAL de Versailles a condamné en première instance, lundi, l'ancien directeur des ressources humaines d'Alstom Power Boilers, Didier Jeanperrin, à 7 500 euros d'amende, pour constitution d'un fichier clandestin du personnel. Le tribunal a relaxé la société Alstom Power Boilers contre laquelle le procureur avait requis 15 000 euros d'amende. M. Jeanperrin devra en outre verser 4 600 euros de dommages et intérêts à l'Association de défense des salariés d'Alstom, 1 525 euros à la CGT et 2 300 euros au CCE. L'ex-DRH n'exclut pas de faire appel. L'affaire fut révélée en 1999 par L'Humanité qui publia des extraits d'un fichier provenant de la direction d'Alstom Energy Systems de Vélizy (Yvelines). Ce document, sous forme de tableau informatique, comportait des mentions personnelles, et souvent désobligeantes, sur 548 salariés de cette filiale d'Alstom - (Corresp.)

## Les AGF affichent un résultat en baisse de 15 % en 2001

L'ASSUREUR français, filiale d'Allianz, a annoncé mardi 5 mars un résultat net en recul de 15,1 %, à 717 millions d'euros en 2001 (en recul de 18,9 % proforma), contre 845 millions un an auparavant. Le groupe a souffert, comme l'ensemble du secteur, de sinistres sans précédent, notamment les attentats aux Etats-Unis, et des marchés financiers difficiles. Les AGF ont compensé la baisse de rentabilité en assurance-dommages par de fortes plus-values. Elles ont réalisé 1,21 milliard d'euros de plus-values en 2001, contre 1,756 milliard en 2000. Le groupe présidé par Jean-Philippe Thierry s'attend « pour les trois prochaines années à une amélioration significative de la profitabilité ».

### MAUVAISE ANNÉE

Résultat net consolidé, part du groupe (AGF)



### INDUSTRIE

■ **TRW : le groupe de défense américain** a rejeté l'offre d'échange non sollicitée de son concurrent Northrop Grumman. Le conseil d'administration de TRW a jugé l'offre de Northrop, pour 47 dollars par action TRW, émise le 21 février, soit 5,9 milliards de dollars, « financièrement inadéquate ».

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne veut restructurer sa filiale allemande** déficitaire Deutsche BA (DBA) afin de réduire ses coûts, et envisage de supprimer à terme ses liaisons internationales, indique mardi 5 mars le quotidien Financial Times, citant le président de DBA.

■ **ALTADIS : le premier cigarettier européen, Altadis**, se serait fait doubler dans le rachat de son petit concurrent allemand Reemtsma, propriété de la holding Tchibo. Selon l'édition de mardi du quotidien Die Welt, c'est le britannique Imperial Tobacco qui l'emporterait pour plus de 6 milliards d'euros.

### SERVICES

■ **VIVENDI ENVIRONNEMENT : la filiale de services (eau, propriété, énergie et transports) du groupe Vivendi Universal** a annoncé, lundi 4 mars, une perte nette (part du groupe) de 2,252 milliards d'euros pour l'exercice 2001, contre un bénéfice net de 614,8 millions d'euros un an plus tôt. La perte nette inclut un amortissement exceptionnel de serveurs de 2,611 milliards d'euros.

### FINANCE

■ **CITIGROUP : Travelers Property Casualty, la filiale assurance du premier groupe américain de services financiers**, va lever entre 3,4 et 4 milliards de dollars en introduisant en Bourse 210 millions de ses actions. Ce sera la plus importante introduction en Bourse pour une société d'assurance américaine et probablement la quatrième plus importante de l'histoire américaine après AT and T Wireless, Kraft Foods, et UPS.

### RÉSULTATS

■ **GETRONICS : le groupe de services informatiques néerlandais**, l'un des leaders européens du secteur, a annoncé mardi une perte nette de 1,04 milliard d'euros pour 2001 contre un bénéfice net de 60 millions d'euros en 2000.

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de la société MerkerYshima

A la suite de notre article intitulé « L'opacité du repreneur de Voxan, le seul fabricant français de motos, inquiète ses partenaires » (Le Monde du 12 février), nous avons reçu de la société MerkerYshima, par l'intermédiaire de son conseil, M. Bernard Preuilh, la mise au point suivante :

Le repreneur de Voxan tient à rétablir la réalité des faits. Il est exact que la société MerkerYshima a racheté les actifs de la société Voxan - reprise homologuée par le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand - avec la ferme intention de faire une réussite de ce projet concernant l'unique fabricant français de motos, un projet méritant d'être soutenu et qui, dès le commencement, a suscité l'intérêt d'amateurs et de partenaires régionaux.

Il est exact que MerkerYshima ne s'est pas impliqué jusqu'à présent dans la fabrication de motos. Mais il est faux de prétendre que l'avenir de Voxan n'est pas en de bonnes mains puisqu'il reste sous la direction de l'équipe expérimentée de Voxan. Avec l'ensemble du personnel de Voxan, assisté de MM. Tirard et Chevalier, leur savoir-faire, leur engagement personnel et avec toute la passion que suscite ce beau produit, MerkerYshima va optimiser son industrialisation.

Il est faux de prétendre que le secteur de la moto n'a rien à voir avec celui de la semi-remorque. Les deux branches connaissent des difficultés structurelles car la fabrication est en majeure partie artisanale et le produit ne peut en aucun cas être concurrentiel de nos jours, au niveau tant des coûts de fabrication que des délais de livraison. Merker veut prouver le contraire et proposer des solutions qui révolutionnent le marché.

Il est faux de prétendre que MerkerYshima n'a aucune expérience dans le domaine des véhicules

industriels. La conception et la mise en place de cette usine entièrement robotisée, d'un niveau technologique comparable à celui du secteur automobile, sont dues aux compétences de Gianfranco Ramoser. Cette réalisation actuellement équivalente dans le monde a été saluée par tous les experts.

Il est faux de prétendre qu'aucune remorque n'est encore sortie de cette usine flambant neuve. La production a démarré le 24 septembre 2001, aujourd'hui on fabrique 10 unités par jour. Bien entendu, le site de production est encore en phase de régulation puisque sa capacité est de 150 unités par jour.

Il est exact que MerkerYshima coopère avec des partenaires sérieux et renommés au plan européen tels que Bertone, cité par l'auteur de l'article, des coopérations dont MerkerYshima est fier et qui s'avéreront fructueuses pour l'ensemble des entreprises concernées, et d'autres noms moins connus mais qui contribueront néanmoins au développement du produit, à la rationalisation et à l'augmentation de la sécurité dans le domaine des transports, ainsi que le démontre l'accueil que la presse a réservé aux brevets déposés par Merker.

Il est exact que les effectifs de MerkerYshima à Pescara, en Italie, s'élèvent à 400 personnes, dont des personnels français. A cela s'ajoutent près de 60 collaborateurs en France ainsi que le personnel des usines de la Carrosserie industrielle de Roanne (Loire) et de Voxan, à Issoire (Puy-de-Dôme), soit au total 120 personnes. Merker a donc créé 520 emplois et investit particulièrement dans l'avenir des jeunes en leur assurant une formation complète dans ses usines.

MerkerYshima invite publiquement toute personne intéressée par un reportage à venir sur le site,

pour se convaincre et témoigner de cette réalisation, ceci dans l'intérêt de Voxan et d'une coopération franco-italienne très prometteuse.

En ce qui concerne le directeur général de MerkerYshima [M. Ramoser], le conseil d'administration tient à exprimer ici publiquement son soutien et sa conviction sur les qualités morales et humaines de ce collaborateur, outre ses excellents talents d'ingénieur.

Eric Leser

**Les prix sont encore plus élevés... surtout quand on ne sait pas comment les réduire !**

acheter

En quelques années, votre marché s'est élargi à la taille de l'Europe. Et avec les nouveaux outils de communication, la distance n'est plus un obstacle. Dès lors, vous devez pouvoir comparer avant d'acheter, à condition de connaître les meilleurs fournisseurs sur le marché.

**EUROPAGES** résoud ce problème pour vous : Avec ses 500 000 entreprises de tous secteurs d'activités, sélectionnées dans 30 pays pour leur capacité à l'export, vous avez tous les atouts pour mener vos appels d'offres. Et en plus c'est gratuit. Pourquoi vous en priver ?

**ACHETEZ MIEUX, VENDEZ PLUS** **EURO PAGES**  
L'ANNUAIRE EUROPÉEN DES AFFAIRES

annuaire imprimé / CD-Rom / www.europages.com @

## Le dépôt des candidatures locales à la télévision numérique hertzienne est reporté

L'appel d'offres prévu à partir du 30 mars devrait être repoussé de plusieurs mois. Une aubaine pour les chaînes de proximité qui espèrent négocier un statut particulier

L'APPEL des candidatures pour les 330 fréquences locales de la télévision numérique terrestre (TNT) — contre 22 fréquences nationales —, qui devait commencer le 30 mars devrait être reporté de plusieurs mois par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : il est suspendu à un décret sur l'ouverture de la publicité à des secteurs jusqu'ici interdits. Ce texte, censé fixer les obligations en matière de production ou de cinéma pour les chaînes locales, n'a toujours pas été promulgué en raison de résistances économiques.

Pour les représentants des télévisions locales, ce report constitue en quelque sorte une aubaine : les chaînes de proximité redoutent l'arrivée prochaine de la TNT. Si la numérique hertzien est considéré comme « inéluctable », il représente, selon eux, un danger. En raison des coûts annoncés de diffusion plus élevés que ceux du câble, les opérateurs locaux hésitent à s'engager dans l'aventure de peur de disparaître à très court terme. Ils l'ont fait notamment savoir lors d'une réunion à Paris, jeudi 28 février, organisée sous l'impulsion de l'Association des villes pour le câble et le multimédia (Avicam) et l'union des télévisions locales de service public (TLSP) : « Tous les ans, le

CSA écrit qu'il n'y a pas d'économie possible pour les télévisions de proximité et, aujourd'hui, il annonce qu'il serait possible de greffer 330 chaînes dans le paysage », a expliqué Jean-Michel Le Guennec, président de TLSP et directeur de TV Rennes, qui vient de fêter ses quinze ans.

### ANNONCES PUBLICITAIRES

Vingt ans après leur apparition à la faveur de la loi de décentralisation de 1983, les chaînes locales sont aujourd'hui une centaine. Elles desservent des villes moyennes comme Rennes, Angers, Le Mans ou Limoges, ou des bourgades plus modestes comme Saverne, Seltz ou Boerch, cités du Bas-Rhin qui possèdent chacune leur chaîne. Réunions d'amateurs, creusets associatifs autrefois, elles emploient aujourd'hui près de 500 personnes et pèsent une vingtaine de millions d'euros dans le paysage audiovisuel français. Ces chaînes vivent grâce aux subsides des collectivités locales — les fonds publics représentant en moyenne 55 % de leur budget —, à la publicité (pour 4 %), le reste étant notamment constitué des sommes reversées par les câblo-opérateurs qui répartissent le fruit des abonnements entre les différentes chaînes proposées par leur bouquet.

Le nouveau délai accordé par le CSA devrait permettre aux représentants de ces nombreuses micro-télévisions de service public de poursuivre leur offensive pour obtenir un statut de télévision locale sans lequel elles ne pourraient survivre. « Pour nous, c'est le dernier grand chantier de l'audiovisuel,

catégoriquement à la levée de l'interdiction de la publicité pour la distribution à la télévision, qui représente, selon eux, une menace financière pour la presse.

A terme, pour se maintenir dans un milieu économique déjà très friable, les chaînes locales pourraient être obligées de se diriger

### Des outils de proximité

Les télévisions locales disposent d'une image plutôt positive, selon une étude réalisée par Médiamétrie en novembre 2001 pour sept chaînes significatives (A5TV, C9, Canal 8, Canal 15, Image Plus, TV Fil et TV Rennes) et l'Association des télévisions locales de service public auprès de 1 300 personnes. Les téléspectateurs leur sont fidèles : 18 % des personnes interrogées disent regarder leur chaîne locale tous les jours ou presque, et 30 % affirment lui être fidèle plusieurs fois par semaine. La plupart des téléspectateurs sont friands d'actualité locale, et 70 % plébiscitent les informations de type pratique et de service. La star des programmes reste l'actualité locale et culturelle (69 % des 15-24 ans interrogés disent organiser leurs sorties grâce à leur chaîne de proximité). Enfin, 88 % des abonnés estiment avoir, grâce à la télévision de proximité, une « bonne connaissance de la vie locale », et 80 % estiment qu'elle « diffuse des informations fiables et crédibles ».

estime Patrick Vuitton, délégué général de l'Avicam. Les chaînes pressent donc pour l'ouverture à la publicité de la distribution, visant les supermarchés qui communiquent massivement leurs offres et leurs prix dans la presse quotidienne régionale. Mais les éditeurs régionaux s'opposent

vers un modèle à l'italienne ou à l'espagnole, où une kyrielle de télévisions rachètent des programmes à très bas prix, en raison de la faiblesse de leur audience, à des groupes audiovisuels. Une situation qui entraînerait l'appauvrissement de la production. De la même façon, les chaînes locales craignent un effet de « syndication » à l'exemple des radios locales privées au début des années 1980, qui se sont assurées une audience nationale et sont devenues de puissants groupes en rachetant des petites antennes commerciales en difficulté. La tentation pourrait être grande de pratiquer cette démarche de fourmis.

Enfin, l'Avicam et TLSP s'interrogent sur la logique du découpage technique et géographique des fréquences qui seront soumises à appel d'offres. La répartition des trois fréquences nationales, chacune entre 110 fréquences de proximité, ne respecte pas la réalité de la vie locale. Afin d'y voir plus clair, les deux associations ont demandé au CSA des « prévisions fiables de montée en puissance de la télévision numérique terrestre », des « conditions concrètes en termes de volume de production » et que les pouvoirs publics proposent « un découpage qui tienne compte de la réalité des bassins de vie ». Ces débats devraient reprendre après les élections.

B. M.

Bénédicte Mathieu

## C9, une petite chaîne « saute-frontière »

### LILLE

de notre envoyée spéciale

Au fond d'un parc planté d'arbres centenaires, l'imposante bâtisse blanche est cossue. A l'intérieur, les murs auraient besoin d'un solide coup de peinture et le mobilier semble avoir été figé dans le temps. Les occupants sont, à l'inverse, toujours en mouvement, et ironisent sur leurs conditions de travail dans cette maison louée à une filiale de Vivendi Environnement. A Saint-André-lez-Lille, dans la proche banlieue de la métropole nordiste, l'état du siège de la télévision locale C9 Télévision contraste avec l'activité qui y règne et le bel habillage de la chaîne.

### UN VAUDEVILLE EN PATOIS PICARD

Née en 1987 dans l'euphorie du câble, quand celui-ci était considéré comme un support révolutionnaire, cette télévision touche 70 000 à 80 000 foyers câblés, soit plus de 200 000 personnes. Parce que le paysage câblé est « mité », elle est reçue dans 30 des 36 municipalités câblées de la Communauté urbaine de Lille, qui en compte 87. Elle devrait prochainement couvrir Lille et Villeneuve-d'Ascq.

Trois heures de production sont construites chaque semaine et sont rediffusées dix à quinze fois. « Nous préférons en faire moins et proposer d'excellents produits finis », dit Jean-Paul Bougeard, directeur de C9. Cette

télévision « saute-frontière », positionnée à deux pas du territoire belge, est célèbre pour diffuser un vaudeville en patois picard qui a été découpé en huit feuilletons sous forme de sitcoms. D'autres émissions sont réalisées en partenariat avec la chaîne belge No Télé, comme l'émission culturelle « D'ici et d'ailleurs », conçue par C9, coanimée par deux animateurs, français et wallon, et enregistrée chez No Télé, en Belgique. Pour vivre, la chaîne a fait des choix. « Entre les décrochages régionaux des radios, de M6 et les journaux de France 3, la concurrence est devenue très forte », explique M. Bougeard. Nous avons cessé de faire de la concurrence frontale et donc de faire du direct. Nous sommes complémentaires. Nous proposons des magazines, des reportages, des rencontres avec des acteurs de la région. »

Le budget de C9 s'élève à 940 000 euros, la masse salariale (16 salariés, dont 9 journalistes à plein temps et un mi-temps) représente 78 % des dépenses. Les embauches sont gelées depuis longtemps. Une bonne part des ressources de la chaîne provient des collectivités territoriales — mais « nous sommes absolument libres », précise M. Bougeard. Les partenariats et la publicité contribuent aussi au financement. Le déficit de plus de 200 000 euros à la fin de l'année devrait être épongé par la maison mère NC Numéricable (Vivendi Universal).

## La difficile coopération transfrontalière des médias scandinaves

Les projets nés après l'ouverture du pont reliant la Suède au Danemark ont fait long feu

### COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

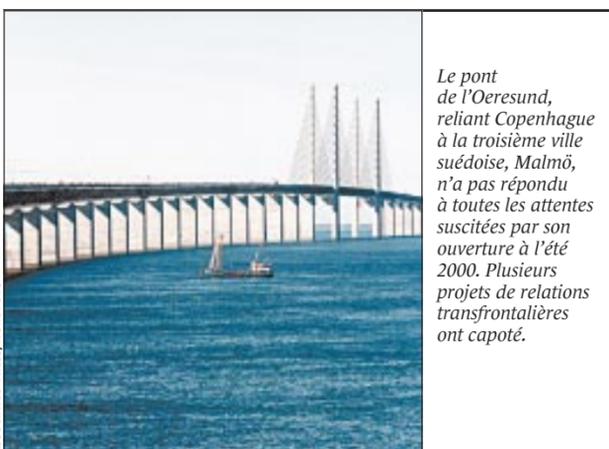
Au moment de son inauguration, le 1<sup>er</sup> juillet 2000, le pont-tunnel reliant le sud de la Suède au Danemark, le premier du genre, ont excité les imaginations. De part et d'autre du détroit de l'Oeresund, nombreux sont ceux qui se sont enthousiasmés pour cet ouvrage de 16 km qui doit, selon ses promoteurs, favoriser le développement d'une région transfrontalière de 3 millions d'habitants, dont la capitale danoise, Copenhague. Dans les médias, les projets de coopération ont fleuri. C'était l'occasion idéale, à en croire leurs initiateurs, de rapprocher deux peuples qui se côtoient sans vraiment se connaître. L'épreuve du temps, les différences culturelles et les réalités économiques ont réduit les ambitions. Elles illustrent bien les limites de ce genre d'expérience alors que le concept de l'Europe des régions gagne du terrain.

L'un des projets les plus remarquables voit le jour dans la presse. Au printemps 2000, deux quotidiens lancent un supplément hebdomadaire, *Oeresundsnyt* (Les Nouveautés de l'Oeresund). Trois journalistes du *Berlingske Tidende*, l'un des principaux journaux danois, et autant du *Sydsvenska Dagbladet*, le quotidien de la région suédoise de Malmö, ont pour mission de décrire l'émergence de la nouvelle « euro-région ». Bien que le suédois et le danois soient proches, le supplément est rédigé dans les deux langues.

### OBSTACLES CULTURELS

Un an après son lancement, l'expérience est interrompue. « En Suède, nous écrivions déjà depuis longtemps sur ce qui se passait côté danois, se souvient Hans Maanson, le rédacteur en chef du *Sydsvenskan*. Aussi, quand le pont a ouvert, nous avons éprouvé le besoin de passer à l'étape ultérieure, en publiant des articles fouillés liés à l'actualité. Les Danois souhaitent eux, des sujets plus magazine et touristiques. » Côté publicité aussi, les points de vue divergent quant aux types d'annonceurs à attirer. Les recettes ne suivent pas, d'autant que, comme partout, les budgets publicitaires sont revus à la baisse.

Des obstacles plus culturels ont aussi entravé le projet. Le journaliste danois Steen Breiner se rappelle des frictions survenues entre les équipes : « Aucun chef n'avait été désigné pour diriger l'ensemble, nos directions respectives ayant refusé de choisir entre un Suédois et un



Le pont de l'Oeresund, reliant Copenhague à la troisième ville suédoise, Malmö, n'a pas répondu à toutes les attentes suscitées par son ouverture à l'été 2000. Plusieurs projets de relations transfrontalières ont capoté.

Danois... ». Depuis la fin de l'expérience, *Berlingske* n'a pas nommé de correspondant à Malmö et a supprimé celui de Stockholm par mesure d'économies. Ce qui reflète bien le relatif manque d'intérêt des Danois pour ce qui se passe chez leurs voisins. Un sentiment qui n'est pas réciproque.

Autre projet ayant fait long feu, l'échange de correspondants entre les rédactions régionales des chaînes publiques danoise (TV2) et suédoise (SVT). « On traitait l'actualité locale suédoise comme si elle avait lieu ici », précise Dan Tschernia, de TV2. Si les Suédois ont compris notre démarche, nous avons reçu des commentaires négatifs de Danois. » M. Tschernia prépare maintenant le lancement, à l'automne 2002, d'un

projet de rédaction mixte pour « couvrir l'intégration de la région ».

C'est déjà le créneau adopté par l'émission hebdomadaire réalisée par les stations locales des radios publiques des deux pays. « Nous abordons le manque d'harmonie fiscale et bancaire, le coût trop élevé d'une traversée du pont en voiture, les difficultés de s'installer de l'autre côté de la frontière », explique Jette Beckmann, l'animatrice danoise de ce programme d'une heure, écouté par près d'un demi-million d'auditeurs. Dans son studio de Copenhague, elle travaille « en aveugle » avec son partenaire, installé à Malmö. Chacun emploie sa propre langue, décodée parfois pour les auditeurs.

Antoine Jacob

## L'espoir renaît sur le marché de la publicité américaine

APRÈS UNE ANNÉE NOIRE, les signes d'un retour à la croissance du marché publicitaire se multiplient aux Etats-Unis, selon le *New York Times* cité par le *Herald Tribune* du mardi 5 mars. Les diffuseurs et les câblo-opérateurs constatent un frémissement de la demande d'espaces publicitaires sur leurs antennes. L'industrie de l'automobile et du cinéma, en particulier, recommenceraient à accroître leur budget publicitaire. Le marché publicitaire pourrait avoir atteint son plus bas niveau au premier trimestre, ressentir les premiers signes d'une embellie au deuxième trimestre et commencer à sortir du tunnel au second semestre. Si les experts s'accordent globalement sur ce scénario de reprise, ils restent prudents. La chute brutale du marché en 2001, qui s'est traduite par un recul de 6 % à 7 % des dépenses publicitaires, a secoué cette industrie, désormais très circonspecte. Le marché américain représente 45 % des dépenses publicitaires dans le monde.

## Kirch pourrait vendre ses droits dans la formule 1

LE GROUPE ALLEMAND Kirch a déclaré, lundi 4 mars, qu'il pourrait devoir vendre sa participation majoritaire dans la société Formula One, qui gère les droits du sport automobile (formule 1). Le géant européen des médias, qui fait face à d'historiques difficultés financières (*Le Monde* du 28 février), pourrait, également, renoncer au contrôle de Premiere, sa société déficitaire de télévision à péage. Dieter Hahn, bras droit de Leo Kirch, a également déclaré que la société cherchait des repreneurs à sa participation dans le groupe d'édition Axel Springer pour éponger ses dettes. En revanche, Kirch ne renoncerait pas à son principal atout, sa participation de 52 % dans ProSieben-Sat1, premier groupe privé allemand de télévision. M. Hahn a évalué l'endettement de Kirch à quelque 6,5 milliards d'euros. — (Reuters.)

## Lectorat stable en 2001 pour la presse magazine

LE LECTORAT de la presse magazine française est resté stable en 2001, par rapport à l'année 2000, selon les chiffres communiqués lundi par l'AEPM (Audiences études sur la presse magazine). Portant sur 146 titres, cette étude annuelle révèle que 45,7 millions de personnes ont lu un ou plusieurs magazines en 2001, essentiellement à domicile. Parmi les hebdomadaires et bihebdomadaires ayant le plus progressé, l'AEPM a noté *Courrier international*, du groupe Le Monde (+ 20,7 %), *Auto plus* (+ 7,4 %) et *Femina hebdo* (+ 6,7 %). Six hebdomadaires ont plus de 7 millions de lecteurs : *TV Magazine*, *Télé 7 jours*, *Télé Z*, *Femme actuelle*, *Télé Loisirs* et *Télé Star*.

Du côté des mensuels et bimestriels, les titres ayant le plus progressé sont *Maison Bricolage* (+ 50,6 %), *Salut* (+ 30,7 %) et *Notre temps* (+ 24 %). Sept de ces périodiques ont compté plus de 4,5 millions de lecteurs, dont *Art et Décoration*, *Top santé*, *Santé magazine*, *Télé 7 jeux* et *Géo*.

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : la direction du développement des médias, qui dépend de Matignon, a commencé, lundi, à consulter les différentes parties prenantes dans la publication des quotidiens. L'objectif est d'étudier l'impact de la presse gratuite en France et à l'étranger, sur le marché, après l'arrivée de *Metro* à Paris et Marseille (*Le Monde* du 2 mars). Ces rencontres pourraient durer une quinzaine de jours. La distribution de *Metro* a de nouveau été perturbée lundi à Paris par le syndicat du Livre CGT.

■ **L'accès à certaines pages du site Internet du Financial Times va devenir payant**, a annoncé lundi à Londres le propriétaire du quotidien économique britannique, le groupe Pearson. Cela devrait, selon lui, permettre au site de rentrer dans ses frais vers la fin de 2002. — (AFP.)

■ **TÉLÉVISION** : M6 ne rachètera pas à Suez les 25 % que ce dernier détient dans le bouquet par satellite TPS, a affirmé le PDG de RTL Group (maison mère de la chaîne), Didier Bellens, dans un entretien à *La Tribune* de mardi. « Nous ne croyons pas à la télévision à péage », a-t-il expliqué. TPS est détenu par TF1 (50 %), M6 et Suez (25 % chacun).

■ **Le groupe Canal+ (Vivendi Universal) souhaite qu'il soit procédé à un « ajustement » du mode de financement du cinéma français**, et non à sa remise en cause, a affirmé, lundi lors d'un colloque à Paris, Denis Olivennes, directeur général du groupe, principal bailleur de fonds du cinéma français. « Il n'est pas question pour nous un seul instant de remettre en cause les mécanismes français, dont on considère qu'ils sont positifs. Nous souhaitons qu'il s'adapte aux évolutions de l'environnement », a-t-il précisé. — (AFP.)

**NOUVELLE ADRESSE**  
22, RUE QUENTIN BAUCHARD  
(angle Champs-Élysées)

**club**  
OUVERT  
TOUS LES JOURS

**79**

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR  
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"  
TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI  
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO  
Du dimanche au jeudi à 21h30

Tél. 01 47 23 68 75

**Le Monde**  
DOSSIERS & DOCUMENTS

**Documentalistes et professeurs d'histoire**

Ne manquez pas le numéro de mars :

**LA GUERRE D'ALGÉRIE**

- Dossier exceptionnel sur une page d'histoire douloureuse
- Articles, reportages et analyses du Monde de l'époque

OFFRE SPÉCIALE ENSEIGNANT !  
Pour tout renseignement : hamalian@lemonde.fr  
Tél. : 01 42 17 33 29

## LA TENDANCE FINANCIÈRE

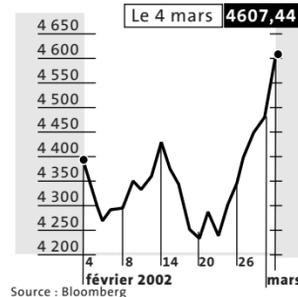
## Forte hausse aux Etats-Unis et en Europe

**PORTÉS** depuis le début du mois de mars par une série de statistiques économiques favorables aux Etats-Unis, les grands marchés boursiers ont continué leur mouvement de hausse, lundi 4 mars, commençant la semaine sur une note fermement positive (lire page 19).

L'indice CAC 40 a notamment progressé de 2,70 %, à 4 607,44 points. La hausse a été menée par le rebond des titres Axa (+ 8,43 %, à 23,80 euros), Vivendi Universal (+ 7,26 %, à 48 euros), Alcatel (+ 7,10 %, à 17,20 euros), ST Microelectronics (+ 7,06 %, à 37,90 euros), LVMH (+ 6,54 %, à 57,80 euros) ou France Télécom (+ 6,24 %, à 32,51 euros). Des fonds spéculatifs, qui avaient spéculé à la baisse sur ces valeurs, auraient choisi de prendre leurs bénéfices et, déboulant leurs

## CAC 40

A la Bourse de Paris



Source : Bloomberg

positions, auraient fortement inversé le sens du marché en se portant acheteurs. De son côté, l'action Alstom a gagné 2,07 %, à 14,3 euros, malgré l'annonce de sa sortie de l'indice CAC 40. Le titre du groupe de bâtiment et de services Vinci, qui remplacera Alstom dans le CAC 40, s'est apprécié de 0,65 %, à 70,00 euros. Cette modification dans la composition de l'indice parisien n'a pas surpris les opérateurs, qui attendaient une décision imminente.

Sur les principales places européennes, les indices boursiers ont également fortement progressé. A Francfort, l'indice Dax a gagné 2,91 %, à 5 245,84 points. A Londres, l'indice Footsie s'est apprécié de 1,41 %, à 5 242,00 points. Composé des cinquante premières capitalisations boursières cotées sur les places financières du Vieux Continent, l'indice Euro Stoxx 50 a gagné 2,83 %, à 3 748,55 points.

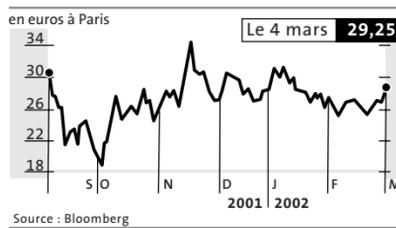
A New York, l'indice Dow Jones s'est apprécié de 2,10 %, à 10 586,82 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a bondi de 3,14 %, à 1 859,32 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a cédé 0,89 %, à 11 348,45 points, mercredi 5 mars. L'indice nippon avait gagné 5,90 %, lundi. L'annonce de mesures réglementant strictement les activités des fonds spéculatifs avait soutenu l'indice de référence de la place japonaise.

Adrien de Tricornot

## Les valeurs médias dans l'attente de la reprise publicitaire

## CHRONIQUE DES MARCHES

## L'ACTION TF1 SUR 6 MOIS



Source : Bloomberg

**EN CETTE PÉRIODE** de présentation des résultats 2001 et des prévisions 2002, les valeurs médias connaissent un regain d'intérêt à la mesure des espoirs placés dans la reprise du marché publicitaire.

## TF1 TABLE SUR UNE EMBELLIE EN 2002

Lundi 4 mars au soir, le groupe TF1 a annoncé pour 2001 un bénéfice net consolidé en baisse de 16 %, à 210,3 millions d'euros. Des chiffres en ligne avec ceux, provisoires, publiés par la chaîne fin janvier. Le titre TF1 avait alors chuté de 5,23 %. Cette fois, le marché a positivement anticipé : dans la journée, lundi, l'action TF1 a gagné 4,46 %, à 29,25 euros, pour atteindre un gain de 11,43 % par rapport au lundi précédent. Une relative surprise. Comme tous les « *broadcasters* » – les opérateurs télévisuels et radiophoniques, dont les revenus proviennent essentiellement de la publicité –, TF1 est particulièrement exposé aux variations du marché publicitaire. En 2001, la chaîne a connu une baisse de ses recettes de 4,7 %, à 1,5 milliard d'euros. Son chiffre d'affaires a crû de 18,4 %, à 828,2 millions d'euros, hausse due à l'intégration à 100 % d'Eurosport et aux bons chiffres réalisés par ses filiales : ces activités diversifiées représentent 35,6 % du chiffre d'affaires. Pour 2002, le groupe TF1 estime que celui-ci pourrait croître « *de plus de 10 %* », s'appuyant sur la perspective d'intégrer 50 % du bouquet satellite TPS (contre 25 % auparavant) et sur « *les audiences en hausse* » observées par la chaîne depuis le début de l'année. La direction de TF1 a précisé qu'en dépit de ses espoirs d'une « *reprise des investissements publicitaires au second semestre 2002* », « *la visibilité* [du marché publicitaire] *reste faible* ». Les grandes agences et les analystes font montre de prudence. Mer-

ill Lynch penche pour un nouveau recul des dépenses publicitaires (- 2,1 %), Zenith Media prévoit une stabilisation (+ 0,7 %) tandis que McCann-Erickson est plus optimiste, avec un gain estimé à 2,2 %. La publication par les agences définitives, cette semaine, de leurs résultats définitifs et de leurs prévisions 2002 (Publicis mardi, Havas Advertising mercredi), sera attentivement suivie.

## M6, LE PETIT TITRE QUI MONTE

Depuis 2001, les analystes préfèrent souvent M6 à TF1. Le titre M6 a connu une année 2001 exceptionnelle (+ 43 %), entre autre grâce au succès de son émission « *Loft Story* ». L'ancienne « *petite chaîne qui monte* » a connu une hausse de 18 % de son chiffre d'affaires, porté par des recettes publicitaires qui ont grimpé de 2,6 %. « *Le profil risque/rentabilité de M6 [est] plus favorable que celui de son principal concurrent (TF1) et illustré par la poursuite de gain de part d'audience et de part de marché publicitaire* », estime Fortis Bank dans une note du 1<sup>er</sup> mars.

José Barroso

## LES BOURSES DANS LE MONDE 5/3, 10h04

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>UNION EUROPÉENNE</b>									
ALLEMAGNE	DAX Index	5215,06	5/3	-0,59	5352,16	4/1	4706,00	20/2	24,90
	Euro Neu Markt Price IX	1029,35	5/3	-0,39	1212,43	4/1	913,75	20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1241,89	5/3	-0,05	1247,67	22/2	1109,88	9/1	14,00
BELGIQUE	Bel 20	2758,75	5/3	-0,61	2815,18	28/1	2609,61	15/1	13,20
DANEMARK	Horsens Bnex	274,87	5/3	0,34	275,73	27/2	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	8297,60	5/3	-1,04	8608,50	4/1	7628,00	22/2	18,70
FINLANDE	Hex General	8567,94	5/3	-0,46	9224,38	4/1	4,30	19/2	21,20
FRANCE	CAC 40	4579,47	5/3	-0,61	4720,04	4/1	4210,29	20/2	21,20
	Mid CAC	2084,46	4/3	1,61	2084,46	4/3	1929,16	2/1	14,70
	SBF 120	3174,42	5/3	-0,55	3248,59	4/1	2924,74	20/2	21,30
	SBF 250	3012,17	4/3	2,58	3035,25	4/1	2782,54	20/2	21,00
	Indice second marché	2432,95	4/3	0,93	2432,94	4/3	2287,72	2/1	14,00
	Indice nouveau marché	1090,67	5/3	-0,45	1175,41	7/1	980,76	22/2	46,60
GRÈCE	ASE General	2419,51	5/3	0,00	2655,07	3/1	2321,35	28/2	14,70
IRLANDE	Irish Overall	5040,94	5/3	-0,08	6085,02	18/1	4636,97	6/2	12,40
ITALIE	Milan Mib 30	32514,00	5/3	-0,46	32791,00	4/1	29542,20	20/2	19,90
LUXEMBOURG	Lux Index	1135,56	1/3	0,94	1169,47	14/1	1107,45	3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	509,77	5/3	-0,35	512,09	4/3	475,19	22/2	18,40
PORTUGAL	PSI 20	7614,09	5/3	-0,42	7998,50	4/1	7161,66	25/2	17,80

## EUROPE Mardi 5 mars 10h04

INDICES	Indice	% var.
<b>SECTEURS EURO STOXX</b>		
AUTOMOBILE	230,80	-0,86
BANQUES	279,23	-0,53
PRODUIT DE BASE	215,59	-0,09
CHIMIE	362,95	-0,17
TÉLÉCOMMUNICATIONS	429,53	-1,28
CONSTRUCTION	235,50	-0,02
CONSUMMATION CYCLIQUE	132,17	-0,88
PHARMACIE	498,57	-0,37
ÉNERGIE	348,99	-0,56
SERVICES FINANCIERS	237,95	-0,38
ALIMENTATION ET BOISSON	235,87	-0,10
BIENS D'ÉQUIPEMENT	366,60	-0,16
ASSURANCES	323,32	-0,11
MÉDIAS	290,35	-1,04
BIENS DE CONSUMMATION	372,82	-0,41
COMMERCE ET DISTRIBUTION	289,16	-0,45
HAUTE TECHNOLOGIE	495,25	-0,91
SERVICES COLLECTIFS	290,20	-0,96

## LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

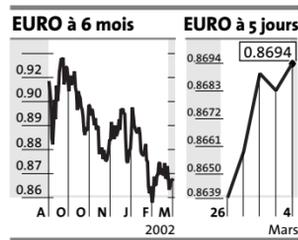
Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	20,57	-0,63
AEGON NV	26,47	-0,08
AIR LIQUIDE	169,10	-0,70
ALCATEL A	17,04	-0,93
ALIANZ N	264,20	-0,11
AVENTIS	83,65	-1,24
AXA	23,79	-0,04
BASF AG	45,90	-0,11
BAYER	37,90	-0,29
BAYR.HYP.U.VERBK	35,80	-1,65
BBVA	13,59	-1,52
BNP PARIBAS	55,45	-0,27
BSCH	9,50	-1,04
CARREFOUR	54,90	-0,63
DAIMLERCHRYSLER N	48,92	-1,57

## MARCHÉ DES CHANGES 5/3, 10h04

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75570	0,86870	1,42180	0,58820
TOKYO (¥)	132,34000		114,91500	188,13360	77,83665
PARIS (€)	1,15125	0,87000		1,63670	0,67715
LONDRES (£)	0,70335	0,53155	0,61100		0,41375
ZURICH (FR. S.)	1,70010	1,28480	1,47675	2,41705	

## COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4305	7,4330
COURONNE NORVÈGE	7,6810	7,6860
COURONNE SUÉDOISE	9,0383	9,0433
COURONNE TCHÈQUE	31,3796	31,8285
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6667	1,6697
DOLLAR CANADIEN	1,3803	1,3815
DOLLAR HONGKONG	6,7730	6,7770
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0356	2,0390
FORINT HONGROIS	244,1941	244,9582
LEU ROUMAIN	28272,0000	28328,0000
ROUBLE	26,9350	26,9590



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>ROYAUME UNI</b>									
	FTSE 100 index	5231,50	5/3	-0,20	5362,29	4/1	5015,50	20/2	17,60
	FTSE techMark 100 index	1226,56	5/3	-0,94			97,40		
SUÈDE	OMX	818,83	5/3	-0,55	878,88	4/1	741,84	20/2	26,40
<b>EUROPE</b>									
HONGRIE	Bux	8024,87	4/3	-0,60	8162,52	4/2	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1292,33	1/3	0,60	1298,29	15/2	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1396,13	4/3	-0,04	1486,22	28/1	1200,31	2/1	17,00
TCHÈQUE	Exchange PX 50	423,10	5/3	-0,14	425,79	1/2	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	319,05	4/3	4,45	305,47	1/3	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6438,80	5/3	-0,03	6460,10	7/1	6059,10	6/2	17,70
TURQUIE	National 100	11624,12	5/3	-0,35	15071,83	8/1	10715,80	27/2	11,80
<b>AMÉRIQUES</b>									
ARGENTINE	Merval	371,49	4/3	-8,47	471,34	6/2	323,69	2/1	
BRESIL	Bovespa	14471,23	4/3	0,89	14412,54	7/1	12300,70	30/1	9,90
CANADA	TSE 300	7861,83	4/3	1,96	7875,64	7/1	7402,70	20/2	20,70
CHILI	Ipsa	99,73	4/3	2,00	102,37	4/1	94,80	20/2	
<b>ÉTATS-UNIS</b>									
	Dow Jones ind.	10586,82	4/3	2,10	10528,55	4/3	9529,45	30/1	23,20
	Nasdaq composite	1859,32	4/3	3,14	2098,88	9/1	1696,55	22/2	49,10
	Nasdaq 100	1494,70	4/3	4,13	1710,23	9/1	1329,93	22/2	47,90
	Wilshire 5000	10767,92	4/3	1,97	10973,45	7/1	10040,54	20/2	
	Standards & Poors 500	1153,84	4/3	1,95	1176,96	7/1	1081,66	30/1	21,90
MEXIQUE	IPC	7029,60	4/3	1,91	7011,03	1/2	6365,72	14/1	12,60

## FRANCFORT

4/3 : 192 millions de titres échangés		
Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
INTERSHOP COMMUNIC	1,59	32,50
SHS INFORMATIONSSY	2,40	28,34
UBAG UNTERN BETEIL	0,77	24,19
MWG BIOTECH AG	1,90	24,18
CDV SOFTWARE ENTER	18,95	14,85
BRUEDER MANNESMANN	2,62	13,91
ADCON TELEMETRY	2,90	13,73
<b>Plus mauvaises performances</b>		
RICARDO.DE	1,60	-86,44
KABEL NEWS MEDIA AG	0,01	-66,67
IJI INTERNATIONAL	7,00	-63,20
BROKAT TECHNOLOGIE	0,03	-25,00
LETSBUYIT.COM	0,03	-25,00
TEAM COMM GRP	0,13	-23,53
D.LOGISTICS AG	2,53	-18,39

## LONDRES

4/3 : 2180 millions de titres échangés		
Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
BALTIMORE TECHNOL	0,12	16,67
PEARSON	8,76	13,77
COLT TELECOM GROUP	0,51	13,48
BOOKHAM TECHNOLOGY	1,25	11,36
MARCONI	0,20	9,86
AUTONOMY CORP	3,69	9,33
GRANADA	1,30	8,79
<b>Plus mauvaises performances</b>		
SCOOT.COM	0,01	-25,00
TELEWEST COMM	0,13	-18,75
QXL RICARDO	0,01	-12,00
ENERGIS	0,03	-6,61
SCOTTISH POWER	4,00	-4,08
SHIRE PHARMA GRP	5,07	-3,52
GALLAHER GROUP PLC	4,82	-3,21

## TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 5/3					
	Taux 1 mois	Taux 3 mois	Taux 6 mois	Taux 9 mois	Taux 30 ans
FRANCE	3,31	3,37	5,12	5,12	5,40
ROYAUME-UNI	4,25	4,05	5,09	5,09	5,44
ITALIE	3,31	3,37	5,27	5,27	5,94
ALLEMAGNE	3,31	3,37	5,05	5,05	5,36
JAPON	0,05	0,11	1,48	2,13	5,36
ÉTATS-UNIS	1,84	1,90	5,03	5,76	5,76
SUISSE	1,74	1,75	3,58	3,92	

## MARCHÉS A TERME LE 5/3, 10h04

Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	Dernier prix ouverts
<b>PARIS</b>			
CAC 40 TER.	3/2	4440,00	4480,00 453299
EU			

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 5 mars 9h16

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like ACCOR, AFFINE, AGF, etc.

Table of international stock market data with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like EURAZEO, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, etc.

Table of international stock market data (continued) with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like SADE (NY), SAGEM S.A., SAINT-GOBAIN, etc.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market data for the Eurozone, including companies like ALTADES, AMADEUS PRIV. A., B.A.S.F. #, etc.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market data for non-Eurozone, including companies like ERICSSON #, GENERAL ELECT. #, HBSM HOLDINGS, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

4/3 : 34 millions d'euros échangés

Table of new market data with columns for Valeur, Cours de clôture, % var., and Meilleures performances. Lists companies like IPSOS B500, D INTERACTIVE #, etc.

Table of new market data (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture, % var., and Plus fortes performances. Lists companies like V CON TELECOM.#, BELVEDERE, etc.

Advertisement for VW Golf 1.6T maintenance contract. Text: 'Si vous avez des doutes sur l'utilisation d'une clef à pipe, ceci peut vous intéresser.' Includes VW logo and contact info.

SECOND MARCHÉ

4/3 : 32 millions d'euros échangés

Table of second market data with columns for Valeur, Cours de clôture, % var., and Meilleures performances. Lists companies like BILLON #, OXYMETAL, BISC GARDEL (B), etc.

Table of second market data (continued) with columns for Valeur, Cours de clôture, % var., and Meilleures performances. Lists companies like BOISSET (LY) #, BERNARD LOISEAU #, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 5/3 à 9h

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and various fund names like AGIPI ACTIONS, AGIPI AMBITION, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and various fund names like EUR.TECHNOLOGIESC, EUR.TRIMESTR.D, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and various fund names like OPTALIS EXPANSIOND, OPTALIS SERENITE D, etc.

ST HONORE VI.SANTE

Table of ST HONORE VI.SANTE data with columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and various fund names like STRATEGIE IND.EUROPE, STRATEGIE CAC, etc.

TRESORYS

Table of TRESORYS data with columns for Valeur, Cours euro, date, % var., and various fund names like FONDIS FINANCE, FONDIS MULTI SEC, etc.

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Après son échec dans la course à l'organisation des **JEUX OLYMPIQUES 2008**, Paris a dû renoncer – momentanément – aux **GRANDS PROJETS D'ÉQUIPEMENTS** qui avaient été imaginés pour étayer le

dossier. En attendant une éventuelle candidature aux JO de 2012, la **CAPITALE FRANÇAISE** s'inquiète de l'**ÉTAT DE SES INSTALLATIONS**. Au classement national des villes de plus de 100 000 habitants les

mieux pourvues en infrastructures sportives, elle arrive en 24<sup>e</sup> position sur 37. Dans certaines disciplines, elle est en état de **SOUS-ÉQUIPEMENT**. Par rapport à Amiens ou à Nice, entre autres, Paris manque de

**PISCINES**. Il lui faudrait en construire 17 pour rejoindre ces deux villes. Aujourd'hui, seul **LE BASSIN GEORGES-VALLEREY**, construit pour les JO de 1924, pourrait accueillir une compétition internationale.

## Paris entend retrouver au plus vite une forme olympique

**Omnisports** • En attendant une éventuelle candidature pour les JO de 2012, la capitale française entend rattraper son retard en matière d'installations de sport. Les projets et les chantiers ne manquent pas pour rendre à la ville des allures de grande capitale sportive

UN ÉCHEC cuisant peut-il accoucher d'une éclatante victoire ? Cette question, le mouvement sportif français se la pose depuis le 13 juillet 2001, date de la défaite de Paris dans la course aux Jeux olympiques de 2008. Ce jour-là, Pékin l'avait emporté dans un fauteuil, au deuxième tour de scrutin, en recueillant 56 voix. Toronto (22 voix) avait été le moins mauvais des battus. La capitale française, elle, avait douloureusement mordu la poussière (18 voix).

Depuis, le projet d'une nouvelle candidature parisienne circule dans les couloirs de l'Hôtel de Ville comme un courant d'air. On prête à Bertrand Delanoë l'envie d'y retourner, pour en découler avec un adversaire américain, sans doute New York ou San Francisco, annoncé moins irrésistible que Pékin. « *Mais rien n'est fait, il consulte actuellement le mouvement sportif et les partenaires publics* », assure-t-on dans l'entourage du maire socialiste de Paris. Une décision devrait être annoncée à l'automne prochain.

En attendant, la nouvelle majorité parisienne a saisi le dossier à bras le corps. Mais, surprise, elle l'a fait en se retroussant les manches, à la manière d'un maçon au moment de prendre sa truelle. Sa priorité ? « *Les équipements*, répond Pascal Cherki, l'adjoint chargé des sports. *Paris a beau en posséder près de 400, dont 38 stades et 33 piscines, elle souffre d'un important déficit dans ce domaine.* » Au classement national des

villes de plus de 100 000 habitants les mieux pourvues en infrastructures sportives, la capitale occupe actuellement une piètre 24<sup>e</sup> place (sur 37). Son retard aurait même des allures de gouffre en ce qui concerne les piscines. Il faudrait en construire 17 pour rejoindre les agglomérations les mieux dotées, comme Amiens, Nice, Dijon, Lyon ou Marseille.

Ces six derniers mois, les projets ont fleuri. « *Nous allons construire ou réhabiliter sept piscines et pas*

*moins de neuf gymnases*, avance fièrement cet ancien militant de SOS-Racisme. *Et nous allons le faire en ne perdant jamais de vue nos valeurs d'hommes de gauche.* » Au diable les beaux quartiers, la nouvelle municipalité lorgne désormais résolument vers les zones les plus populaires. Des exemples ? Pascal Cherki en avance une longue liste : « *Une piscine sera construite à Belleville. Une autre sera réhabilitée au cœur du 19<sup>e</sup> arrondissement, avec sans doute une patinoi-*

*re et un centre de fitness. On veut aussi en bâtir une dans la ZAC Paris-Rive Gauche. Et un gymnase dans une autre ZAC, porte d'Asnières. Le sport étant un fabuleux vecteur d'intégration sociale, nous allons nous concentrer sur les équipements de masse.* »

### SUCCÈS DES PATINOIRES

Les premiers signes de cette politique se sont fait remarquer peu avant le début de l'hiver. A l'initiative de la Mairie de Paris, la Fédéra-

tion française des sports de glace (FFSG) a monté avec empressement trois patinoires en plein air, ouvertes au mois de décembre, destinées aux écoles et au grand public. La première, installée sur le parvis de l'Hôtel de Ville, appartient depuis longtemps à la tradition. Les deux autres, posées devant la gare Montparnasse et en lisière de la place Stalingrad, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, sont inédites. Au terme d'un mois d'exploitation, ces trois installations provi-

soires (qui devaient être démontées au début mars) ont comptabilisé environ 70 000 paires de patins loués, soit une fréquentation proche de 100 000 personnes. A Stalingrad, la police a parfois dû intervenir pour ramener l'ordre, la patinoire servant de terrain d'affrontement entre bandes rivales. Mais Pascal Cherki insiste : « *Le choix de ce lieu n'est pas anodin. Je voulais un signe fort pour dire aux gens de cette zone urbaine que les équipements de qualité ne sont pas réservés aux seuls quartiers bourgeois.* »

L'argent ? A eux seuls, les travaux dits « *d'urgence* », destinés pour la plupart aux grosses réparations, devraient englober environ 4,5 millions d'euros. Et le premier des gros chantiers, la rénovation de la piscine Pailleron, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, est évalué à près de 20 millions d'euros.

L'adjoint chargé des sports s'amuse de la question. « *Aujourd'hui, je peux dire que j'obtiens tout ce que je demande, assure-t-il, fier d'avancer un budget d'investissement en hausse de 7%. Et puis, je sais où faire des économies : au Paris-Saint-Germain, par exemple. La loi limitant désormais la part des subventions municipales dans le budget des équipes professionnelles, le club m'a coûté 3 millions d'euros de moins que lors de la saison 2000-2001.* » Une aubaine pour la Mairie de Paris. Et pour les futurs bébés nageurs élevés dans la capitale.

A. M.

Alain Mercier

## Le projet d'une grande piscine barbote encore

L'INFORMATION peut prêter à sourire. Elle n'a pourtant rien d'une plaisanterie. La plus présentable des piscines parisiennes, la seule aux dimensions d'une compétition internationale de natation, avoue avec embarras près de 80 ans d'existence. Posé comme un souvenir sur les hauteurs de la capitale, près de la porte des Lilas et du périphérique, dans le 20<sup>e</sup>, le stade nautique Georges-Vallerey a été construit pour les Jeux olympiques de Paris, en 1924. Un monument historique.

Depuis, le projet d'une nouvelle piscine aux normes olympiques, une vraie de vraie, avec huit lignes d'eau de 50 m, un bassin principal, un autre réservé à l'échauffement, une fosse à plongeon et des tribunes assez vastes pour recevoir un peu plus que les seules familles de nageurs, a pris pour les dirigeants de la natation française l'allure d'un

serpent de mer. On l'avait vu sortir la tête de l'eau au milieu des années 1980, à l'époque de la candidature parisienne pour les JO de 1992. Puis il avait disparu vers les grands fonds, pour resurgir seulement en 2001, dans attiré vers la surface par l'odeur du nouveau dossier olympique de Paris.

### 80 MILLIONS D'EUROS

Qu'est-il devenu ? « *Tout est au point mort*, soupire Francis Luyce, le président de la Fédération française de natation (FFN). *Nous continuons à y croire, car Bertrand Delanoë, le maire de Paris, n'a cessé de répéter que sa construction n'était pas directement liée à une victoire parisienne dans la course aux Jeux de 2008. Nous savons qu'il reste sur sa position. Mais rien ne se passe. Et rien n'est prévu à court terme.* »

Le frein est, sans surprise, d'ordre

financier. Le coût d'une telle réalisation, comparable dans son projet au centre aquatique construit par les Australiens pour les JO de Sydney, est estimé à environ 80 millions d'euros. Trop cher pour être supporté par la seule Mairie de Paris. Et encore trop élevé pour une association, pourtant politiquement aisée, entre la capitale et la région Ile-de-France. « *Dans le dossier olympique, le financement était tripartite, avec la ville, la région et l'Etat, rappelle Pascal Cherki, adjoint au maire chargé des sports. Les données n'ont pas changé. Nous sommes toujours partants. La région aussi. Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, était d'accord, mais elle s'en va. Du coup, il nous faut attendre les élections et le nouveau calendrier de l'Etat. Aujourd'hui, il n'y a pas un sou prévu dans son budget pour une piscine olympique à Paris.* »

Dans l'euphorie de la candidature parisienne pour les JO de 2008, les dirigeants de la natation française avaient annoncé haut et fort leur intention de briguer l'organisation des championnats du monde en petit bassin en 2006, puis en bassin olympique en 2007. « *On pensait très naïvement que la piscine serait fin prête pour le premier de ces deux événements*, reconnaît Francis Luyce. *Mais c'était une vue de l'esprit. On ne pourra déposer aucun dossier devant la Fédération internationale de la natation. Et il faudra repartir de zéro, en septembre, après la présidentielle.* » Le football français a eu son Mondial. L'athlétisme accueillera le sien en 2003, au Stade de France. La natation, elle, ronge son frein. Elle y croit encore mais le découragement guette.

## Quand les « Platini » afghans se donnent la main...

BERLIN  
correspondance

Cela fait plus de vingt ans qu'Ali Askar Lali n'a pas foulé la pelouse du grand stade de Kaboul. Celle où le régime taliban se livrait il y a peu à des exécutions publiques impromptues. Celle aussi où il se souvient avoir donné la victoire (1-0) à l'Afghanistan contre le Pakistan en septembre 1977. « *Le président Daoud nous avait reçus pour nous féliciter, remettant à chacun d'entre nous 5 000 afghans, l'équivalent de 5 000 euros. Gagner contre le Pakistan, c'était toujours une sorte de devoir national* », raconte cet ancien milieu de terrain international que ses coéquipiers surnomment le « *Tigana afghan* ».

En mai 2002, Lali et la plupart des anciens joueurs de l'équipe nationale ayant fui le pays devant l'invasion soviétique en 1979 espèrent de nouveau revenir sur ce terrain pour y affronter, très amicalement, une sélection des troupes de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (ISAF). « *Pratiquement toute l'équipe a quitté le pays devant l'armée soviétique en signe de protestation. Nous revenons maintenant pour saluer une autre armée, celle de l'ONU* », disent ces anciennes gloires du football afghan. Onze d'entre eux, ainsi qu'une dizaine d'autres joueurs de division 1, ont trouvé asile en Allemagne à partir de 1979, à Paderborn, une ville universitaire de Rhénanie.

Hasard du football : l'impact médiatique provoqué en Allemagne début 1980 lors de l'arrivée des six premiers internationaux demandant l'asile politique avait attiré l'attention du président d'un club de division 3 des environs de Paderborn. « *Il voulait faire son choix, prendre deux ou trois d'entre nous en fonction des besoins de l'équipe. Nous avons répon-*

*du : "C'est tout le monde, ou personne !"* », se souvient Ali Askar Lali. Depuis, Paderborn est devenue point d'ancrage d'une communauté afghane de 600 personnes. « *Un modèle d'intégration* », affirme Waltraut Schöler, présidente depuis 1984 de l'association humanitaire Aide à l'Afghanistan-Paderborn. En ce moment, cette professeur de pédagogie à l'université locale, sorte d'icône de la communauté, se plonge dans les histoires de football.

### « POUR MONTRER D'AUTRES VALEURS »

Après la chute du régime taliban et forts du soutien de l'association, les Afghans de Paderborn veulent s'investir dans la remise sur pied du football et du sport dans le pays dévasté. « *Pour montrer aux jeunes n'ayant connu que la guerre qu'il y a aussi d'autres valeurs* », affirme Asad Sameullah, un ancien défenseur du FC Stör, un club de jeunes talents qui contestait la suprématie du FC Hindu Kush, « *le Bayern Munich d'Afghanistan* ».

Acheteur informatique chez Siemens, Asad Sameullah est d'origine tadjike. Ses collègues et coéquipiers sont pachtones ou hazaras. Tous « *fiers* » de représenter l'ensemble des ethnies du pays. Recréer des clubs disparus, mettre sur pied une équipe nationale en vue des éliminatoires de la Coupe du monde 2006, promouvoir le sport pour les enfants handicapés de guerre : le cahier des charges de ces « *handras* » est lourd. Ils misent beaucoup sur leur popularité pour catalyser les énergies. Mohammad Baz Norestani, un autre ancien du Stör, dit : « *Là-bas, nous sommes aussi connus que Michel Platini en France ou Franz Beckenbauer en Allemagne.* »

Louis Rigal

### DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : Alain Prost a déclaré, lundi 4 mars, ne pas avoir « *du tout envie de communiquer en ce moment* » sur le rachat de son écurie de formule 1 par le Britannique Charles Nickerson, soutenu par Tom Walkinshaw, le patron de l'écurie Arrows. « *C'est tellement merdique que je suis en dehors* », a expliqué l'ancien champion du monde à la chaîne de télévision Infosport pour sa première réaction depuis le rachat le 28 février, pour 2,586 millions d'euros, d'une partie des actifs de son écurie.

■ **CYCLISME** : le Belge Frank Vandenbroucke, inculpé, jeudi 28 février, pour détention de produits dopants et licencié par l'équipe Domo, pourrait intégrer une équipe de Division 2 (Marlux ou Collstrop) si les examens médicaux pratiqués par la justice belge se révélaient négatifs.

AFRIQUE CFA: 2001 FFA - ALGÈRE: 2004 - CANADA: 6 953 C - ÉTATS-UNIS: 5 953 US - GRANDE-BRETAGNE: 1 501 E - MAROC: 4034 - SUISSE: 7 095 S - TUNISIE: 401 ZONE EURO: 4 916

**MENSUEL • N° 301 • MARS 2002**



Le Monde de l'éducation

# Orientation



ENTRETIEN

Antonio Tabucchi

---

Bourdieu en héritage

---

La pilule au lycée, un an après

---

FRANCOPHONIE : LES NOUVELLES FRONTIÈRES

---

LE BIG BANG SCOLAIRE DU FRONT POPULAIRE

- Qui décide vraiment ?
- Les règles secrètes
- Les perdants, les gagnants

EXCLUSIF

## Un an avec Jack Lang

Le regard d'un enseignant ordinaire sur les coulisses du 110, rue de Grenelle

VIENT DE PARAÎTRE



M 02172-301 - F. 4,50 €

## Le président de Rennes paye son attitude face à l'arbitre

LA COMMISSION d'appel et de l'éthique de la Ligue nationale de football (LNF), réunie lundi 4 mars, a infligé six mois ferme d'interdiction de banc de touche et de vestiaire d'arbitres plus 15 000 euros d'amende au président de Rennes, René Ruello, pour son « *comportement vis-à-vis du corps arbitral lors de Rennes-Paris SG, le 12 janvier* ». Pour le même motif, au cours de cette rencontre de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de France de division 1, le vice-président de Rennes, Hubert Guidal, a écopé de deux mois ferme d'interdiction de banc de touche et de vestiaire d'arbitres.

Ces sanctions interviennent après un week-end où les relations entre les dirigeants et les entraîneurs d'une part et les arbitres de l'autre se sont un peu plus tendues. L'entraîneur du PSG, Luis Fernandez, a notamment été exclu à la 84<sup>e</sup> minute du match PSG-Bordeaux (0-1), le 2 mars, en demi-finale de la Coupe de la Ligue, après avoir bousculé le quatrième arbitre. L'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) a lancé, lundi, un « *appel au calme* » devant ces incidents qui créent « *un climat malsain* ». Selon l'UNFP, « *les enjeux économiques que génère* » le football « *ne doivent en aucune façon justifier les débordements constatés* ».

# Les moteurs de recherche sur la voie de l'intelligence

Les laboratoires en informatique et les éditeurs de logiciels travaillent pour conférer aux outils de recherche d'information sur la Toile l'aptitude à comprendre le langage naturel. A la clé, une simplification de l'utilisation et une amélioration des résultats obtenus

## INTERACTIF

« **QUI FUT le premier président des Etats-Unis ?** » Formulée en ces termes, une requête lancée sur le réseau via un moteur de recherche classique, fût-il très performant, n'a que peu de chances d'aboutir. Interrogé de cette manière, Google, actuellement le plus populaire des outils de recherche sur la Toile, renvoie l'intégralité des documents contenant tous les termes de la question. L'internaute doit ainsi dénicher la réponse à sa question parmi les milliers de documents jugés pertinents.

Rapprocher le fonctionnement des moteurs de recherche du langage naturel est le nouvel horizon pour les laboratoires en informatique et les éditeurs de logiciels. Il ne s'agit plus seulement d'ajouter de nouveaux types de documents à des index de plus en plus importants. L'enjeu est maintenant de donner de l'intelligence aux résultats de recherche sur le Net.

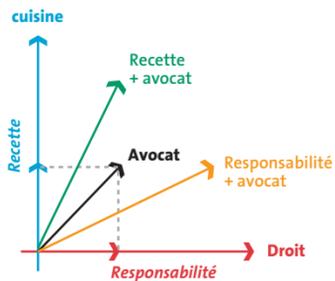
Les chercheurs les plus en pointe dans ce domaine se retrouvent chaque année dans une compétition mondiale, la Text Retrieval Conference (TREC, <http://trec.nist.gov/>), organisée par le National Institute of Standards and Technology américain, où le meilleur se distingue par sa capacité à répondre à des questions simples (quelle est la taille de l'Empire State Building ?) formulées en langage naturel. Un concours auquel participent notamment les chercheurs

d'IBM, de Microsoft ou de Sun Microsystems. Donner des capacités d'analyse sémantique aux moteurs de recherche est plus délicat qu'il n'y paraît. Dans le cadre du concours de la TREC, par exemple, une masse importante de documents – l'équivalent d'environ 3 000 romans de 200 pages – est fournie aux candidats. Les algorithmes engagés dans l'épreuve doivent y débrouiller les réponses à la centaine de questions posées. A chaque interrogation, le modus operandi est identique. « La première étape consiste à effectuer une recherche classique sur les mots contenus dans la question, ainsi que sur leurs synonymes, explique Brigitte Grau, chercheur au Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (Limsi). On récupère ainsi une première sélection de documents susceptibles de contenir la réponse. »

En analysant le vocabulaire et la syntaxe de la requête, l'algorithme doit être, en outre, en mesure de savoir ce qu'il recherche. « Si la question est par exemple : *quelle est la taille de la tour Eiffel*, l'algorithme va sélectionner les documents contenant "tour", "Eiffel" et un nombre associé à une unité de longueur », illustre M<sup>me</sup> Grau, dont le laboratoire participe chaque année à la TREC. Le système identifie ensuite les phrases dont la forme laisse supposer qu'elles peuvent contenir l'information recherchée. Car la difficulté de l'exercice repose également sur le fait que l'outil doit pouvoir s'avouer vaincu lorsque la réponse à la question posée

## DÉFINIR LE SENS DU MOT « avocat »

- **Requête 1 :** « **responsabilités de l'avocat** ».
- **Requête 2 :** « **recettes d'avocat** ».



n'existe pas. La prochaine étape de développement, selon M<sup>me</sup> Grau, sera de concevoir des systèmes capables de raisonner, c'est-à-dire de combiner des éléments de documents différents pour construire une réponse pertinente.

L'application à Internet des outils de recherche à base d'analyse sémantique reste, aujourd'hui, peu envisageable. Trop gourmande en puissance de calcul, la phase d'analyse de la base documentaire ne peut être opérée sur une bibliothèque aussi vaste qu'Internet. Et les outils de recherche comprenant des modules d'analyse sémantique, comme AnswerChase ou DigOut, impliquent pour l'heure l'emploi de logiciels installés sur l'ordinateur personnel de l'internaute (lire ci-dessous). AskJeeves.com

Le mot **avocat** est porteur de sens en « **cuisine** » mais aussi en « **droit** ». Le vecteur qui le représente est donc équidistant des deux axes « **cuisine** » et « **droit** ». En revanche le mot « **recette** » n'a pas de sens en droit : il est placé sur l'axe « **cuisine** ». De même « **responsabilité** », qui n'a pas de sens en cuisine est placé sur l'axe « **droit** ». Chaque requête est représentée sous la forme d'une somme vectorielle : la **requête 1 est placée à proximité de l'axe « droit » ; la requête 2 est quant à elle placée à côté de l'axe « cuisine ».**

(anglophone) et InfoClic.fr (françophone) contournent toutefois cet écueil.

Ces deux moteurs de recherche, dont l'interface est semblable à celle d'Altavista ou de Google, ébauchent de nouvelles formes de recherche sur le Web. Les questions, ici, ne s'effectuent pas par mots-clés, mais via le décryptage du sens général d'une question formulée dans la langue courante et sa comparaison avec des requêtes prédéfinies. Lancé voilà un an, InfoClic s'appuie sur un dictionnaire développé par la société Sinequa, auquel 800 concepts viennent donner sens. « *L'idée est de représenter le sens d'un texte par un point dans un espace mathématique* », explique Philippe Laval, PDG de Sinequa. De même que la position d'un point dans l'espace physique

peut être décrite par trois coordonnées, la position d'un mot dans cet espace sémantique est défini par 800 coordonnées selon qu'il a ou non un sens dans les 800 concepts prédéfinis. « Par exemple, le mot "avocat" est associé à deux concepts : droit et agriculture », illustre Philippe Laval. Ce double sens confère au mot « avocat » une signature mathématique particulière. Toute succession de mots peut ainsi être traduite en un objet mathématique complexe dont la forme est porteuse de sens.

Après avoir été ainsi transcrite, une question formulée sur InfoClic peut être comparée à des requêtes-type préalablement définies. « *Nous avons construit une base de données d'environ un million de questions-réponses, explique Frédéric Plais, PDG d'InfoClic. La requête de l'internaute est analysée puis comparée à celles qui sont dans nos bases de données. Au final, nous donnons le choix à l'internaute entre les questions les plus proches de celle qui a été posée.* » Chaque question proposée est liée à une page censée en contenir la réponse. Un lien à chaque fois préétabli, comme l'explique Frédéric Plais, de façon presque manuelle, « *par une équipe de documentalistes* » et uniquement vers des « *sites pertinents* ». La recherche ne s'effectue donc pas sur la totalité d'Internet mais sur une restriction de celui-ci, choisie sur des critères commerciaux.

Face à la croissance constante du nombre de documents accessibles en ligne et devant l'arrivée

massive d'internautes néophytes, peu rompus aux techniques de recherche par mots-clés, faire le pari de la pertinence des réponses au détriment de l'exhaustivité est tentant. Cela conduit les moteurs de recherche classiques à ordonner la Toile en sous-catégories pour restreindre les recherches à des pans bien précis du Web.

Un avenir comparable se dessine pour les outils de recherche capables d'analyse sémantique. Ceux-ci sont de plus en plus pri-

## L'application à Internet des outils de recherche à base d'analyse sémantique reste, aujourd'hui, peu envisageable

sés par des sites pour exploiter des bases de données documentaires limitées. Ainsi, la chambre de commerce et d'industrie de Marseille devait doter courant février son site d'un moteur de recherche « intelligent », développé par la société Semantia.

Stéphane Foucart

## Une rapide évolution, d'Infoseek à Google

Quand ils sont apparus en 1994, les moteurs de recherche ont commencé à mettre un peu d'ordre sur la Toile. Aujourd'hui, tous ressemblent encore à Infoseek, le premier né d'entre eux, qui tranchait alors avec les annuaires, simples catalogues de sites rangés par thème. Les progrès réalisés sont aussi bien quantitatifs (plus de 1,5 milliard de pages indexées par Google, 625 millions pour Fast-Alltheweb) que qualitatifs grâce à de nouvelles fonctionnalités.

Google, lancé en 1999, illustre bien ce dynamisme avec son classement des réponses en fonction de la popularité des sites. En septembre 2000, il met en place des versions coréennes, chinoises et russes. A l'automne 2001, il offre la possibilité de rechercher des documents dans des formats de bases de données, d'image ou de son. En décembre 2001, le moteur californien donne accès à vingt ans d'archives des forums de discussions du réseau Usenet, représentant 700 millions de messages répartis en 35 000 thèmes de conversation, dont les premiers remontent à mai 1981.

## Des « métamoteurs » aux agents intelligents

**DANS LE BESTIAIRE** des outils de recherche sur Internet, les métamoteurs pourraient aisément faire figure de parasites. Très utiles au demeurant, ils mettent en effet simultanément à profit les capacités de plusieurs moteurs de recherche, pour ensuite rapatrier et, généralement, classer les résultats fournis par chacun d'eux, après avoir éliminé les doublons. Lorsqu'une requête ne donne aucun résultat pertinent sur un seul moteur, il peut ainsi être utile d'avoir recours à l'un des nombreux représentants de cette espèce. Celle-ci appartient à une catégorie plus vaste, celle des « agents intelligents », nom donné aux outils logiciels permettant d'effectuer des recherches sur la Toile, pas seulement sur d'autres moteurs de recherche.

« *On peut classer les métamoteurs en trois grandes catégories*, explique Carlo Revelli, cofondateur de Cybion, une société spécialisée dans la veille et la recherche sur Internet : « *Les méta-moteurs en ligne - qui suffisent aux requêtes simples - ; ceux qui nécessitent l'utilisation d'un logiciel installé sur le PC ; et enfin ceux qui apportent à un traitement des données rapatriées, comme une analyse sémantique, par exemple.* » Les premiers, comme Metacrawler ou Profusion, ont souffert de l'apparition de Google, qui, souvent, fournit autant de résultats que tous ses concurrents réunis. L'utilisation de ces métamoteurs en ligne se justifie

donc de moins en moins. L'utilisation des métamoteurs logiciels, comme Copernic ou BullEyes, semble pour sa part se justifier en dépit des performances de Google. Ils permettent de rapatrier sur l'ordinateur de l'utilisateur le résultat de ses requêtes ou de lancer celles-ci sur des répertoires précis. Copernic, le plus populaire de ces programmes - il revendique plus de 14 millions d'utilisateurs -, permet ainsi d'opérer des recherches sur des annuaires d'adresses de courrier électronique, des sites d'encyclopédies, les sites d'organes de presse ou de commerce en ligne, etc. Des systèmes de veille offrent, de plus, d'alerter l'utilisateur sur l'apparition de nouvelles pages contenant les mots-clés recherchés.

### RECHERCHES TRÈS CIBLÉES

Plus complexes, des logiciels comme DigOut (en français et en anglais) ou AnswerChase (en anglais) contiennent pour leur part des modules d'analyse sémantique. Dans les documents repérés et analysés, AnswerChase, par exemple, ne sélectionne et ne rapatrie que les paragraphes qui lui semblent répondre de façon pertinente à une question, posée en langage naturel. Les résultats, sur les questions simples, peuvent être tout à fait satisfaisants, mais dépendent de la formulation - plus ou moins alambiquée - de la question.

Ces outils permettent en outre, pour cer-

tains d'entre eux, d'accéder à des pans entiers du Web qui, non-indexés par les moteurs de recherche traditionnels, restent en friche. « *Lorsque DigOut trouve une page intéressante, il est capable d'entrer dans le document pour tester les liens hypertexte qu'il contient*, explique Carlo Revelli. *Il devient ainsi possible d'accéder, lors d'une recherche au "Web invisible", par exemple les archives d'un journal stockées sur une base de données qui n'est pas interrogée par les moteurs classiques.* »

Aujourd'hui utilisés de façon marginale, ces systèmes à base de logiciels tiendront-ils à l'avenir la dragée haute aux méthodes de recherche classiques ? Rien n'est moins sûr. « *Pour que l'utilisation de ces programmes ait une réelle valeur ajoutée*, souligne Carlo Revelli, *il est nécessaire de faire l'effort de les configurer et de les personnaliser, ce qui n'est pas toujours simple.* » Cela dit, les agents intelligents, capables d'interagir avec d'autres systèmes pour mener des recherches très ciblées, pourraient trouver des applications dans des domaines comme le conseil aux consommateurs ou même la domotique. A terme, un réfrigérateur capable - lorsqu'il est vide - de passer en ligne une commande, les utilisera pour chercher le marchand offrant le meilleur prix et dans les meilleurs délais.

S. Fo.

## Des outils devenus indispensables pour les entreprises

**LA TOILE D'INTERNET** contenant de jour en jour davantage de documents, elle est devenue une source d'information majeure pour les documentalistes et les spécialistes de la veille économique. Ces derniers sont passés maîtres dans l'utilisation des moteurs de recherche en ligne, qu'ils poussent parfois dans leurs derniers retranchements technologiques, palliant les travers des uns avec les qualités des autres.

Les documentalistes, devenus « cyberdocumentalistes » en l'espace de quelques années, ne conçoivent plus de travailler sans Altavista, Google ou Alltheweb, qui leur ont considérablement facilité la tâche. Les plus jeunes ont appris à les utiliser en cours de formation.

Les autres ont souvent banni les fiches papiers et les microfilms, comme Patrice Lach, documentaliste au groupe pharmaceutique Novartis depuis 1987. « *Avant 1998-1999, pour renseigner un salarié de l'entreprise ou un de nos clients pharmacien, il fallait compter quinze jours pour constituer un*

dossier à partir des coupures de presse et de notre fonds de documentation », explique-t-il. Aujourd'hui, il lui suffit de trois à cinq jours pour répondre aux questions les plus pointues. Sa méthode est éprouvée : « *J'ai mes deux moteurs favoris, avec lesquels j'effectue absolument toutes mes recherches. Quand la question est très générale, je passe par Google pour débroussailler le terrain, puis j'interroge le moteur spécialisé PubMed, de la National Library of Medicine de New York. Quand la question posée concerne un médicament, celui d'un concurrent ou un des nôtres, j'interroge directement PubMed.* »

### « SURVEILLANCE D'IMAGE »

Les moteurs sont également devenus indispensables aux spécialistes de la veille économique. Des sociétés se sont même créées sur le créneau de la pêche aux informations sur Internet. Le français Cybion effectue de la surveillance d'image pour le compte de Canal+, Cegetel, Michelin ou EDF. Il utilise des moteurs de

moteurs conçus en interne, qui permettent, quand une recherche est lancée, de faire tourner en même temps des centaines de moteurs différents. Cet usage industriel permet des traitements de masse ultrarapides de l'information, donc de repérer plus systématiquement les signaux faibles, annonceurs possibles de tendances. Surveiller la quantité d'offres d'emploi qu'un groupe alimentaire français a postées sur les sites d'emploi allemands peut alerter sur des visées expansionnistes.

Les chargés d'étude de l'Agence pour la diffusion de l'information technique (Adit), établissement de veille technologique plus classique, intègrent aujourd'hui systématiquement les moteurs dans leur stratégie de recherche. Pour vérifier une information, un numéro de téléphone, l'orthographe d'un nom propre, un petit coup de Google, d'Altavista ou d'Alltheweb est pratiqué par acquit de conscience. Ces professionnels peu disert savent aussi pousser les moteurs généralistes dans leurs derniers retranchements.

« *L'internaute moyen ne connaît pas bien toutes leurs fonctions. Nous avons ainsi découvert, dès l'été dernier, la possibilité offerte par Google de récupérer des documents au format base de données (Le Monde du 10 novembre 2001). Nous prenons également soin de lancer des recherches à des heures creuses du Web : les serveurs hébergeant les index des moteurs sont davantage accessibles, ce qui augmente la pertinence des réponses* », explique Michel Iwo-chewitsch, chef de projet en veille stratégique à l'Agence. Mais, pas plus que ses collègues, il n'est pour autant devenu « moteur-maniaque » : « *Les moteurs nous ont certes fait gagner un temps considérable. Mais la Toile est loin de ne contenir que des informations fiables à 100 %.* »

Ils continuent donc d'utiliser largement les bases de données payantes comme Lexis-Nexis, censées fournir des informations fiables, ou, tout simplement, de décrocher leur téléphone.

Cécile Ducourtieux

## APPEL À CANDIDATURE

C.E.R.I.E.S.

### PRIX DE RECHERCHE C.E.R.I.E.S.

40,000 €

### UNE INITIATIVE DU CENTRE DE RECHERCHES ET D'INVESTIGATIONS EPIDERMQUES ET SENSORIELLES (C.E.R.I.E.S.)

Le C.E.R.I.E.S. est le centre de recherches sur la peau saine de CHANEL, dont la mission est de développer et d'encourager la recherche sur la physiologie et la biologie de la peau saine.

### PHYSIOLOGIE OU BIOLOGIE CUTANÉE ET/OU RÉACTIONS DE LA PEAU SAINE AUX FACTEURS D'ENVIRONNEMENT

Le Prix de Recherche C.E.R.I.E.S. récompense chaque année un chercheur en dermatologie qui s'est distingué par ses travaux de recherche fondamentale ou clinique sur la physiologie ou la biologie de la peau saine.

Le lauréat sera sélectionné par un jury international composé des membres du Conseil Scientifique du C.E.R.I.E.S.

Le Prix C.E.R.I.E.S. 2001 a été attribué à Fiona Mary Watt, M.D., Keratinocyte Laboratory, Imperial Cancer Research Fund, Londres UK (étude sur les voies de mutation des keratinocytes) et, en 2000, à Michael Karin, Ph.D., du Laboratory of Gene Regulation and Signal Transduction, School of Medicine, Université de Californie, San Diego USA, (étude du rôle du gène IKKgamma/NEMO dans la régulation de la différenciation de la peau).

Date limite des candidatures : 3 juin 2002

Adressez vos demandes de dossiers de candidature et retournez-les avant le 3 juin 2002 au C.E.R.I.E.S.

Prix de Recherche C.E.R.I.E.S.  
20, rue Victor Noir - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX  
Tél. : 01 46 43 47 23 - Fax : 01 46 43 46 00  
ou sur notre site internet : [www.cerries.com](http://www.cerries.com)

## Cinq sorties dans l'espace pour rajeunir le télescope Hubble

Lancé en 1990, cet observatoire spatial américano-européen subit sa quatrième cure de jouvence. Il y gagnera des panneaux solaires neufs, un nouveau système électrique et une caméra à l'acuité décuplée

**LE CHANTIER** de l'espace est ouvert. Installé dans la soute de la navette américaine *Columbia* depuis le 3 mars, le télescope spatial Hubble subit sa quatrième cure de rajeunissement, après les travaux de 1993, 1997 et 1999. Les réparations ont commencé, lundi 4 mars, avec la première des cinq sorties dans l'espace prévues, au cours de laquelle les astronautes John Grunsfeld et Rick Linnehan ont procédé à l'installation du premier des deux nouveaux panneaux solaires qui remplaceront les anciens générateurs photovoltaïques aujourd'hui abîmés. Ceux-ci équipent l'observatoire américano-européen depuis sa mise sur orbite en 1990. Cette première sortie, d'une durée de sept heures, s'est parfaitement déroulée.

Pourtant, *Columbia*, dont c'est le premier vol depuis 1999, a failli ne pas aller à la rencontre de Hubble et redescendre sur Terre aussitôt lancée. En effet, peu après le décollage, vendredi 1<sup>er</sup> mars, du centre spatial Kennedy, près de Cap Canaveral (Floride), une baisse de pression sur un des deux circuits de refroidissement de la navette a été détectée. La NASA a alors envisagé un atterrissage d'urgence. Mais, après analyse du problème, les responsables du vol ont estimé qu'il n'était pas risqué de poursuivre la mission avec un seul circuit de refroidissement.

Après le changement du panneau solaire tribord, les sorties dans l'espace devaient s'enchaîner au rythme d'une par jour. Mardi 5 mars, les astronautes américains devaient démonter et remplacer le panneau solaire



Pour effectuer sa cure de jouvence, le télescope spatial Hubble est saisi par un bras articulé, manipulé cette fois par Nancy Currie. Puis il est placé dans la soute de la navette, comme le montre cette photo prise lors d'une précédente mission de maintenance.

babord. Le 6 mars est programmé la plus longue et la plus délicate des réparations. Travaillant sur un Hubble hors tension pour la première fois depuis sa mise en service, les mécaniciens de l'espace changeront l'unité électrique centrale du télescope, qui régule et répartit l'énergie nécessaire à son bon fonctionnement.

### UNE RÉPARATION CRUCIALE

Les ingénieurs de la NASA craignent que les astronautes aient bien du mal à dévisser les 36 connecteurs du système électrique car ils n'ont pas été conçus pour être démontés dans l'espace. Or il ne faudra pas que la réparation dure trop longtemps car Hubble ne peut se permettre de demeurer plus de dix heures sans alimentation électrique, sous peine d'être irrémédiablement endom-

magé par les températures extrêmes régnant dans le vide spatial. Durant chacune des orbites de 97 minutes qu'il effectue autour de notre planète, le satellite scientifique passe deux tiers de son temps exposé aux rayons du Soleil, ce qui fait monter la température des panneaux solaires jusqu'à 86 °C. Mais dès qu'il se retrouve dans le cône d'ombre de

la Terre, le télescope est soumis à un froid intense et voit sa température baisser à -70 °C en une petite dizaine de minutes.

Après cette réparation cruciale, les astronautes travailleront à l'amélioration des capacités du télescope. Jeudi 7 mars, ils lui chausseront de nouvelles « lunettes » en installant l'instrument ACS (*advanced camera for sur-*

veys). Avec un champ deux fois plus large et une résolution cinq fois plus fine que celle de la caméra jusque-là utilisée, l'ACS, qui observera le Cosmos dans des longueurs d'onde allant de la lumière visible au lointain ultraviolet, décuple l'acuité de Hubble. « Si deux lucioles se tenaient à moins de 2 mètres l'une de l'autre à Tokyo, la vue de Hubble avec l'ACS serait si perçante que le télescope placé à Washington serait capable de déterminer qu'il s'agit de deux lucioles et non d'une seule », a expliqué Holland Ford, professeur d'astronomie à l'université Johns-Hopkins (Maryland) et responsable de l'équipe ayant construit ce nouvel instrument.

Quant à la dernière sortie dans l'espace, prévue pour le 8 mars, elle aura pour objectif de réveiller la caméra infrarouge Nicmos, qui hiberne depuis que son système de refroidissement a rendu l'âme en 1999. Une cinquième mission de réparation de Hubble devrait avoir lieu en 2004, après quoi l'observatoire solitaire des espaces infinis vieillira tranquillement jusqu'à sa mise à la retraite en 2010.

P. B. (avec AFP)

## EDF doit être plus sensibilisée aux risques extrêmes

**L'EXPLOSION**, en septembre 2001, de l'usine chimique AZF de Toulouse « confirme la nécessité d'accroître notre veille au sein d'EDF, afin que toute notre entreprise soit davantage sensibilisée aux risques extrêmes », souligne un rapport présenté le 4 février par l'inspecteur général pour la sûreté nucléaire et la radioprotection à EDF, Claude Frantzen, qui, quittant ses fonctions, est remplacé par un général de l'armée de l'air, Pierre Wiroth.

« Au-delà d'un certain seuil de gravité, il est imaginable que notre concept de POI (plan d'opérations interne destiné à faire face aux situations d'urgence) perde toute validité et nous impose de basculer dans une autre logique », estime Claude Frantzen. Il a soulevé les problèmes liés aux prestataires de maintenance du parc nucléaire, au renouvellement des compétences au sein de l'entreprise, ainsi qu'à « la mise en œuvre partout et concrètement d'une rigueur et d'un meilleur contrôle ». Il faut aussi « oser nommer l'inacceptable et poursuivre le développement de la culture radioprotection ». Claude Frantzen a précisé que le nombre « d'événements marquants » par réacteur s'est amélioré en 2001 à 0,95 contre 1.

## Les faiblesses de la recherche française pointées par les experts de l'OST

**SI LE CONSTAT** n'est pas nouveau, il est plus préoccupant que jamais. Alors que les Etats-Unis viennent d'annoncer une hausse sans précédent de leur budget fédéral de recherche (*Le Monde* du 25 janvier), la France perd du terrain dans le domaine scientifique et l'Europe, dans son ensemble, suit la même pente.

C'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Observatoire des sciences et des techniques (OST). Cette étude biennale, qui passe au crible les forces et les faiblesses de la recherche nationale, européenne et mondiale, n'intègre pas les données postérieures à 1999 et ne rend donc pas compte des évolutions les plus récentes, comme la récession qui frappe le Japon, l'investissement massif de l'Allemagne dans les biotechnologies ou la légère embellie du budget français de la recherche depuis deux ans. Il analyse en revanche des tendances lourdes sur de longues périodes. Pour la France, nombre d'indicateurs vont dans le mauvais sens.

### LE FOSSÉ SE CREUSE

La dépense de recherche et de développement est ainsi tombée à 2,17 % du produit intérieur brut (PIB), un niveau inférieur à celui de 1985. Ce recul est imputable à une forte baisse des dépenses publiques – notamment des crédits de recherche militaire –, descendues sous le seuil de 1 % du PIB, à un niveau plus bas qu'il n'était en 1970. L'effort de recherche des entreprises a augmenté sans compenser le désengagement de l'Etat.

Les chercheurs français pourront se rassurer en observant que leur production scientifique, mesurée à l'aune des publications, reste à peu près stable, en part européenne (15,4 %) comme en part mondiale (5,2 %), avec une mention spéciale pour les mathématiques (7,9 % des publications mondiales). Mais – et cet indicateur est peut-être le plus inquiétant –, ce potentiel est très mal mis en valeur. « Depuis le début des années 1990, note l'OST, les positions technologiques de la France, mesurées par le dépôt de brevets, se

dégradent de manière persistante. »

En dix ans, la part mondiale de brevets déposés par la France a chuté de 8,6 % à 6,5 %, soit une baisse relative de 24 %. Le pays conserve des positions fortes dans le nucléaire (12,3 % des brevets mondiaux) ou l'ensemble spatial-armement (13,3 %), mais il souffre de graves faiblesses dans des secteurs-clés comme les biotechnologies (4,2 %), l'informatique (4,9 %) ou les télécommunications (5,5 %).

La situation est plus contrastée à l'échelle européenne. Globalement, les Quinze ne consacrent que 1,8 % de leur PIB à la recherche, l'exemple donné par de petits pays comme la Suède (3,9 %) ou la Finlande (2,9 %) ne suffisant pas à tirer l'Union vers le haut.

Le fossé continue ainsi de se creuser avec les Etats-Unis. Certes, l'Europe réalise désormais 34 % de la production scientifique mondiale contre 30,5 % pour les Etats-Unis. Mais ses positions technologiques s'érodent, avec une baisse de 3 % en cinq ans de sa part de brevets. Toutefois, certains pays tirent mieux leur épingle du jeu : le Royaume-Uni et l'Allemagne réalisent à eux deux 45 % des publications scientifiques européennes, et l'Allemagne dépose près de trois fois plus de brevets que la France ou le Royaume-Uni.

Au-delà des disparités, entre l'Ancien et le Nouveau Monde comme au sein de l'espace européen lui-même, le rapport de l'OST met en évidence un autre déséquilibre, encore plus flagrant et plus dramatique, entre les pays développés et les pays du Sud. Les Etats-Unis, l'Europe et le Japon réalisent 85 % des dépenses mondiales en recherche et en développement. Seules la Chine (5,5 %) et l'Amérique latine (3 %), apparaissant dans un tableau dont sont absents l'Afrique subsaharienne et l'Océanie, mais aussi, de plus en plus, les pays de l'ancien bloc soviétique.

Pierre Le Hir

★ *Science & technologie, indicateurs 2002, rapport de l'Observatoire des sciences et des techniques, Editions Economica, 416 pages, 75 €.*



**SERIE LIMITÉE FREELANDER TECNICA.**  
**N'ATTENDEZ PAS LE DÉGEL.**






**FREELANDER TECNICA 3 PORTES, 25 200 €<sup>(1)</sup>**  
Intérieur cuir, Air conditionné,  
Jantes alliage, Barres de toit,  
Peinture métallisée, Autoradio RDS

À l'épreuve des pointes, des pics, et même des aiguilles, le Freelander Tecnica a tout ce qu'il faut pour affronter les caprices de la montagne : antipatinage ETC, ABS et contrôle de descente HDC. Et si malgré tout, vous souhaitez glisser, nous vous offrons une paire de chaussures de ski Tecnica ou une paire de rollers Freeride pour 0,15 € de plus<sup>(2)</sup>. [www.landrover.fr](http://www.landrover.fr)



**BIENVENUE AILLEURS**

(1) Tarif recommandé du modèle présenté au 01/01/02. (2) Offre non cumulable, réservée aux particuliers dans la limite des 150 exemplaires 3 ou 5 portes disponibles, sous la forme d'un bon d'achat à valoir sur une paire de chaussures de ski Tecnica modèle Rival X7 chez les revendeurs de la marque Tecnica participant à l'opération valable jusqu'au 30/04/2002. \*au 1er éch. Land Rover France, S.A. au capital de 38 112 Euros - SIREN 430 473 652 RCS Pontoise. Y&R France 2002.

# Un chef peut en cacher un autre

Bruno Gensdarmes a longtemps partagé le destin de Guy Savoy avant de mettre son talent au service d'une cuisine simple respectueuse des produits

CHACQUE ANNÉE la parution du Guide rouge (depuis le 2 mars en librairie) fait l'événement. C'est la récompense d'une longue patience pour les promus, qui devront ensuite tenir leur rang sans laisser tarir l'inspiration, source de leur succès. Quelques-uns donneront leur nom à des plats célèbres, les autres se satisferont d'une gloire temporaire, en voyage dans le meilleur des cas.

Mais combien seront-ils demain, ces chefs illustres, dont les gourmands continueront d'honorer la mémoire ? Trois ou quatre par génération peut-être. Reconnaissons qu'ils n'auraient pas suffi à établir la renommée de la cuisine française sans le secours de mille inconnus modestes qui inlassablement maintiennent l'art de la table au niveau d'un art de vivre. Ceux-là ne connaîtront sans doute jamais le frisson de plaisir de la première étoile, ni l'amertume du déclassement.

Rendre compte de leur travail, c'est tendre un miroir aux plaisirs de table du plus grand nombre et refuser de limiter la gastronomie à ce qui est rare et cher. Bruno Gensdarmes a partagé, longtemps dans l'ombre, le destin de Guy Savoy, au tableau d'honneur du Guide rouge cette année. Il a été pendant treize ans son associé au Bistrot de l'Etoile Niel, avant que ce dernier ne lui cède ses parts en avril 2000. Deux destins parallèles, et cependant bien différents. L'un dans la lumière, chef inspiré et passionné ; l'autre, sensible et affable, un épicurien discret pour qui l'art de la table est d'abord subordonné à l'échange.

## LES MERVEILLES D'UN ART

Né à Neuilly en 1954, le jeune Bruno passe son enfance à Sainte-Maxime dans le Var. Ses premiers émois, il les doit à sa grand-mère qui fixe pour lui les merveilles d'un art culinaire où la saveur du thym est indissociable du lapin de garenne et des légumes de l'arrière-pays. « *Aucun manuel ne m'a appris la saveur du poisson de Méditerranée grillé au feu de bois et arrosé d'huile d'olive* », dit-il aujourd'hui. A quinze ans, il fait la plongée pendant l'été et observe, fasciné, le travail d'un cuisinier d'origine hongroise. C'est décidé, il fera l'école hôtelière de Nice, dont le proviseur, à l'époque, est Raymond Armisen, fidèle soutien de la Fondation Escoffier.

Le voici, à 22 ans en 1975, stagiaire au Lion d'Or à Cologne, près de Genève où Louis Peltier succède au chef Lacombe. Ses pre-

miers pas dans la haute gastronomie, il les accomplit sous la direction d'un chef de partie d'un an son aîné, Guy Savoy, qui a fait son apprentissage chez Troisgros et Lasserre, et bénéficie d'un certain prestige. « *Très vite, nous nous sommes liés d'amitié ; Guy était au-dessus du lot, il m'a fait partager son enthousiasme pour la cuisine, alors que je pensais m'orienter vers la gestion hôtelière* », se souvient Bruno Gensdarmes. La cuisine du Lion d'Or, à cette époque, c'est l'émincé de veau aux cèpes et au Noilly Prat, le filet de féra du lac, le soufflé de truite au coulis d'écrevisses, le turbot au citron vert et l'inoubliable gâteau du prélat au café et chocolat.

## UNE CUISINE À L'AIR DU TEMPS

A la suite de son stage, Bruno Gensdarmes prend la direction d'une cuisine d'hôtel quand Guy Savoy, appelé à la Barrière de Clichy en 1977, adapte sa cuisine à l'air du temps et aux goûts de la clientèle. Puis en 1980, il ouvre son premier établissement rue Duret et devient l'un des hussards de la nouvelle cuisine ; Bruno Gensdarmes, lui, s'installe à Saint-Etienne à l'enseigne du Grand Moulin. Quatre ans plus tard, Guy Savoy lui propose de rejoindre une de ses équipes à Greenwich, dans le Connecticut, où Bruno s'initie aux techniques de la haute cuisine. C'est l'époque de la « *lotte à l'échalote* », un plat signé Savoy qui fera sa réputation outre-Atlantique.

Après l'expérience américaine, le voici encore appelé à diriger le Bistrot d'En-Face, rue Troyon, et, un an plus tard, en 1989, le Bistrot de l'Etoile Niel, en qualité de chef associé. C'est le début de l'aventure des « Bistrots » de Guy Savoy, « *une famille de restaurants où la cuisine est régie par une démarche commune, mais où s'exprime la personnalité de chacun* ». Bruno Gensdarmes mettra tout son talent au service d'une réelle convivialité qui attire bientôt dans ce « *bistrot contemporain* », comme il le définit lui-même, une clientèle brillante.

Car à la cuisine simple et de qualité, respectueuse des produits, correspond un type bien défini de relations humaines. Le Bistrot accueille des personnalités du monde des affaires, au coude à coude avec Eddy Mitchell, Antoine de Caunes, Patrick Sébastien, Zazie ou Catherine Lara. Il oriente la cuisine vers la Méditerranée de son enfance ; la cave s'enrichit de vins de la vallée du Rhône.



DESSIN DESLOZEAUX

Depuis deux ans, Bruno Gensdarmes vole de ses propres ailes ; le décor a été unifié, la lumière tamisée, la terrasse aménagée ; des objets personnels donnent une touche intimiste. Les habitués viennent pour le plat du jour qu'ils aiment, le parmentier de queue de bœuf le lundi, la souris d'agneau le mardi, puis successivement le filet de limande-sole à la tapenade, le poulet rôti au romarin, la brandade de morue aux olives du vendredi et, pour les amateurs, une formidable tête de veau sauce gribiche le samedi. Des produits sains, d'excellente provenance, et une composition qui privilégie l'expression des saveurs deux à deux, rarement plus. Ainsi verra-t-on sur la carte de printemps le mulet grillé au beurre d'anchois accompagné de pommes de terre écrasées aux olives, le tendron de veau lentement mijoté, les ris d'agneau, et la purée de lentilles montée au beur-

re, avec les asperges et les pois gourmands.

Les soucis ? A chacun son lot. Pour aller de l'avant, Bruno a créé l'été dernier une table ensoleillée, Thym et Romarin. La porte à côté, c'est le bistrot du Bistrot. Ainsi Bruno Gensdarmes a-t-il la modestie de penser que si la cuisine est un chœur auquel tous participent quand il s'agit d'entonner le refrain, seuls les solistes méritent les vivats du public.

Jean-Claude Ribaut

Le Bistrot de l'Etoile Niel, 75, avenue Niel, 75017 Paris, tél. : 01-42-27-88-44. Fermé samedi midi et dimanche. Au déjeuner : formule 23 €. Menu : 27 €. Au dîner, menu du marché : 30 €. A la carte, compter : 48,78 €.

Thym et Romarin, 73 bis, avenue Niel, 75017 Paris, tél. : 01-42-27-87-34. Fermé samedi et dimanche. Menu (le soir) : 23 €. A la carte, compter 30 €.

## TOQUES EN POINTE

### Bistrots

#### L'AFFRIOLE

Ce bistrot du 7<sup>e</sup> arrondissement décontracté sinon vraiment populaire avait depuis longtemps conquis sa notoriété lorsque Thierry Verola en assura la reprise, voilà bientôt deux ans. Un décor plutôt soigné, quelques objets élégants, mais surtout une cuisine astucieuse, inventive, intéressante pour ses saveurs, la qualité de ses produits, autant que pour ses compositions parfois audacieuses, le saumon « fumé-grillé » pommes paille et raifort, ou bien la vapeur de raie aux carottes confites au miel et cumin. Quelques plats d'un classicisme de bon aloi aussi, comme le canelloni d'épinards et champignons au gingembre ou encore le chou farci en cocotte à l'ancienne. La carte est courte, chaque plat est soigné et se présente comme une performance ; ici, point de routine. Nous ne sommes pas chez un suiveur anonyme, mais chez un véritable cuisinier, qui met tout son talent au service d'une carte homogène. Les mêmes qualificatifs s'appliquent à la carte des vins. Formule au déjeuner : 19 €. Menu carte : 29 €.

17, rue Malar, 75007 Paris, tél. : 01-44-18-31-33. Fermé dimanche et lundi.

#### BISTROT CÔTÉ MER

Où déjeuner ou bien dîner le dimanche ? C'est une question que se posent de plus en plus les Parisiens. Le bistrot rive gauche de Michel Rostang, dont la carte est essentiellement poissonnière, a pour premier mérite d'être ouvert tous les jours de la semaine et d'avoir la disposition d'un parking et d'un voiturier. Le grand luxe à des prix de bistrot. Les six marennes-oléron, les neuf boudeuses de Prat ar Coum à moins de 10 € ; les quinze palourdes ou les six plates de Cancale facturées 13 €. Puis les poissons de mer, de roche ou de rivière (19 €) montrent assez que l'on prend ici le soin d'afficher clairement les prix. A signaler aussi, l'épaulé d'agneau braisé au four accompagnée d'un saupiquet de cocos de Paimpol ou bien le canard en aigre-doux (16 €) et encore les crêpes flambées (en salle) au Grand Marnier (8 €). La carte des vins, elle aussi, est judicieusement classée par ordre de prix. En outre, chaque jeudi soir, animation autour d'un vin ou d'un produit. A la carte, compter 28 € plus le vin.

16, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, tél. : 01-43-54-59-10.

#### LE BIVOUC

L'ancienne salle à manger de l'Hôtel Napoléon, qui était consacrée à la délicieuse choucroute Baumann aux poissons, vient de faire peau neuve. On déguste désormais sur de petits guéridons les entrées d'Olivier Legentil, cuisinier sensible, ou bien le fameux « club sandwich ». Le veau de la bataille de Marengo, créé dans la pénurie lors de la célèbre victoire napoléonienne, devrait être remplacé par un souvenir gourmand de cette époque. Des assiettes « saveurs », un plat « sur le pouce » et quelques gourmandises complètent la carte de cette mini-table miraculeuse, qui tient plus du club d'habitues que du restaurant. Cave un peu sommaire. A la carte, compter 30 €.

38, avenue de Friedland, 75008 Paris, tél. : 01-56-68-44-68. Ouvert du lundi au vendredi, au déjeuner seulement.

J.-C. Rt

## Légumes en conserve récoltés il y a plus de cent ans

IL Y A QUELQUES JOURS encore des conserves tenaient la vedette au Musée d'Orsay. Dans l'exposition *A table au XIX<sup>e</sup> siècle* qui vient de fermer ses portes (catalogue Flammarion, 226 p., 40 €), la première vitrine renfermait en effet un livre et trois bocaux de légumes. L'ouvrage, un petit format à la couverture marron, était une édition de 1813 de l'art de conserver pendant plusieurs années toutes les substances animales et végétales par Nicolas Appert. Pas très spectaculaire en comparaison de hauts bocaux tronconiques et capsulés de fer blanc qui contenaient, sagement rangés, des fonds d'artichauts et des haricots verts d'un beau vert fluo... A ce détail près qu'ils avaient été mis en conserve en 1889 !

Olivier Picot le président de l'Union interprofessionnelle pour la promotion des industries de la conserve appertisée (UPPIA), l'organisme qui possède ces bocaux de collection, a même eu l'occasion de picorer dans l'un d'entre eux. « *Une expérience incroyable, raconte-t-il. Pensez ! Manger des légumes récoltés il y a plus de cent ans ! Certes, le goût n'était plus là, mais tout cela était comestible, parfaitement conservé. En un mot, impressionnant.* »

Le drame de M. Picot, c'est que tous les Français ne sont pas aussi élogieux quand on leur demande de parler de la conserve. La quasi-totalité de la population en consomme (99,5 % selon la dernière grande enquête effectuée en 1998), et si l'on reconnaît volontiers au procédé quelques vertus, celle notamment d'offrir des aliments pratiques à l'emploi et plutôt économiques, mieux vaut ne pas évoquer avec les sondés les questions d'ordre gustatif. Ici c'est plutôt la Berezina.

#### PREMIERS ESSAIS EN 1785

Bon nombre d'entre eux sont même persuadés que les conserves sont remplies de conservateurs. Cette dernière affirmation ferait sans doute frémir d'horreur l'inventeur du procédé, ce fameux Nicolas Appert. Un modeste confiseur, qui se targuait d'avoir été l'intendant de Christian IV, duc des Deux-Ponts et prince Palatin, mais qui eut surtout la gloire d'inventer dans son petit atelier d'Ivry-sur-Seine un procédé pour conserver, *ad vitam quasi eternam*, les aliments, par le seul effet conjugué d'une cuisson prolongée et d'un bocal hermétique. Les premiers essais qu'il fit en 1785 avec des bouteilles de

champagne dont il avait élargi le goulot, furent pour mettre en conserve des légumes. Il existe aujourd'hui 38 usines sur notre territoire qui en font autant, et 80 000 hectares dans nos campagnes sont cultivés dans le seul but de les approvisionner. Le « Calisto », le « Valence » ou l'« Etna » ne vous disent peut-être rien, mais ces variétés de haricots verts ou de petits pois ont été spécialement mises au point pour correspondre aux attentes des conservateurs : pas de fils, beaucoup de croquant, et des calibres extra-fins.

Le goût plutôt sucré de certains de ces légumes en conserve comme les petits pois (50 g de sucre par litre de jus de cuisson) ont même des inconvénients. Les amateurs de bio en revanche n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent : moins de 0,1 % des légumes en conserve s'affichent biologiques. Il y a encore des progrès à faire.

Guillaume Cruzet

Boîte 4/4 de haricots verts ou de petits pois : 1,04 € environ. *L'avenir est dans la boîte*, Olivier Picot, éditions 1, 179 p., 14,35 €.

**GASTRONOMIE**

Publicités

**PARIS 1<sup>er</sup>**

**LE LOUCHÈBEM**

RESTAURATEUR - BOUCHER

31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99

Tous les jours sauf le dimanche

www.le-louchebem.fr

**PARIS 5<sup>e</sup>**

**SUSAN'S PLACE**

Tex Mex

(1<sup>er</sup> prix Européen du meilleur Chili Con Carne)

Spécialité d'or pour le Texas Nachos

Plats végétariens mexicains

51, rue des Ecoles (côté St-Michel)

01.43.54.23.22 - Sca jsq 23h15

**PARIS 6<sup>e</sup>**

**Vagenende**

Maison classée, fondée en 1904

Cuisine traditionnelle et du marché

Service continu TLJ de midi à 1h du matin

142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

**PARIS 5<sup>e</sup>**

"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)

**MAHARAJAH**

72, bd Saint-Germain 5e

21 € - 29 € - Climat.

01.43.54.26.07 / T.L.J.

**PARIS 6<sup>e</sup>**

**LE POLIDOR** depuis 1845

Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire

Menu midi 9 €, midi et soir 18 €

Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince

01.43.26.95.34 - 0.T.L.J. jusqu'à 0h30

**PARIS 14<sup>e</sup>**

**AU MOULIN VERT**

une addition sans surprise 30 € déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.

La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mijonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.

M<sup>e</sup> Alésia - 5mn de Montparnasse - Tous les jours

Salon de 20 à 80 pers. - 34 bis, rue des Plantes

Tél. : 01.45.39.31.31 - www.aumoulinvert.com

**PARIS 8<sup>e</sup>**

**SHOZAN**

Cuisine Franco-Japonaise

Formules déjeuner 165 F et 195 F

Menus dîner 395 F (découverte) 495 F (dégustation)

11, rue de la Trémoille (Voiturier le soir)

Rés. : 01.47.23.37.32

**PARIS 14<sup>e</sup>**

**Bistrot Montsouris**

En lisière du Parc, un cadre chaleureux, une bonne cuisine de terroir : œufs en meurette, Pauchouse, Noix de Saint Jacques, magret de canard, jambonneau au Saint Amour, Huitres. Suggestions de marché à l'ardoise. Formule 18 €. Carte 30 €.

27, av. Reille (angle av. R. Cely) 01.45.88.17.05 - Farm. dim./lum.

Restaurant de Haute Mer

**le bar à huîtres**

le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03 €

Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse @ Vavin • 01 43 20 71 01

St. GERMAIN : 33, Rue S<sup>t</sup> Jacques @ S<sup>t</sup> Michel • 01 44 07 27 37

BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais @ Bastille • 01 48 87 98 92

http://www.lebarahuîtres.com

**"Le Pluvinel"**

Chef de Cuisine : Hervé Riébels

Journée de la femme Vendredi 8 Mars

Menu déjeuner et dîner 29 € café inclus (H.B.)

**HÔTEL REGINA**

2, place des Pyramides - 75001 PARIS

Réervations : 01.42.60.90.34 - Voiturier

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

En mars, qui dit blanc, dit vin d'Alsace et Huîtres...

AVEC LE PLATEAU DEGUSTATION 23.50 € (PAR PERS) NOUS VOUS OFFRONS UNE BOUTEILLE DE PINOT BLANC KLIPPEL\*

République

**Chez Jenny**

39 bld du Temple 3<sup>e</sup>

Tél : 01 44 54 39 00

TLJ jusqu'à 1h

Opéra

**La Taverne**

24 bld des Italiens 9<sup>e</sup>

Tél : 01 55 33 10 00

TLJ jusqu'à 1h

\*Une huître Royale, 4 plates Belon n°3, 4 fines de Bretagne n°3, 4 creuses de pleine mer N°3 \* Une bouteille offerte à emporter pour deux formules commandées.

# AUJOURD'HUI

## De faibles pluies arrivent par le nord-ouest

### MARDI 5 MARS

Le lever du soleil à Paris : 7 h 27  
Coucher du soleil à Paris : 18 h 39

Une vaste dépression est située au nord des îles Britanniques et une perturbation aborde le nord-ouest de notre pays, avec des pluies faibles. Une dépression se comble sur le nord de l'Italie, donnant des retours nuageux sur le Sud-Est avec de la pluie ou des averses.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le ciel deviendra très nuageux puis couvert l'après-midi, avec des pluies faibles locales. Le vent d'ouest soufflera à 70 km/h en rafales. Il fera 11 à 13 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel deviendra nuageux par l'ouest en matinée, puis se couvrira l'après-midi avec quelques pluies faibles locales. Les températures maximales avoisineront 10 à 12 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Les nuages et les éclaircies alterneront avec un ciel devenant plus nuageux en fin de journée. Il fera 9 à 11 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les nuages et les belles éclaircies alterneront. Sur les Pyrénées, les nuages seront nombreux avec un peu de neige le matin. Les températures maximales avoisineront 11 à 12 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le ciel restera nuageux, avec quelques éclaircies. Il neigera près des frontières italiennes. Le thermomètre marquera 10 à 12 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Du Sud-Est à la Corse, les nuages seront nombreux avec de la pluie ou des averses. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Mistral et rafal-montane souffleront à 90 km/h en rafales. Il fera 13 à 15 degrés l'après-midi.

### 06 MAR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

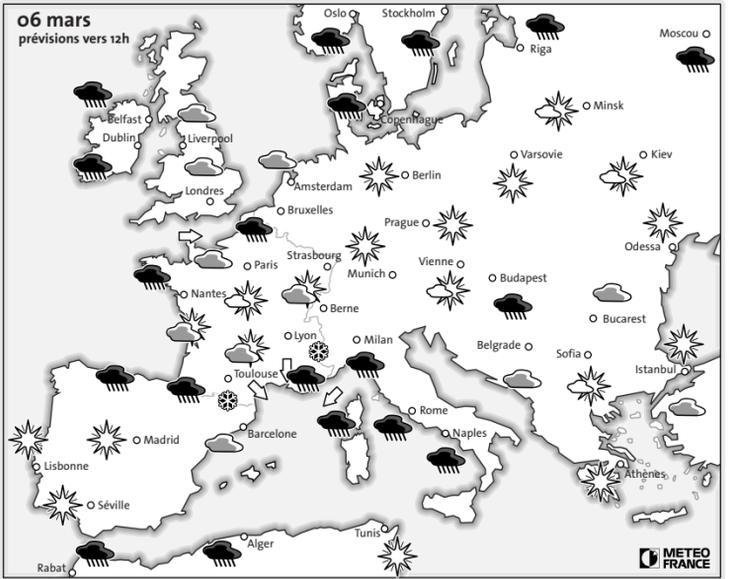
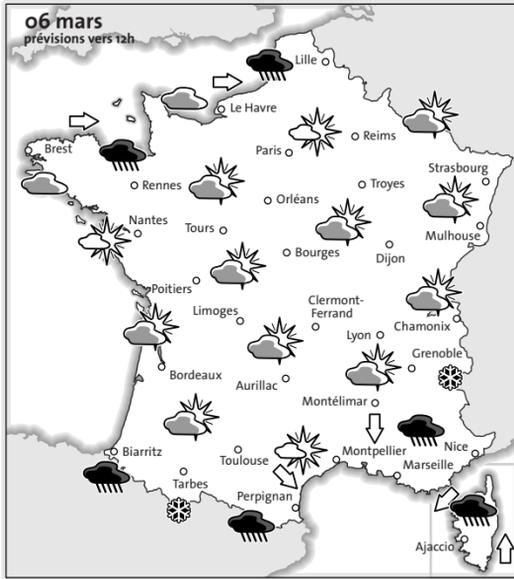
FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	8/12 P	Milan	11/15 P
Biarritz	7/11 P	Moscou	3/5 P
Bordeaux	4/12 N	Munich	-2/9 S
Bourges	2/9 N	Naples	12/17 P
Brest	5/12 P	Oslo	-5/2 P
Caen	5/10 P	Palma de M.	7/15 C
Cherbourg	4/11 P	Prague	-4/9 S
Clermont-F.	1/9 N	Rome	11/15 P
Dijon	1/10 N	Séville	9/18 S
Grenoble	6/9 P	Sofia	5/21 S
Lille	4/11 C	St-Petersb.	0/3 P
Limoges	1/8 N	Stockholm	3/5 P
Lyon	4/10 N	Ténérife	16/21 C
Marseille	5/13 S	Varsovie	-2/10 S
Nancy	-1/9 N	Venise	10/12 P
Nantes	3/11 P	Vienne	1/15 S
Nice	8/15 P		

AMÉRIQUES		
Brasilia		18/28 S
Buenos Aires		15/28 S
Caracas		22/28 S
Chicago		-4/5 S
Lima		20/26 P
Los Angeles		10/17 P
Mexico		8/24 S
Montréal		-10/3 P
New York		-1/11 S
San Francisco		11/13 P
Santiago Ch.		11/30 S
Toronto		-4/7 P
Washington DC		-2/15 S

FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	22/29 S	San Francisco	11/13 P
Fort-de-Fr.	26/28 P	Santiago Ch.	11/30 S
Nouméa	26/30 P	Toronto	-4/7 P
Papeete	25/31 P	Washington DC	-2/15 S
Pointe-à-P.	21/28 P		
St Denis Réu.	26/31 C		

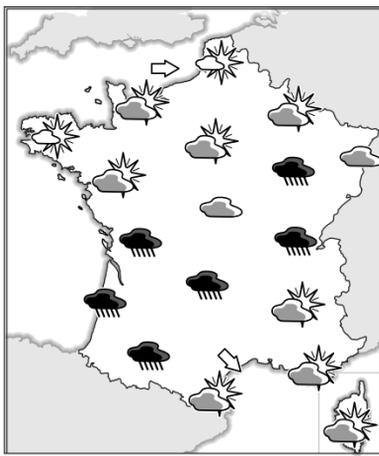
EUROPE			
Amsterdam	6/11 C	Kinshasa	23/30 P
Athènes	10/20 S	Le Caire	13/27 S
Barcelone	8/14 C	Nairobi	16/26 S
Belfast	7/12 P	Pretoria	18/26 P
Belgrade	11/23 C	Rabat	10/16 P
Berlin	2/11 S	Tunis	11/19 S

ASIE-Océanie			
Bangkok	28/30 P	Bombay	24/35 S
Beyrouth	17/23 S	Djakarta	24/31 P
Dubai	18/27 S	Dubaï	18/27 S
Hanoï	16/19 S	Hongkong	12/21 S
Jérusalem	6/23 S	New Delhi	11/28 S
Pékin	-3/12 S	Séoul	3/7 P
Singapour	25/33 S	Sydney	20/25 S
Tokyo	13/19 P		



**06 mars prévisions vers 12h**

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



RÉVISIONS POUR LE 7 MARS

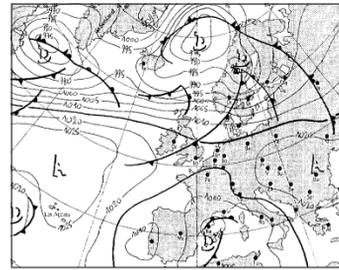
**La côte Est dans tous ses Etats.**

**Paris/New York : 350 € ttc aller-retour**

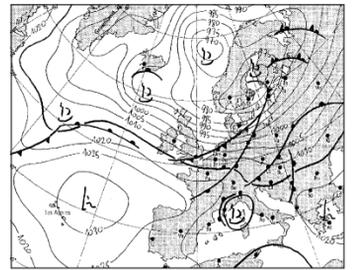
Tarif France 2002, soumis à conditions.

**AIR FRANCE**

**Jeudi 7 mars :** au nord de la Loire, quelques pluies le matin laisseront place à de belles éclaircies. Des côtes méditerranéennes aux Alpes du sud, nuages et éclaircies alterneront. Ailleurs, ciel couvert, quelques pluies et un peu de neige en montagne. Températures douces.



SITUATION LE 5 MARS À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS À 0 HEURE TU

## La réduction du temps de travail favorise le développement des Chèques-Vacances

**PRATIQUE**  
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

**AIDER LES SALARIÉS** aux revenus modestes à profiter de leurs loisirs, tout en développant l'industrie du tourisme : tel est le but des Chèques-Vacances. Créés en 1982, à l'initiative de l'éphémère ministère du temps libre, ils fêtent cette année leur vingtième anniversaire. Après des débuts difficiles, ils sont en plein essor grâce à la réduction du temps de travail : 68 millions de coupons émis en 2001.

Les Chèques-Vacances peuvent être utilisés pour régler toute prestation, du péage autoroutier à la chambre d'hôtel, en passant par les billets de train, de bateau ou d'avion, la location d'une voiture, le restaurant, le séjour en camping, gîte rural, villages-vacances, la location de matériel de sport, les places de cinéma, concert ou théâtre, l'entrée au zoo, au musée ou dans un

parc de loisirs, un voyage organisé, un stage sportif ou culturel. Mais on ne peut pas recourir aux Chèques-Vacances pour se ravitailler dans un self-service d'autoroute ou faire le plein d'essence.

Pour se les procurer, il faut que l'entreprise, ou le comité d'entreprise (CE), ait signé une convention avec l'Agence nationale du Chèque-Vacances (ANCV). Très peu de grandes entreprises ont adhéré au système (à peine mille sur les 16 400 clients de l'ANCV) car, contrairement aux CE, elles ne sont pas exonérées de charges sociales. D'autre part, le revenu fiscal annuel du foyer du bénéficiaire de Chèques-Vacances ne doit pas dépasser 15 250 € pour la première part et 3 550 € par demi-part supplémentaire.

Le salarié épargne pendant quatre à douze mois une somme mensuelle choisie entre 22,53 et 225,28 €. Ce montant, prélevé sur son salaire, sera complété par l'employeur ou le CE, dans la proportion de 20 à 80 % de l'apport de

base, en favorisant les revenus les plus faibles. Dans la pratique, le complément dépasse rarement 40 % de la somme investie par le salarié. Ainsi, dans le cas d'une contribution de 25 % lorsque l'employé épargne 100 € par mois, le complément sera de 25 €. Le montant total dont disposera le salarié sous forme de Chèques-Vacances au bout de quatre mois sera de 125 € x 4, soit 500 €, dont 100 € financés par l'employeur ou le CE.

Mais les comités d'entreprise peuvent aussi acheter directement des Chèques-Vacances à l'ANCV et les distribuer en fonction de leurs propres critères, sans tenir compte du revenu fiscal de référence. Certains

salariés se procurent même, via leur CE, des Chèques-Vacances au plein tarif, pour profiter des promotions signalées dans le *Guide du Chèque-Vacances*, qui répertorie 60 000 adresses.

### DANS LES PME AUSSI

Depuis le 12 juillet 1999, les personnels des entreprises de moins de 50 salariés ont eux aussi droit au Chèque-Vacances. Actuellement, 3 500 PME ont profité de l'opportunité. L'abondement peut aller du quart à quatre fois l'épargne du salarié. Mais comme la contribution de l'employeur n'est exonérée de charges sociales que dans la limite de 30 % du smic men-

suel (soit 337,97 € par an et par personne), peu d'employeurs sont disposés à aller au-delà. Selon le taux de participation de son entreprise, l'employé d'une PME devra donc investir 84 € dans la situation la plus favorable, et 1 352 € si l'employeur s'en tient au taux minimum.

Autre obstacle à l'extension du Chèque-Vacances dans les PME : l'obligation de passer par un accord de branche ou avec un délégué syndical ou représentant du personnel. Or, comme l'appartenance à un secteur est parfois floue pour les PME et que les patrons refusent la syndicalisation, la seule solution semble être l'accès direct au Chèque-Vacances par le biais d'un accord entre l'ANCV et la Confédération générale des PME (CGPME). Des conventions régionales sont négociées en Loire-Atlantique et en Vendée.

L'Agence nationale du Chèque-Vacances (ANCV) se rémunère en prélevant 1 % sur le montant total des chèques commandés par les

entreprises et les CE et 1 % sur les chèques encaissés par ses partenaires. En effet, les Chèques-Vacances ne sont utilisables que chez les professionnels agréés par l'ANCV selon trois critères : stabilité juridique et économique, équipements et honorabilité. Au départ, il s'agissait essentiellement d'organismes de tourisme social. Aujourd'hui, les 135 000 partenaires sont plus diversifiés, avec chaque année 6 000 entrées et 4 000 sorties du dispositif.

Les Chèques-Vacances sont proposés sous forme de coupons de 10 et 20 €. Les péages d'autoroute sont les seuls lieux où l'on accepte de rendre de la monnaie sur les Chèques-Vacances. Ils le feront de moins en moins, en raison des abus : des utilisateurs parcouraient quelques kilomètres et récupéraient de l'argent liquide, tandis que la société d'autoroute était contrainte de verser à l'ANCV 1 % du montant total du Chèque-Vacances.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 056

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## SCRABBLE

N° 267

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### HORIZONTALEMENT

I. Gros reproche. - II. Qui ne peut servir à grand-chose. - III. Drame. Passe à Mulhouse et à Strasbourg. Donne congé. - IV. Soudards hier, joyeux aujourd'hui. Pièce de charpente. - V. Ardente. Rectifié après un premier coup. Il est toujours agréable de rouler dessus. - VI. Sont quarante derrière lui. Vous pouvez compter dessus. Capitale nipponne. - VII. Parfum de Pro-

vence. Ouvert à tout... en principe. - VIII. Réussit à prendre ses distances avec Staline. Libre au large. Grand chez les lourds. - IX. Affluent du Rhône. Facilite la traction. - X. Son grand rendez-vous est sur la Croisette.

### VERTICALEMENT

I. Part au quart de tour. - 2. Part dans tous les sens. - 3. Personnel. Poussés pour réussir. - 4. Qui devrait rendre service. Pas de

recul possible une fois qu'il est jeté. - 5. Ramasses tout au passage. En peine, mais aussi en joie. - 6. Féminin apprécié des hommes. Pour un petit parcours dans les airs. - 7. Sur le rivage. Laissera des sillons. - 8. Roi de Juda. Parti en disant « Ne me quitte pas ». - 9. Vit et vole près des vasières. Vit dans les arbres mais ne vole pas. - 10. Vole au-dessus du Nil. Fait disparaître les reliefs. - 11. Encouragement. Il faut parler pour le passer. - 12. Evite de se mouiller.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 02 - 055

#### Horizontalement

I. Illumination. - II. Moulinet. Duo. - III. Plaine. VPC. Fi. - IV. Rosâtre. RP. - V. Torpille. - VI. Monteuse. Out. - VII. Attise. Nom. - VIII. Tien. Risible. - IX. Ut. Trapus. Or. - X. Recensements.

#### Verticalement

1. Imprimatur. - 2. Lolo. Otite. - 3. Luisante. - 4. Ulna. Tinte. - 5. Miettes. RN. - 6. In. Roueras. - 7. Nevers. Ipé. - 8. ATP. Pensum. - 9. Cri. Oise. - 10. Id. Plomb. - 11. Ouf. Lu. Lot. - 12. Noisetiers.

## Otons-nous, car il sent

**Tirage : A D I I R T T.**  
a) En vous appuyant sur le deuxième E d'ESTIVE, trouvez deux huit-lettres différents rapportant respectivement 60 et 70 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.  
**Tirage suivant : A C F M O S U.**  
b) Trouvez et écrivez sur la grille un mot qui rapporte 40 points (il est donné ci-dessous).  
*Sol. de a) :* ATTIEDIR, O 4, 70, faisant LIA, OST et NET.  
**Tirage suivant : F H M N U U U.**  
c) En deux endroits différents, placez le même mot pour 28 ou 33 points.  
*Sol. de b) :* COMAS, N 10, 40, en baïonnette au-dessus d'ATTIEDIR.  
**Préparation de la grille de la semaine prochaine.**  
d) E L O T S U V : trouvez deux sept-lettres. C E I I N P T : ce tirage s'appuie sur un A et un O. Trouvez ces deux huit-lettres.  
**Solutions dans Le Monde du 13 mars.**  
**Solutions du problème paru dans Le Monde du 27 février.**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
A						R	E	L	A	C	E	Z			
B															
C							P			L					
D						E	A			E					
E						T	Q			N					
F	J					I	U			D					
G	A					R	E			N	O				
H	R	A	M	E	U	T	E	E							
I						R	E			W					
J						A	S	E	S						
K										S					
L										T					
M						B	L	O	N	D	I				
N	L	U	I	S	E					V					
O										E					

a) ISOBARE, O 8, 122, faisant XI et SURTOILES.  
b) OBSERVAI, A 7, 89 - EMBOIRAS, (se) terriras, 13 G, 80 - AEROBICS, 4 H, 78 - BROIERAS, C 7, 78, ou les anagrammes REBOIRAS, ARBORISE, RESORBAI et ROBERAIS

- AEROBIES, 3 H, 72 - BOISERAI, L 2, 72, ou l'anagramme REBOISAI - ABOIERAS, 7 B, 65.  
c) CALENDO ou CELADON, vert pâle - DOLEANCE.

Michel Charlemagne

« Domestic Violence », du documentariste américain, l'un des derniers géants du cinéma direct, est présenté en avant-première au festival Cinéma du réel, qui aura lieu, du 8 au 17 mars, au Centre Pompidou

# Créer le réel avec Frederick Wiseman

**PRÉSENTÉ** en septembre 2001 au Festival de Venise, *Domestic Violence*, le nouveau film du documentariste américain Frederick Wiseman, tourné en Floride dans un centre d'aide aux victimes de violences conjugales, est présenté en avant-première française à l'occasion de la vingt-quatrième édition de Cinéma du réel, qui se tient du 8 au 17 mars au Centre Pompidou.

Auteur d'une trentaine de films documentaires, Frederick Wiseman, né à Boston en 1930 et juriste de formation, a débuté sa carrière cinématographique en 1967 par le coup d'éclat de *Titicut Follies*, un film d'une violence hallucinante tourné dans une prison psychiatrique du Massachusetts et interdit durant vingt-cinq ans dans cet Etat. Depuis lors, son œuvre constitue une radiographie sans équivalent de la société américaine à travers ses principaux corps constitués, depuis la police du Missouri (*Law and Order*, 1970) jusqu'au tribunal des mineurs de Memphis (*Juvenile Court*, 1973), en passant par un bataillon californien de l'armée de l'air (*Missile*, 1988) ou l'unité de soins intensifs d'un hôpital de Boston (*Near Death*,

1989). Chroniqueur au long cours de la société occidentale, documentariste célébré et couronné dans le monde entier, Frederick Wiseman est aussi l'un des derniers géants du cinéma direct, une forme documentaire qui connaît depuis quelques années une perte d'aura sur laquelle il faut s'interroger.

**Comment vous est venue l'idée, mais également le désir, du sujet de *Domestic Violence* ?**

C'est un sujet qui m'intéresse depuis très longtemps. Beaucoup de mes films traitent, de façon plus ou moins directe, du problème de la violence, qui est une question omniprésente dans la société américaine. C'est à l'issue d'une projection d'un de mes films qu'une femme de Tempa, en Floride, très impliquée dans l'association locale d'aide aux victimes de violences conjugales, m'a écrit pour me proposer de m'aider à faire un film sur le sujet. Nous nous sommes donc rencontrés, et c'est elle qui m'a présenté au shérif de Tempa et ouvert les portes de l'association *The Spring*. Tout le monde a été d'accord tout de suite, à mon grand étonnement.

**Le film, qui dure près de trois**

**heures, se focalise sur deux moments : celui de l'intervention de la police à domicile, puis le travail institutionnel avec les victimes. Pourquoi ce choix ?**

Ce sont deux moments-clés du processus de prise en charge sociale de ce problème et trois heures ne sont pas de trop pour les aborder dans leur complexité. Mais il y a en fait un troisième moment, capital lui aussi, qui fera l'objet d'un deuxième film : c'est la manière dont la justice s'empare de ce problème, et la confrontation des victimes et de leurs agresseurs, qui sont souvent mari et femme, devant le tribunal. Cette phase est absolument étonnante, parce qu'on s'aperçoit très vite que tout le monde ment, aussi bien les victimes que les agresseurs. Ce n'est pas une chose facile à admettre, mais il existe très souvent une réelle complicité entre les deux individus.

**Votre méthode de travail est, apparemment, toujours la même...**

En effet. Je prépare peu, je tourne beaucoup, et la structure du film se dégage au cours du montage. *Domestic Violence* a été tourné en



« La structure du film se dégage au cours du montage. « Domestic Violence » a été tourné en huit semaines, en Floride, dans un centre d'aide aux victimes de violences conjugales. Il a été monté en onze mois et utilise environ 3 % des rushes, qui ont une durée totale de cent dix heures. Le moment du montage reste pour moi celui où la forme et le rythme du film se déterminent », explique Frederick Wiseman.

huit semaines, monté en onze mois, et utilise environ 3 % des rushes, qui ont une durée totale de cent dix heures. Le moment du montage reste pour moi celui où la forme et le rythme du film se déterminent, j'ai besoin de cette confrontation concrète au matériau pour imaginer le film et non l'inverse.

**Votre réputation vous facilite-t-elle la recherche de financements ?**

J'ai d'autant plus de mal à le savoir que la production documentaire est devenue aux Etats-Unis plus difficile pour tout le monde. La situation s'est terriblement dégradée, parce que les fondations privées, qui demeurent la principale source de financement artistique dans le pays, subordonnent désormais leur aide à leurs propres centres d'intérêt. Si votre œuvre

n'entre pas dans ce domaine, vous n'avez plus aucune chance, contrairement à l'époque où j'ai commencé ma carrière. J'ai eu de la chance que le sujet de *Domestic Violence* entre dans ce cadre, et le film, qui vient de sortir dans une salle à New York, a heureusement été acheté par la BBC, et coproduit à hauteur de 20 % par la télévision publique américaine (PBS), qui diffusera les deux volets en janvier 2003.

**Comment analysez-vous l'évolution du cinéma direct, qui semble aujourd'hui débordé de toutes parts ?**

C'est exact, je le constate aussi, mais je n'ai pas d'explication à ce phénomène. Peut-être peut-on y voir une baisse d'intérêt pour les questions sociales, peut-être aussi que les chaînes de télévision n'encouragent plus la longue durée,

nécessaire, selon moi, à l'expression du cinéma direct.

Et puis il faudrait aussi définir précisément le cinéma direct et, partant, ce qui est censé prendre sa place. Si c'est le rapport à la fiction, je le revendique entièrement pour ma part : le réel n'existe pas. L'événement original, dans mes films, est toujours arrangé, selon une structure qu'on pourrait qualifier de romanesque ou de théâtrale. Le meilleur manuel de montage cinématographique que j'aie jamais lu, ce sont les essais de Ionesco.

**Etes-vous, pour le coup, tenté par la « vraie » fiction ?**

Je suis à Paris précisément pour cela. Je viens d'y tourner, en studio, mon premier film de fiction, adapté d'un chapitre du livre de Vassili Grossman, *Vie et destin*, que j'avais également monté en 2001 à la Comédie-Française. L'histoire est celle d'une femme juive qui écrit à son fils, lequel vient de se faire tuer sur le front russe durant la seconde guerre mondiale. Mon film met en scène le dialogue d'une femme avec des ombres.

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

## Cent films inédits au Centre Pompidou

Depuis sa création en 1979, Cinéma du réel s'est imposé dans le paysage documentaire comme la plus grande manifestation cinématographique dévolue au genre au France. Cette vingt-quatrième édition tentera d'en renouveler l'exploit, du 8 au 17 mars, en présentant quelque cent films inédits en France. En section internationale, on note une présence prédominante de la Chine et de l'Allemagne. Signalons, pour la rareté, une œuvre venue du Nicaragua, *L'île des enfants perdus*, où Florence Jaugey a dirigé l'atelier vidéo de la plus grande prison du pays, ainsi que le film suisse de Peter Entell, *Le Tube*, qui se distingue par un sujet de salubrité publique : les effets de la télévision sur le cerveau...

Du côté des films français, la cuvée est pour le moins éclectique, qui va de la vengeance en Ardèche (*Les Ouvriers de la terre*, de Jean-Marie Barbe) aux souvenirs d'anciens combattants nord-vietnamiens (*Ceux qui restent*, de Boris Lojkine). En séance spéciale, notons l'effarante chronique d'occupation de l'Israélien Ram Loevy, *Gaza, l'enfermement*.

## La frontière poreuse entre fiction et documentaire

FREDERICK WISEMAN, figure de proue du cinéma direct, serait-il aujourd'hui l'un des ultimes représentants d'une forme documentaire en voie d'extinction ? Apparu simultanément au début des années 1960 aux Etats-Unis (Robert Drew et Richard Leacock), au Canada (Michel Brault et Pierre Perrault) et en France (Jean Rouch et Edgard Morin), ce mouvement fondé sur l'apparition conjointe d'un matériel léger, du son synchrone et d'une volonté de prise directe sur le réel, aurait-il fini par être victime de son succès, dévoyé notamment par la télévision sous la forme du reportage ? Pour ne pas être franchement nouvelles, ces questions trouvent dans l'évolution de la production documentaire depuis dix ans un regain de légitimité.

De fait, le débordement du direct, forme maîtresse du documentaire depuis quarante ans, s'effectue selon trois grandes tendances, qui, si elles s'interpénètrent souvent, prennent la forme distincte de l'essai (Alexandre Sokurov, Harun Farocki, Alain Cavalier, Arnaud des Pallières, Chantal Akerman, Peter Forgacs, Yervant Gianikian et Angela Ricci Luchi), de la prospection intime (Naomi Kawase, Henri-François Imbert, Hélène Lapiower, Sébastien Lifschitz, Vincent Diuteur, Jean-Claude Videau) et de la fictionnalisation (Robert Kramer, Nicolas Philibert, Claire Simon, Avi Mograbi, Sergueï Dvortsevoï).

Cette revitalisation d'une approche qui fut incarnée par de grands précurseurs, de Jean Epstein à Chris Marker, en passant par Jonas Mekas et Alain Resnais, témoigne du retour en force du commentaire et de la subjectivité, dont le cinéma direct avait contribué à l'éclipse.

### MUTATION À NIVEAUX MULTIPLES

Une des explications de ce phénomène est liée à l'histoire même du genre. Tardivement reconnu comme une expression cinématographique à part entière, et donc comme le fruit d'un regard d'auteur, il arrive logiquement aujourd'hui au documentaire, qui revendique plus que jamais la porosité avec la fiction, ce qui est arrivé voilà un demi-siècle à la fiction, laquelle ne cesse depuis lors, du néoréalisme jusqu'à la palme d'or des frères Dardenne en passant par la nouvelle vague, de se nourrir du documentaire.

Comme Gilles Deleuze l'avait pressenti, il devient aujourd'hui évident que la ligne de partage cinématographique ne passe plus par les catégories du documentaire et de la fiction, réduites à tort aux notions de vrai et de faux, mais par la manière dont les films établissent leur rapport au réel.

Le pendant institutionnel de cette mutation s'observe à de multiples niveaux. C'est l'apparition, de plus en plus fréquente, des documentaires dans ces temples de la fiction que sont les grands

festivals de cinéma. C'est la prise en compte, au risque de l'engorgement, de ces nouvelles tendances dans les festivals de documentaires eux-mêmes. C'est l'apparition de cases dévolues au « documentaire de création » à la télévision, telle la « Lucarne » sur Arte, où l'on trouve ce qui se fait de meilleur dans le genre.

Deux importantes initiatives viendront enfin, prochainement, corroborer le constat : la parution, en mai prochain, d'un numéro spécial d'*Images documentaires* consacré à ces « nouveaux territoires du documentaire », et la tenue, du 6 au 13 avril à Alba, en Italie, sous la houlette du critique Luciano Barisone, de la première édition du festival Infinity, qui programmera la plus importante rétrospective (une soixantaine de films) jamais consacrée au journal filmé.

J. M.

*L'Aventure du cinéma direct revisité*, de Gilles Marsolais, Ed. Cinéma/Les 400 coups, 1997.

*Images documentaires* : « Le cinéma direct, et après ? », n° 21, 2<sup>e</sup> trimestre 1995, épuisé.

*La Revue documentaire* : « Héritages du direct », n° 11, 1995, 13,6 €.

*CinémaAction* : « Le cinéma direct : années 90 : où en est-il ? », n° 6, 3<sup>e</sup> trimestre 1995, 22,76 €.

« Filmer le réel, ressources sur le cinéma documentaire », Bibliothèque du film, 2001, 12,50 €.

# Le Monde vous invite...

... à l'avant-première  
du film de Wes Anderson

mardi 12  
mars  
à 20 h 30

au cinéma  
MK2 Odéon  
113, bd Saint-Germain  
75006 Paris

Pour recevoir votre invitation pour une personne (205 places au total),  
téléphonez au 01-42-17-38-95,  
ce mardi 5 mars de 15 heures à 18 heures et mercredi 6 mars de 10 heures à 12 heures.



**Audition**, de Takashi Miike • La conquête par un veuf d'une nouvelle épouse bascule dans l'horreur pure. Démesure et trouvailles font exploser les codes du film de genre nippon

## Une romance réaliste changée en cauchemar ultraviolet

**AOYAMA** est un veuf d'une quarantaine d'années. Après avoir élevé son fils, il pense à trouver une épouse. C'est en auditionnant de jeunes candidates à un rôle dans une série télévisée fictive qu'il espère rencontrer la nouvelle femme de sa vie. Il pense l'avoir découverte en la personne de la douce et timide Asami (incarnée par le top-model Eihi Shiina). Les films japonais qui parviennent à connaître une sortie commerciale en France sont de plus en plus nombreux. Suffisamment en tout cas pour que l'on puisse constater une manière de renouveau par rapport aux règles de certains genres cinématographiques. L'intrusion d'un fantastique contemporain, construit sur une forme d'étrangeté familière et horrible à la fois, s'affirme depuis quelques années dans quelques productions connaissant une sortie en Occident (la série des *Ring* d'Hideo Nakata).

Il faudra désormais y ajouter *Audition*, de Takashi Miike, pour retrouver cette manière de mettre à nu, derrière la façade de relations humaines pacifiées et d'une rationalisation extrême des comportements, la part obscure de la névrose et de la barbarie. C'est ainsi que, d'une certaine façon, le cinéma d'auteur nippon et celui qui est davantage concerné par la manu-



Pour rencontrer la femme de sa vie, Aoyama organise une audition pour une série télévisée fictive.

facture de conventions venues de loin (le polar, les histoires de fantômes) peuvent se rejoindre dans la même inquiétude palpable et terriblement actuelle. Un cinéaste comme Kiyoshi Kurosawa pouvant concilier les deux conceptions.

### TORTURES ET DÉMEMBREMENTS

Inspiré d'une œuvre du cinéaste et écrivain Ryu Murakami, *Audition* bascule ainsi en cours de récit. Après une cour discrète et délicate à la jeune fille, l'homme emmène

celle-ci en week-end. Elle disparaît après une nuit passée avec lui. En partant à sa recherche, riche de maigres renseignements sur sa vie antérieure, Aoyama va plonger dans un univers inquiétant, apprendre un ancien fait divers sanglant, puis recevoir, un soir, la visite de celle qui l'obsédait.

De la romance réaliste, le film de Takashi Miike, après une légère et efficace montée de l'angoisse, tombe alors dans l'horreur pure. Tortures physiques et démembre-

ments atroces vont soudain rattacher *Audition* à une nouvelle catégorie de productions, comme si la bande dessinée sadomasochiste venait soudainement briser les rouages du *soap opera*. La force du film aura été bien sûr de faire durer l'irruption de ce dérèglement, de faire attendre un spectateur attaché à s'identifier à un personnage perdu par sa volonté de savoir.

C'est donc sur cette capacité de basculer d'un genre à un autre, d'un registre de récit à un pandémonium de cris et de souffrances que le film tire sa force. Quel est le statut de la seconde partie d'*Audition*? Est-ce la suite logique du récit ou un cauchemar fait par le héros dont le surmoi s'effaroucherait désormais du stratagème mensonger employé pour choisir sa future épouse? Une série de brefs retours en arrière, au moment du supplice, tendrait à accréditer cette hypothèse. Dans le changement de genre, il y a désormais une interrogation sur un éventuel bouleversement de la nature des images elles-mêmes.

Jean-François Rauger

Film japonais de Takashi Miike. Avec Ryo Ishibashi, Eihi Shiina, Jun Kunimura. (1 h 55.)

**Monsieur Batignole**, de Gérard Jugnot • Un film au ton juste pour dénoncer la lâcheté collective

## Portrait de Français trop tranquilles sous l'Occupation

**EN DIX-HUIT ANS** de réalisation, Gérard Jugnot est parvenu à imposer un même personnage de Français médiocre, au bon fond, à l'intelligence limitée et au burlesque involontaire : policier dans *Pinot simple flic*, chef scout dans *Scout toujours*, sans-domicile-fixe dans *Une époque formidable*, coiffeur dans *Meilleur espoir féminin*. L'élaboration d'un authentique personnage de cinéma est suffisamment rare pour être reconnue ici à sa juste valeur.

Cependant, la confrontation du personnage Jugnot à la période de l'Occupation laissait augurer du pire. On imaginait aisément le comédien-réalisateur cerné de tous les côtés par l'histoire. Menacé d'un côté par ses tentations burlesques dans une période qui ne supporte guère le comique. Tenté de l'autre par le mélodrame lacrymal dans une histoire, a priori édifiante, où un boucher-charcutier parisien recueille en 1942 un, puis deux, puis trois enfants juifs et décide de les emmener de son propre chef en Suisse.

*Monsieur Batignole* est au contraire le meilleur film de Gérard Jugnot. Ce dernier donne à son personnage habituel un relief surprenant, sans doute parce qu'il le met en scène durant la seule période de l'histoire où sa médiocrité, son absence de brillant et ses limites prennent un poids dramatique inédit : l'Occupation.

### TROIS ENFANTS JUIFS À SAUVER

Dans ce Paris quadrillé par les nazis, monsieur Batignole a tout pour être heureux. Sa boucherie tire les bénéfices de l'économie de rationnement. Son futur gendre, collaborateur patenté et écrivain raté, lui a attiré les faveurs de la Kommandantur pour en faire le traiteur officiel des soirées des officiers allemands. Même le somptueux appartement d'une famille juive internée à Drancy, logement désormais « aryansé », vient de devenir sa propriété.

Cependant, tout ne va pas pour le mieux dans le petit monde de monsieur Batignole. On imagine qu'il préférerait passer cette période trouble de l'histoire les yeux fermés sans jamais prendre parti. Mais un futur gendre à l'antisémitisme trop prononcé, une femme trop heureuse de s'installer dans



Gérard Jugnot, Français moyen au secours d'enfants juifs.

un appartement qui ne lui appartient pas, et surtout le garçon cadet de cette famille juive spoliée revenu benoîtement s'installer chez lui, bouleversent cette vision du monde. Sans chercher à devenir un héros, monsieur Batignole va s'employer à accorder le monde à ses principes.

La rencontre entre un enfant juif et un Français aux préjugés antisémites avait déjà été abordée dans *Le Vieil Homme et l'enfant*, de Claude Berri. Cette relation ne constitue pas le centre de *Monsieur Batignole*. C'est davantage la cohorte de Français de condition moyenne qui peuplait ses films précédents qui intéresse Jugnot. Antisémitisme ordinaire, passivité devant la déportation, manifestement connue de tous, joie devant la possibilité de s'emparer de biens « aryansés » sont au menu d'une population à l'humeur toujours égale et dont le réalisateur pointe la part d'ombre.

A la lâcheté collective, il oppose un courage individuel qui constitue un violent réquisitoire – d'autant plus violent qu'il s'inscrit ici dans une forme burlesque – contre la France tranquille de l'Occupation. En évitant les pièges de la fable et en parvenant à donner une crédibilité historique à son récit, Gérard Jugnot ancre son film dans le vrai.

Samuel Blumenfeld

Film français de Gérard Jugnot, avec Gérard Jugnot, Jules Sitruk, Michèle Garcia. (1 h 40.)

## Takashi Miike, ado attardé tenté par l'assagissement

**CHEVEUX RAS**, pantalon large de rappeur, look d'adolescent attardé... Takashi Miike, ce jour-là recroquevillé sur le siège d'un palace parisien, a pourtant déjà réalisé une vingtaine de longs métrages pour le cinéma, une trentaine de films vidéo et une vingtaine d'épisodes de séries télévisées.

Ce boulimique est né à Osaka en 1960. Son adolescence ne fut pas particulièrement cinéphile ni studieuse. Son goût allait aux films d'arts martiaux ou aux films-catastrophes hollywoodiens. Il est par ailleurs amateur de mangas et de dessins animés dont il reconnaît l'influence sur son travail. Il a fait des études de cinéma à l'Academy of Broadcasting and Film de Yokohama, dirigée par Shohei Imamura. Lorsqu'on lui demande les raisons de sa vocation, sa réponse est étonnante : « Les études de cinéma étaient une manière de retarder de deux ans mon entrée dans la vie active. Elles m'ont permis de prolonger mon adolescence. » Takashi Miike devient l'assistant de plusieurs cinéastes,

comme Shohei Imamura, notamment pour *Pluie noire* en 1988. « Il m'a appris qu'il fallait imposer son propre style. »

Sa situation actuelle de cinéaste ne serait pourtant que le fruit du hasard, d'un enchaînement de circonstances sur lesquelles il prétend avoir eu peu de prises. L'énergie qui, en douze ans, lui a fait signer plus d'une cinquantaine de titres lui vient des films eux-mêmes, de leurs tournages. Sa filmographie, du moins ce que l'on a pu voir en Occident au gré de diverses manifestations (*Audition* est son premier titre à connaître une sortie commerciale) frappe par la richesse de ses inventions, par des trouvailles où l'ultra-violence se mêle au grotesque, par la démesure à laquelle sont soumises, jusqu'à exploser, les règles du cinéma de genre nippon.

Dans *Fudoh*, réalisé en 1996, un collègue prend la tête d'un gang composés de garçons en culottes courtes et de lolitas en costume de marin. Les cartables cachent de lourds pistolets automatiques et les petites filles envoient

de mortelles fléchettes grâce à des sarbacanes plantées dans leur sexe. *Dead or Alive*, en 1999, filme, dans les bas-fonds d'une métropole moderne, le duel à mort d'un policier et d'un criminel, duel dont l'issue n'était rien de moins que la fin du monde. Sans parler des dépeçages méthodiques d'*Audition*, réalisé la même année.

Mais ses films ne s'en tiennent pas forcément à une telle débauche de violence. *Rainy Dog* (1997) est un polar dépressif qui voit un tueur flanqué d'un garçonnet muet, dans Taïpeh noyé sous la pluie, s'enfuir pour échapper à la vengeance d'un gang. « La violence de mes films, qu'elle soit grotesque ou réaliste, n'est pas une violence traditionnelle. J'aime bien y mettre de la cocasserie », explique le cinéaste qui avoue avoir l'envie de réaliser bientôt un film plus sage et plus classique. Mais un tel homme peut-il s'assagir ?

J.-F. R.

## Les cinéastes de Hongkong en opération sur le continent

### HONGKONG correspondance

Depuis 1997 et la rétrocession à la Chine, beaucoup de choses ont changé à Hongkong. Mais la frontière entre le continent et l'ancienne colonie britannique est toujours en place et il faut être muni d'un passeport pour la franchir. Ce qui vaut pour les gens vaut pour les films : en République populaire, les productions cinématographiques de Hongkong sont considérées comme « étrangères » et sont donc soumises à des quotas d'importations. Ce qui vaut pour les films vaut encore pour les réalisateurs. Les cinéastes de Hongkong ne peuvent tourner en Chine sans demander au préalable des autorisations, très longues à obtenir.

Leur obtention implique d'abord que le scénario puis le film terminé soient soumis au regard des censeurs de la République populaire. D'après la législation chinoise, tout film comportant ne serait-ce qu'une scène tournée en Chine doit se soumettre à la censure, à moins qu'il ne soit coproduit avec un studio établi dans la République, auquel cas le studio gère les rapports avec les censeurs. Les scènes qui déplaisent aux censeurs resteront sur les étagères des bureaux, sans espoir pour les cinéastes de les récupérer un jour. Ces règles sont intangibles lorsque l'on a besoin d'un soutien institutionnel ou logistique en Chine, ce

qui est le cas des productions à gros budgets.

Les péripéties du tournage de *The Soong Sisters*, biographie filmée de l'épouse de Tchang Kai-chek et de sa sœur, tournée en 1997 par Mabel Cheung, sont entrées dans la légende locale. Pour réaliser ce film historique qui évoque les moments les plus importants de

l'histoire chinoise du XX<sup>e</sup> siècle, de la proclamation de la République à la victoire des communistes, Cheung a été obligée de demander la collaboration de l'armée chinoise pour les scènes de foule. Bien que le scénario eût été visé par la censure, certaines scènes consacrées à Song Meiling (interprétée par Vivien Wu), l'épouse de Tchang

Kai-chek, ont néanmoins été coupées. La réalisatrice attendit une semaine entière, assise sur le seuil du Bureau de la propagande à Pékin, en plein hiver, avant d'être reçue et de pouvoir plaider sa cause. Le film est sorti en salle amputé de dix-huit minutes.

« Voilà des années qu'une nouvelle loi sur les films, moins restric-

tive, est en préparation, mais on l'attend toujours », remarque Wong Ailing, programmatrice aux Archives du cinéma de Hongkong. Cependant, les cinéastes hongkongais continuent d'aller en Chine filmer, selon leur expression, « à la guérilla », sans demander d'autorisation, tout en collaborant toujours plus étroitement avec des

acteurs et des techniciens du continent. « Tout le monde le sait, et plein de monde le fait. La société chinoise aujourd'hui est plus ouverte, et, dans le cas du cinéma, les lois restrictives sont moins appliquées, continue Wong. En Chine aussi, des cinéastes et des acteurs indépendants arrivent très bien à produire leurs films et à les tourner sans le concours des studios officiels, ce qui complique le travail de la censure. »

Pour tourner la partie qui se passe en Chine de *Durian Durian* – histoire d'une jeune fille qui partage sa vie entre sa famille sur le continent et une maison de passe à Hongkong –, Fruit Chan s'est rendu dans le nord du pays sans attendre une autorisation. Même chose pour Barbara Wong qui, pour le documentaire *Women Private Parts*, consacré à la sexualité féminine, a pu faire des allers-retours pour filmer à Shenzhen sans être gênée par les autorités. On pourrait multiplier les exemples.

*Lan Yu*, le film de Stanley Kwan, est d'une audace « guérillera » sans pareille. Il a été tourné à Pékin avec des acteurs chinois, et a acquis une forte notoriété, même s'il n'a pas été distribué en salles : après avoir fait le tour des festivals internationaux, il a gagné en décembre quatre Chevaux d'or, équivalents des Césars à Taiwan, sans que quiconque ne s'attire de représailles, en Chine comme à Hongkong.

Ilaria-Maria Sala

**Lan Yu**, de Stanley Kwan • Portrait distant d'une liaison

## Amours masculines au temps de Deng Xiaoping

**DANS** un pays où règnent deux maîtres, l'argent et le parti, un homme riche et puissant achète un jeune étudiant, pour une nuit. Si la République populaire de Chine ne ressemble à aucun autre pays, l'amour y exerce le même ascendant qu'ailleurs. Cette passe sordide dans un hôtel anonyme s'épanouira en une liaison passionnée.

L'histoire du patron Chen Handong et de l'étudiant en architecture Lan Yu fut d'abord un roman électronique, diffusé sur Internet en Chine continentale. Les deux premières séquences que Stanley Kwan a tirées de ce texte sont empreintes d'une violence diffuse. On y voit des hommes aux manières de criminels jouer au billard et boire du whisky. Deux séides organisent la nuit de leur patron en lui présentant un étudiant désargenté,

à peine sorti de l'adolescence. On sent que les deux hommes se mettent en danger, poussés l'un par le désir, l'autre par la nécessité. Et Stanley Kwan parvient à saisir le moment où, de cette situation sans promesse, naît un peu de tendresse.

Mais, aussitôt, le cinéaste paraît embarrassé par ses amants. Ce n'est pas un problème de scénario. Profondément ancrée dans la réalité chinoise du moment (Chen Handong et Lan Yu se rencontrent à la fin de 1988), l'intrigue se nourrit de la répression contre les étudiants de la place Tiananmen, de l'ouverture de la Chine aux capitaux étrangers et des procès anti-corruption qui affectent l'un ou l'autre des protagonistes. L'étudiant échappe de peu aux chars dans la nuit du 3 au 4 juin 1989, et

le patron sauve sa peau en corrompant ses juges. Mais ce qui devrait faire la chair et le sang du film semble escamoté. Les procédés qui servaient les premières scènes – corps filmés à contre-jour, cadrages serrés des scènes d'intérieur – finissent par constituer un glacis rébarbatif autour des deux acteurs.

### TOURNAGE SEMI-CLANDESTIN

Pourtant, Hu Jun, qui incarne l'homme d'affaires, met à jour avec élégance les failles de son personnage, coincé entre la pression sociale et familiale (il tente d'échapper à Lan Yu en épousant une jeune femme de bonne famille) et son désir. Mais en face Liu Ye reste superficiel, éclatisme charmant.

Malgré la scansion de l'histoire, la succession de ruptures et de retrouvailles vire au roman rose, si-

tuation et dialogues flirtent dangereusement avec les lieux communs. On trouvera dans les contraintes imposées par la semi-clandestinité du tournage des excuses à cette faiblesse. Forcé de tourner en intérieur des scènes qui se seraient mieux trouvées d'être filmées en extérieur, le cinéaste se maintient à distance de ses personnages et de son histoire. *Lan Yu* se termine par une longue succession de plans volés justement dans les rues de Pékin à travers les vitres d'une voiture, comme pour montrer les lieux dans lesquels aurait pu vivre ce film dont on ne voit que le spectre.

Thomas Sotinel

Film chinois (Hongkong) de Stanley Kwan. Avec Hu Jun, Liu Ye. (1 h 26.)

**L'Amour extra-large**, de Bobby et Peter Farrelly • Débitant ressorts comiques énormes et fable morale sur le formatage des goûts avec le même aplomb, cette comédie suscite le malaise

## Un corps gros comme ça

QUI a suivi depuis ses débuts la carrière flatulente et mal embouchée des frères Farrelly se croit en terrain de connaissance, le temps des deux premières séquences du nouvel opus des auteurs de *Dumb and Dumber* et de *Mary à tout prix*. Dans la première, un pasteur rigoriste sentant sa fin prochaine donne le conseil suivant à son enfant éperdu de chagrin : « Hal, mon fils, pour réussir ta vie dans cette vallée de larmes, essaie de te taper le plus possible de gonzesses canon. » La deuxième séquence montre, une vingtaine d'années plus tard, le même Hal (Jack Black), flanqué d'un autre trentenaire tout aussi rondouillard, distingué et doué pour la danse et la conversation tendre, nommé Mauricio (Jason Alexander).

Mauricio, le copain du héros, est important : il représente le spectateur des films des Farrelly. Il s'apprête à être absolument catastrophé par ce qui va arriver à son ami Hal, et au film. Hal se retrouve coincé dans un ascenseur. Seul avec une espèce de gourou qui lui offre... le bonheur. Le bonheur consiste à voir « la beauté intérieure » des autres plutôt que leur apparence. Ce qui, traduit dans le

langage de Mauricio, équivaudrait à « prendre des boudins pour des Miss Californie ». Grâce à cette légère distorsion du regard, Hal s'en va de conquête en conquête, auprès de femmes qu'il perçoit comme des créatures de rêve. Jusqu'à tomber amoureux de celle qui a, pour lui seul, l'apparence de Gwyneth Paltrow, alors qu'elle est pour la terre entière une disgracieuse jeune femme d'un poids très très supérieur à la moyenne.

### CONJURER LE MALÉFICE

Comme il se doit en pareilles circonstances, celles du conte de fées, elle est de surcroît la fille du roi (le patron de Hal). Imaginez la tête de Mauricio : son copain Hal s'envoie en l'air avec des cageots et, pis que tout, il est heureux. N'écoutez que son bon sens et plusieurs millénaires de civilisation des apparences, l'ami dévoué n'a qu'une hâte : conjurer ce maléfice.

*L'Amour extra-large* s'appelle en anglais *Shallow Hal*, « Hal le superficiel » – ou plutôt « Hal qui ne s'intéresse qu'aux apparences ». *L'Amour extra-large* est lui-même un « shallow film » : un film assez complexe ne jouant que sur la combinaison d'éléments superficiels,



Hal (Jack Black) voit Rosemary (Gwyneth Paltrow) avec les yeux de l'amour.

abordés frontalement. Les ressorts de comédie burlesque, notamment les effets collatéraux du poids réel de celle que nous voyons, aux côtés de Hal, comme une svelte créature, sont employés avec un aplomb imparable.

Simultanément, la fable morale sur l'hypocrisie des rapports humains, le formatage des goûts (sexuels et autres) par les médias et le machisme des rapports sociaux est débitée avec une assurance

impavide. Le film poursuit son cours au milieu des demoiselles en détresse, des enfants grands brûlés, des misères affectives, morales et physiques, avec un sens obtus de son bon droit à raconter une ânerie sentimentale. Le collage brut de ces différents registres produit une sorte d'explosif troublant, empêchant de jamais savoir de quel rire en rire, ni de quelle émotion s'en émouvoir, en une série de feintes d'autant plus déroutantes qu'elles se produisent toutes en surface.

Cette manière de se positionner sans aucun recul par rapport à aucun élément du film, des plus grotesques aux plus métaphoriques, enclenche un mécanisme ingérable par les habitudes du spectateur. Sans jamais avoir transigé sur sa superficialité, *L'Amour extra-large* va jusqu'au refus de sa conclusion logique, selon une constante dénégaration des règles aussi réjouissantes que dérangeantes, réjouissantes parce que dérangeantes.

Jean-Michel Frodon

Film américain, avec Jack Black, Gwyneth Paltrow, Jason Alexander, Joe Viterelli. (1 h 54.)

## Les Farrelly, témoins de l'étrange dynamique américaine

### NEW YORK correspondance

*L'Amour extra-large* est le nouveau portrait fidèle et drolatique de l'Amérique laborieuse telle que la voient les frères Farrelly. Il semble qu'ils soient les seuls réalisateurs capables de voir ces gens qui, le travail fini, peuplent les galeries marchandes et s'entassent par centaines dans les bars et les dancings du vendredi soir. Les seuls à saisir ce à quoi ces prolétaires aspirent : appartenir à la classe moyenne, s'imaginant pouvoir accéder au cercle mythique des très riches oisifs. Les Farrelly sont aussi les seuls à faire ces films à l'intention de ceux qu'ils dépeignent. Il y a dans leur dernier-né une scène qui surpasse, pourtant, tout ce qu'ils ont réalisé jusqu'ici, une scène frappante comme la foudre.

Hal, qui fait une banale fixation sur les caractères purement physiques de la personne humaine, reçoit sous autohypnose la suggestion d'un vrai gourou, Tony Robbins (qui a amélioré l'image que Bill Clinton se faisait de lui-même). Dès lors, il ne voit plus que la beauté intérieure et rencontre une femme, Rosemary. Elle est pour lui Gwyneth Paltrow et, aux yeux des autres, une montagne de 150 kilos qui engloutit milkshakes et nachos.

Plus tard dans le film, le charme est rompu, et Hal retourne à l'hôpital pour enfants où Rosemary a travaillé comme bénévole et où, un après-midi, ils ont joué avec une ravissante petite

Cadence. Alors qu'il est sur le point de partir, une fillette l'appelle par son nom. « Tu te souviens de moi ? – Non. – Je suis Cadence. » Hal se fige, frappé d'horreur. C'est l'enfant qui lui est autrefois apparue comme la plus belle chose au monde. Gros plan sur le panneau « Service des grands brûlés ». Panoramique jusqu'au visage de Cadence défigurée. Il se penche vers elle et la prend dans ses bras. On aperçoit des plaques sans cheveux dans la nuque de la fillette.

### « OBSESSION DE LA SURFACE »

Plus que tout ce qu'on a pu voir l'an dernier, cette scène d'un film jugé anodin et décevant par la critique a atteint au cœur quelque chose qui est ancré de toute éternité dans la culture américaine. Hal « voit » soudain la réalité physique de Cadence, après n'avoir perçu que sa beauté intérieure. Il ne peut détourner le regard. Nous non plus.

A peine né, le cinéma américain entamait sa quête de la beauté, avec la création du star system. Pour les frères Farrelly, tout le monde est à égalité, de Cameron Diaz au type charismatique atteint de spinabifida que l'on voit dans *L'Amour extra-large*. Chacun est libre de se moquer de l'autre ou de soi. Ainsi les réalisateurs ont-ils réalisé avec ce personnage de Hal une petite allégorie de leur propre façon de faire des films. Sous l'influence de Tony Robbins, Hal a toute liberté de juger les hommes égaux, comme le font ses

créateurs. Les seuls défauts physiques qu'il voit sont le reflet de ceux de l'âme. Une fois le charme rompu, son ancienne vision superficielle, celle d'un million de publicités, de clips vidéo et de pages de mode empiète fâcheusement sur son moi libéré, et l'une et l'autre se font face en cet instant unique et saisissant. Bien sûr, nous assistons alors à un émouvant échange entre deux personnages. Mais à autre chose aussi.

Est-ce notre « obsession de la surface », pour reprendre l'expression qui expliquait la force des photographies de Mapplethorpe ? Plus qu'un état d'esprit, les Farrelly exploitent une étrange dynamique, à laquelle nous sommes, aux Etats-Unis, confrontés chaque jour. On nous rappelle constamment les vertus d'un individualisme farouche, mais on nous rabâche tout autant qu'il est important d'agir en équipe. Il en va de même du terrible duel de l'après - 11 septembre qui oppose compassion et revanche dans la conscience nationale. *L'Amour extra-large* est travaillé par ces impératifs contradictoires, qui produisent la plus étrange forme d'anxiété, perceptible tous les jours à chaque coin de rue en Amérique. Privez un Bush du mouvement incensant dont il s'entoure, et vous aurez un être tout aussi inquiet que la petite Cadence, et aussi désireux qu'on le regarde dans les yeux.

Kent Jones

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

## 800 km de distance

LES HÉROS de ce documentaire intime se nomment Manon et Greg. Elle a quinze ans, lui dix-sept, ils sont épris l'un de l'autre, envisagent de se marier, d'avoir des enfants, et tentent, en attendant, de surmonter la distance qui les sépare, entre le Var, où Greg aide son père à la boulangerie du village, et Paris, où Manon est lycéenne. Cette histoire, Claire Simon, qui est à la fois la maman de Manon et une grande cinéaste (*Coûte que coûte*, 1995 ; *Sinon oui*, 1997), a décidé de la filmer. On sent que ce qui occupe la cinéaste, c'est aussi bien la distance qui sépare leur rêve de la réalité que celle qu'il lui faut trouver entre sa caméra et les protagonistes. C'est sur ce dernier point que le film achoppe, le regard de la cinéaste étant sans doute trop occupé à maintenir à distance celui de la mère.

J. M.

Film français de Claire Simon. (1 h 18.)

## Monsieur Zwilling et Madame Zuckermann

CE DOCUMENTAIRE allemand de 1999, consacré aux vestiges de la communauté juive de la ville de Czernowitz, est d'une infinie tristesse. Cette capitale intellectuelle du judaïsme de Bukovine, épice de influences austro-hongroises, ukrainiennes et roumaines, voit sa communauté juive, jadis florissante, réduite à une peau de chagrin. Seuls les plus âgés, survivants du nazisme et du stalinisme, cultivent encore ces racines. Parmi eux, Monsieur Zwilling et Madame Zuckermann. En dépit de leur grand âge, ils travaillent pour survivre. Ils se sont rencontrés sur le tard après avoir perdu leur famille dans la Shoah, et entretiennent pour la culture, les arts et les langues une sorte de culte qui renvoie à une civilité et une civilisation disparues. Si ce film n'était pas sous-titré, il faudrait pour les comprendre parler à la fois l'allemand, le russe, l'ukrainien, le roumain, l'hébreu et le yiddish.

J. M.

Film allemand de Volker Koepp. (2 h 6.)

■ Les critiques de John Q, Nid de guêpes, Le Prix du pardon et Un moment de bonheur paraîtront dans une prochaine édition.

### LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées *	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie	
1	Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre	5	869 245	936	∇ -44 %	12 293 391
2	Ali	1	440 205	760	–	440 205
3	Ocean's Eleven	4	381 923	524	∇ -41 %	3 864 267
4	8 femmes	4	351 353	556	∇ -33 %	2 827 749
5	Amen	1	244 808	1 282	–	244 808
6	La Chute du Faucon noir	2	124 701	243	∇ -50 %	423 744
7	Un homme d'exception	3	80 253	333	∇ -38 %	457 774
8	Gangsters	2	65 564	331	∇ -45 %	211 732
9	Un amour à New York	2	62 331	405	∇ -48 %	206 735
10	Terre neuve	1	45 804	278	–	45 804

La fin des vacances profite aux deux nouveautés de la semaine, *Ali* et *Amen*. La polémique née autour de l'affiche du film de Costa-Gavras, le traitement d'un sujet historique controversé, et la présence de Mathieu Kassovitz assurent à *Amen* une assise populaire importante. Avec 1 282 spectateurs par copie, le film affiche la meilleure moyenne de la semaine. Le personnage Ali et le comédien qui l'incarne, Will Smith, ont également séduit les spectateurs, ce qui n'était pas gagné d'avance pour un film consacré à un boxeur à la retraite depuis vingt ans. La moyenne de 760 entrées par copie est d'autant plus encourageante qu'en raison de sa longueur le film de Michael Mann bénéficie d'une séance de moins que ses concurrents. *Astérix* passe sous le million d'entrées en cinq jours. C'est la première chute significative de la fréquentation du film depuis sa sortie, même s'il attire encore 936 spectateurs par copie. Les poids lourds des semaines précédentes, *Ocean's Eleven* et *8 Femmes*, connaissent des baisses significatives, tout en restant encore à un niveau élevé. *La Chute du Faucon noir* subit la plus forte baisse de la semaine et ne rencontre pas en France, phénomène de plus en plus rare, un succès comparable à celui rencontré aux Etats-Unis.

Source : Ecran total \* Période du mercredi 27 février au dimanche 3 mars inclus

# ATANARJUAT

## LA LÉGENDE DE L'HOMME RAPIDE

UN FILM DE ZACHARIAS KUNUK

**Eblouissant**  
TELERAMA

**Inoubliable**  
L'HUMANITE

**Remarquable**  
CINE LIVE

**Extraordinaire**  
LA CROIX

**Passionnant**  
LES INROCKUPTIBLES

**Enthousiasmant**  
LE MONDE

**INOUI !**

## Festival L'Asie vue de Deauville



**DEAUVILLE** Désormais continent à part entière de la planète cinématographique, l'Asie n'occupe pas seulement les premiers rôles dans les manifestations internationales, elle dispose, rien qu'en France, de plusieurs festivals qui lui sont spécialement consacrés. Il n'est pas forcément très efficace que les deux principaux aient lieu à une semaine d'intervalle, toujours est-il qu'après Vesoul, qui s'est tenu avec succès du 19 au 28 février et a couronné *Lan Yu*, du Hongkongais Stanley Kwan, c'est au tour de Deauville d'entrer en lice. Du 7 au 10 mars, la station balnéaire accueille un programme nourri, avec compétition officielle, panorama, films d'animation, films pour enfants, soirée de gala pour la version *director's cut* du *Kagemusha*, d'Akira Kurosawa, et plusieurs hommages.

visibles fait partie des objectifs assignés par les organisateurs de cette manifestation.

Les films projetés, pour la plupart peu connus, feront l'objet d'une présentation et, chaque jour, un débat aura lieu, réunissant des témoins, des réalisateurs et des historiens. Parmi les films projetés, *La Dernière Etape*, de Wanda Jakubowska, *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais, *L'Enclos*, d'Armand Gatti, *La Passagère*, d'Andrzej Munk, *Un vivant qui passe*, de Claude Lanzmann, *Drancy Avenir*, d'Arnaud des Pallières.

Le 11 mars, à l'Auditorium de la Ville de Paris, seront analysées, dans leur épaisseur historique, les représentations successives des camps nazis et du génocide élaborées par le cinéma tout au long des soixante années qui nous séparent de l'événement. Ces débats seront conduits par les historiennes Sylvie Lindeperg et Annette Wiewiorka.

**POITIERS**  
**Rencontres internationales Henri-Langlois**  
Cette manifestation fête cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire. Une centaine de courts métrages sélectionnés parmi les productions de près de 300 écoles de cinéma provenant de 50 pays sont présentés dans une compétition divisée en trois sections : cinéma, vidéo et nouveaux médias. Une soirée d'ouverture en hommage à Henri Langlois sera suivie d'un débat autour du fondateur de la Cinémathèque française, et de séances spéciales consacrées à la Cinémathèque française, avec la projection de *L'Atalante*, de Jean Vigo, *L'amour chante et danse*, de Mark Sandrich, et *Un jour le Nil*, de Youssef Chahine. Une rétrospective Lars von Trier complète la manifestation avec ses six longs métrages et deux courts métrages réalisés en 1983, *Nocturne* et *Images d'une libération*.

Scène nationale de Poitiers, 1, place du Maréchal-Leclerc, Poitiers.  
Tél. : 05-49-41-76-01. Du 11 au 17 mars.

**CRÉTEIL**  
**Les yeux grands ouverts**

Revoir certains films (fictions et documentaires) qui ont contribué à façonner notre représentation des camps nazis et du génocide, en découvrir de nouveaux moins connus et réfléchir aux évolutions

**Cinéma du Palais, 40, allée Parmentier, centre commercial du Palais, Créteil (94).**  
Tél. : 08-36-68-91-23.  
Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, 5, rue Lobau, Paris-4<sup>e</sup>. Du 8 au 11 mars.

**PARIS**  
**Maman !**

Le Forum des images se propose d'aller à la rencontre de tous les personnages de mères à l'écran. Le cycle s'ouvrira par *Bellissima*, de Luchino Visconti, avec Anna Magnani, et se poursuivra avec des classiques comme *L'enfer est à lui*, de Raoul Walsh, *Mirage de la vie*, de Douglas Sirk, *Psychose*, d'Alfred

L'un salue le Coréen Shin Sang-ok, président du jury, réalisateur prolifique et controversé dans son pays avant son rocambolesque enlèvement par les services secrets nord-coréens, et sa non moins étrange réapparition. Un autre entrebâille un peu plus la porte sur un réalisateur encore mal connu, le Hongkongais Johnny To. Il a commencé d'attirer l'attention en 1999, grâce à la présentation à Berlin de trois de ses films, *Where a Good Man Goes*, *Running Out of Time* et *The Mis-*

son, avant que la distribution commerciale de ce dernier n'établisse un peu mieux sa réputation dans les cercles cinéphiles.

Mais il était à l'époque déjà signataire de dizaines de films de genres, depuis le magnifique *The Enigmatic Case* (1980) révélé par le Festival des 3 Continents en novembre 2001. Quatre autres titres devraient, à Deauville, aider à mieux connaître ce cinéaste touche-à-tout, également l'un des producteurs les plus actifs de l'ancienne colonie, impliqué à la fois dans des projets très commerciaux et dans les œuvres parmi les plus audacieuses des jeunes auteurs du cru.

L'initiative la plus passionnante de Deauville semble, a priori, tenir à la sélection de longs métrages tournés en caméra vidéo numérique (DV). Même si certains grands festivals ont

déjà montré qu'il n'y avait pas forcément de raison de séparer les réalisations employant ce moyen ultra-léger et bon marché d'œuvres fabriquées dans des conditions traditionnelles, la DV offre une opportunité nouvelle d'esquiver les obstacles – financiers ou idéologiques – qui barrent la route des cinéastes les plus entreprenants. Les six films retenus ne donnent qu'une idée partielle des apports de cette nouvelle technique – il est en particulier regrettable que la Chine populaire, où l'usage de la DV est plus qu'ailleurs appelé à jouer un rôle alternatif crucial (et d'ailleurs très surveillé par le pouvoir), soit absente.

L'emploi de cette petite caméra peut aussi permettre moult dérives en gadgets inspirés par la télévision et le clip, et certains films retenus en apportent la regrettable preuve. Mais une pochade d'étudiants en cinéma improvisée avec un réjouissant brio comme *The Man Who Watched Too Much*, du Coréen Son Jae-goun, et son assassin cinéphile, donnent une bonne idée des bricolages inventifs rendus possibles par la DV utilisée entre amis. Ce sont toutefois surtout les deux films japonais qui retiennent l'attention : *Gips*, de Akihito Shiota, et surtout le très beau et tout simple *Tokyo Trash Baby*, de Ryuichi Hiroki, traduisent les risques féconds – narratifs, formels, émotionnels – que peuvent prendre des cinéastes doués avec le renfort de cette technologie.

J.-M. F.

Festival du film asiatique de Deauville. du 7 au 10 mars.  
Tél. : 02-31-14-14-14. Photo : « The Man Who Watched Too Much », du Coréen Son Jae-goun. © D. R.

Hitchcock... Un cycle spécifique consacré à la mère japonaise proposera plusieurs films d'Ozu, Mizoguchi, Naruse et Imamura.  
**Forum des images. Porte Saint-Eustache, forum des Halles. Paris-1<sup>er</sup>.**  
Tél. : 01-44-76-62-00. Du 13 mars au 26 mai.

**AVERMES**  
**Regards d'Afrique**

Les spectateurs peuvent découvrir pendant sept jours les productions récentes des cinéastes du Sud, courts, longs métrages et documentaires. L'édition de cette année propose une sélection de films présentés au dernier Fespaco, en mars 2001. Parmi les films inédits, *Sia, le rêve du python*, de Dany Kouyaté (Burkina Faso) ; *Siraba, la grande voie*, d'Issa Traoré de Brahim (Burkina Faso) ; *Voyage à Ouaga*, de Camille Mouyéké (Congo), et *Adanggaman*, de Roger Gnoan M'bala (Côte d'Ivoire). Une exposition autour du film *Sia, le rêve du python* et une rencontre avec les réalisateurs africains présents au festival complètera cette manifestation.

**Ciné Bodge. Les portes d'Avermes, bâtiment B, Avermes (03).**  
Tél. : 04-70-46-35-99, www.cinebodge.com  
Du 6 au 12 mars.

**VILLEURBANNE**  
**Reflets du cinéma ibérique et latino-américain**

Des thématiques croisent les soirées spéciales pour mettre en exergue l'Argentine, avec la projection en soirée d'ouverture

**Sélection DVD** par Thomas Sotinel

**Cinéma d'Afrique**



On retrouvera dans ce DVD, qui clôt un catalogue exhaustif des trois disques consacrés aux films du sud du Sahara disponibles sur le marché français, *La Petite*

*Vendeuse de Soleil*. Mais ce disque à vocation pédagogique (il fait partie de la collection Eden Cinéma, dirigée par Alain Bergala) ambitionne de donner une image plus complète du cinéma tel qu'il se fait en Afrique francophone. Aux antipodes de la jungle dakaroise, *Rabi*, du burkinabé Gaston Kaboré, propose une bucolique élégie à la vie en brousse qui permet aux enfants et aux vieillards de se rencontrer et de s'aimer, pendant que *A nous la rue*, de Mustapha Dao, est un joli carnet de croquis sur les enfants de Ouagadougou. Le *Clandestin*, du Congolais José Zéka Laplaine, et un entretien avec le cinéaste Danny Kouyaté sur la caste des griots, dont il est issu, complètent ce panorama très riche.

1 DVD couleur et noir et blanc, en français et en v.o. 154 min. L'Eden cinéma. www.artsculture.education.fr

**DJIBRIL DIOP MAMBETY**

**Le Franc / La Petite Vendeuse de Soleil**

Le cinéaste sénégalais est mort avant d'avoir réalisé le troisième volet de ce qui devait être une trilogie sur la ville (Dakar) et l'argent (le franc CFA). Ces deux moyens métrages sont reliés par une intervention de Djibril Diop Mambety qui évoque ce qui aurait dû être le troisième film, *L'Apprenti voleur*. De chaque côté de cet unique et passionnant bonus, on trouve : *Le Franc*, ou les tribulations d'un gagnant à la loterie, un film burlesque et triste, car la misère à Dakar ressemble beaucoup à celle des faubourgs londoniens qui donna naissance au cinéma de Chaplin ; *La Petite Vendeuse de Soleil* (du nom du quotidien gouvernemental sénégalais), qui fait s'affronter instinct de survie et exigence de dignité. Si le DVD lui-même est succinct,

il est accompagné d'un livret retraçant de manière presque exhaustive la carrière de Djibril Diop Mambety.

1 DVD couleur, v.o. sous-titrée. 2 x 45 min. Médiathèque des trois mondes.

**CHEICK OUMAR SISSOKO**

**La Genèse**

L'affrontement entre Esaü et Jacob capturé par le cinéma à l'endroit où s'affrontent aujourd'hui éleveurs peuls et paysans bambaras, sédentaires songhaïs et nomades touaregs. Ces deux réalités, celle du Livre et celle de l'histoire, font mieux que se correspondre, elles s'illuminent l'une l'autre, dites par les voix magnifiques de Sotigui Kouyaté, Salif Keita et Moussa Balla Keita. Le temps d'un entretien, Sissoko précise ses intentions et on l'entrevoit sur le tournage, mais le complément naturel de ce DVD se trouve dans la lecture des chapitres 23 à 27 de la Genèse.

1 DVD couleur, v.o. sous-titrée. 1 h 45. Doriane Films.

**La Mort d'un bureaucrate**, de Tomas Gutierrez Alea • Une comédie macabre et absurde, par l'auteur de « Fraise et chocolat »

**Keaton, Kafka, Castro**

**POUR** qui a fait ses classes en lisant l'*Histoire du cinéma mondial* de Georges Sadoul, *La Mort d'un bureaucrate*, de Tomas Gutierrez Alea, n'est pas un titre inconnu. Erigé au rang de classique du cinéma cubain, le film, réalisé en 1966, n'est pourtant jamais sorti en salles en France jusqu'à maintenant, alors que son auteur, mort en 1996, a depuis été découvert par un public plus large avec des œuvres comme *Fraise et chocolat* (1994) ou *Guantanamo* (1996). Le cinéaste fut, par ailleurs, le fondateur de l'Icaic (Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographique).

*La Mort d'un bureaucrate* est une comédie féroce et burlesque à la fois, qui raconte les déboires d'un homme acharné à obtenir un permis d'exhumer le corps de son oncle, enterré avec son bulletin de travail, pièce indispensable à l'obtention d'une pension pour sa veuve. L'exhumation nocturne et sauvagement du cadavre à seule fin de reprendre le précieux document, suivie d'une impossibilité de remettre celui-ci dans la tombe à défaut d'un authentique permis d'exhumer qui justifierait le fait qu'il en soit sorti, entraîne une série de péripéties prenant l'allure d'un chemin de croix pour le héros.

Transporté de bureaux en bureaux, soumis à de longues heures d'attente inutiles parce qu'il lui manque toujours une pièce essentielle, le personnage suit un parcours que le cinéaste accentue souvent de quelque détail grinçant et caricatural.

Mise en boîte d'un système bureaucratique poussé jusqu'à l'absurde, le film de Tomas Gutierrez Alea est d'abord un catalogue

d'hommages et de citations, une manière de revitaliser l'héritage du burlesque américain. Harold Lloyd, Buster Keaton et surtout Laurel et Hardy sont salués par diverses poursuites et une scène de bagarre générale dans un cimetière. Mais le souvenir du surréalisme bunuelien est également convoqué par l'appel à des scènes oniriques et anticléricales (filmées au ralenti) tout droit sorties de *L'Age d'or*.

**UN COMIQUE SINGULIER**

En altérant son projet satirique d'un humour macabre très efficace, Tomas Gutierrez Alea introduit par ailleurs une dimension particulière, modelée par une culture de la mort qui devient source d'un comique singulier : le squelette en papier pendu au rétroviseur du cerbillard, le chien sortant du cimetière avec un os dans la gueule, les vautours s'agglutinant autour du cerueil, l'enfant chantant *Happy Birthday* devant quatre cierges surmontant un cerueil.

Dans sa description de la bureaucratie, Tomas Gutierrez Alea, avec une certaine acuité, parvient à passer de la critique de son contenu formel, par le biais de ce que l'on pourrait désigner, un peu facilement, comme une fable kafkaïenne (la description d'un comportement administratif absurde), à la définition d'une couche sociale dont le récit désigne clairement (le directeur du cimetière) la nocivité parasitaire.

J.-F. R.

Film cubain de Tomas Gutierrez Alea. Avec Salvador Wood, Manuel Estanillo, Silvia Planas. (1 h 25.)

MARS 2002

**CAHIERS DU CINÉMA**

L'offensive Berlusconi dans le monde du cinéma

ANIMATION  
Les nouveaux monstres des studios Pixar

DANIELLE DARRIEUX

la femme aux 100 films

ENTRETIEN Marcel Ophuls, paroles d'un ciné-fils

**LE CINÉMA ITALIEN FACE À BERLUSCONI**

NUMÉRO DE MARS EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Cecil Taylor, célébration des forces de vie

Spécialiste des improvisations diluviennes, associé à toutes les expériences d'avant-garde, le pianiste ouvre le festival Banlieues bleues

**JAMAIS** le mot de jazz n'est prononcé. Inconnu au lexique de Cecil Taylor. Au mieux, un mot valise, un mot pertinent. A ce sujet, pour tout bagage, Cecil Taylor n'a que des sacs. Comme les danseurs et les athlètes. Sacs de fringues confortables très chics. Sacs de livres d'architecture pour cinq jours. Recueils de poésie. Sac à main à damiers dans le lobby de l'hôtel. Encore à Roissy, il demande le texte d'Arundhati Roy, *Ben Laden, secret de famille de l'Amérique* (Le Monde du 15 octobre 2001).

Une seule fois, il retire ses lunettes à verres fumés. C'est pour parler du 11 septembre : « Oui, j'étais à Brooklyn. J'avais coupé la télé assez tôt ce matin-là. Et puis le téléphone... Toute cette architecture, tout un génie mathématique venu de si loin dans le temps réduit en poussière de façon si simple. Par rentabilité, les concepteurs avaient fait le choix d'une structure fragile. L'image dont je ne peux me détacher, c'est cette flamme qui s'épanouit dans le ciel comme une fleur. Mais ne me faites pas dire ce que je ne dis pas : je sais ce qui est arrivé à Stockhausen... »

Et là, avec un visage d'une jeunesse accrue, sans écran, il parle doucement, il improvise. Il ironise, devient grave. Dessine dans l'air des arabesques. Eclate d'un petit rire sardonique très sec, baisse la voix, égrène les bizarreries de l'enquête, énumère les contradictions, maîtrise le dossier. Chat détective à la parole pesée, soudain vive : autopsie sociopolitique sur le ton de la séduction.

Né en 1933, d'après les dicos, en 1929 selon le programme de son concert au Lincoln Center (le jeudi 28 février 2002). Pas question d'éclaircir ce litige. Mise en scène d'ouverture à Banlieues bleues, le 6 mars : solo fleuve et saynètes créatives ou embrassements collectifs avec le très bien nommé Italian Instabile Orchestra. A Ruvo di Puglia, en 2000, devant des artistes, des enfants, des paysans, ils ont mené leur manifeste à terme : « Donnez du souffle à la musique ! Il faut que le public se dresse, qu'il danse, qu'il rie, qu'il s'amuse. »

Le hall du grand hôtel de la porte de Pantin qu'il habite depuis quatre ou cinq heures pour encore quatre ou cinq jours est luxueux : volumes agréables des prisons modernes ; siège social de télé moderne ; mobilier étudié pour ne pas effaroucher l'inculture ; vraies plantes vertes qui ont l'air parfaitement artificielles ; cadres, cadresses et cadrillons en goguette neurasthénique (tenue d'hôpital) ; regards apeurés de commerciaux en transit ; bande-son de chan-

## BIOGRAPHIE

► 1929

Naissance à Long Island (New York).

► 1955

Premier quartet avec Steve Lacy puis Archie Shepp.

► 1964

Participe à la Jazz Composers Guild.

► 1976

Duo avec Friedrich Gulda.

► 6 mars 2002

Ouverture de Banlieues bleues.

sons abjectes impossible à couper. Lui, dès qu'il apparaît, sa grâce adolescente et son pas de danseur, il rattrape à lui seul ce désastre. Frais comme un gardon. Energie vibrionnante et très contrôlée : « Je fais mes exercices. Tous les jours, une heure. »

Bonnet noir filet sur la tête. Microscopique natte sur la nuque. La moustache poivre et sel peu fournie, souple. Un premier collier à éléments d'argent. L'autre plus léger, enchaînant des triangles d'émaux turquoises. Deux bracelets au bras droit (pierre du brun foncé qui était la couleur préférée de sa mère), celui du bras gauche en ronde d'éléphants et de poissons. « J'ai joué au basket, au base-ball. Je fais beaucoup de yoga et de danse. Je joue avec les danseurs. Mes mouvements, en début de concert, ont ce but : concentration et relaxation. »

## IL EST INTARISSABLE SUR LE BASE-BALL

Cecil Taylor est intarissable sur le base-ball. Il remonte son col roulé d'un geste très féminin. Jersey italien par-dessus, culotte bouffante comme il a toujours porté, boots de peau très fine. La musique comme une « performance » : « Je ne dors pas beaucoup, quatre heures pas plus, mais je me repose énormément. Avant un spectacle, je vis trois jours intenses. Je peux jouer six ou sept

heures et enchaîner sur les deux heures de concert. Je me relaxe et le moment de créer vient de ce processus. Mon père avait ses propres exercices. Il m'a beaucoup transmis. »

Il parle à tout bout de champ, avec une émotion intacte, de ses parents, de leur intelligence ; son père, maître d'hôtel cultivé, de mère indienne, comme l'autre grand-mère, la maternelle. Il voue à sa mère, à son élégance, à sa culture, à son jeu de piano et sa pratique des langues, un culte dynamique, fervent, sans pathos. Elle lui fait lire Schopenhauer à onze ans. Au fait, qu'a-t-il retiré de son expérience analytique ? La question le fait rire : « J'ai commencé à la mort de mon père. Ma psychanalyse est un des éléments de mon développement. »

Il évoque tous les musiciens que lui a fait connaître, grâce à l'oncle violoniste, un voisin nommé Sonny Greer (immense batteur-coloriste du Duke Ellington dans les années 1920). Il parle des musiciens (Armstrong, Miles) comme on ne s'autorise pas à le faire dans ce milieu. Avec une chaleur mordante : « Bechet, évidemment, il y a ce son au soprano. Mais mon préféré reste Barney Bigard. C'est comme Dave Brubeck : ses trouvailles harmoniques m'excitent mais sa musique n'est pas très intéressante. Quand je songe à Lennie Tristano... » Il a ses cicatri-

ces, le petit racisme des patrons de club, les lignes assassines sous couleur de critique à propos de Mal Waldron la première fois à New York, de Monk, d'Ornette. Il se souvient de tout : « Coltrane était d'une immense générosité. Mais il ne parlait presque pas. Lorsque j'ai fait deux semaines au Vanguard avec Sonny Rollins, Mr Rollins m'a dit un soir, dans la cuisine du club : "Surtout ne change rien, sous aucun prétexte." »

Quand elle n'exalte pas gaiement, d'énergie à énergie, son insituable pratique (déluge ? délire ? débauche dionysiaque ?), ce déferlement qu'on ne connaît à personne, ni en jazz, ni en musique contemporaine, ni en gymnase, fait fuir l'homme asservi du XXI<sup>e</sup> siècle. Trop de rapport immédiat, charnel, avec la joie. « Suivez les arbres, les saisons : je suis vivant. J'ai eu des malheurs, mais je suis un être vivant. Ma musique est la célébration des forces vitales. L'approbation de la vie jusqu'au bout. »

Francis Marmande

Cecil Taylor en concert, dans le cadre du Festival Banlieues bleues, Maison de la culture de Bobigny, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Le 6 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. 16 € et 19 €.



GILLES COULON

## LES GENS DU MONDE

■ Un quart de siècle après sa sortie, le fameux titre *God Save the Queen* des Sex Pistols va être réédité par Virgin Records, le 27 mai, à temps pour le Golden Jubilee de la reine. « Que Dieu sauve la reine, elle n'est pas un être humain », hurlait Johnny Rotten en 1977. Cette année-là, pour célébrer la sortie de leur disque, les Sex Pistols avaient loué le Queen-Elizabeth pour y organiser une fête. La police était intervenue et avait procédé à de nombreuses arrestations. La chanson est interdite sur les ondes britanniques.

■ Pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Elvis Presley, un parc à thème va ouvrir (budget : 500 millions de dollars) à 15 kilomètres de l'ancienne demeure du King, Graceland, à Memphis (Mississippi). Cette annonce arrive à point nommé : en 2001, le nombre de visiteurs de Graceland a chuté de 15 %. L'Elvis Presley Ranch proposera, en plus de balades à cheval et de parcours de golf, une chapelle où l'on pourra célébrer des mariages.

■ L'acteur américain Christopher Reeves, paralysé après un accident de cheval en 1995, a applaudi la décision britannique d'autoriser le clonage des embryons humains à des fins thérapeutiques. Celui qui a incarné Superman à l'écran a déclaré : « Cette décision aura un impact extraordinaire dans le domaine médical, moral et scientifique. »

■ Le 6 mars, Daniel Barenboïm donnera un concert à Ramallah. Cité par *El País*, le pianiste a déclaré : « Si nous, les Juifs, nous avons réussi à créer un Etat, les Palestiniens ne l'ont pas pu. Nous sommes en dette vis-à-vis d'eux et nous devons les aider à atteindre leur but. (...) La solution militaire n'a pas fonctionné. Nous devons chercher d'autres moyens de dialoguer, de nous comprendre et de trouver les voies culturelles qui pourront unir ces deux peuples qui, profondément, ne se connaissent pas. »

■ Arnold Schwarzenegger va-t-il sauver Hollywood ? L'acteur américain a entamé des discussions avec les producteurs de Terminator 3 afin d'essayer de faire des économies – il a accepté d'amputer son cachet – pour que le tournage du film se fasse en Californie et pas au Canada. Ce dernier pays permet des coûts de production inférieurs de 15 % à ceux des Etats-Unis.

■ Le film de guerre *We Were Soldiers*, racontant un épisode de la guerre du Vietnam, a conquis la première place du box-office nord-américain au cours du week-end. Avec en vedette Mel Gibson, ce film, inspiré d'un récit du journaliste Joseph Galloway et du général à la retraite Harold Moore, a engrangé 20,2 millions de dollars de recettes au Canada et aux Etats-Unis. En deuxième position figure *40 Days and 40 Nights*, une comédie sur l'abstinence sexuelle, avec Josh Hartnett, dont les recettes sont de 12,5 millions de dollars.

DOMINIQUE DHOMBRES

## Le jeune Casanova

A CAUSE DE FELLINI, on avait oublié que Casanova, avant de devenir ce champion mécanique et cynique du sexe qui a étonné les cours royales et princières du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait d'abord été jeune, vif et émouvant. Cela se passait à Venise. C'est ce jeune Casanova que montrait lundi soir sur France 2 le film réalisé pour la télévision par un metteur en scène italien qui a le même prénom que son héros, Giacomo Battiato. Pour boucler le budget et payer les costumes, il avait fallu unir les efforts d'une chaîne française, italienne, belge et allemande. En toute logique, le résultat parlait anglais, et cela se lisait parfois sur les lèvres des personnages. Mais ce n'est qu'un détail, tant l'ensemble était réussi. Gondoles, tricomes, masques, espions et appartements secrets, tout était superbe.

Le jeune Casanova, musicien sans le sou, sauve la vie de l'ambassadeur de France à Venise, l'abbé de Bernis, riche, érudit et libertin. Le diplomate se prend d'affection pour le jeune homme et tente de l'aider. Il lui apprend les usages du grand monde. Casanova ne trouve rien de mieux à faire que de tomber amoureux de la maîtresse secrète de son protecteur, laquelle a des yeux d'aigues-

marine absolument bouleversants et bien d'autres charmes encore. « La jalousie est un sentiment inutile et vulgaire », affirme Bernis, avant d'y succomber. Thierry Lhermitte porte admirablement la perruque et le gilet brodé de l'ambassadeur. Il est surtout étonnant avec ses angoisses de séducteur vieillissant qui se venge d'horrible façon de son protégé devenu son rival. « C'est excitant de n'avoir ni pitié ni regret », dit-il au moment de prendre congé de sa maîtresse. Cette curiosité détachée à l'égard de ses propres sentiments signe l'époque. Elle a aussi fasciné le libertin moderne qu'était Roger Vailland.

Le jeune Casanova a encore beaucoup à apprendre. Il a déjà retenu une des leçons de son maître : « Deux corps nus enlacés, voilà le seul remède au mal d'amour. »

Dans ce domaine, il a incontestablement du talent. Il a une façon bien à lui de passer à d'autres jeux, encore plus acrobatiques, avec une belle escrimeuse qui s'était montrée de prime abord plutôt farouche. C'est elle qui le quitte, au petit matin, lui faisant monter un instant les larmes aux yeux. Il se consolera vite. Mais ce Casanova-là est bien loin des clichés habituels.

## TÉLÉVISION

### Les ombres de Furiani

Le 5 mai 1992, dans le stade de Furiani à Bastia, peu avant le coup d'envoi d'une demi-finale de Coupe de France opposant l'équipe locale à l'OM, l'écroulement d'une tribune provisoire provoquait la mort de 17 personnes et faisait plus de 2 340 blessés. Dix ans plus tard, la vétusté de l'enceinte saute encore aux yeux, même si des travaux ont été entrepris dans certaines tribunes. Coïncé entre la lagune et une voie de chemin de fer, Furiani ne pourra jamais prétendre au statut de stade moderne, confortable et totalement sûr, ce qui, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, pose un véritable problème.

Après la catastrophe survenue il y a dix ans, n'aurait-il pas fallu définitivement abandonner ce site pour construire un nouveau stade ? Personne n'a eu le courage de prendre cette décision : ni les pouvoirs publics ni les autorités locales. Ce qui fait qu'aujourd'hui les joueurs du Sporting Club de Bastia, solidement accrochés à leur place en D1, continuent de recevoir leurs adversaires dans ce décor indigne de la première division. Mercredi en fin d'après-midi, ce sont les Parisiens de Luis Fernandez qui fouleront la pelouse corse à l'occasion d'un match comptant pour la 28<sup>e</sup> journée de championnat. Un choc prometteur entre deux équipes de tempérament et deux entraîneurs (Luis Fernandez d'un côté, Robert Nouzaret de l'autre) qui ont parfois du mal à maîtriser leurs nerfs. — A. Ct

Bastia-PSG, mercredi 6 mars, 18 heures, Canal+.

## RADIO

MERCREDI 6 MARS

### ► Un Carmouze, trois quarts culture

16 h 06, BFM  
Jean-Marie Colombani, directeur du Monde, est l'invité de l'émission culturelle animée par Patrice Carmouze.  
► Forum RMC Info - Le Point  
17 h 00, RMC Info  
Alain Weill reçoit Elisabeth

Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité.

► Elle est pas belle la vie ?  
18 h 50, RTL

Christophe Dechavanne invite les auditeurs à raconter leurs histoires survenues chez le dentiste.

► C'est Lenoir

21 h 00, France-Inter  
Dans le cadre des Festins d'aden, Bernard Lenoir accueille Richard Hawley, guitariste de Pulp.

MERCREDI 6 MARS

### ► Res publica

19 h 20, i-télévision  
Nicolas Sarkozy, député RPR et maire de Neuilly, est l'invité de l'émission politique hebdomadaire.

### ► Le pape, les juifs et les nazis

20 h 45, Arte  
Ce documentaire de Jonathan Lewis revient sur l'attitude du pape Pie XII pendant la seconde guerre mondiale.

### ► L'Ennemi intime

20 h 55, France 3  
Troisième et dernier volet de la remarquable série de Patrick Rotman consacrée à la torture pendant la guerre d'Algérie.

### ► Plaisir de France

22 h 15, Match TV  
Frédéric Mitterrand reçoit le mime Marceau. Une heure de poésie et de passion consacrée au légendaire créateur de « Bip ».

### ► Culture et dépendances

22 h 40, France 3  
Franz-Olivier Giesbert propose un spécial Algérie. Parmi ses invités, Gisèle Halimi, Mohamed Harbi, Patrick Rotman, Salim Bachli...

### ► Spécial Metal

00 h 30, MCM  
Programmation musicale de qualité avec les Allemands du groupe Ramstein, filmés lors d'un concert à Paris en novembre 2001.

# HILDA

de Marie Ndiaye

mise en scène  
Frédéric Bélier-Garcia

Zabou Breitman  
Eric Savin  
Céline Cuiagnet

Théâtre de l'Atelier

NOVA Télérama PREMIERE inter 01 46 06 49 24

## RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 5 MARS

## TF1

**13.55** Les Feux de l'amour **14.45** Mon plus beau rôle Téléfilm. Antony Alda. Avec Scott Bakula (EU, 2001). **16.30** Alerte à Malibu Série **17.25** Melrose Place Série **18.15** et 1.50 Exklusif **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55** Le Flic de Beverly Hills ■ Film. Martin Brest. Avec Eddie Murphy, Judge Reinhold, John Ashton. *Comédie policière* (Etats-Unis, 1984). 6838327  
**Un flic désinvolte de Seattle est envoyé en mission à L.A. Un divertissement policier qui fonctionne (plutôt bien) sur l'abattage d'Eddie Murphy et le dépaysement de son personnage.**

**22.55** Vis ma vie Magazine. 830124  
**0.35** Vol de nuit Magazine. Invités : Laurence Vichnievsky, Yves Bonnet, Olivier Foll, Hervé Algalarondo, Yann de l'Ecotais, Max Gallo, Nicolas d'Estienne d'Orves.

**2.20** Reportages Pompier... les cités de la peur. Magazine **2.50** Très chasse Bécasse dans le monde. Documentaire **3.40** Histoires naturelles Etre landais. Bécasses et bécassiers. Documentaire (85 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**18.55** City Hall ■ ■ ■ Harold Becker (Etats-Unis, 1995, v.m., 110 min) ○  
**20.45** Je vous aime ■ ■ ■ Claude Berri (France, 1980, 100 min) ○  
**20.45** C'était demain ■ ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, v.m., 110 min) ○  
**20.45** Maine-Océan ■ ■ ■ Jacques Rozier (France, 1986, 135 min) ○  
**22.00** Les Aveux d'un espion nazi ■ ■ ■ Anatole Litvak (EU, 1939, N., v.o., 105 min) ○  
**22.15** Un homme est mort ■ ■ ■ Jacques Deray (France - Italie, 1973, 110 min) ○  
**22.35** Tucker ■ ■ ■ Francis Ford Coppola. Avec Jeff Bridges, Martin Landau, Frederic Forrest, Christian Slater (EU, 1988, v.m., 110 min) ○  
**22.40** Ascenseur pour l'échafaud ■ ■ ■ Louis Malle (France, 1958, N., 90 min) ○  
**22.45** Le Prisonnier de Zenda ■ ■ ■ John Cromwell (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 105 min).  
**23.45** Pierrot le fou ■ ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1965, 110 min) ○  
**0.10** Colonel Blimp ■ ■ ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1943, v.o., 160 min) ○  
**0.25** Le Parfum d'Yvonne ■ ■ ■ Patrice Leconte (France, 1994, 85 min) ○

## FRANCE 2

**15.55** Commissaire Lea Sommer Série **16.45** Un livre **16.50** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal. Invité : Eric Halpen. **20.45** Météo.



**20.55** LA CITÉ DES ANGES Film. Brad Pitt. Avec Nicolas Cage, Meg Ryan, Andre Braugher, Dennis Franz. *Drame* (Etats-Unis, 1997) ○  
**Devenu amoureux d'une jeune femme (Meg Ryan), un ange (Nicolas Cage) décide de devenir humain. Lourde et mièvre transposition des Ailes du désir de Wim Wenders à Los Angeles.**

**22.50** FALLAIT Y PENSER Magazine présenté par Frédéric Lopez. 7888698

**0.55** Journal de la nuit **1.15** Météo **1.20** CD'aujourd'hui.

**1.25** Ciné-club Cycle « Peinture et Cinéma ». Van Gogh ■ ■ ■ Film. Maurice Pialat. Avec Jacques Dutronc, Alexandra London. *Drame* (Fr., 1991) ○ **3.45** Chanter la vie **4.35** 24 heures d'info **4.50** De Zola à Sultzter (30 min) ○.

## FRANCE 3

**16.30** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** ET **2.40** C'est mon choix... ce soir.



**20.55** VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE Elles ne sont pas celles que vous croyez ! Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Nicoletta, Muriel Moreno, Sandrine François, Christine Caron, Myriam Stocco, Claude Sarraute, Viviane Wade, Ulla, Fabien Lecoeuvre, Karen Berreby. 6823495

**22.50** L'ENNEMI INTIME Engrenages. [2/3]. Documentaire. Patrick Rotman (France, 2002) ○ 5252389  
**23.45** Météo **23.50** Soir **3** **0.15** La Maison maudite Téléfilm. W. Wiard (EU, 1981) ○.

**1.50** Livre court *Afrique fantôme*. Ghassan Salhab **2.15** Ombre et lumière Invité : Titouan Lamazou **3.05** Soir **3** **3.30** L'Ennemi intime [1 et 2/3]. Pacification. Engrenages. Documentaire (Fr., 2002, 100 min).

## CANAL+

**16.50** Loft et love à New York Téléfilm. David Snedeker. Avec Johnathon Schaech (EU, 1999) ○ ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols.



**20.05** FOOTBALL Championnat D1 (match décalé de la 28<sup>e</sup> journée). Marseille - Auxerre. 20.45 Coup d'envoi en direct du Stade-Vélodrome. 618308

**Troisième du classement, Auxerre, à deux points et deux matches de retard de Lyon, qui reçoit Monaco, se déplace à Marseille pour rencontrer une équipe à sept points du premier relégable.**

**22.50** FANNY & ELVIS Film. Kay Mellor. Avec Kerry Fox, Ray Winstone, Ben Daniels. *Comédie* (Fr. - GB, 1999, v.o.) ○ 24167308  
**1.30** Suzhou River ■ ■ ■ Film. Lou Ye. *Comédie dramatique* (Chine - All., 2000, v.o.) ○.

**2.00** Le Journal du hard ○ **2.15** French Beauty Film. John B. Root. *Classé X* (Fr., 2001) ○ **3.35** Dans la peau de Mick Jagger Documentaire ○ **4.40** Les Cinq Sens Film. Jeremy Podeswa. *Drame* (Can., 1999, 100 min) ○.

## FRANCE 5 / ARTE

**16.00** Les Derniers Pieds bandés de Chine **17.05** Aventures de femmes [1/3]. **17.35** 100% question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage GEO Cuisiniers clandestins à Hongkong.



**20.40** TEMA - VOYAGES EN ASIE CENTRALE [1/2]. LA VALLEE DE TOUS LES DANGERS. Documentaire. Karel Prokop (France, 2001). 109468853

**21.40** Thema - Voyages en Asie centrale Margaret Série après le 11 septembre **22.00** Thema L'Empire des steppes. Documentaire. Karel Prokop (Fr., 2001). 77872

**23.00** MUSIC PLANET 2NITE Horace Andy et Les Nègresses Vertes. Magazine présenté par Ray Cokes. *Véritable légende du reggae soul, Horace revient avec un album solo.*

**0.00** La nuit s'anime Magazine **0.30** Bob et Margaret Série après le 11 septembre **22.00** Thema L'Empire des steppes. Documentaire. Karel Prokop (Fr., 2001). 77872

## M6

**15.15** Destins croisés Série **16.05** Lois et Clark Série **17.00** Le Pire du Morning **17.30** Gundam Wing Série **17.55** Powder Park Série **18.55** The Sentinel Série **19.54** 6 Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille ! **20.40** Caméra Café.



**20.50** SOIRÉE SPÉCIALE DE L'INFORMATION Paris, les dessous de la nuit. Magazine présenté par Laurent Delahousse et Nicolas Valode. Au sommaire : Françoise, médecin chef aux urgences ; Rachid, photographe de stars ; Patrice, lieutenant de la brigade anti-criminalité ; Leduc et Yaya : les sous-sols de Paris ; ; Difool et Joey Star : ondes de choc, etc. 619563

**22.50** LA MÉMOIRE DU CŒUR Téléfilm. Judith Vogelsang. Avec Mädchen Amick, Louise Fletcher, Pamela Bellwood (Etats-Unis, 1997) ○. 4664495  
**0.35** Zone interdite La folie du strip-tease

**2.25** Culture pub Magazine. Au sommaire : Griffes de pub : Jeff Gorman, réalisateur ; La tête ou les jambes ? **2.50** Fréquentstar Magazine. Spécial « Dix Commandements » **4.05** M6 Music (175 min).

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**19.30** In vivo. Les puces à ADN.  
**20.30** Perspectives contemporaines. Invité : Claude Perron. *Deux saeurs*, de France David.  
**22.00** Journal.  
**22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Un mardi idéal. Invitées : Juliette Hurel, flûtiste ; Hélène Couvert, pianiste.  
**22.00** En attendant la nuit. Invités : Klaus Huber ; Julien Weiss.  
**23.00** Jazz, suivez le thème. Oleo.  
**0.00** Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**18.30** Classique affaires soir.  
**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Grieg, Dvorak. 20.40 Surréalisme et musique (n° 1). Œuvres de Offenbach, Wagner, Satie, Poulenc, Milhaud, Auric, etc.  
**22.40** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de R. Schumann, Brahms, Humperdinck.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## MERCREDI 6 MARS

## TF1

**12.05** Attention à la marche ! **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleté **14.45** S.O.S. Barracuda Les Larmes de Cléopâtre [1 et 2/2]. Série **16.30** Alerte à Malibu L'amour c'est chimique. Série **17.25** Melrose Place Point de rupture. Série **18.15** Exklusif Magazine **18.50** L'euo ça compte Magazine. **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55** COMBIEN ÇA COÛTE ? Le prix de la passion. Présenté par Jean-Pierre Pernaut, avec la participation de David Gonner, Laurence Thariat, Stéphane Thébaut, Anne-Bérénegère Renaud, Inétrus. Invités : Yves Lecoq, Véronique Genest. Au sommaire : Voyage au pays des collectionneurs ; Les fous du guidon ; Venise : le carnaval des passions ; Sacré allumettes ; etc. 2751235

**23.15** COLUMBO Phantasmes. Série. Jim Frawley. Avec Peter Falk, Lindsay Crouse, Stephen Macht, Julia Montgomery, Ken Lerner (Etats-Unis, 1989). 1220341  
**Le célèbre lieutenant mène une enquête délicate dans une clinique très particulière où un cadavre vient d'être découvert.**

**0.55** Exklusif Magazine. 7801804 **1.27** Du côté de chez vous **1.28** Météo.

**1.30** Ça peut vous arriver Les erreurs médicales. 4685674 **3.00** Reportages Maman est routier. 7605945 **3.25** Très chaste Le cerf sur l'île de Skye. 9953282 **4.20** Histoires naturelles Documentaire **4.50** Musique (5 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**16.25** Une nouvelle vie ■ ■ ■ Olivier Assayas (France, 1993, 120 min) ○  
**16.40** Le Tendre Piège ■ ■ ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1955, v.m., 115 min).  
**16.45** Je vous aime ■ ■ ■ Claude Berri (France, 1980, 105 min) ○  
**17.10** Les Aveux d'un espion nazi ■ ■ ■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min) ○  
**18.35** A l'est d'Eden ■ ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.m., 130 min) ○  
**19.30** Ascenseur pour l'échafaud ■ ■ ■ Louis Malle (France, 1958, N., 90 min) ○  
**20.45** Dracula ■ ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1992, v.m., 125 min) ○  
**20.45** Le Parfum d'Yvonne ■ ■ ■ Patrice Leconte (France, 1994, 90 min) ○  
**22.45** Haute société ■ ■ ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1956, v.m., 105 min) ○  
**22.45** Sur les ailes de la danse ■ ■ ■ George Stevens (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) ○  
**22.45** Le Criminel ■ ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1946, N., 90 min).  
**23.05** The Royal Family of Broadway ■ ■ ■ G. Cukor et Cyril Gardner (EU, 1930, N., v.o., 80 min) ○  
**0.10** Sept morts sur ordonnance ■ ■ ■ Jacques Rouffio (France, 1975, 110 min) ○  
**0.30** Le Blé en herbe ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1954, N., 105 min) ○

## FRANCE 2

**13.40** Derrick La valise égarée **14.45** Un cas pour deux Divorce **15.45** La Famille Green Crimes et châtements **16.25** Un livre *Rue des rigoles*, de Gérard Mordillat **16.30** Premier rendez-vous **17.10** Le Groupe Sorcellerie **17.40** Friends Celui qui avait des problèmes de frigo **18.05** JAG Les vieux héros ne meurent pas **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal, Météo



**20.55** L'INSTIT Le Prix du mensonge. Série. Michel Mees. Avec Gérard Klein, Eugénie de Haspe, Sabrina Leuquin, Danièle Denie, Camille de Leu (2001). 4248780  
**Le décès de son père a beaucoup affecté la petite Morgane qui désire que sa mère refasse rapidement sa vie. Et elle voit en son instituteur un fiancé idéal...**

**22.35** ÇA SE DISCUTE Bisexualité : peut-on aimer les deux sexes à la fois. Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 3467877  
**Y a-t-il réellement une « identité bisexuelle » ? Sur le plateau de Jean-Luc Delarue, les invités tentent de répondre à cette question au travers de leurs expériences personnelles.**

**0.50** Journal de la nuit, Météo **1.15** Des mots de minuit Magazine. 4902939

**2.45** Emissions religieuses Magazine 9640755 **3.45** Sur la trace des émerillons Documentaire 5169303 **4.10** 24 heures d'info, Météo **4.30** Les Animaux et leurs hommes Documentaire 2661945 (50 min).

## FRANCE 3

**14.55** Billy the Kid Téléfilm. William A. Graham. Avec Val Kilmer (EU, 1989). **16.30** MNK Titeuf. Sister. Sister. **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier La canne à sucre **18.15** Un livre, un jour *La Couleur des yeux*, d'Yves Pinguilly et Florence Koenig **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** ET **1.50** C'est mon choix... ce soir.



**20.55** L'ENNEMI INTIME Etats d'armes Documentaire. P. Rotman (2002) ○ 4243235  
**Troisième et dernier volet du documentaire de Patrick Rotman, récit terrible et poignant des exactions de l'armée française pendant la guerre d'Algérie par ceux qui les ont commises. Des mots sur l'indicible. Poignant.**

**22.40** CULTURE ET DÉPENDANCES Spécial Algérie. Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Gisèle Halimi (Avocate irrespectueuse), Mohamed Harbi (Une vie debout : mémoires), Salim Bachi (Le Chien d'Ulysse), Patrick Rotman (L'ennemi intime), Bousad Hazni (Harkis, un crime d'Etat), Hervé Bourges (De mémoire d'éléphant et Mahgreb, Afrique du Nord), le général Maurice Schmitt (Alger et après 1957). 1662032

**23.55** Météo, Soir **3** **0.30** Ombre et lumière Magazine. Invité : Patrick Dupond. 4846668  
**1.00** Les Dossiers de l'Histoire Le tsar, le docteur du tsar et l'espion. 6205674 **2.15** Soir **3** **2.40** Vie privée, vie publique (90 min) 5068668

## CANAL+

**13.15** Les Guignols de l'info **13.30** La Grande Course **14.00** Xalibur Les hommes et la mer **14.45** Les Bébé ongles Documentaire **15.40** Star Hunter La secte **16.25** Eddy Time Magazine **17.45** Football Championnat D1 (match décalé de la 28<sup>e</sup> journée) : Bastia - Paris-SC. En direct ► *En clair jusqu'à 20.59* **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** Burger Quiz Jeu **20.45** Encore + de cinéma.



**21.00** VIRGIN SUICIDES ■ ■ ■ Film. Sofia Coppola. Avec Kirsten Dunst, Josh Hartnett, James Woods, Kathleen Turner, Hanna Hall (Etats-Unis, 1998) ○ 1546167  
**L'histoire de cinq jeunes filles de la petite-bourgeoisie américaine tentées par le suicide. Un film admirable, tragique et humoristique. Une grande douceur morbide.**

**22.35** JOUR DE FOOT Magazine présenté par Hervé Mathoux. Championnat de D1. Tous les buts et les meilleures actions de la 28<sup>e</sup> journée avec les rencontres Lens - Rennes ; Paris-SC - Bastia ; Guingamp - Lorient ; Lyon - Monaco ; Marseille - Auxerre ; Metz - Lille, Nantes - Sochaux ; Sedan - Bordeaux et Troyes - Montpellier. 690235  
**0.05** Midnight + Magazine présenté par Noël Godin ○ 391213

**1.00** Mortel transfert Film. Jean-Jacques Beineix (Fr. - All., 2000) ○ 2555587 **2.55** Barrie et ses petites contrariétés Film. Bruno Chiche (Fr., 2000). ○ 79603197 **4.15** Brialy fait son cinéma Documentaire 6889858 (70 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**13.15** Les Lumières du music-hall Marc Lavoinne **13.45** Le Journal de la santé **14.05** Cas d'école Magazine. **15.10** Planète insolite Tahiti et l'archipel des Samoa **16.05** Après la sortie Magazine **17.05** Va savoir Clefs de sol à La Villette **17.35** 100% question **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance La Route des diamants **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage GEO Les Seigneurs des aigles.



**20.45** LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Le pape, les juifs et les nazis. Documentaire. Jonathan Lewis (GB, 1996). Magazine présenté par Alexandre Adler. 9432438  
**21.45** Musica Richter, l'insoumis [2/2]. Documentaire. Bruno Monsiegeon (France, 1997). 7605709  
**La carrière internationale du pianiste, et son apport à la musique.**

**23.05** CINÉ-DÉCOUVERTE - THE BOYS ■ ■ ■ Film. Rowan Woods. Avec David Wenham, Toni Collette, Lynette Curran, John Polson (Australie, 1997, v.o.). 7871877  
**A sa sortie de prison, un homme, violent et psychopathe, vite dépassé par le monde extérieur, dérive vers la violence. L'adaptation d'une pièce de Gordon Graham, inspirée d'un fait divers réel.**

**0.30** Devenir belle-mère Téléfilm. Dagmar Hirtz. Avec Christiane Hörbiger, Martin Glade (All, 1999). 6988910 **2.00** Les Filles de Pattaya Documentaire. Thomas Heurlin (55 min) 4523571.

## M6

**12.35** La Petite Maison dans la prairie Le pari. Série ○ **13.35** M6 Kid La tour Eiffel ; Sakura ; Enigma ; etc. **17.10** Fan de Hélène Ségara **17.30** Gundam Wing Mise en scène ○ **17.55** Powder Park La rançon du succès **18.55** The Sentinel Une petite ville trop tranquille. Série ○ **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Ma fille est mannequin. Série ○ **20.40** Caméra Café Série.



**20.50** SANG D'ENCRE Téléfilm. Didier Le Pêcheur. Avec Julie Gayet, Martin Petiuguyot, Jean-Michel Fête, Edouard Montoute, l'roy Plowright (Fr., 2001) ○ 857438  
**Témoignage d'un assassinat, une femme est séquestrée par le meurtrier. Il la détient près du cadavre d'une de ses victimes. Parvenue à s'enfuir, elle va tout tenter pour retrouver son ravisseur.**

**22.30** LA CALL-GIRL Téléfilm. Peter Keglevic. Avec Floriane Daniel, Isabella Parkinson, André Hennicke, Leonard Lansink, (Allemagne, 1998) ○ 9900544  
**Une étudiante en médecine, d'origine modeste, se retrouve plongée en plein cauchemar après la mort violente de l'homme qui subvenait à ses besoins.**

**0.05** Drôle de scène 410718 **0.25** Strange World La rage au ventre. Série 6290755 ○

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**19.30** Personne n'est parfait.  
**20.30** Fiction 30. *Insomnies*, de Pepito Mateo.  
**21.00** Mesures, démesures.  
**22.00** Journal.  
**22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.  
**0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**19.05** Le Tour d'écoute.  
**20.00** Concert. Œuvres de Haendel, Katharina Spreckelson, hautbois, Christophe Coin, violoncelle, etc.  
**21.00** En attendant la nuit.  
**23.00** Jazz, suivez le thème. Black Coffee.  
**0.00** Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**18.30** Classique affaires soir.  
**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Stamitz, Krommer. 20.40 Bianca e Falliero. Opéra de Rossini. Par le Chœur Geoffrey Mitchell et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. David Parry, Majella Cullagh (Bianca), Jennifer Larmore (Falliero).  
**23.45** Les Rendez-Vous (suite). Œuvres de Liszt, Paccini, Donizetti, etc.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

## Péplum au Val-Fourré

PEUT-ON exprimer un doute, sérieux, sur la qualité des troupes soufflées à l'oreille des candidats par leurs conseillers en communication ? On le peut, en effet. Déjà, au soir de son annonce de candidature, Lionel Jospin, à la télévision, avait un peu surpris en se lançant dans une interprétation toute personnelle du *Bonheur est dans le pré*. Sa volonté annoncée, son impatience de « s'y ébrouer » avait pu susciter une sorte de sursaut ironique chez le téléspectateur-électeur, le poulain n'étant pas tout à fait identifié comme tel.

Et voici qu'en visite au Val-Fourré, quartier de Mantes réputé chaud et comme étoilé au guide électif de l'insécurité, Jacques Chirac a, au cours des discussions, lancé une formule-choc. Evoquant le dur métier des policiers, le président-candidat a eu cette phrase étonnante, digne d'un dialogue de péplum genre Machichiste dans la fosse aux lions : « Elles sont (ces forces de police) un peu comme ces gladiateurs des jeux du cirque, dépourvus de moyens réels pour terrasser le dragon, mais qui ne se découragent pas. »

Encore que les dragons aient rarement été légion dans les arènes romaines, considérons cet hommage aux rétiaires démunis mais dévoués et opiniâtres pour ce qu'il vaut : un concept et une métaphore passant probablement à trois mille lieues au-dessus des képis comme du crâne de leurs dragons quotidiens.

Car la vraie culture du temps est probablement ailleurs. Et véhiculée par d'autres. La preuve, ce qui s'est passé par la suite et qui, là vraiment, ne prête pas vraiment à sourire : la fin mouvementée de la visite, on n'ose dire de la descente, de Jacques Chirac dans

cette fosse aux jeunes lions. A ce que l'on a lu, sinon vraiment vu à la télé, en tout cas à TF1 occultant, une fois n'est pas coutume, ces images d'insécurité dans les cités, le chef de l'Etat a quitté, vivement, le Val-Fourré sous les insultes et les crachats.

Les insultes et les crachats furent le fait de quelques dizaines de gamins, âgés de dix à quinze ans, conspuant le président-candidat, « Chirac voleur ! », « Supermenteur ! », « Bravo Didier Schuller ». Ils furent surtout l'expression et le produit d'une autre culture contemporaine, façon Les Guignols de l'info, en direct-live au Val-Fourré.

Au-delà des faits, qu'il ne faut ni surestimer ni sous-estimer, comme à chaque manifestation de ce type où l'on peut se demander ce qui l'emporte du chahut façon turbulents ou d'un irrespect total, cette conduite faite au chef de l'Etat ne peut manquer d'inquiéter. Elle dit en quelle dissidence se trouvent par rapport à la règle du jeu commune et républicaine ces jeunes adolescents. Elle dit en quelle considération ils tiennent et l'homme de l'impunité et le discours sur l'insécurité, limités l'un et l'autre, à leurs yeux, à leur propre caricature. Elle dit, enfin, l'influence très premier degré que peuvent avoir sur eux ces fameux Guignols de l'info.

L'insulte « Supermenteur » correspond en effet à ce double, à cette ombre de Jacques Chirac, inventée par les amuseurs de Canal + et qui désormais est sortie de l'antenne pour vivre sa vie et faire fureur dans les banlieues. Tout comme une autre marionnette d'ailleurs, celle de Ben Laden, acclamée à chaque apparition. Le voilà bien le vrai et sommaire péplum du temps.

## Chercheurs de diamants en Sierra Leone, sous l'œil des « Libanais »

KENEMA (est de la Sierra Leone)

de notre envoyé spécial

Un parfum de far-west flotte sur Kenema. De part et d'autre de la rue principale qui traverse cette petite ville du fin fond de la Sierra Leone, les boutiques des diamantaires sont à touche-touche. Elles se ressemblent : au-dessus de la porte d'entrée, une enseigne avec un diamant peint accolé au nom du propriétaire ; contre la façade, des rangées de pelles *made in China*, des montagnes de tamis circulaires de fabrication locale ; à l'intérieur, un capharnaüm de radio-cassettes, de valises, de pompes à eau...

Les boutiques sont entre les mains de « Libanais ». Comme leurs parents et les parents de leurs parents, ils sont citoyens de la Sierra Leone, ils parlent l'anglais, la langue nationale, et maîtrisent le dialecte local. Mais, pour la population des lieux, ces émigrés de longue date restent des « Libanais ». D'une boutique à l'autre, l'agence varie peu : quelques versets du Coran délicatement peints sur les murs, un calendrier musulman, une télévision qui déverse des émissions en langue arabe, et des photos de la famille à l'abri, au Liban, le temps que la Sierra Leone retrouve la paix.

Une carrure d'athlète, des yeux bleus, une lourde chaîne en or autour du cou, Hussein est l'un de ces diamantaires à la réputation sulfureuse en Occident. « J'ai commencé à apprendre le métier à l'âge de 15 ans avec mon père, raconte-t-il d'une voix lente. Ça fait vingt ans que j'achète et que je vends des diamants. Je reconnais d'un simple coup d'œil la provenance d'une pierre : Sierra Leone, Liberia, Angola, Congo... »

Qu'en est-il des « diamants de sang » extraits dans la région et qui auraient financé dix années de guerre civile dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest ? Hussein a la conscience tranquille. « Je n'achète que des diamants extraits dans la région et je les revends avec des papiers, toujours au même exportateur de Free-

CARNET DE ROUTE



TORO MORIMOTO/GALBE.COM

Boutiques de diamantaires à Kenema, le 15 novembre 2001.

town. Je vais là-bas sans problème. Les diamants, ça n'est pas très volumineux », dit-il en souriant.

Lorsque Kenema est tombée entre les mains du Front révolutionnaire uni (FRU) en 1997, des milliers de Libanais installés dans le district ont quitté le pays pour Beyrouth. La plupart y sont encore. Lui a choisi de revenir. Entretemps, la boutique familiale avait été détruite par les rebelles et il a fallu repartir à zéro.

Depuis quelques mois, affirme-t-il, « le pays est sûr », mais les affaires sont moins florissantes que naguère pour les quelques centaines de négociants en diamants réinstallés à Kenema. Les marges bénéficiaires ne sont plus ce qu'elles étaient. « De 15 % avant la guerre civile, on est passé à moins de 10 % ». Les raisons de la déprime ? Les taxes, bien sûr : la licence de 1000 dollars acquittée chaque année à l'Etat pour faire ce métier ; les 3 % ver-



sés sur toutes les transactions ; le coût d'achat des permis de recherche (150 dollars l'unité).

Car les mineurs qui l'on rencontre dans des clairières alentour, en train de manier un tamis, torse nu sous un soleil de plomb, les pieds dans une eau boueuse, ne possèdent pas de permis de recherche. Ils travaillent en général pour un négociant, le détenteur officiel du permis. Les pelles, le petit matériel, la nourriture, les cigarettes... c'est lui qui les fournit. Et c'est à lui que les mineurs viendront proposer le diamant s'ils en trouvent un. « J'ai des relations de confiance avec mes mineurs. Ce sont des honnêtes gens. Je sais qu'ils viendront me voir en priorité en cas de découverte », affirme Hussein, qui, avec sa quinzaine de permis, fait travailler plusieurs centaines de Sierra-Léonais. Rien n'empêche un mineur qui n'a pas fait affaire avec son patron d'aller proposer les gemmes à un autre dealer. Les radio-cassettes et les autres bibelots entassés dans les magasins servent à ça : appâter le chaland en lui offrant l'appareil dont il rêve.

Il n'existe pas vraiment de tarifs pour le prix des pierres précieuses. Tout est affaire de négociation. Mais les mineurs font rarement fortune. L'un — très jeune — est là pour se payer des fournitures scolaires avant la rentrée des classes ; un autre s'est converti en chercheur de diamants faute de mieux, après avoir combattu les rebelles trois années de suite au côté des troupes gouvernementales...

A la mi-janvier, Michael a trouvé un petit diamant dont il a partagé le prix avec ses trois frères. Chacun a reçu 10 000 leones, la monnaie nationale, soit l'équivalent de 5 euros. Depuis, rien. Un autre mineur se souvient qu'en 1999 il avait mis la main sur un « gros diamant ». Sa trouvaille lui avait rapporté près de 200 euros. Deux ans plus tard, il est toujours les pieds dans l'eau, un tamis dans les mains, à chercher fortune.

Jean-Pierre Tuquoi

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Le principe de la nation armée

PAR 236 VOIX CONTRE 162 la Chambre des représentants a renvoyé en commission le projet de loi instituant le service militaire obligatoire (UMT). Dans ces conditions, on prévoit que la question du service militaire obligatoire sera « entermée » jusqu'à l'an prochain. Il s'agit là d'une défaite manifeste pour le gouvernement et l'état-major, qui avaient fait une campagne vigoureuse en faveur du projet. L'adoption de l'UMT eût été par les Etats-

Unis la reconnaissance du principe de la nation armée, auquel sont soumis depuis de longues années la plupart des pays du Vieux Continent. C'est là justement ce que les Américains refusent d'accepter. Dans l'opposition au projet de service militaire obligatoire on retrouve aussi bien les grandes centrales ouvrières que les syndicats de fermiers, de nombreuses Eglises protestantes, des ligues pacifistes, des associations d'éducateurs et des

« libéraux » de gauche. Un des principaux arguments, souvent invoqué, est que le service militaire obligatoire romprait trop brutalement avec la tradition américaine. Ainsi les Américains éprouvent-ils une profonde répugnance pour « l'impôt du sang », dont les peuples du Vieux Continent se sont toujours scrupuleusement acquittés.

Henri Pierre (6 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ Des places pour l'un des concerts du festival Les Festins d'aden, jeudi 7 mars à 19 h 30 à l'Elysée Montmartre (Paris). A l'affiche Zita Swoon, The Electric Soft Parade et Luke. Cinquante places sont offertes aux premiers internautes qui se manifesteront sur lemonde.fr

■ Recommandez d'un simple clic les articles que vous avez le plus appréciés. Lemonde.fr publie en continu le classement résultant de vos choix.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 14  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://mmo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : L'Amérique guerrière »

■ Tirage du Monde daté mardi 5 mars 2002 : 535 849 exemplaires.

1-3

**Le Monde**  
MARS 2002

**SIRVEN-SCHULLER** LES COMPLICES DE LA SANTÉ.  
**MILOSEVIC** LES ACTES D'ACCUSATION EN PHOTOS.  
**SURREALISME** L'EXPO QUI ENFLAMME BEAUBOURG.  
**LA FRANCE** CONTEMPLER SON NOMBRIIL, PAR MICHEL ROCARD.  
**CATHERINE M.** ET SES SŒURS D'IMPUDEUR.

**LIRE ET VOIR**  
ET AUSSI... PIE XII, AMEN ET LE SILENCE DE L'ÉGLISE, SIX PROJETS POUR REBÂTIR LE WORLD TRADE, ENRON, LE SCANDALE QUI ÉCLABOUSSE LA MAISON BLANCHE, GRANDES HEURES ET PETITS MALHEURS DU PATINAGE FRANÇAIS, TROIS MINUTES AVEC ELIZABETH II, PLUIE DE SOYOUZ SUR L'ASIE CENTRALE, PROCÈS ALÈGRE... "J'AUROIS AIMÉ QU'IL M'EXPLIQUE POURQUOI IL M'A LAISSÉ EN VIE."

**L'AMÉRIQUE GUERRIÈRE**  
George W. Bush en croisade contre l'« axe du Mal ». 1 milliard de dollars par jour pour l'armée : un budget sans précédent. De nouvelles armes pour contrer les menaces des terroristes et des Etats-voyous.

**N° 16**  
3€  
19,68 F

Le Monde 2  
LIRE ET VOIR

**SIRVEN-SCHULLER** LES COMPLICES DE LA SANTÉ.  
**MILOSEVIC** LES ACTES D'ACCUSATION EN PHOTOS.  
**SURREALISME** L'EXPO QUI ENFLAMME BEAUBOURG.

MAGAZINE MENSUEL 3€